



Rendez-vous manqué

■ L'explication sur la Corse entre Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement a été reportée

■ M. Jospin reste décidé à trancher vite cette situation confuse

■ Le PCF et les Verts soutiennent le processus. La LCR dénonce un « accord de dupes »

Lire pages 6-7 et notre éditorial page 13

Otages de Jolo : premier succès pour Kadhafi

- Six otages étrangers retenus aux Philippines ont été libérés grâce à la médiation libyenne
- Vingt-trois personnes, dont six Européens, restent aux mains du groupe Abu Sayyaf
- Il perçoit une « aide » de Tripoli pour chaque libération
- Le colonel Kadhafi en attend un bénéfice diplomatique

LES REBELLES musulmans philippins du groupe Abu Sayyaf ont libéré, dimanche 27 et lundi 28 août, six des otages retenus en captivité, pour la plupart depuis le 23 avril, au

cœur de la jungle de l'île de Jolo. Cinq otages ont été relâchés dimanche, dont les Françaises Sonia Wendling, Marie Moarbès et Maryse Burgot, et un sixième, un Sud-

Africain, lundi. Confiés à des émissaires de Manille, les ex-otages ont été emmenés à Cebu, au centre de l'archipel, où ils ont passé la nuit, avant d'embarquer à bord d'un

avion libyen pour être conduits à Tripoli. Le colonel Kadhafi, « guide de la révolution » libyenne, apparaît comme la vedette de cette négociation pour la libération de tous les prisonniers des insurgés de Jolo. Ils retiennent encore 23 personnes, dont 6 Européens (parmi lesquels 3 Français). La libération des otages par groupes séparés n'a officiellement pas fait l'objet d'un rançon, mot récusé par les autorités des pays concernés, mais a été convenue à l'aide de promesses d'« aides au développement » accompagnées de sommes d'argent livrées aux rebelles par une fondation « humanitaire » que dirige le fils du colonel Kadhafi. Le dirigeant libyen est un vieil habitué du sud des Philippines, où il a autrefois soufflé le vent de l'insurrection dans sa croisade islamique aujourd'hui mise en sommeil. Pour préserver la vie des otages toujours retenus, le président philippin, Joseph Estrada, doit calmer son impatience à mater par la force les rebelles qui le défient.

Lire pages 2 et 3



INCENDIES EN CORSE

Un crime écologique

La situation ne cessait de se dégrader, lundi 28 août, dans le centre de la Corse, déjà ravagé par six jours d'incendies de forêt, et où le vent attisait nombre de foyers. C'est dans la région de Corte, dans la vallée de la Restonica et de Vivario, que les feux détruisent des milliers d'hectares des massifs d'une forêt multiséculaire. Les experts parlent d'un drame écologique sans précédent pour la Corse et s'accordent pour relever que les départs de feu sont presque toujours volontaires. Le préfet de la Haute-Corse, Christian Sapède, réclame une justice d'une « sévérité exemplaire » pour des incendiaires dont personne ne semble comprendre les motifs. p. 8

Football : la fin des transferts ?

LA COMMISSION européenne veut mettre un terme au système d'indemnités de transfert des joueurs qui existe dans le football professionnel. Bruxelles estime que ces transactions sont des entraves aux principes de libre concurrence et de libre circulation. De nombreux clubs, riches et moins riches, commencent à s'inquiéter de ce possible bouleversement, digne de celui qui avait suivi l'arrêt Bosman. Dans un entretien au Monde, Sepp Blatter, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), dénonce l'interventionnisme de la Commission et explique que toute la famille du football profite de l'argent dégagé par les transferts.

Lire page 18

Dans les marais de Brière, des pneus et de l'essence contre « l'écolo »

NANTES de notre correspondant

A la mi-septembre, Hubert et Brigitte Dugué rangeront une dernière fois ce qui leur reste de matériel et cesseront leur activité. Trois incendies anonymes successifs ont eu raison de leur envie de balader des écoliers, touristes ou ornithologues au cœur des marais de Brière, ce sanctuaire naturel miraculeusement préservé, quelques kilomètres en retrait de La Baule et de Saint-Nazaire.

Le 3 avril, le bâtiment d'accueil de Brière nature découverte, l'entreprise qu'ils ont créée il y a cinq ans sur le port des Prises-du-coin, à Herbignac (Loire-Atlantique), part en fumée. Hubert Dugué le reconstruit sous des arbres, convaincu que personne n'oserait revenir avec des pneus et de l'essence. Le 8 juillet, son chaland de huit mètres taillé pour les visites de groupe est incendié. Le 3 août, le nouveau bâtiment d'accueil est détruit et un second bateau endommagé. Bilan : 250 000 francs de dégâts et de pertes d'exploitation.

D'abord décidés à résister aux « terroristes

de la chasse extrême », qu'ils mettent en cause, Hubert et Brigitte Dugué ont finalement jeté l'éponge. « On assure les dernières réservations et on s'en va. Notre maison est en vente. Ma femme a peur, on vit dans un stress permanent. On veut oublier tout cela, aller travailler et vivre ailleurs », raconte celui que certains chasseurs briérons appellent « l'écolo » avec une moue de dégoût.

Né à Piriac, sur la côte, ancien formeur de coques aux Chantiers de l'Atlantique, Hubert Dugué habite en Brière depuis quinze ans. Il préside l'association des guides qui la font visiter. Il connaît comme personne ce marais dont 7 000 hectares appartiennent en indivis aux habitants de 21 communes depuis des temps immémoriaux. Passionné d'ornithologie, diplômé du Muséum d'histoire naturelle de Paris, pour lequel il mène des études, membre de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), responsable régional du baguage qui permet d'étudier leur migration, Hubert Dugué n'a pas vraiment le profil des chasseurs qui ont manifesté cet été à plusieurs reprises dans la presqu'île guérandaise

contre la loi Voynet restreignant les dates d'ouverture. Son expérience scientifique et son franc-parler exaspèrent ceux pour qui une directive européenne et une loi sur la chasse portant le nom d'une femme ministre de l'environnement représentent le sommet de l'horreur : « Ici, pour certains, c'est encore le temps de la Brière aux Briérons et, face aux folies pyromanes, c'est l'omerta. Le jour de notre premier incendie, des installations du parc naturel régional ont également été saccagées. » Hubert Dugué n'est pas antichasse : « J'ai des copains chasseurs, y compris briérons, qui m'ont témoigné de leur soutien. Mais ce sont des chasseurs qui respectent les rythmes biologiques des oiseaux, qui ne chassent pas en période de reproduction ou de migration. »

Dans la nuit du 22 au 23 août, un nouveau bâtiment, la Maison du Parc naturel régional de Brière, a été presque entièrement détruit par un incendie. Cause encore « indéterminée ». Dominique Voynet a fait part, samedi, de sa « vive émotion ».

Dominique Luneau



MÉDITERRANÉE

Les ouvrages d'art du TGV

Sur les 250 kilomètres de la nouvelle ligne à grande vitesse entre Valence, Marseille et Nîmes, ponts et viaducs rivalisent d'élégance (en photo, le double viaduc du Rhône). Consciente de la qualité du paysage et soucieuse de l'opinion publique, la SNCF a soigné ses travaux, et notamment ses grands ouvrages d'art. Pour la première fois, des architectes de renom ont été associés aux maîtres d'œuvre publics. p. 10

Proche-Orient : l'urgence



SHLOMO BEN AMI

L'UN des participants les plus actifs aux dernières négociations de Camp David, le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, dit au Monde « l'urgence » qu'il y a, selon lui, à trouver un « accord final » avec les Palestiniens.

Lire page 4

Vendredi 1^{er} septembre avec Le Monde daté samedi 2 septembre

JEROME CHARYN

Sous l'œil de Dieu

Nouvelle inédite

Le Monde - GALLIMARD

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

Gore contre Bush, un vrai choix

MISSION ACCOMPLIE. Les deux principaux candidats à l'élection présidentielle américaine du 7 novembre, le républicain George W. Bush et le démocrate Albert Gore, sont désormais à peu près à égalité dans les sondages à l'issue des conventions de leur parti respectif dont ils ressortent tous deux renforcés, mieux définis et plus combattifs, prêts pour la dernière longueur de l'automne, qui est celle dans laquelle tout se joue. Dans les deux camps, on prévoit une élection très serrée et aucun expert politique sensé ne risque un pronostic. Pour les électeurs, le paysage s'est considérablement éclairci : ils ont devant eux un véritable choix. Un choix, d'abord, entre deux hommes de la même génération, tous deux fils de responsables politiques et de sensibilité centriste mais à la personnalité fondamentalement différente. Un choix, surtout, entre deux visions de la prospérité et de ce qu'il convient d'en faire.

A Philadelphie, George W. Bush, gouverneur du Texas, a fait avaliser par la convention républicaine son « conservatisme de la compassion », sorte de droite à visage humain qui, tout en accordant aux plus riches un rôle privilégié, ne

veut laisser personne sur le bord du chemin.

Dans cette vision, le rôle de l'Etat est forcément très limité puisque ce n'est pas lui mais le secteur privé qui est à l'origine du plus long cycle de croissance de l'histoire américaine ; c'est d'ailleurs le secteur privé qui permettra de ne négliger personne, à travers la promotion de l'enseignement privé et le dévouement d'œuvres caritatives et religieuses. Toutes les aspirations des républicains ont été gommées à Philadelphie pour mettre en valeur ce message d'optimisme et de fraternité ; l'aile droite a été mise en veilleuse et M. Bush a réussi à présenter son plan de réductions fiscales comme un plan favorable aux revenus les plus bas, omettant de préciser qu'il était nettement plus favorable aux revenus les plus élevés.

George W. Bush propose de consacrer une bonne partie de l'excédent budgétaire, fruit de cette prospérité des années 90, à des réductions d'impôt : c'est la pièce maîtresse de son dispositif électoral.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 13



SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les folies d'Internet

L'enfer des parias

Sans le savoir, au détour d'un forum de discussion, Daniel Schneidermann est passé chez les parias. En explorateur consciencieux, il a visité le site officiel des révisionnistes réécrivant l'histoire d'Oradour. Les membres de cette communauté informelle de censurés, qui compte aussi Renaud Camus, sont grands amateurs de liens. p. 11

International.....	2	Tableau de bord.....	15
France.....	6	Aujourd'hui.....	18
Société.....	8	Météorologie.....	21
Régions.....	10	Jeux.....	21
Horizons.....	11	Culture.....	22
Abonnements.....	12	Guide culturel.....	24
Entreprises.....	14	Carnet.....	25
Communication.....	15	Radio-Télévision.....	26

PHILIPPINES Les rebelles musulmans philippins du groupe Abu Sayyaf ont libéré, dimanche 27 août, cinq otages occidentaux, et un sixième, sud-africain, lundi, grâce à

une médiation officieuse libyenne appuyée par une rançon masquée en « aide au développement » qui pourrait s'élever à 280 millions de francs. Les rebelles détiennent encore vingt-

trois prisonniers dont trois Français, un Allemand et deux Finlandais. ● LES EX-OTAGES, dont les Françaises Sonia Wendling et la journaliste de France 2 Maryse Burgot, devaient être

transférés, lundi, à Tripoli pour une cérémonie d'accueil organisée par le colonel Kadhafi, vedette de la négociation. ● LE PRÉSIDENT philippin, Joseph Estrada, mécontent de cette

nouvelle intervention du chef libyen dans le sud de l'archipel, est impatient de restaurer son autorité bafouée par des insurgés que son armée souhaite mater.

Jolo : les rebelles du groupe Abu Sayyaf ont libéré six otages

Les ex-prisonniers vont être conduits à Tripoli pour rencontrer le chef d'Etat libyen, artisan de la négociation. Le gouvernement de Manille assure avoir obtenu l'accord des insurgés musulmans pour la restitution prochaine de l'ensemble des Occidentaux encore détenus

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Cinq otages étrangers ont été libérés, dimanche 27 août, par Abu Sayyaf. Ils ont été rejoints, lundi, par un sixième et devaient s'envoler, lundi après-midi, pour la capitale libyenne, Tripoli, pour y être reçus par le colonel Mouammar Kadhafi. Il s'agit de quatre femmes – les Françaises Sonia Wendling et Maryse Burgot, la Franco-Libanaise Marie Moarbès et la Sud-Africaine Monique Strydom –, de l'Allemand Werner Wallert et du Sud-Africain Callie Strydom. A l'exception de Maryse Burgot, journaliste de

France 2 capturée le 9 juillet à Jolo, ils avaient tous été kidnappés le 23 avril sur l'îlot de Sipadan, sur la côte de Bornéo.

Les télévisions philippines ont rapporté des images déchirantes de leurs adieux à ceux qui demeurent captifs. « *Tant qu'il y aura quelqu'un là-bas, on ne sera pas contents* », a résumé Marie Moarbès, dont tout le monde a loué le courage pendant les quatre mois de détention. Sonia Wendling laisse derrière elle son compagnon, le Français Stéphane Loisy ; l'Allemand Werner Wallert, dont l'épouse avait été libérée pour raisons de santé le 17 juillet, n'avait pas voulu dans un premier

temps se séparer de son fils Marc ; Maryse Burgot a dû quitter ses deux collègues de France 2, Jean Le Garrec et Roland Madura.

Au total, les ravisseurs d'Abu Sayyaf détiennent encore vingt-trois otages : les trois Français, l'Allemand, deux Finlandais et dix-sept Philippines, dont douze évangélistes. Roberto Aventajado, le négociateur philippin, a affirmé dimanche qu'un « accord global » concernant la libération des six derniers captifs européens avait été conclu. Abu Sayyaf, a-t-il ajouté, veut les libérer dans un délai de deux semaines mais il a estimé possible de parvenir à un dénouement « *d'ici une se-*

main ». La veille, un porte-parole du groupe qui détient les otages avait indiqué que les libérations du week-end constitueraient « *un geste en échange des efforts de la Libye pour convaincre les Européens de faire pression pour qu'une offensive ne soit pas lancée* » par l'armée philippine. Il avait ajouté que « *le reste des otages sera libéré quand la Libye aura prouvé son engagement quant à nos moyens d'existence* », une allusion à la fois aux sommes versées, malgré les démentis, à Abu Sayyaf et à des garanties – dont on ignore tout – concernant l'immunité dont pourrait bénéficier ce groupe d'anciens islamistes reconvertis dans l'enlèvement pour rançon.

Le scénario de libérations par paquets mis au point voilà deux semaines par des émissaires libyens et le chef des ravisseurs – Ghalib Andang, alias « commandant Robot » – a failli capoter il y a une dizaine de jours quand le président philippin, Joseph Estrada, s'est prononcé pour « *le tout ou rien* » – soit la libération d'un seul coup de tous les otages – avant d'être contraint à faire marche arrière. Des différences étaient également apparues sur le montant des rançons, Abu Sayyaf exigeant 1 million de dollars (plus de 7 millions de francs) par tête alors que les Libyens – qui ne parlent que d'aide au développement – n'auraient offert que les deux tiers de cette somme. Enfin, le report de la libération a été lié à l'interpellation, le 25 août, de deux émissaires

d'Abu Sayyaf alors qu'ils tentaient d'échanger contre des pesos une somme de 240 000 dollars (216 000 euros) dans une agence bancaire de Zamboanga, le port le plus proche dans l'île de Mindanao. La somme aurait été confisquée mais Abu Sayyaf a obtenu que les deux hommes soient relâchés sous caution et a exigé, lundi, qu'ils puissent rejoindre le groupe à Jolo.

« **Ce n'est pas encore fini pour nous** », a dit Marie Moarbès à propos de ceux dont elle a partagé la détention pendant 127 jours

A l'issue d'un trajet dans un minibus rafistolé, les cinq otages libérés dimanche ont été évacués par hélicoptère de Jolo sur Zamboanga d'où un Hércules C-130 de l'armée de l'air les a transportés à Cebu, dans le centre des Philippines. Ils y ont passé la nuit dans une caserne pour y attendre Callie Strydom avant de prendre le chemin de Tripoli à bord d'un avion libyen qui les y attendait depuis le 14 août. Aucune rencontre ne semblait prévue avec le président Estrada, apparemment furieux de la tournure prise par

cette affaire. De leur côté, les Etats-Unis, qui entretiennent des relations privilégiées avec Manille et n'ont pas eu d'otages, avaient réitéré, le 22 août, leur opposition au paiement de toute rançon, à la suite d'informations faisant état d'une somme globale de 37 millions de dollars (280 millions de francs).

Les quatre mois de captivité ont été très durs. Au début, des tirs d'armes automatiques et quelques accrochages entre ravisseurs et armée régulière ont entretenu un climat de terreur. Les otages ont dû subir les humeurs très changeantes de geôliers entourés de gamins qui jouaient avec leurs armes à feu. Leurs conditions de détention ont été aggravées par l'irrégularité des ravitaillements, la précarité de campements successifs, de fortes pluies, une humidité suffocante ainsi que, pendant les premières semaines, des déplacements brutaux et des marches forcées. L'incertitude a également pesé lourd, et elle persiste concernant le sort des derniers captifs. « *Ce n'est pas encore fini pour nous* », a dit Marie Moarbès à propos de ceux dont elle a partagé la détention pendant 127 jours. « *Il y a eu beaucoup d'embrassades, d'étreintes et beaucoup de larmes* » au moment de la séparation, a rapporté, de son côté, « Dragon », nom de guerre du membre d'Abu Sayyaf chargé de « livrer » les otages libérés aux autorités philippines.

Jean-Claude Pomonti

« Les motivations des ravisseurs, c'était l'argent »

LES DEUX otages Sonia Wendling et Maryse Burgot se sont exprimées par téléphone, dimanche 27 août, aux Philippines :

● **Sonia Wendling à TF1** : « *Je suis assez déçue de laisser mon ami derrière dans le camp d'Abu Sayyaf. Les premières semaines et chaque fois qu'on a eu une alerte militaire, surtout après en avoir subi deux, c'est ce qu'il y a eu de plus dur... la peur de se retrouver au milieu des balles perdues, et rien que d'y penser, ça me mettait dans tous mes états. (...) Autrement, on faisait aller, le reste était du détail. Du moment qu'on restait en vie, on disait : "On sortira bien un jour, ça durera ce que cela durera". (...) Essentiellement, notre peur était l'attaque militaire. J'avoue que, toute seule, cela aurait été tout à fait autre chose. Le fait qu'on soit un groupe... quand un allait mal, l'autre pouvait le consoler. (...) Je n'ai pas pu refuser [d'être libérée]. On nous a dit : "Ceux qui veulent sortir, sortent, mais ne refusez pas de sortir, c'est assez difficile comme ça", mais j'aurais aimé qu'il sorte avec moi ou alors qu'il ait le même traitement [que le Sud-Africain libéré lundi]. Pour moi [les*

motivations des ravisseurs], *c'était l'argent, même si, au début, c'était plein de bonnes idées du genre indépendance, etc. Mais c'est essentiellement l'argent, je pense que c'est tout ce qui les intéresse.* »

● **Maryse Burgot à France 2** : « *On ne pensait pas du tout que cela arriverait aujourd'hui. Une demi-heure avant mon départ, un vieil homme du campement est venu nous dire qu'on allait partir tous les trois et on s'est beaucoup méfié parce que cela fait plusieurs fois que l'on vient nous dire : "Vous allez sortir". (...) Deux émissaires philippins, des intermédiaires entre les Libyens et les gens d'Abu Sayyaf, se sont dirigés vers nous... Ils m'ont désignée et ont dit que moi seule je partais. (...) Je les ai suivis. On est allé rejoindre une voiture... On est parti dans la jungle (...)*

« *On était entouré d'une vingtaine de combattants d'Abu Sayyaf en armes. (...) Les émissaires étaient très inquiets parce qu'il y a un peu partout des lost command – des groupes qui ne sont commandés par personne et qui peuvent à tout moment prendre des otages.* » – (AFP)

Mouammar Kadhafi, trente ans de « défense » des intérêts musulmans dans le Sud philippin

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'intérêt manifesté par Mouammar Kadhafi pour les musulmans des Philippines remonte à au moins trois décennies et le dirigeant libyen n'a pas toujours été l'apôtre de la paix, ainsi qu'il le prétend aujourd'hui, dans le sud d'un archipel qui forme la limite orientale du monde islamisé. Qu'ils aient fait la paix avec Manille ou soient encore insurgés, les mouvements musulmans philippins d'aujourd'hui comptent, dans leurs rangs, des milliers de vétérans qui ont bénéficié d'un entraînement militaire en Libye.

A Jolo-Ville, Abdulmeïn Jukapan raconte avec humour son long séjour en Libye dans les années 1980. « *L'entraînement militaire, dit-il, était très bon, avec initiation à la fabrication de bombes artisanales, etc.; mais les Libyens sont des gens peu fréquentables.* » Membre du Front moro de libération nationale (FMNL) qui a fait la paix avec Manille en 1996, Abdulmeïn, un musulman modéré, âgé de quarante-sept ans et père de six enfants, est aujourd'hui en charge de programmes de développement « *suspendus depuis 1998 faute de financements.* »

Si les ulémas de la communauté musulmane des Philippines – laquelle représente environ 10 % de la population de l'archipel – ont été souvent formés en Syrie ou en Egypte, les apprentis combattants ont pris le chemin de Tripoli. Actuel chef d'état-major d'une zone autonome musulmane formée, aux termes de l'accord de 1996, par quatre des treize provinces du Sud et gérée par le FMNL, Nur Mutalib y a appris le maniement des missiles légers sol-air, dont il est devenu, dit-il, un « *spécialiste* ».

La création du FMNL en 1971 par Nur Misuari – autre ancien client de Kadhafi – avait été l'une des raisons avancées par Ferdinand Marcos pour décréter, l'année suivante, la loi martiale et se maintenir au pouvoir jusqu'en 1986, alors que son deuxième et dernier mandat présidentiel pre-

nait fin en 1973. On soupçonne d'ailleurs l'armée, alors à la botte de Marcos, d'avoir contribué à fomentier des troubles. A l'époque, la Libye entraînait, équipait et finançait une insurrection également alimentée par le profond ressentiment des musulmans face à l'implantation accélérée, sur leurs terres du Sud, de catholiques venus des autres îles de l'archipel.

Après trois siècles de luttes contre les Espagnols, les musulmans s'étaient sentis bernés quand, à la suite d'un traité passé avec le sultan de Jolo en 1899, les Américains – qui venaient d'annexer les Philippines – avaient encouragé les gens du Nord à s'installer dans le Sud, « *nouvelle chance pour les pauvres* ». Aujourd'hui, les deux tiers de la vingtaine de millions d'habitants de la grande île de Mindanao et des pe-

ties archipels adjacents sont des chrétiens. Au début des années 1970, la cruauté de la guerre contre le FMNL – et les autres minorités ethniques du Sud – réveilla l'opinion musulmane internationale et donna une aura au Front de Nur Misuari. Le bilan était lourd : un demi-million de personnes déplacées, deux cent mille habitations incendiées, cent trente mille réfugiés au Sabah (l'Etat malaisien le plus proche, sur l'île de Bornéo) et surtout, de la part de fanatiques, dans le camp chrétien comme dans le camp musulman, recours aux massacres, aux tortures, aux exécutions sommaires.

ENTRAÎNER LES INSURGÉS

Tout en finançant le FMNL, Tripoli avait alors entrepris une campagne en sa faveur, demandant notamment aux Arabes de cesser

toute livraison de pétrole à Manille. Marcos fut donc contraint d'amorcer une négociation sous les auspices de l'Organisation de la conférence islamique, qui désigna à cet effet un comité quadripartite comprenant la Libye aux côtés de l'Arabie saoudite, de la Somalie et du Sénégal. Kadhafi se retrouvait donc à la fois arbitre et joueur face à Marcos, tout aussi roué et sans scrupules. Imelda Marcos, épouse du dictateur philippin et ancienne reine de beauté, fascina apparemment le leader libyen et un accord fut passé en décembre 1976 à Tripoli sur la création d'un gouvernement autonome couvrant les treize provinces du sud des Philippines.

En dépit des forts espoirs ainsi soulevés, cet accord demeura sans lendemain : face aux protestations des chrétiens du cru, Manille ne

manifesta guère l'envie d'en appliquer les clauses les plus favorables aux musulmans. Des cessez-le-feu successifs furent régulièrement rompus. Nur Misuari durcit ses positions, en dépit de pressions de l'OCI (Organisation de la conférence islamique).

Après la chute des Marcos en 1986, la populaire Cory Aquino profita de la détente provoquée par son accession à la présidence pour aller rencontrer Nur Misuari à Jolo. De nouvelles et longues négociations aboutirent à la tenue d'un référendum, en mai 1989, au cours duquel quatre provinces du Sud – celles à majorité musulmane – se prononcèrent pour une loi d'autonomie que le FMNL avait jugée insatisfaisante. Au même moment, une scission s'était opérée au sein de ce Front, l'aile la plus intransigeante for-

mant le FMIL (Front moro islamique de libération), qui se bat encore, onze ans plus tard, contre l'armée philippine. Tout indique qu'à l'époque Kadhafi continuait de financer, d'entraîner et d'équiper les insurgés musulmans.

CHANGEMENT D'ÉPOQUE

Le dirigeant libyen devait commencer à changer son fusil d'épaule en 1992, quand, peu avant son élection à la présidence des Philippines, Fidel Ramos lui rendit secrètement visite. C'est à cette époque que Rajab Azzarouq, aujourd'hui principal négociateur avec les ravisseurs d'Abu Sayyaf, fut nommé ambassadeur de Libye à Manille, un poste qu'il occupa jusqu'en octobre 1999. Fruit de négociations placées sous l'égide de l'Indonésie, l'accord de paix de 1996 entre le FMNL et le gouvernement Ramos, qui tient toujours, fut également l'œuvre de Rajab Azzarouq, lequel, pendant son long mandat à Manille, contribua à la libération de plusieurs otages pris par des insurgés musulmans.

Avec le changement d'époque, le FMIL semble avoir établi davantage de liens avec le Pakistan et l'Afghanistan – et même avec des islamistes indonésiens – qu'avec Tripoli, même si bon nombre de ses dirigeants ont été entraînés en Libye. Ce serait aussi le cas d'Abu Sayyaf, des dissidents du FMNL qui, sous le couvert de l'islamisme, sont tombés dans le banditisme. Manille n'en estime pas moins qu'il existe encore des liens entre la Libye et ces deux mouvements.

Quoi qu'il en soit, en mai, les ravisseurs des touristes enlevés le 23 avril sur l'île de Sipadan, au large de Bornéo, ont exigé et obtenu la présence de Rajab Azzarouq au sein de l'équipe de négociateurs dépêchée par le gouvernement philippin. Quitte à déboursier des millions de dollars supplémentaires, Kadhafi a encore les moyens, en l'an 2000, de tirer quelques ficelles dans le conflit apparemment sans fin entre les musulmans du Sud philippin et les autorités de Manille.

Catherine Simon

J.-C. P.

« Gaddafi International », une fondation fantôme entre les mains du fils

TRIPOLI

de notre envoyée spéciale

Située au cinquième étage de la luxueuse tour Al Fatah, la Fondation internationale Kadhafi pour la charité (l'intitulé exact en anglais est *Gaddafi International for Charity Foundation*) que préside Seïf El Islam, l'un des fils du colonel Mouammar Kadhafi, s'est installée « *très récemment* » dans la capitale libyenne, Tripoli. Le bureau principal se trouverait à Benghazi, sur la côte, explique Khalid, chargé de la maintenance du matériel informatique, en servant du café. Une demi-douzaine d'ordinateurs et du mobilier flambant neuf semblent confirmer ses dires.

Le numéro de téléphone du directeur du conseil d'administration de la Fondation, Mohamed Salah, ne fonctionne pas. Khalid montre au visiteur le dossier de présentation de l'association, diffusé sur le site Internet. On y voit des photos de Seïf El Islam, le cheveu ras, l'air solennel, un foulard palestinien sur les épaules, en compagnie de Rajab Azzarouq, le médiateur libyen pour la libération des otages, lors d'une visite aux Philippines, « *il y a trois ou quatre mois* ».

Dans la plupart des chancelleries, les diplomates admettent qu'avant l'affaire des otages de Jolo ils ignoraient jusqu'à l'existence de la Fondation Kadhafi. « *J'en avais entendu parler, mais je croyais que ses activités se limitaient à la construction de mos-*

quées », dit l'un d'eux. Agé de vingt-huit ans, fils aîné de la seconde épouse du chef de l'Etat, Seïf El Islam (« *le glaive de l'Islam* ») – qui a fait des études de commerce et de gestion à Vienne (Autriche), où il s'est lié d'amitié avec le politicien d'extrême droite Jörg Haider – a une réputation d'homme d'affaires. C'est lui, dit-on, qui veille aux intérêts financiers de la famille. Il préside également l'association libyenne de lutte contre la drogue. Son frère Saadi, âgé de vingt-sept ans, s'intéresse aussi à la politique. Non par le biais des affaires, mais par celui du football – il est également président du club de Tripoli, et joue volontiers au milieu de son équipe. « *L'affaire des otages est une nouvelle occasion, pour Seïf, de prendre ses marques en politique.* »

INDIFFÉRENCE GÉNÉRALE

C'est dans l'indifférence générale, ici, que les négociations sur le sort des otages se sont déroulées aux Philippines. Dans les ruelles de la vieille ville comme dans les quartiers alentours, vaste capharnaüm d'immeubles sans âme, rehaussés de parpaings, hérissés de paraboles, et de tours en verre fumé de quinze ou vingt étages abritant bureaux et centres commerciaux, chacun vaque à ses affaires, sans se préoccuper de rien d'autre. Les portraits du « *Guide de la révolution* », peints dans le style militant des années 1970,

montent la garde un peu partout. « *Ce que fait Kadhafi, la population libyenne, généralement, s'en moque* », assure un observateur. « *Le Guide suprême, ajoute-t-il, ne s'intéresse lui-même que secondairement à la Libye : son ego l'a toujours poussé loin des frontières. Il s'est longtemps rêvé grand leader du monde arabe. Maintenant, il se verrait bien patriarche d'Afrique.* » Quelque « 100 000 » professeurs libyens seraient, aujourd'hui, en poste en Afrique. Sans oublier les « *caravanes médicales* » assurant des campagnes de vaccination, les centres culturels et les « *dizaines de cliniques* » construites ici et là – au Togo, au Mali, etc. – par la Libye.

Cette nouvelle image d'« homme de paix » n'est pas forcément pour déplaire. « *On ne va pas chipoter sur la sincérité de cette conversion : elle est la bienvenue !*, sourit un diplomate. *Jusqu'à présent, le nom de la Libye rimait avec pétrole et terrorisme. Si on se met à l'associer à quelque chose de positif, l'image d'un Kadhafi en médiateur humaniste, pourquoi pas ? Surtout si ça marche...* »

« *C'est une politique, pas une action ponctuelle* », corrige Ali Triki, ministre de l'Unité africaine, qui fut ambassadeur en France de 1995 à 1999. « *Prendre des gens en otage est un acte inhumain. Aucune raison, politique ou financière, ne peut le justifier.* »



L'autorité du président philippin a été mise à mal

BANGKOK

de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Le président philippin, Joseph Estrada, qui a opté pour la manière forte face aux séparatistes insurgés dans le sud des Philippines, est soumis, depuis l'enlèvement d'étrangers par le groupe Abu Sayyaf, à des pressions contradictoires. D'un côté, les gouvernements concernés lui ont demandé de négocier la libération de leurs ressortissants respectifs, ce qui explique l'intervention des bons offices de la Libye, dont il ne voulait pas au départ. De l'autre, ses généraux, formés aux Etats-Unis, souhaitent la fermeté et sont prêts à reprendre la situation en main en cas de libération de tous les otages étrangers. Enfin, cette affaire a contribué à donner une piètre image de sa présidence au moment où, coïncidences malencontreuses, le virus « I Love You » est venu des Philippines et l'effondrement d'une montagne d'ordures sous le poids de pluies a fait des centaines de morts à Manille...

L'habillage des rançons en projets de développement financés par la Libye tient, pour l'instant, d'une feuille de vigne qui cache mal deux raisons pour lesquelles les libérations ne se font que progressivement. La première est la flambée des montants des rançons liée à l'importance des sommes déjà versées et aux intérêts touchés, au passage, par des intermédiaires. La seconde est la sécurité des ravisseurs : ils préfèrent, bien naturellement, relâcher leurs prisonniers petit à petit, quitte à en conserver quelques-uns - de préférence des étrangers - pour dissuader les militaires d'attaquer.

La complexité de la situation sur l'île de Jolo n'arrange rien. Le label Abu Sayyaf regroupe plusieurs bandes de vétérans des luttes pour l'autonomie musulmane reconvertis dans le banditisme et dont la base est l'île voisine de Basilan. Ils sont accourus en apprenant que l'un des leurs, Ghalib Andang, alias « commandant Robot », avait diri-

gé vers Jolo des touristes capturés le 23 avril sur l'îlot de Sipadan, au large de l'Etat malaisien du Sabah.

Si l'armée philippine s'est tenue en retrait pour faciliter les libérations des otages, elle n'en a pas moins, selon de bonnes sources, bouclé les côtes de Jolo, afin de tenter d'empêcher les membres d'Abu Sayyaf de s'enfuir sur l'île de Basilan. D'un autre côté, on ignore dans quelle mesure le « commandant Robot », qui a démenti négocier un asile à l'étranger, est prêt à partager le magot avec les autres chefs d'Abu Sayyaf.

HUMILIATION

Dans la grande île proche de Mindanao, Joseph Estrada a pris le pari, cette année, en dépit des nettes réserves des Eglises chrétiennes et musulmane, d'attaquer les camps du FMIL (le Front moro islamique de libération), un mouvement séparatiste qui condamne les méthodes d'Abu Sayyaf. S'il est douteux que le président philippin ait gagné cette guerre, il a au moins emporté une bataille et sa popularité sur le déclin pendant des mois est remontée en flèche dans les sondages. Les « victoires » à Mindanao ont relégué au deuxième plan, au moins provisoirement, les difficultés économiques croissantes de l'archipel.

Dans ce contexte, l'« affaire » de Jolo agace d'autant plus le président Estrada et ses généraux qu'ils sont persuadés que leurs hommes ne feraient qu'une bouchée des centaines de nouvelles recrues d'Abu Sayyaf, pour l'essentiel des jeunes sans formation militaire. Il est plutôt humiliant de voir Mouammar Kadhafi tenir la vedette et les Malaisiens, qui connaissent bien le coin, négocier plus discrètement, quoi qu'ils en disent, la libération de leurs propres ressortissants. Dans cette affaire, que Joseph Estrada soit impatient de restaurer l'autorité de son gouvernement ne fait guère de doute. Mais comment ?

J.-C. P.

Tout sera fait pour libérer les autres otages, ont affirmé MM. Chirac et Jospin

DANS UNE DÉCLARATION radio-télévisée, Jacques Chirac a redit, dans la soirée du dimanche 27 août, son « soulagement », après la libération des trois otages françaises de l'île de Jolo, et sa détermination à obtenir « dans les meilleurs délais » le retour de ceux qui sont encore détenus.

Le chef d'Etat français a indiqué avoir assuré les familles de Stéphane Loisy, Roland Madura et Jean-Jacques Le Garrec que « tout serait fait pour qu'une issue rapide soit obtenue ».

« Je voudrais vous dire le soulagement que, comme leurs familles et tous les Français, j'éprouve à la suite de la libération de trois de nos otages, a déclaré Jacques Chirac. Mais naturellement, aujourd'hui, notre volonté est entièrement tournée vers la libération de tous les otages qui restent encore là-bas, et notamment, bien sûr, de nos trois compatriotes. » Il a rappelé avoir écrit au président philippin Joseph Estrada, « pour le remercier, bien sûr, de ce qu'il avait fait pour cette première étape de libérations ».

Pour sa part, le premier ministre, Lionel Jospin, a exprimé, dimanche, sa « joie » et a assuré que la France « allait tout faire pour que les autres otages (...) soient libérés aussi vite que possible ». Le chef du gouvernement a expliqué que la France allait y « consacrer tous [ses] efforts, en particulier le Quai d'Orsay, dont je voudrais saluer le travail à travers ces très longues semaines », a-t-il dit.

Quant à François Loncle, le président (PS) de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, il a tenu, dimanche, à renouveler « les mises en garde à l'égard des touristes qui s'aventurent dans des contrées dangereuses malgré les avertissements des autorités françaises. Non seulement ils mettent en péril leur sécurité personnelle, mais ils risquent de placer dans l'embaras leur propre pays ». « Il faudra bien aussi, ajoute-t-il dans un communiqué, poser la question de la responsabilité évidente des médias, notamment audiovisuels, dans le déroulement de ces actes criminels qui tendent à se multiplier. »

J.-P. T.

Un proche du président Bouteflika a été nommé premier ministre en Algérie

A l'exception du chef de la diplomatie, l'équipe gouvernementale demeure quasiment inchangée

Le directeur de cabinet du président Bouteflika, Ali Benflis, a formé samedi 26 août, un nouveau gouvernement quelques heures après la démis-

sion du premier ministre sortant, Ahmed Benbitour. L'ancien chef du gouvernement, peu consulté par le chef de l'Etat, en a tiré les conclusions. Le

changement le plus notable dans la nouvelle équipe concerne l'arrivée d'Abdelaziz Belkadem, un « réconciliateur », à la tête de la diplomatie.

EN ALGÉRIE, depuis le début des années 1990, la durée de vie moyenne des gouvernements est brève : de l'ordre de dix-huit mois. Celui d'Ahmed Benbitour n'aura pas échappé à la règle puisque huit mois après sa nomination, le premier ministre a présenté sa démission au chef de l'Etat qui, samedi 26 août, l'a acceptée. Exit donc M. Benbitour, cinquante-quatre ans, un économiste de formation dépourvu d'assise politique, au profit du directeur de cabinet du chef de l'Etat, Ali Benflis, cinquante-six ans, qui, quelques heures à peine après sa nomination, annonçait la composition du nouveau gouvernement.

Il est vrai que la nouvelle équipe diffère peu de la précédente. La plupart des ministres ont conservé leur portefeuille. Le seul changement d'envergure concerne la diplomatie qui échoit à Abdelaziz Belkadem, un homme de conviction, un peu rapidement catalogué comme étant un « islamo-conservateur ».

DÉMISSION ATTENDUE

La démission de M. Benbitour était attendue depuis le début de l'été. Les relations entre le chef de l'Etat et son premier ministre étaient mauvaises, de notoriété publique. A plusieurs reprises, le premier ministre avait d'ailleurs présenté sa démission. Et pour cause : homme de dialogue d'un naturel effacé, grand serviteur de l'Etat mais peu préparé au combat politique, M. Benbitour n'a jamais réussi à s'imposer face à un président Bouteflika omniprésent et peu partageux de son pouvoir. S'il ne consultait guère son premier ministre, le chef de l'Etat ne se privait pas de critiquer en public l'immobilisme de l'équipe gouvernementale dont,

PROFIL

UN RÉFORMATEUR

C'est l'homme du président. Son collaborateur le plus proche et l'un des plus discrets qui se retrouve aujourd'hui à la tête du gouvernement. Du parcours de cet Chaoui (Berbère de l'Est du pays) de 56 ans, dont le visage avenant est barré d'une épaisse moustache, certains retiendront d'abord cette fidélité au président Abdelaziz Bouteflika avec lequel il s'était lié d'amitié en 1991 et dont il fut le directeur de campagne pendant la présidentielle de 1999. Aucune crise de confiance ne semble avoir jusqu'ici secoué leur tandem. A preuve, l'accroissement des responsabilités d'Ali Benflis depuis l'arrivée au pouvoir de M. Bouteflika : secrétaire général de la présidence, directeur de cabinet à partir de décembre. Et, depuis samedi 26 août, chef de gouvernement.

Son rapprochement avec le futur chef de l'Etat au début des années 1990 avait pourtant surpris. C'est que le parcours de M. Benflis l'avait classé parmi les « réformateurs engagés ». Ne fut-il pas ministre de la justice dans le gouvernement Mouloud Hamrouche, la seule équipe à avoir véritablement tenté, il y a près de dix ans, de moderniser l'Algérie ? N'allait-il pas démissionner quelque temps après lorsque, Sid Ahmed Ghazali ayant remplacé Mouloud Hamrouche, des milliers d'islamistes du FIS allaient être envoyés dans des camps de concentration, dans le désert saharien ?

Par ce geste, Ali Benflis, issu d'une famille aisée et avocat de formation, ne faisait d'ailleurs que marquer sa fidélité à une cause, la défense des droits de l'homme, qui reste l'une des lignes directrices de sa vie. C'est lui qui a défendu l'opposant tunisien Khémaï Chamari dans le milieu des années 80. C'est lui aussi qui a été l'un des fondateurs de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), du temps du président Chadli.

Seule ombre au tableau : l'attitude de M. Benflis lorsque les réformateurs furent évincés des instances dirigeantes du FLN, l'ancien parti unique, par la vieille garde, au milieu des années 90. M. Benflis, qui faisait partie des instances dirigeantes du parti, ne s'est pas solidarisé avec ses anciens amis réformateurs. Depuis, il avait repris sa robe d'avocat, n'hésitant pas à défendre des militants islamistes.

pourtant, il avait choisi personnellement les principaux « poids lourds ». Les discussions entre les deux hommes se limitaient le plus souvent à des monologues téléphoniques interminables au cours desquels M. Benbitour devait se contenter d'écouter.

A ces différences de caractère sont venues s'ajouter des divergences de fond en particulier sur la politique économique. Partisan d'une démarche prudente en matière de privatisation des entreprises publiques pour ne pas aggraver les tensions sociales, M. Benbitour n'avait pas réussi à convaincre le président Bouteflika de se hâter lentement.

Le communiqué publié samedi par le premier ministre sortant témoigne de toutes ces divergences. Ma « démission, explique M. Benbitour, est motivée essentiellement par une lecture et une compréhension non partagée des dispositions constitutionnelles relatives à la fonction et aux missions du chef du gouvernement, d'une part, et par une ap-

proche différente de la gestion des capitaux marchands de l'Etat [les entreprises publiques] ».

Pour remplacer M. Benbitour, le président algérien a choisi un homme du premier cercle, un fidèle d'entre les fidèles, M. Benflis. Ancien directeur de cabinet du chef de l'Etat, le nouveau premier ministre va, estime-t-on, accentuer dans la pratique la présidentialisation du régime que son prédécesseur n'a pas acceptée.

En revanche, l'équipe gouvernementale demeure inchangée pour l'essentiel puisque, sur les trente-quatre ministres de la nouvelle équipe, on ne compte que quatre nouveaux venus. La nomination la plus spectaculaire est sans conteste celle d'Abdelaziz Belkadem à la tête de la diplomatie algérienne (en remplacement de Youcef Youfsi rétrogradé avec le titre de ministre délégué auprès du chef du gouvernement).

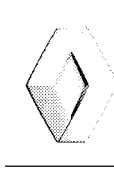
Le nouveau chef de la diplomatie algérienne est d'abord un homme de conviction. Député FLN, l'ancien

parti unique, à l'âge de trente ans en 1977, puis président de l'assemblée nationale en 1990, M. Belkadem est devenu l'une des bêtes noires des « éradicateurs » depuis qu'il a condamné l'interruption des élections législatives de décembre 1991 qui allaient donner la victoire aux islamistes du FIS. Depuis, cet intellectuel courtis et discret, faisant plus jeune que son âge, n'a pas varié. Evincé de la direction du FLN, artisan du contrat de Sant'Egidio - une tentative politique pour sortir de la crise en 1995 - M. Belkadem n'a cessé de militer, avec quelques amis « réformateurs » au sein du Mouvement pour la paix.

Favorable à la démarche réconciliatrice du président Bouteflika, qui le consulte régulièrement, M. Belkadem s'était attiré il y a quelques mois les foudres d'une partie de la presse algérienne francophone en prenant position contre la venue dans son pays du chanteur Enrico Macias, et contre la normalisation des relations avec l'Etat d'Israël. De là l'étiquette d'« islamo-conservateur » qui est accolée à ce francophone fin connaisseur du Proche-Orient.

En dehors de l'arrivée de M. Belkadem, les surprises sont rares au sein de la nouvelle équipe. L'une d'entre elles concerne le retour en grâce de Cherif Rahmani, l'ancien super-préfet du « grand Alger ». Violentement critiqué par le chef de l'Etat pour sa gestion controversée, écarté du pouvoir au printemps, cet homme flamboyant qui avait toujours rang de ministre se retrouve en charge de l'aménagement du territoire. C'est une résurrection politique à laquelle bien peu s'attendaient.

Jean-Pierre Tuquoi



RENAULT *twingo*

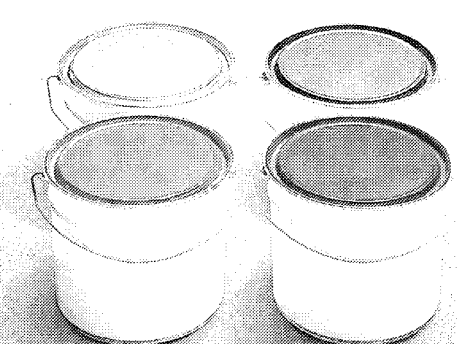


> ABS
> Double airbag
> Lève-vitres électriques
> Anti-démarrage
> Boucliers ton carrosserie
> Nouvelle palette de couleurs
> Nouvelles selleries

Twingo roule à l'optimisme
www.renault.fr

Nouvelle Twingo enrichie en équipements

Elle a profité de l'été pour prendre des couleurs



DANS LE RÉSEAU RENAULT

Le scrutin présidentiel ivoirien pourrait être reporté d'un mois

ABIDJAN. L'élection présidentielle, prévue pour le 17 septembre, pourrait être reportée d'au moins un mois. La Commission nationale électorale (CNE), qui organise et supervise le scrutin, a demandé samedi 26 août au gouvernement de reporter le premier tour au 15 ou au 22 octobre. Le président de la CNE a expliqué qu'une vingtaine de décrets d'application devaient encore être préparés et que le recensement des jeunes électeurs, la majorité étant passée de vingt et un à dix-huit ans, n'est pas terminé.

Ce report pourrait aussi entraîner celui de la publication très attendue de la liste des candidats à la présidentielle. Une polémique sur l'éligibilité de plusieurs candidats fait rage, notamment concernant l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, accusé par ses adversaires d'avoir une nationalité « douteuse ». - (AFP)

L'élection du président somalien est contestée par des chefs de guerre

MOGADISCIO. Trois seigneurs de la guerre ont déclaré, dimanche 27 août à Mogadiscio, qu'ils refusaient de reconnaître l'élection par un Parlement de transition siégeant à Arta, près de Djibouti, d'Abdoulkassim Salat Hassan comme nouveau président du pays. « Si Abdoulkassim Salat Hassan affirme être un nouveau chef de faction, nous pouvons discuter avec lui. Mais s'il se déclare président, alors nos alliés le combattent », a déclaré l'homme fort du sud de Mogadiscio, Hussein Mohamed Aiidid. Abdoulkassim Salat Hassan forme son gouvernement après avoir prêté serment dimanche à Arta. Le ministre français de la coopération, Charles Josselin, présent à la cérémonie d'investiture au nom de l'Union européenne, a déclaré que « pas mal d'obstacles attendent » le nouveau président. - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **BIRMANIE** : **Aung San Suu Kyi a annoncé**, dimanche 27 août, une « guerre d'endurance » pour contraindre le pouvoir militaire à laisser circuler librement à travers le pays. Depuis jeudi, l'opposante birmane, Prix Nobel de la paix 1991, et une douzaine de membres de sa Ligue nationale pour la démocratie sont bloqués par la police sur un pont à une trentaine de kilomètres de Rangoun. - (Corresp.)

■ **ZIMBABWE** : **l'association des anciens combattants a annoncé** dimanche 27 août avoir démis Chenjerai Hitler Hunzvi de son poste de président et prévoit de conduire les occupations des terres « de façon plus ordonnée ». M. Hunzvi a mené l'invasion de 1 600 fermes de Blancs depuis février, au cours d'une campagne marquée par des meurtres, des agressions et des enlèvements contre les fermiers. - (AFP)

■ **COMORES** : **le gouvernement militaire et les séparatistes de l'île d'Anjouan** ont signé samedi 26 août un accord de paix, en dépit des condamnations internationales. L'Organisation de l'unité africaine (OUA), médiatrice dans le conflit, estime que le texte compromet l'unité des Comores. L'accord élaboré par le chef du pouvoir militaire de Moroni, le colonel Azaly Assoumani, et le dirigeant séparatiste anjouanais, le lieutenant-colonel Saïd Aïbed, instaure une confédération où Anjouan jouit d'un statut semi-autonome. - (Reuters.)

■ **SOUDAN** : **les services de sécurité soudanais ont arrêté un journaliste et un avocat** sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre eux, a annoncé, dimanche 27 août, un groupe des droits de l'homme soudanais. Le mouvement a appelé les organisations internationales à adresser des pétitions au président Omar El Bechir et au ministre de la justice, demandant la libération des deux hommes ainsi que la « fin des violations répétées des droits de l'homme » au Soudan. - (AFP)

■ **LIBAN** : **la première phase des législatives libanaises a donné lieu**, dimanche 27 août, à des jugements contrastés, des observateurs indépendants estimant qu'elle n'avait été « ni libre ni équitable » alors que des responsables évoquaient « une atmosphère démocratique et neutre ». La participation est estimée à 46 % dans le Nord et à 57 % au mont Liban. Les premiers résultats devaient être connus lundi 28 août au matin. Observateurs et hommes politiques indépendants s'accordent à penser que l'issue du scrutin dépendra en grande partie du « parrain » syrien, qui dispose de 35 000 soldats stationnés au Liban. - (AFP)

Crise au sein de la direction politique du Timor-Oriental

BANGKOK. Dans une volte-face, le leader indépendantiste Xanana Gusmao a annoncé tour à tour, dimanche 27 août, qu'il quittait puis qu'il reprenait la présidence du Conseil national de la résistance timoraise (CNRT). José Ramos-Horta et Mario Carrascalao, les deux vice-présidents du Conseil, qui tient son premier Congrès à Dili, capitale du Timor-Oriental, se sont solidarisés avec le président du mouvement.

Selon de bonnes sources, la démission de Xanana Gusmao, qui a toujours affirmé ne pas vouloir diriger un Timor-Oriental indépendant, était consécutive à une manœuvre de représentants des Fretilin (la guérilla anti-indonésienne) pour écarter notamment José Ramos-Horta des instances dirigeantes du CNRT. D'un autre côté, Gusmao ne veut conserver la direction du mouvement que s'il bénéficie d'un mandat sans ambiguïté. - (Corresp.)

L'accord entre Israéliens et Palestiniens est « à portée de main », selon M. Ben Ami

Visite à Paris du ministre israélien des affaires étrangères

Le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, qui devait effectuer, lundi 28 août, une visite de quelques heures à Paris,

estime qu'un accord israélo-palestinien est « à portée de main » pour peu que les parties acceptent « un marché raisonnable ». Dans un en-

tretien au *Monde*, il indique par ailleurs que Le Caire et Washington s'emploient à trouver une solution pour la question de Jérusalem.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Convaincu qu'une solution est à portée de main pour régler au fond les divergences qui demeurent entre partenaires du processus de paix, le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, devait avoir, lundi 28 août à Paris, des entretiens avec son homologue Hubert Védrine et avec l'envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos.

Son voyage, qui inclut Londres et Berlin, s'inscrit dans une intense activité diplomatique à la veille de l'assemblée générale de l'ONU, le 6 septembre, à New York. Ces dernières semaines, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a visité une vingtaine de capitales pour présenter son dossier, et les Israéliens ne veulent pas être en reste, poussant leurs interlocuteurs à « soutenir un accord final désormais à portée de main ».

« Il s'agit maintenant de trancher », a déclaré M. Ben Ami dans un entretien accordé au *Monde* à la veille de son départ pour Paris. Nous sommes sur le point d'atteindre un accord final. Nous pensons que le marché global aujourd'hui sur la table des négociations n'est l'idéal pour aucune des parties, mais c'est un marché raisonnable. Aurons-nous le courage de saisir l'occasion et d'éviter de nous engager dans un processus sans fin ? »

M. Ben Ami s'est refusé à révéler les détails de ce « marché global », confirmant seulement qu'au sommet de Camp David, en juillet, les parties avaient progressé « en ce qui concerne les frontières, les problèmes de sécurité et les implantations ». Pour ce qui est de Jérusalem, dossier qui, avec celui des réfugiés, a constitué la principale pierre d'achoppement du sommet, le ministre a salué le rôle de l'Égypte où, de retour du Nigeria, le président Clinton fera escale, le 29 août. Discret, « conformément à la promesse faite à mon collègue

égyptien », Shlomo Ben Ami a seulement reconnu qu'aïdés par les Égyptiens et les Américains, les négociateurs travaillaient « sur différentes formules concernant Jérusalem ». D'après la presse, les Égyptiens auraient proposé que le mont du Temple, où s'élevait jadis le temple juif détruit par les Romains, et où, aujourd'hui, sont construits la mosquée El Aqsa et le Dôme du Rocher, soit placé sous souveraineté internationale, avec des dispositions spéciales pour les juifs et les musulmans. La souveraineté sur la vieille ville resterait pour l'instant sans solution.

« L'EXTRÊME LIMITE »

Beaucoup de dispositions sont envisageables sur les dossiers les plus complexes, « si nous évitons une approche messianique du problème », estime le ministre. Par essence, un accord ne satisfait jamais totalement les parties qui le scellent. Si l'un est totalement satisfait, cela veut dire que l'autre est totalement insatisfait. Le Talmud le dit fort bien : « Là où il y a une justice totale, il n'y a pas de paix ». Donc il ne faut pas chercher à atteindre une justice messianique, mais il faut chercher un accord raisonnable et réaliste, avoir le courage de saisir l'occasion et de ne pas s'engager dans un processus et des négociations sans fin ».

Pour M. Ben Ami, qui estime qu'Israël est allé « à l'extrême limite de sa souplesse », envisageant des solutions « comme jamais un gouvernement et un premier ministre d'Israël ne l'avaient fait avant et, peut-être, ne le feront après », les Palestiniens demeurent hésitants entre la tentation de sceller un accord imparfait et l'attrait d'un combat jusqu'au bout. Cependant, estime-t-il, il ne faut pas continuer à négocier éternellement : « Nous sommes sur le point de pouvoir atteindre un accord final (...). Si vous voulez la paix, (...) ce n'est pas le moment d'aménager des sorties de sécurité qui nous éloigneraient de l'obligation où nous sommes de trouver des solutions au

conflit. » Ce qui le préoccupe, « c'est cette tendance au sein du camp palestinien à perpétuer le processus de paix. Au sein de la communauté internationale, le processus de paix fascine : il y a des conférences internationales, des sommets, des résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, des réunions des non-alignés, des réunions des Européens, etc. J'ai même entendu dire que les Espagnols envisageaient une nouvelle conférence de Madrid dans une année. Comme dit le philosophe : à la longue, le salut est inévitable, mais, à la longue, la mort aussi. Or nous avons besoin de comprendre l'urgence du moment ».

Pour le ministre des affaires étrangères israélien, « la question nationale palestinienne a été portée à bout de bras par la communauté internationale pendant des années. Je ne connais pas d'exemple dans l'histoire du monde d'une question nationale veillée et soutenue comme celle-là par la communauté internationale. Je n'en discute ici ni la raison ni la justification. C'est un fait politique. Mais aujourd'hui, la communauté internationale a le devoir de dire aux parties : c'est maintenant le moment de vérité, n'échappez pas à vos responsabilités ; ne donnez pas en guise de solution une autre déclaration, (...) une autre conférence, il s'agit de trancher ».

« UNE DIVERSION »

M. Ben Ami réagit vigoureusement aux reproches palestiniens selon lesquels Israël n'a pas rempli certaines de ses obligations découlant des accords intérimaires. « Depuis Oslo (en 1993), Israël a relâché 10 000 prisonniers palestiniens. A lui seul, le gouvernement actuel en a libéré 450. Si l'on s'en tient à la lettre des accords, nous n'avons aucune obligation d'en relâcher plus. En ce qui concerne les prisonniers, nous avons accompli nos obligations, et au-delà. 1 500 prisonniers demeurent encore dans nos prisons. Nous disons aux Palestiniens : le prochain accord

prévu entre vous et nous est l'accord cadre. Sa signature marquera la fin du conflit et, évidemment, impliquera la libération des prisonniers restants. »

M. Ben Ami estime qu'au moment où il s'agit d'évaluer « si ce qui a déjà été atteint est suffisant pour se diriger vers un sommet à la fin du mois de septembre qui accouchera d'un accord rapide et définitif », toute discussion préalable sur les obligations antérieures non remplies constitue « une diversion ». Dans cette affaire, estime-t-il, les torts sont largement partagés : « La partition israélienne n'a pas toujours été parfaite, mais la partition palestinienne a été très loin de l'être aussi. »

Mettant en garde contre l'erreur qu'il y aurait à déclarer unilatéralement un Etat palestinien, « alors que nous sommes précisément engagés dans d'intenses discussions », M. Ben Ami estime qu'Israël, non plus, n'est guère « enthousiasmé » par certaines parties de l'accord en préparation. « Il est inévitable que plus nous approchons d'un accord, plus il y aura de l'agitation, des deux côtés, admet-il. Mais je suis convaincu qu'une fois l'accord conclu, nous serons capables de convaincre nos concitoyens de l'approuver. Je ne dis pas que ce sera facile et je doute que chaque colon des territoires sautera de joie devant un tel accord. Mais c'est la vie et nous y ferons face. »

Georges Marion

■ **Au moment où l'avenir de Jérusalem-Est** est au cœur des difficultés des négociations israélo-palestiniennes, le comité Al Qods (Jérusalem) de l'Organisation de la conférence islamique devait se réunir lundi 28 août à Agadir, au Maroc, au niveau ministériel. Le roi Mohammed VI et le président palestinien Yasser Arafat devaient ouvrir les travaux. Six évêques représentant les communautés chrétiennes de Jérusalem devaient prendre part aux travaux. - (AFP)

Trois soldats israéliens ont été tués par erreur par leurs camarades

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Trois soldats israéliens ont été tués, vendredi 25 août, par leurs camarades alors que leur unité procédait à une opération de recherche antiterroriste dans le village palestinien d'Assira Shamaliya, en Cisjordanie occupée. Un quatrième a été blessé.

Situé en zone dite B, le village est sous autorité administrative palestinienne, mais ce sont les Israéliens qui y assurent la sécurité. Vendredi soir, une centaine de soldats du régiment Doudvedan, unité spécialisée dans la lutte, la recherche et l'infiltration antiterroriste, se sont déployés à Assira Shamaliya pour appréhender deux Palestiniens présumés être d'importants membres du groupe armé dépendant du Hamas. Pris sous le feu des deux Palestiniens, les soldats, selon les sources militaires israéliennes, ont riposté. D'autres soldats, disposés sur les toits alentour, se sont mépris sur l'origine des tirs et ont visé leurs camarades, tuant trois d'entre

eux. Un quatrième a été blessé dans les mêmes circonstances, alors qu'il était à la poursuite des deux Palestiniens qui tentaient de fuir. Ces derniers ont été arrêtés - le second par la police palestinienne, alors qu'il avait déjà rejoint Naplouse.

« ERREURS OPÉRATIONNELLES SÉRIEUSES »

Dimanche, le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Shaoul Mofaz a indiqué qu'il s'agissait là « d'erreurs opérationnelles sérieuses (...) qui seraient minutieusement étudiées ». Le premier ministre, Ehoud Barak, qui a consacré une partie de la réunion hebdomadaire du cabinet à l'incident, a indiqué que l'arrestation des suspects par l'Autorité palestinienne « empêcherait les nombreux attentats qu'ils avaient préparés ».

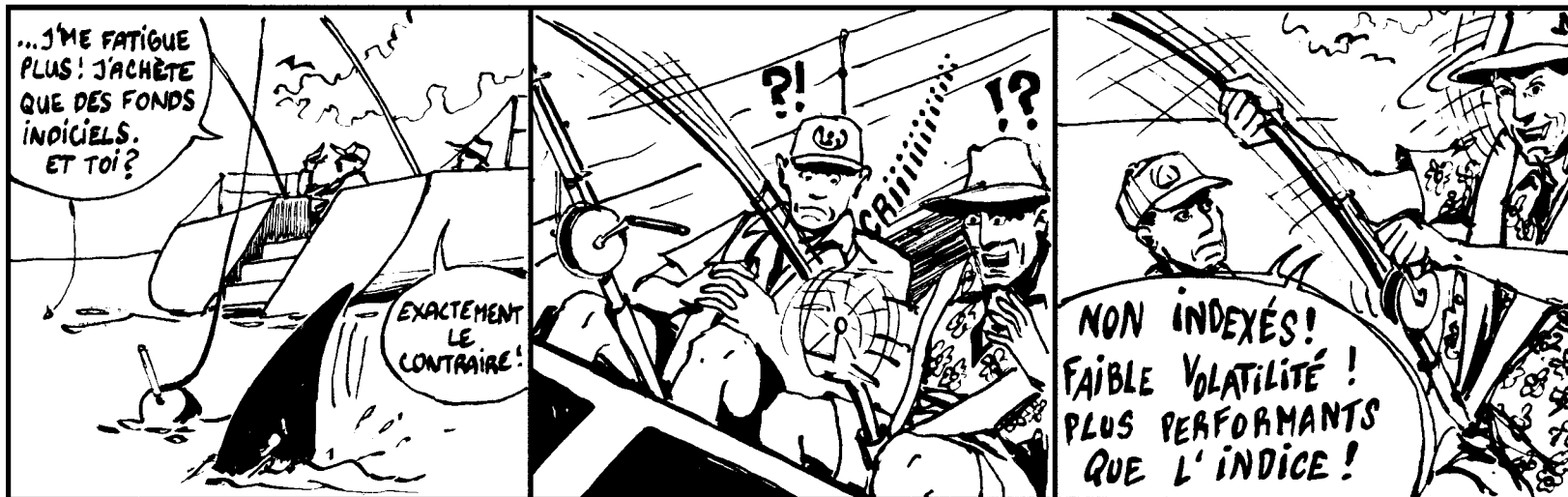
Informés de menaces précises d'attentats, les services de sécurité israéliens, aidés de leurs homologues palestiniens, procèdent depuis plusieurs semaines à des opérations antiterroristes à grande échelle. La sécurité

dans les grandes villes a été sensiblement renforcée, et des dizaines de personnes ont été arrêtées, « petits poissons » dont les interrogatoires conduisent à l'arrestation de suspects plus importants. L'opération de vendredi visait à interpellier Mahmoud Abou Hanoud, considéré comme l'un des responsables des attentats qui, le 30 juillet et le 4 septembre 1997, en plein centre de Jérusalem, avaient tué 21 personnes. Quatre des cinq kamikazes palestiniens qui s'étaient alors fait sauter avec leur bombe étaient originaires de ce même village d'Assira Shamaliya.

La semaine dernière, un vieillard avait été tué par erreur par les troupes israéliennes qui investissaient de nuit un village palestinien au nord de Ramallah. Persuadée qu'elle avait affaire à des voleurs, la victime avait ouvert le feu sur les soldats, qui avaient immédiatement répliqué.

G. M.

A suivre...



Les performances passées mentionnées ne préjugent pas des résultats futurs.

Oyster Quality Growth

+67.67%

Depuis le lancement du fonds, période du 01/06/99 au 18/08/00. Fonds coté en EUR.

Indice de référence DJ STOXX en EUR pour la même période: +29.70%



OYSTER

L'autre Sicav

GOVERNEMENT Contrairement à ce qu'avait annoncé le ministre de l'intérieur, Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement ne se sont pas rencontrés pendant le week-end pour ré-

gler leur différend sur la Corse. Soucieux de ne pas céder à la pression, le premier ministre a différé ce rendez-vous. L'explication entre les deux hommes devrait, cependant, avoir lieu

rapidement. ● **LE FEUILLETON** confus de ce départ éventuel de M. Chevènement brouille en effet la rentrée de M. Jospin, dominée par la réforme fiscale et l'approche du référendum sur le

quinquennat, et menace de perturber la majorité. ● **ROBERT HUE**, secrétaire général du Parti communiste, a apporté, dimanche 27 août, son soutien au processus engagé en Corse. En revanche,

Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, a qualifié d'« accord de dupes » l'accord de Matignon et dénoncé un « danger de repli nationaliste ethnique » en Corse.

M. Jospin ne veut pas trancher le cas Chevènement sous la pression

Le principe d'une rencontre rapide entre le premier ministre et le ministre de l'intérieur reste acquis, afin de régler leur différend sur la Corse. Le chef du gouvernement souhaite dédramatiser une controverse qui perturbe sa majorité

MÊME ses amis ne savent plus trop quoi dire. Tous le croient démissionnaire et tous le voient assumer tranquillement ses fonctions de ministre de l'intérieur. Tous le pensaient en compagnie de Lionel Jospin à Lanterne, cette jolie résidence de week-end des premiers ministres, en train de mettre au point, dimanche, les conditions de son départ et tous ont entendu le chef du gouvernement annoncer aux journalistes présents : « Je ne verrai pas Jean-Pierre aujourd'hui. » Ses collaborateurs du ministère ont pourtant commencé à faire leurs cartons. Lundi, un déjeu-

ner de cabinet autour de Jean-Pierre Chevènement est censé faire figure de déjeuner d'adieu. Mais personne ne se risque plus à dire avec certitude quand le ministre partira.

« Je suis certain que sa décision est prise, assure l'ami écrivain Max Gallo. Il a dit qu'il ne défendrait pas le projet de loi sur la Corse et il faut prendre cette affirmation comme le point fixe de tout ce qui suivra. Pour le reste, c'est-à-dire le où, quand, comment de sa démission, cela relève de sa décision personnelle. Il a recueilli beaucoup d'avis. Mais je crois que toutes les analyses rationnelles que nous avons données les uns et les autres, peuvent être contredites par des analyses tout aussi rationnelles. » M. Chevènement, lui-même, paraît jouer une certaine ambiguïté. Il est sur le départ ? Vendredi 25 août, lors de la réunion de rentrée des membres du gouvernement, ses collègues intrigués le voient souriant et épanoui, intervenant sur tout, la fiscalité comme le prix de l'essence et évoquant avec conviction les dossiers de « son » ministère. « Absolument pas dans la peau de quelqu'un qui va quitter le gouvernement », constate un ministre.

Samedi, ses amis de Belfort attendant des confidences. Ils voient débarquer un M. Chevènement attentif à tenir, comme à l'habitude, sa réunion avec les élus de l'agglomération belfortienne mais hermétique à toute révélation sur « l'affaire » de sa démission. Le soir, le ministre de l'intérieur a seulement prévu une fête de famille dans le haut Doubs. « Tout le monde, la presse surtout, attendait un tremblement de terre, ce week-end. En

fait, il ne s'est rien passé », constate Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens (MDC). Ce dernier n'est d'ailleurs même pas rentré de ses vacances dans le Var. Mercredi 23 août, les discussions du bureau du MDC tournaient déjà autour du principe de rester dans la majorité « plurielle », quoi qu'il arrive. Depuis, tout est suspendu aux discussions qu'il aura « Jean-Pierre » avec M. Jospin.

Car les relations entre les deux hommes sont si particulières, l'amitié et la loyauté si solides, que les plus proches confidents des deux hommes assurent que c'est bien entre eux seuls que tout se décidera.

M. Jospin le sait si bien qu'il est volontairement resté flou, toute une semaine, sur ce rendez-vous afin de dédramatiser l'affaire. Pourtant, si l'entrevue n'a pas eu lieu dimanche, c'est d'abord parce que l'abondance de caméras autour de la résidence du premier ministre et surtout la libération des otages de Jolo ont convaincu M. Jospin de ne pas régler, ce jour-là, le « cas » Chevènement. « Mais le rendez-vous aura lieu, et très prochainement », assure l'un des principaux acteurs du feuilleton. Pour autant, les choses ne peuvent s'éterniser. Déjà, les voix qui s'élèvent au sein du gouvernement en faveur des positions de M. Chevènement sur la Corse in-

quiètent Matignon. La prise de position du ministre délégué à l'enseignement professionnel Jean-Luc Mélenchon, cette semaine dans *Marianne*, a exaspéré le premier ministre. « Mieux vaudrait perdre la Corse que la République », écrit le chef de file de la Gauche socialiste.

CONSCIENTS DU POIDS POLITIQUE

Bref, si le chef du gouvernement veut rappeler à l'ordre ses ministres, il ne peut laisser s'éterniser cette chronique du départ annoncé de M. Chevènement. Le directeur de cabinet de M. Jospin, Olivier Schrameck, qui est rentré lundi de vacances, devra repréciser à chacun

son devoir de réserve. Dès lundi matin, sur France Inter, M. Mélenchon a largement nuancé ses propos : « Je crois juste le processus engagé par Lionel Jospin (...) Il faut faire confiance au dialogue, pas aux ultimatum. Il ne faut pas diviser la gauche à propos de la Corse, ce serait une trop belle victoire pour les porteurs de cagoules », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « partir » du gouvernement « c'est créer une division absurde ».

Il y a encore une semaine, plusieurs ministres, bien conscients de la popularité et du poids politiques de M. Chevènement, envisageaient son passage au ministère des affaires sociales, le départ de Martine Aubry étant prévu à l'automne pour cause de campagne municipale à Lille. Cette hypothèse est-elle encore plausible, compte tenu du profond désaccord sur la Corse ? M. Jospin doit pourtant faire face à un problème de calendrier. Il a déjà procédé, au printemps, à un remaniement important de son équipe et a prévu de remplacer, à l'automne, M^{me} Aubry. L'idéal pour le premier ministre pourrait donc consister à demander à M. Chevènement de rester en place jusqu'à cette date, au lendemain du référendum sur le quinquennat du 24 septembre. « Si Lionel lui demande de ne pas partir tout de suite, Jean-Pierre attendra », assure un proche du ministre de l'intérieur. Reste à trouver l'habillage et à dédramatiser cette affaire qui a déjà suffisamment assombri la rentrée du premier ministre.

Clarisse Fabre

Raphaëlle Bacqué

Le ministre des démissions calculées

C'EST LE MINISTRE des démissions lentes. En 1983, quand il quitte le ministère de la recherche et de l'industrie, puis en 1991, quand il abandonne son portefeuille de la défense, Jean-Pierre Chevènement prend son temps. Réciproquement, François Mitterrand lui demande, à chaque fois, de respecter un délai, prolongeant d'autant le suspense.

En février 1983, M. Chevènement décide de claquer la porte, au moment du tournant de la rigueur, lorsque, en plein conseil des ministres, M. Mitterrand lui reproche son approche « tatillonne » de la politique industrielle. « Un ministre, ça ferme sa gueule. Si ça veut l'ouvrir, ça démissionne »,

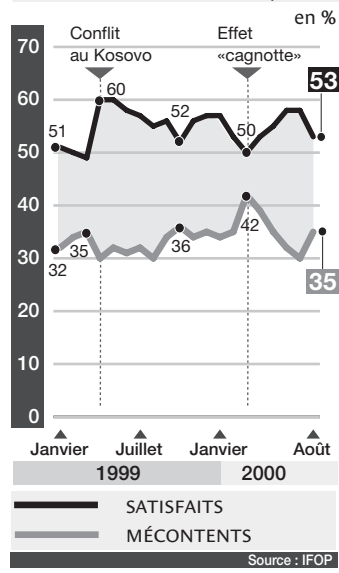
lâche, devant les journalistes, le ministre outragé. Il envoie sa lettre de démission au chef de l'Etat, mais accepte de la différer jusqu'aux élections municipales de mars 1983.

Sept ans plus tard, c'est la guerre du Golfe, à laquelle M. Chevènement est farouchement opposé, qui déclenche son départ. Le feuilleton de la démission s'étire pendant plusieurs mois : le 22 août 1990, lors d'un entretien avec M. Mitterrand, M. Chevènement lui fait part de son désaccord. Suivent deux lettres de démission, datées du 7 décembre 1990 et du 1^{er} janvier 1991, que M. Mitterrand refuse. « Il y a un moment où un homme poli-

tique doit se mettre en règle avec ses convictions, quoi qu'il en coûte », écrit, le 7 décembre, M. Chevènement. Dans une lettre définitive, le 29 janvier, il explique qu'il démissionne au nom d'« une certaine idée de la République ». Il pourrait écrire la même chose, aujourd'hui, sur la Corse. Sauf qu'aujourd'hui, M. Chevènement est sensiblement moins isolé qu'il ne l'était en 1991 sur le conflit en Irak. Comme le souligne un proche, M. Chevènement vise, cette fois-ci, « une rupture à vocation majoritaire ». Plus le temps passe, plus il rassemble des troupes sur le dossier corse. Pourquoi se presser ?

Une confiance en baisse

COTE DE POPULARITÉ DE M. JOSPIN



M. Hue soutient l'accord de Matignon, M. Krivine le dénonce sèchement

RÉUNIS pour leurs universités d'été, plusieurs partis de gauche ou d'extrême-gauche ont profité de l'occasion pour évoquer la question Corse. À Port-de-Bouc, dimanche 27 août, Robert Hue a pris soin de rappeler les termes de la déclaration adoptée, mardi 22 août, en son absence, par le collège exécutif du PCF (*Le Monde* du 24 août), qui se situe dans le prolongement de la position gouvernementale. Mais il a aussi pris l'initiative, en proposant l'idée d'une « loi programme précisant l'ampleur et l'usage de l'aide qu'il convient d'apporter à la Corse ». Hors discours, Robert Hue ainsi que Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, ont jugé « respectables » les critiques émises par Jean-Pierre Chevènement, tout en indiquant qu'ils ne les partageaient pas. Pour M. Hue, toutefois, le départ du ministre de l'intérieur, président du Mouvement des citoyens, n'est pas de nature à troubler l'équilibre de l'actuel gouvernement.

Chez les Verts, à Larnas (Ar-dèche) quelques dissonances ont été constatées. Alors que Dominique Voynet avait assuré, dans *Le Nouvel Observateur* daté 24-30 août, qu'elle souhaitait que Jean-Pierre Chevènement reste ministre, Denis Baupin, porte-parole du mouvement, s'est montré beaucoup plus incisif : « Le clivage entre souverainistes et universalistes est un clivage profond (...) sur lequel la majorité plurielle devra bien un jour trancher. N'en déplaise au sacrosaint équilibre de Lionel Jospin. C'est

pourquoi nous ne sommes pas de ceux qui pleureront Jean-Pierre Chevènement s'il quittait le gouvernement ». Pour leur part, I Verdi Corsi, ont rendu hommage à M^{me} Voynet, mercredi 23 août, pour avoir appuyé, lors de sa visite en Corse, la levée du préalable sur la violence.

« ÉVOLUTIONS INQUIÉTANTES »

À Prapoutel-les-Sept-Laux (Isère), Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), a souligné dimanche que son mouvement avait toujours soutenu les mouvements nationalistes, ETA, IRA, FLNC, lorsqu'ils étaient progressistes « au nom du droit des minorités ». « Or, aujourd'hui, note M. Krivine, on assiste à des évolutions inquiétantes en Corse » qu'il analyse comme « un danger de repli nationaliste ethnique ». M. Krivine estime qu'en Corse, « ce sont les chefs de clans qui redistribuent la manne européenne ou française ». Réaffirmant l'opposition de la Ligue aux accords de Matignon, M. Krivine les a qualifiés d'« accords de dupes ». « A la LCR, nous sommes pour le droit total à l'autodétermination des peuples. Or, les accords de Matignon, c'est tout sauf des accords d'autodétermination. [Ils ont] été négociés par les chefs de groupes de l'Assemblée territoriale de Corse », a-t-il ajouté. « En Corse, il y a un problème nationaliste et un problème social. Les accords de Matignon ne résolvent aucun des deux », a conclu le porte-parole de la LCR.

(à la manière d'Ariane)

3, 2, 1... IGNITION !

ENS MINES de Saint-Etienne, Depuis 1816, lanceur de carrières

La levée de boucliers des éditorialistes contre le compromis corse

L'ACCORD de Matignon sur la Corse n'a pas eu « bonne presse » depuis sa conclusion en juillet. La plupart des éditorialistes en ont souligné les dangers. Bien peu l'ont analysé comme une solution des problèmes insulaires. C'est du côté du *Nouvel Observateur* que sont venus certaines des charges les plus dures. Pour l'éditorialiste Jacques Julliard, le « jacobin » Lionel Jospin aurait mis, par ce geste politique, fin au jacobinisme. En invoquant, dans le numéro du 10 août, le philosophe idéaliste et théologien russe Vladimir Soloviev (1853-1900) M. Julliard a été jusqu'à affirmer que « petites ou grandes les nations par l'effort d'intégration qu'elles représentent sont (...) des facettes du dessin universel de Dieu. Je ne vois pas que l'on puisse en dire autant de ces identités régionales reconstituées à grand coup d'anachronisme historique et de pains de plastic ».

Le directeur de l'hebdomadaire, Jean Daniel, a adopté une position plus modérée. Si le processus engagé a été interprété comme un octroi d'indépendance par étape – ce qu'excluait l'analyse de l'ancien président du Conseil constitutionnel Robert Badinter dans le même hebdomadaire, le 27 juillet – c'est, selon M. Daniel, « que, comme les Français en ont assez de la Corse, ils optent inconsciemment en faveur d'un extrémisme qui

susciterait, en réaction, la séparation ». Le critique littéraire de l'hebdomadaire, Angelo Rinaldi excitait pour sa part de ses origines corses pour se livrer à une violente diatribe contre la langue corse – un « idiome » qui, à l'en croire, « n'a donné naissance à [aucun] ouvrage digne d'être retenu ». Même Jean-Pierre Chevènement ne trouve pas grâce aux yeux de M. Rinaldi : « Nous aurait-il joué Valmy en intermittent du spectacle », demande l'écrivain ?

La véhémence n'est pas moindre du côté de *Marianne* dont le directeur, Jean-François Kahn, sous le titre de « L'infâme magouille du 12 juillet », tient à marquer quelques distances avec le ministre de l'Intérieur : « Nous n'approuvons pas, même si nous la respectons, la rigueur jacobine de Jean-Pierre Chevènement : mais cela n'induit nullement qu'il faille forcément brader la République à des intérêts réactionnaires clanico-maffieux... », écrit-il le 24 juillet. Charles Lambroschini, dans *Le Figaro* du 8 août, stigmatise la « couardise » du gouvernement face aux nationalistes.

« LA PÉRIODE DES SOLDES EST OUVERTE »

Tandis que Jean-Michel Thénard, rédacteur en chef adjoint de *Libération* estime, le 23 août, que c'est « l'égalité de chacun et de tous devant la loi de la République qui est en

cause ». « Les Français l'ont bien compris qui, pour l'heure, souhaitent dans leur majorité, le maintien de Chevènement au gouvernement », ajoute-t-il. Denis Jeambar, directeur de la rédaction de *L'Express* dénonce également, le 17 août « l'erreur corse » de Lionel Jospin, estimant brutalement que la « période des soldes est ouverte pour l'unité nationale ».

Voix quasi-isolées dans ce concert de critiques, celles d'Alain Duhamel. Le 11 août, dans *Le Point*, celui-ci se réjouit que, pour « la première fois depuis vingt-cinq ans », « un accord conclu au grand jour avec les élus légitimes de l'Assemblée territoriale corse » ait « réuni une forte majorité ». Pour M. Duhamel, l'« imbroglio corse » constitue le premier signal « de la revanche des girondins sur les jacobins, c'est-à-dire de la démocratie vivante sur un modèle unique, factice et archaïque ». De même, Jean-Claude Casanova, directeur de la revue *Commentaire* et ancien collaborateur de Raymond Barre, regrette dans *Le Point* du 25 août, que « cet été, le débat sur la Corse » ait « provoqué d'étranges dérapages ». Celui-ci juge que, dans le texte du 12 juillet, il n'est nullement question de dislocation de la République mais d'« une expérience réelle de décentralisation ».

Nicolas Weill

Les embarras de rentrée du premier ministre

LA RENTRÉE de Lionel Jospin ne s'annonçait évidemment pas paisible. Dès cette semaine, les choix fiscaux qu'il doit faire supposent des arbitrages d'autant

ANALYSE

Un cafouillage qui, s'il durait, pourrait écorner la crédibilité du processus engagé

plus délicats que les marges de manœuvre fournies par la croissance aiguisent les attentes et les revendications. Puis, d'ici au référendum du 24 septembre sur le quinquennat, il devra trouver le moyen de convaincre les Français – pour l'heure, semble-t-il, persuadés du contraire – qu'il s'agit d'une réforme utile, essentielle même. Sauf à être tenu pour co-responsable de l'échec que constituerait une victoire des abstentionnistes dans quatre semaines.

Cela n'est déjà pas rien. Mais la chronique de la démission éventuelle du ministre de l'intérieur introduit dans le paysage un facteur de confusion qui ne peut qu'irriter le premier ministre. Tout d'abord, c'est peu ou prou son autorité qui se trouve désormais mise en cause.

Dès lors qu'il était convenu avec Jean-Pierre Chevènement, à la fin du mois de juillet, de prendre le temps de régler à l'amiable et de façon maîtrisée leur différend sur la Corse, dès lors qu'il avait pris soin de répondre, dans son texte au *Nouvel Observateur* à la mi-août, aux inquiétudes de son ministre, M. Jospin ne peut que s'interroger sur les raisons qui ont conduit ce dernier, le 22 août, à redire publiquement à l'AFP son opposition à l'accord de Matignon sur la Corse. Si le chef du gouvernement a fait du débat au sein de son équipe l'un de ses atouts depuis trois ans, on atteint, à l'évidence, les limites de l'exercice.

L'agacement du premier ministre est d'autant plus sensible que la défection éventuelle du président du Mouvement des citoyens (MDC) mettrait inévitablement à mal les équilibres de la majorité « plurielle ». M. Chevènement y occupe, depuis plus de trois ans, une place singulière mais qui pourrait être déterminante pour les combats électoraux à venir.

RÉVEILLER LA DROITE

Or M. Jospin est confronté, sur ce point, à une inconnue que seul M. Chevènement peut résoudre : le ministre de l'intérieur veut-il quitter le gouvernement et pour quoi faire ? Son opposition est-elle circonscrite au dossier corse ou croit-il possible, une nouvelle fois, de rebondir sur ce sujet pour occuper l'espace d'un républicanisme ombrageux que Philippe Séguin ou Charles Pasqua, à droite, ne sont pas parvenus à investir ?

Troisième source d'irritation : à ne pas trancher rapidement le sort

de son ministre, M. Jospin ne s'expose-t-il pas à voir ses critiques sur le processus engagé en Corse faire tache d'huile au sein de la majorité, voire à réveiller la droite, très silencieuse sur le sujet ? Le premier ministre a beau jeu d'interpeller ses détracteurs en leur demandant quelle démarche alternative ils formulent. Il reste que le cafouillage actuel, s'il durait, pourrait sérieusement écorner la crédibilité même de la démarche engagée avec les élus corses.

Enfin, dans l'hypothèse qui reste la plus plausible d'un départ de M. Chevènement, le premier ministre devra trouver le calendrier et les modalités qui en relativisent autant que possible la portée. Il prévoyait de modifier son équipe, au lendemain du référendum, pour permettre en particulier le départ de Martine Aubry. M. Chevènement, là encore, risque de perturber ses plans.

Gérard Courtois

Les Verts ne parviennent pas à adopter une position claire sur le quinquennat

Pas de consigne de vote pour le référendum

LARNAS (Ardèche)

de notre envoyée spéciale

Champions des déchirements internes et des ratiocinations interminables, les Verts ont donné le meilleur d'eux-mêmes, samedi 26 et dimanche 27 août à Larnas, lors de leur conseil national interrégional (CNIR). Alors qu'ils sont favorables au quinquennat - « depuis que j'ai cinq ans », a dit Dominique Voynet - ils se sont montrés incapables de donner une consigne de vote pour le référendum du 24 septembre.

Après une journée et demie de débats houleux, le conseil national a adopté la motion suivante : « Les Verts ne donneront donc aucune consigne de vote et laisseront leurs adhérents et les électeurs se déterminer en toute conscience. En revanche, ils refusent de se joindre au camp du non et de l'abstention. » Les partisans de Mme Voynet avaient pourtant bien rodé leur argumentaire pour appeler à voter oui. Cette position était d'autant plus évidente que les députés Verts avaient ap-

prouvé le quinquennat à l'Assemblée, en juin, et que cette réforme figure dans les accords Verts-PS de 1997.

Certes, ce n'était pas un « oui » enthousiaste. Denis Baupin, voynétiste et coordonnateur du groupe de travail sur les institutions qui a dessiné les contours d'une VI^e République selon les Verts, a bien souligné qu'ils n'étaient « pas dupes de l'opération politicienne » du référendum « qui a commencé par le musellement du Parlement », en imposant le quinquennat sec. Mais il a estimé que les Verts devaient « envoyer un message lisible à l'opinion ». Yves Cochet, autre fidèle de Mme Voynet, a dénoncé la proposition faite par Autrement les Verts (ALV, gauche), consistant à voter blanc ou à détourner le bulletin « oui » en ajoutant « à la VI^e République ». « C'est contre-productif, on va dire que les Verts ont fait 0,05 % ! », s'est écrié le vice-président de l'Assemblée nationale.

DÉSACCORDS SUR LA TACTIQUE

Peine perdue. Chantal Duchesne, qui s'était exprimée au nom du courant Dynamiques vertes de Guy Hascoët et Noël Mamère lors la grande réunion transcourants du 23 août (*Le Monde* du 25 août), a jugé que le bulletin détourné était une manipulation trop compliquée et a appelé à voter blanc. « Nous voulons une réforme globale qui donne plus de pouvoirs au Parlement, qui institue la proportionnelle, qui donne le droit de vote aux résidents étrangers. Le quinquennat n'a pas de sens s'il est déconnecté de tout ça », a-t-elle déclaré. En l'absence de MM. Mamère et Hascoët, Marie-Hélène Aubert, toute nouvelle porte-parole de Dynamiques vertes, s'est, elle, « exprimée en tant que députée » et a appelé à voter oui. Au sein du nouveau courant de Marie-Christine Blandin, Maison verte, Yves Contassot a pris une position différente de Stéphane Pocrain, partisan du « oui ».

Bref, les Verts étaient d'accord sur le fond, mais pas sur la tactique. Une fois de plus, le clivage s'est fait sur la distance qu'il convenait de maintenir vis-à-vis du PS, compliqué par les manœuvres d'appareil d'avant-congrès.

Béatrice Gurrey

Indulgence pour Jean-Luc Bennaïm

Sans avoir d'autre choix, le conseil statutaire des Verts, instance qui dit le droit dans le parti, a décidé, samedi 26 août à Larnas, de laisser Jean-Luc Bennaïm terminer son mandat de secrétaire national. Sa fonction étant incompatible avec son appartenance au Conseil économique et social, il aurait dû « recevoir un blâme public et être révoqué de sa fonction ». Lors du congrès de novembre, les cartes seront de toutes façons rebattues, mais si les statuts ne sont pas modifiés, M. Bennaïm ne pourra pas continuer à exercer ces deux mandats. Yves Pietrasanta, député européen, en situation de cumul par rapport aux grilles internes des Verts, a promis une nouvelle fois de régulariser sa situation. Jean-Michel Marchand, député du Maine-et-Loire, autre cumulard, s'est vu interdire de toute investiture verte « à une quelconque élection pour une durée de trois ans ».

A droite, M. Mégret propose une coordination des partisans du « non »

PLOMELIN (Finistère)

de notre envoyée spéciale

Les affiches sont prêtes et n'attendent que d'être collées. Leur message est clair : « Non à Chirac et à Jospin. » Suit la signature : « MNR, Mégret. » Le président du Mouvement national républicain, Bruno Mégret, ne souhaite pas perdre de temps et cherche à profiter de la campagne référendaire sur le quinquennat et ce qu'il appelle « le silence des partisans du "oui" » pour se faire entendre. Et affirmer son hostilité à la cohabitation et lancer un défi aux partis de droite et d'extrême droite partisans du « non » au référendum.

Dimanche 27 août, lors de la clôture de l'université d'été de son parti, à Plomelin, M. Mégret a ainsi annoncé qu'il venait d'envoyer une lettre à Charles Pasqua, président du RPF, Philippe de Villiers (MPF) et Jean-Marie Le Pen (FN), pour leur proposer de « laisser de côté les divergences » qui les séparent et de créer « un comité de coordination du "non" ». Bien qu'il s'agisse d'une structure « informelle, légère et ponctuelle », il ne se fait guère d'illusion sur leur réponse, mais table sur l'effet négatif de leur refus auprès d'un électoralat qui, affirme-t-il, souhaite que la droite et son extrême unissent leurs forces. Selon le président du MNR, la question du quinquennat ne correspond pas à la préoccupation des Français et la réduction du mandat présidentiel à cinq ans « affaiblira » les institutions au moment où il faudrait « une force et une autorité pour diriger la France ».

Juste auparavant, le délégué gé-

néral de ce parti d'extrême droite, Jean-Yves Le Gallou, avait agité le spectre d'une nouvelle arrivée de travailleurs immigrés en France pour lancer ce qui sera à l'avenir un thème favori du MNR, en complément de la « préférence nationale », celui de la « préférence pour la civilisation occidentale ». Un nouveau pas pour mieux définir ce qui était déjà une « préférence raciale ».

Si M. Le Gallou prend la précaution oratoire de parler de « préférence nationale en fonction de la nationalité », il qualifie ce critère d'« imparfait ». « Nous ne considérons pas que la préférence nationale suffit à définir notre combat. Dans le mois, dans l'année, dans le siècle qui vient, notre combat portera sur la préférence de civilisation », lance-t-il plus tard. Et de développer un des thèmes favoris de l'extrême droite, celui de la supériorité de la « civilisation européenne ». « Tout ce qui s'est fait d'important dans le monde pour le devenir de l'humanité est venu de notre civilisation », n'hésite-t-il pas à affirmer.

« Nous n'avons aucune attirance pour les idoles précolombiennes, produits de la civilisation qui n'a pas dépassé l'âge de pierre », explique, pour la plus grande joie des militants, M. Le Gallou, en retranscrivant son discours sur la cible préférée du MNR : les mosquées, « qui n'ont pas leur place dans le paysage français ». Ce qui, dans la bouche de M. Mégret, devient un appel à s'opposer à la « classe politique » qui veut faire « de la France un lieu de métissage ».

Christiane Chombeau

Jean-Claude Gayssot souhaite des baisses d'impôt pour « tous les revenus du travail »

Le ministre communiste appuie les propositions de Bercy

Alors que Lionel Jospin doit rendre ses arbitrages fiscaux jeudi 31 août, Robert Hue, pour le PCF, et Henri Emmanuelli (PS) pressent le gou-

vernement de revaloriser les minima sociaux. Le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot, défend, lui, des positions très

proches de celles du ministère de l'économie et des finances, préconisant une baisse de l'imposition de « tous les revenus du travail ».

À QUELQUES JOURS des derniers arbitrages fiscaux, qui seront rendus jeudi 31 août, des voix s'élèvent dans la majorité « plurielle » pour tenter de peser sur les choix du premier ministre. Celle de Rober Hue, d'abord. « Je veux dire ici, à Lionel Jospin et au gouvernement : une augmentation du pouvoir d'achat, et particulièrement des salaires, est aujourd'hui indispensable », a-t-il lancé devant les deux cents cadres et militants communistes réunis à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), pour leur université d'été, dimanche 27 août. Au nom du PCF, M. Hue a demandé au premier ministre « de passer aux actes en revalorisant sensiblement et exceptionnellement, dès le mois d'octobre, le SMIC, les retraites et les minima sociaux ».

En matière de fiscalité, aussi, le dirigeant communiste a ses idées. Dénonçant « l'attitude scandaleuse des pétroliers dont la taxation des profits doit être sensiblement renforcée », M. Hue a estimé que le « gouvernement, de son côté, doit donner l'exemple dans les prochaines semaines en baissant les taxes sur les

carburants et le fuel qui pénalisent des millions de Français ». Il estime que les recettes fiscales supplémentaires et les économies de dépenses liées à la croissance doivent permettre de consacrer de l'ordre de « 3 à 5 milliards » à cette baisse.

Deuxième dossier majeur sur lequel M. Hue pressent que les revendications communistes vont se heurter aux choix de Laurent Fabius : la fiscalité directe. C'est en direction « des catégories moyennes et modestes » qu'il faut « alléger les impôts directs », a-t-il dit, tandis qu'il faut « alourdir la fiscalité appliquée aux grandes fortunes et aux revenus financiers ».

« RÉFORME FISCALE JUSTE »

Voulant, en quelque sorte, se prémunir contre toute décision gouvernementale de baisse du taux supérieur de l'impôt sur le revenu, M. Hue a averti que « tout allègement fiscal en direction de ceux qui accumulent des dividendes boursiers et autres stock-options apparaîtrait singulièrement provocateur aux catégories modestes ».

Dans un entretien au *Figaro*, lun-

di, Jean-Claude Gayssot, le ministre communiste des transports, se montre plus modéré sur le sujet sensible de l'impôt sur le revenu. « Je suis favorable à une moindre imposition de tous les revenus du travail », déclare-t-il dans le quotidien, précisant que la décade devrait profiter aussi bien aux « ouvriers ou cadres, commerçants, artisans, agriculteurs ou entrepreneurs », à l'exclusion des revenus nourris « par les placements financiers ». « Une réforme fiscale juste est celle qui diminue les prélèvements pesant sur ceux qui gagnent leur vie en travaillant et augmente la pression sur les gains issus de la spéculation », poursuit-il. M. Gayssot ne s'oppose pas non plus à la suppression, vers laquelle s'oriente aujourd'hui le gouvernement, de la surtaxe de 10 % introduite par Alain Juppé, en 1995, sur l'impôt sur les sociétés. « Que soit examinée la réduction ou la suppression de cette surtaxe, pourquoi pas ? Mais alors imaginons en même temps un dispositif qui la maintiendrait ou l'alourdirait pour les grandes entreprises qui réalisent des surprofits. Par

exemple, les compagnies pétrolières », développe le ministre communiste. C'est justement l'un des axes de réflexion du gouvernement.

Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, s'exprime également en ce début de semaine. Dans un entretien au *Parisien*, lundi, il appelle le gouvernement à relever les minima sociaux. Il propose de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat, « notamment des catégories les moins bien payées », précise-t-il. « Je pense, en particulier, à une baisse de la CSG », explique M. Emmanuelli. Bercy soutient une baisse du taux de cet impôt pour les plus bas salaires, jusqu'à environ 1,3 fois le SMIC.

Concernant l'augmentation des prix des carburants, M. Emmanuelli considère que « l'Etat ne peut rester inerte : je serais partisan d'une baisse des taxes égale à la hausse des bénéfices dont bénéficient actuellement les compagnies pétrolières ».

Alain Beuve-Méry et Virginie Malingre



Et, bien entendu, sans augmentation des frais de gestion ni réduction des services offerts.

Avec ses 1000 milliards d'actifs gérés et les meilleures notations des agences financières, Legal & General est l'un des grands groupes britanniques de l'assurance vie et des placements. Il est implanté en France depuis 1934.

Ses Conseillers sont rémunérés de la même façon quel que soit le placement qu'ils vous proposent. Ce n'est qu'après avoir fait votre bilan patrimonial qu'ils vous aident à définir une stratégie financière qui soit réellement adaptée (tolérance au risque, fiscalité, régimes matrimoniaux, transmission). Bien sûr ils la réajustent avec vous régulièrement dans le temps.

Legal & General Bank (France)
58, rue de la Victoire - 75009 Paris.
Tél : 01 55 31 24 24

Legal & General
London 1836 • Private finance

Recevez gratuitement et sans aucun engagement de votre part notre brochure « Investir et Gagner en Sécurité », en envoyant votre carte de visite ou ce bon complété à :
Legal & General Bank (France) - 58, rue de la Victoire - 75009 Paris

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Tél. :

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78.17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

INCENDIES Les incendies qui ravagent la Corse depuis six jours ont déjà détruit près de huit mille hectares de forêt. Dimanche 27 août, les deux principaux foyers, situés au

centre de l'île, ont repris de la vigueur, après une accalmie samedi. ● **LA VIOLENCE** du vent et les difficultés rencontrées par les pompiers faisaient craindre, lundi matin, que

le feu n'atteigne la ville de Corte. ● **Le préfet de Haute-Corse, Christian Sapède, a promis une justice « d'une sévérité exemplaire contre les incendiaires »** tandis qu'à Corte,

trois cents personnes dénonçaient les actes « criminels » à l'origine des incendies. ● **JOYAU** de l'île, la vallée de la Restonica et ses immenses pins Lariccio, ont été partiellement dé-

truits. ● **LES ETATS-UNIS, l'Italie, l'Espagne, la Croatie et la Grèce, ou six personnes ont trouvé la mort, ont également été ravagés par le feu en cette fin d'été.**

Ravagée par le feu, la Corse dénonce l'action des « criminels »

Huit mille hectares de bois et de maquis ont été détruits dans l'incendie le plus important qu'a connu la Corse depuis 1993. Pour les pompiers, la multiplication des foyers écarte l'hypothèse accidentelle. Le préfet de Haute-Corse a promis une « justice exemplaire »

BASTIA

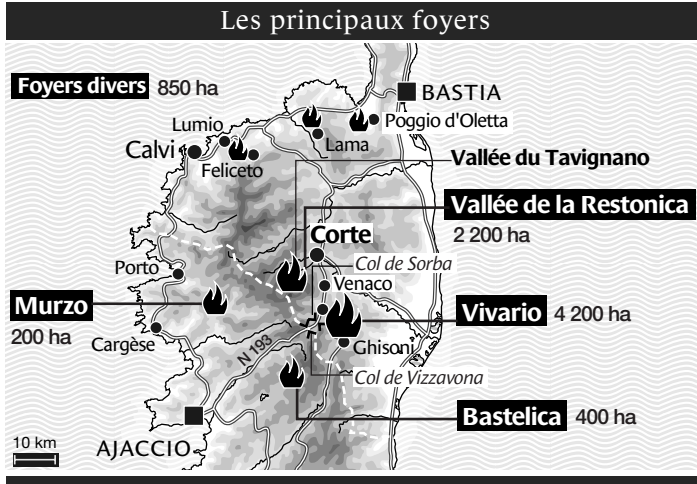
de notre correspondant

Au moins huit mille hectares de forêts brûlés, la ville de Corte menacée par le feu, et de nouveaux foyers qui ne cessent d'apparaître : la situation semblait critique, lundi matin, après six jours d'incendies en Corse. Le bilan n'est pas définitif en raison des risques permanents de reprise des incendies en lisière des zones brûlées où un fort vent chaud de Sud-Ouest en reprise depuis dimanche matin persistait lundi 28 août. Une centaine de mises à feu, pour l'essentiel volontaires, ont été dénombrées depuis mardi 22 août. Environ deux tiers de ces départs de feu ont été ponctuellement jugulés par les pompiers avant que l'incendie n'arrive à parcourir un hectare. En revanche, les autres mises à feu ont dégénéré provoquant « la catastrophe écologique la plus importante que le centre de la Corse ait eu à payer ». Antoine Susini tente de mesurer son vocabulaire pour contenir sa colère et son désarroi. Il appartient à une famille d'éleveurs de la région de Ghisoni. Avec d'autres volontaires, il tente de prêter main-forte aux pompiers engagés depuis plusieurs jours sur le front des feux de Vivario où quatre mille deux cents hectares de pins Lariccio sont partis en fumée. Le poste de commandement de ce chantier de lutte est installé au

col de Sorba dans un chalet-auberge situé sur la route nationale 193, à l'embranchement de Ghisoni. L'épaisse fumée grise constellée de particules est constamment brassée par des bouffées de chaleur à peine supportables. Ce vent mouvant déchire des lambeaux d'un décor lunaire. Le sol est ras, noir d'un tapis de cendre. Il laisse apparaître des troncs squelettiques dressés vers le ciel obscurci. L'odeur âcre de la végétation brûlée ajoute au lugubre de la scène.

COMBAT INÉGAL

Voilà des jours que les soldats du feu évoluent dans cette ambiance. Leurs obsessions sont les gyrophares des engins de lutte, les centaines de mètres des tuyaux d'eau sous pression qu'il faut tirer pour mieux atteindre les foyers dont la multiplication rapide ajoute au marasme d'un combat inégal. Exténué par la fatigue accumulée jour et nuit depuis vendredi, ce jeune pompier tremble de froid. Est-ce la fièvre ou le contrecoup d'une trop grande sueur après l'effort ? Il ne sait pas et accepte sans comprendre de se mettre à l'abri dans le chalet. Le son nasillard des talkie-walkie laisse entendre de brèves consignes alternées de nouvelles d'un autre front d'incendie inquiétant : « La Restonica est répar-ti. » Les rondes vrombrissantes et



incessantes des avions ajoutent encore à ce sentiment d'autre monde. Comment distinguer les Canadiens des Trackers ? Certains avions semblent se déplacer lentement, un long filin accroché au ventre de leur carlingue. Au bout, dix mètres plus bas, se balance une énorme boule : la bache contenant plusieurs milliers de litres d'eau. La progression de l'étrange attelage est guidée vers le point ultime de largage sur des zones inaccessibles aux hommes engagés au sol.

L'étroite route sinueuse des gorges de la Restonica avait été préventivement vidée des nombreux véhicules de touristes amoureux de la nature habituée à

parcourir le fleuve né du lac Melo situé en amont à plus de 2 000 mètres d'altitude. Brutalement, en quelques heures, le paradis de la nature a été livré à l'enfer du feu. Fierté des Cortenais avant d'être celle de toute la Corse, la Restonica n'existe plus. Dimanche matin, ce sinistre semblait pourtant contenu et limité aux crêtes. Devant l'étendue de la catastrophe et face à l'impuissance de leur situation, les quelques habitants de Corte présents sur place tentaient de refuser la réalité en polémiquant sur les solutions de prévention et de surveillance qui « auraient dû éviter la pire ».

Mais dans l'après-midi, une

autre réalité s'impose. Le vent se renforce, les secours sont mobilisés dans la vallée voisine de Venaco. Et l'incendie de Restonica repart, franchit la crête, passe dans la vallée parallèle du Tavignano. Trois jeunes pompiers sont légèrement blessés. « Une menace très sérieuse » de feu pèse sur les « abords de Corte », annonce, à présent, Christian Sapède, le préfet de la Haute-Corse au terme d'une réunion de crise tenue dans les locaux de la sous-préfecture. Il évoque sa préoccupation d'évacuer les campings, hôtels et maisons isolées implantés aux abords de l'ancienne capitale de la Corse où résident 6 000 personnes. Cette mesure préventive pourrait être appliquée dans la journée de lundi aux campings La Restonica, Le Tavignano et L'Olivettu. Les ruelles désertes de la ville universitaire balayée par les nuages de l'incendie proche rappellent à chacun les consignes de sécurité abondamment diffusées : « Restez chez vous, fermez les volets, arrosez les menuiseries. »

REDÉPLOIEMENT AÉRIEN

Pendant ce temps, les soldats du feu continuent leur lutte, appuyés par le nouveau renfort arrivé du continent. Dimanche soir, 300 hommes de la sécurité civile de Brignoles (Var) et de Lunel (Hérault), et une colonne de sapeurs-pompiers de Midi-Pyr-

nées, ont gagné Corte. Ils ont été immédiatement disposés aux abords de la ville et dans la zone très préoccupante de Vivario. Ces secours ordonnés par le Centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile situé à Valabre (Bouches-du-Rhône) viennent en compensation du redéploiement des moyens aériens décidés la veille avec le départ vers le continent de quatorze des vingt-deux appareils mobilisés en Corse depuis vendredi. Ce choix de répartition a été commandé par le développement de foyers d'incendie en plusieurs points dans les Alpes-de-Haute-Provence.

D'autres foyers se sont développés dimanche en Haute-Corse. 850 hectares d'oliviers et de gros maquis ont brûlé à l'ouest de l'île. En Corse-du-Sud, les communes de Bastelica et Murzo où 600 hectares ont été ravagés offrent le même spectacle de désolation. Là encore, des mises à feu volontaires seraient à l'origine des sinistres. Lundi matin, chacun redoutait une nouvelle extension des incendies. D'autant que la coupure de la route Corte-Ajaccio à hauteur du pont de Vecchio prévue dans la journée en raison de la propagation du feu au Sud devrait compliquer encore la tâche des pompiers.

Michel Codaccioni

L'exceptionnel pin Lariccio

Les gorges de la Restonica s'étendent de la sortie sud-ouest de la ville de Corte, au centre de la Corse, pour remonter jusqu'au lac de Melo où le fleuve prend sa source à 2 313 mètres d'altitude. Les flancs escarpés de la montagne corse sont ici bordés de pins Lariccio, une essence naturelle unique au monde. Les arbres, dont certains spécimens auraient plus de 800 ans d'âge, poussent à partir de 800 mètres d'altitude. Leur hauteur approche les 60 mètres. Ce type de plantation a favorisé le développement et le maintien de nombreuses espèces animales rares, oiseaux et batraciens.

Ligneux, souple et résistant, le bois du Lariccio offre des qualités mécaniques exceptionnelles. Jusqu'au début du XX^e siècle, son utilisation était réservée à la fabrication des grands mâts des bateaux. Aujourd'hui, son exploitation, trop coûteuse en raison d'un relief peu accessible, reste limitée à la menuiserie locale. Avec l'incendie de la vallée, près de 90 % des jeunes pousses des pins Lariccio auraient été calcinées.

Des actions presque toujours d'origine criminelle

LA CORSE est habituée au drame cyclique des incendies. Les spécialistes du Centre opérationnel d'incendie et de secours (Codis) de la Haute-Corse savent que, tous les huit ans, l'île connaît des incendies particulièrement destructeurs. Ce rituel répond à un conditionnement climatique formé de fortes sécheresses en hiver et de chaleurs caniculaires en été. Le déclencheur des incendies n'est pourtant que marginalement naturel. Les départs de feu sont en effet très majoritairement volontaires.

Les feux de pyromanes sont réputés représenter moins de 10 % de l'ensemble. En revanche, la formule pudique de « feu d'origine pastorale » vise l'essentiel des autres. Mais il s'agit moins de bergers que de simples spéculateurs attirés par l'appât du gain des primes annuelles attribuées aux éleveurs. Ces propriétaires d'ovins, de caprins, mais surtout de bovins, se distinguent déjà par le recours réguliers aux déclarations de complaisance, visant à obtenir les subventions de la communauté européenne.

L'absence de contrôle sanitaire et le détournement des aides avait été dénoncé par Bruxelles. Ces mêmes agriculteurs règlent le problème d'alimentation fourragère de leurs troupeaux en les laissant en libre pacage dans le maquis. Ils sont soupçonnés de mettre à profit la saison estivale pour provoquer de vastes incendies dont les conséquences, dès l'automne venu, sont de bénéficier gratuite-

ment de la poussée des herbes fraîches avant la mise à bas des animaux.

Une autre cause d'incendie volontaire est de plus en plus évoquée : elle concernerait les pratiques de certains chasseurs peu regardants sur l'équilibre des systèmes, mais soucieux de dégarnir le couvert végétal de leurs zones de chasse pour faciliter leur art dès l'ouverture de la chasse le 15 août.

MANIFESTATION DE PROTESTATION À CORTE

Aucune de ces hypothèses ne parvient toutefois, à expliquer valablement les incendies dévastateurs de cette année. D'une part, comme par le passé, aucun flagrant délit n'a pu être constaté par les gendarmes. D'autre part, les atteintes portées aux massifs multi-séculaires de la forêt du centre de la Corse ne présentent pas d'enjeu notable pour les éleveurs, les chasseurs ou même les hypothétiques promoteurs immobiliers.

L'association de défense de l'environnement U Levante a organisé une manifestation de protestation dimanche soir à Corte. Plus de 300 personnes y a dénoncé les « criminels » qui « par malveillance ou inconscience » sont à l'origine des incendies de la vallée de la Restonica et de Vivario. Un peu plus tôt, le préfet de Haute-Corse, Christian Sapède, en a violemment appelé à « une justice d'une sévérité exemplaire contre les incendiaires » et a dit « comprendre que les citoyens protestent contre de tels comportements criminels ». Aus-

si, devant la petite foule en colère, Michèle Salotti, présidente de U Levante, évoque « la guerre des incendiaires contre la Corse. A cette guerre, il faut une réponse citoyenne. Ceux qui connaissent des incendiaires doivent les combattre pacifiquement. Il faut engager le dialogue avec eux... et leur dire "honte sur vous qui tuez la Corse !" » Moins mesurés, certains participants à la manifestation laissent exploser leur colère et veulent aux gémonies les pyromanes qu'il « faudrait jeter au feu pour qu'ils subissent ce qu'ils [leur] font subir ».

Certains évoquent les mesures courageuses de Michel Pierrucci, l'ancien maire de Corte, qui, dans les années 80, avait bravé les incendiaires en interdisant les pacages et la chasse sur tous les territoires brûlés de la Restonica. Cette décision, assortie de contrôles sévères et de menaces de poursuite en justice, avait eu l'effet de réduire totalement les mises à feu volontaires pendant plusieurs années. La question du contrôle de l'exécution de décision d'interdiction d'exploitation des terres incendiées est essentielle. « Il faudrait mettre un gendarme derrière chaque chasseur et derrière chaque brebis pour être efficace », rétorque un manifestant originaire du Cap-Corse tout en notant « l'absence totale d'élus territoriaux à une manifestation d'intérêt public ».

M. Co.

Deux sinistres dans le midi de la France

La circulation des trains grande ligne et des trains express régionaux (TER) entre Marseille et Toulon, interrompue tôt lundi matin 28 août, en raison d'un incendie survenu à Aubagne (Bouches-du-Rhône), reprenait progressivement aux environs de 07 h 00. La SNCF a indiqué que les trains repartaient progressivement à vitesse réduite. La circulation avait été interrompue par un feu qui s'est déclaré dans la nuit, dans une zone très difficile d'accès. L'incendie a parcouru une vingtaine d'hectares avant d'être « fixé » par les 300 pompiers mobilisés.

Par ailleurs, un incendie qui s'est déclaré dans les Pyrénées-Orientales, dimanche soir, sur les monts Albères, entre Collioure et Port-Vendres a progressé au cours de la nuit, dévastant 500 hectares, essentiellement de garrigue. Lundi matin, l'incendie n'était toujours pas maîtrisé malgré les importants moyens terrestres mis en œuvre toute la nuit pour lutter contre les flammes.

L'Europe méditerranéenne et les Etats-Unis déplorent de nombreux sinistres

OUTRE LA CORSE, plusieurs régions d'Europe du Sud, situées dans le pourtour méditerranéen, sont touchées par de graves incendies. En Grèce, pays qui a déjà fait face à une première vague d'incendies début juillet, les autorités ont déclaré l'état d'urgence dans l'île touristique de Corfou, dans le Nord-Ouest, où, depuis samedi 26 août, un feu a contraint les pompiers à évacuer dans la nuit la population de dix hameaux. Une reprise des vents avait également attisé, samedi, de nouveaux départs de feu, dans la région de l'Épire, près de la frontière albanaise, ainsi que dans le centre du Péloponnèse. Une accalmie était cependant signalée sur ces deux gros incendies, dimanche 27 août dans la journée.

Depuis jeudi 24 août, la Grèce déplore la mort de sept personnes, un homme et six femmes âgés, dans les villages montagneux de l'Épire. Selon un bilan provisoire des autorités locales, 58 habita-

tions sont parties en fumée et une vingtaine d'autres ont été endommagées. D'importants dégâts ont également été enregistrés en Arcadie. Face à l'ampleur des dommages, les autorités ont évoqué la nécessité de réexaminer l'organisation de la lutte anti-incendies, et notamment les mesures de prévention. Depuis le début de l'année, 11 000 hectares de forêt et de cultures ont brûlé en Grèce, soit les destructions « les plus importantes de ce dernier siècle », selon le porte-parole de la lutte anti-incendie, Georges Panayotakopoulos.

PINÈDE ET MAQUIS

En Italie, plus de 1 000 hectares de forêt ont brûlé dimanche 27 août dans plusieurs régions du centre et du Sud, dans des incendies souvent d'origine criminelle, selon la protection civile. A Lucca, en Toscane (centre), 300 hectares de bois ont été détruits et trois maisons ont été évacuées en raison de deux incendies que les pompiers

ont réussi à maîtriser dimanche. En Calabre (Sud), environ 1 000 hectares ont été touchés tandis que des dizaines de foyers étaient toujours en activité, dimanche en Campanie (Sud). Les autorités régionales craignent de devoir fermer l'autoroute Salerne-Caserte car elles ne disposent pas des moyens aériens qui seuls pourraient éteindre l'incendie qui s'est propagé dans cette zone. Enfin en Ligurie, à la frontière avec la France, un incendie qui a détruit environ 15 hectares de pinède et de maquis menaçait une petite zone habitée.

En Croatie, plusieurs milliers d'hectares étaient toujours en feu, dimanche, le long du littoral, notamment dans l'arrière-pays de Split. En Espagne, pays également touché par les incendies cet été, le ministère de l'environnement a chiffré à 61 588 hectares le total des zones détruites du 1^{er} janvier au 20 août, soit un chiffre similaire à celui de la même période de 1999.

La destruction de plusieurs milliers d'hectares de forêt dans le Nord et le centre du pays a toutefois alourdi ce bilan ces derniers jours.

OUEST AMÉRICAIN

L'Europe n'est pas le seul continent touché par les sinistres. Depuis le début de l'été, les Etats-Unis font face à une série de très graves incendies, ravageant les forêts du Nord-Ouest et de l'Ouest américain. Dimanche, les autorités dénombreraient toujours 79 foyers : quelque 655 000 hectares sont toujours en feu, et les vents, très actifs samedi, continuaient à souffler à plus de 45 km/heure dans le sud de l'Idaho, le sud-ouest du Montana et l'est de l'Oregon. Au total, près de 2,280 millions d'hectares ont brûlé depuis le début de l'année aux Etats-Unis.

Le gouverneur républicain de l'Etat du Montana, Marc Racicot, a critiqué, dimanche, l'administration démocrate de Bill Clinton pour avoir sous-estimé les risques d'in-

cendie et négligé de nombreux aspects de l'entretien des forêts, dont l'élimination d'espèces non originaires de la région et la destruction de broussailles. Le secrétaire à l'intérieur, Bruce Babbitt, a rejeté cette accusation, en rappelant que ces incendies sont la conséquence de la pire sécheresse depuis les années 30.- (AFP)

Haut Comité de la Santé Publique

La souffrance psychique des adolescents et des jeunes adultes

APPU-SODIS

122 p., 120 F

Rapport du Haut Comité de la santé publique

Disponible en librairie ou auprès des Editions ENSP

Éditions ENSP

École nationale de la santé publique

Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes cedex

Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84

editions@ensp.fr

Marketing - Commerce - Gestion

Sessions d'été

TEAM

TEST EUROPÉEN D'APTITUDE AU MANAGEMENT

Concours commun

CEFAM, EBS, ESAM, ICD, ISTE

BAC + 4

Diplômes visés ou homologués

01 44 65 66 62

12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

Un Britannique vit depuis deux mois avec un nouveau type de prothèse cardiaque

Ce « cœur artificiel » ne remplace pas l'organe défaillant, mais facilite l'éjection du sang

Une équipe britannique a implanté, le 20 juin, un nouveau modèle de prothèse cardiaque qui pourrait constituer une avancée importante

UN CITOYEN britannique vit, depuis plus de deux mois, grâce à un nouveau modèle de prothèse cardiaque qui pourrait constituer une nouvelle et importante étape dans l'histoire du cœur artificiel. A la différence de la plupart des prothèses mises au point depuis une vingtaine d'années, le modèle implanté le 20 juin par le professeur Steve Westaby (Radcliffe Hospital, centre cardiologique d'Oxford) ne vise pas à remplacer une partie de l'organe défaillant mais, plus simplement, cherche à pallier l'impossibilité dans laquelle est le muscle cardiaque d'assurer une éjection suffisante de sang dans le système artériel. Cette implantation a été révélée par *The Sunday Times* du 27 août.

Baptisée « Jarvik 2000 », du nom de son concepteur, cette prothèse est constituée d'une turbine électrique miniature qui, implantée sur le ventricule gauche, peut propulser

dans l'aorte un volume d'environ six litres de sang par minute. Le cœur du patient continue à battre normalement tout en étant déchargé, grâce à cet ingénieux mécanisme, d'une fonction qu'il ne peut plus assurer. La principale difficulté, qui a semblé-t-il être surmontée par les ingénieurs américains, consiste ici à mettre au point un système mécanique qui au contact prolongé du sang ne modifie pas les mécanismes de la coagulation au point d'entraîner l'apparition de thromboses.

BATTERIE EXTERNE

L'alimentation électrique de ce dispositif est assurée par une petite batterie externe placée au niveau de la nuque du patient et qui est reliée au cœur par un fil conducteur. Les ingénieurs américains espèrent pouvoir prochainement proposer des modèles rechargeables à travers la peau.

dans l'histoire du « cœur artificiel ». Cet appareil ne remplace pas l'organe défaillant mais, grâce à une turbine électrique miniature implantée sur

L'extrême miniaturisation de cette prothèse (de la taille d'un pouce humain adulte) permet de faire l'économie d'une lourde intervention de chirurgie cardiaque : l'ouverture thoracique et de petite dimension et le recours à la circulation extra-corporelle de faible durée. « Nous sommes optimistes sur les bonnes suites de cette opération et nous pensons que ces appareils pourraient devenir une option dans le traitement de nombreux patients », a déclaré le docteur Tim Myers, responsable de la recherche clinique au Texas Heart Institute. Le « Jarvik 2000 » n'avait jusqu'à présent été utilisé, de manière temporaire, que chez trois patients en attente d'une greffe de cœur. Si les résultats positifs se confirment, les applications thérapeutiques d'un tel dispositif, placé à titre temporaire ou définitif, pourraient être très nombreuses, compte tenu du grand nombre d'af-

fections cardiaques. L'histoire du cœur artificiel démontre toutefois que de nombreux obstacles peuvent apparaître après les premiers enthousiasmes. Ce fut notamment le cas avec les prothèses mises au point par le docteur Robert Jarvik qui, au début des années 80, fut l'un des pionniers dans ce domaine. C'est lui notamment qui avait créé un modèle qui fut implanté en 1982 sur un patient américain qui survécut 112 jours grâce à une prothèse mécanique remplaçant le cœur et reliée, via deux tuyaux, à un volumineux compresseur. Ce type de prothèse devait par la suite être interdit par les autorités américaines, les spécialistes s'orientant vers des modèles moins ambitieux proposant, le plus souvent de manière transitoire, une assistance mécanique du ventricule gauche.

Jean-Yves Nau

L'association des victimes de la guerre du Golfe signale un deuxième décès suspect

UN DEUXIÈME décès de militaire français ayant participé en 1991 à la guerre contre l'Irak a été annoncé, samedi 26 août, par l'Association des victimes du Golfe (Avigolfe). A l'âge de trente-quatre ans, l'adjudant Frédéric Bissériex est mort d'un cancer généralisé, le 5 juillet, à l'hôpital militaire de Clamart (Hauts-de-Seine). Hospitalisé depuis deux mois, le jeune homme avait contacté Avigolfe en apprenant la création de cette association qui défend les droits des militaires et des civils français victimes du « syndrome de la guerre du Golfe » (*Le Monde* du 7 juin). Comme l'avait fait un autre sous-officier de l'armée française, Gérard Jourdrein, cinquante-trois ans, également mort d'un cancer généralisé, le 14 août, neuf ans après son retour du conflit.

Dans un questionnaire adressé à Avigolfe,

Frédéric Bissériex avait détaillé les conditions de son engagement au sein de la division Daguet. L'adjudant indiquait avoir été affecté à un poste d'observateur de tir d'artillerie, en zone de combat sur le territoire irakien, au sein du 11^e régiment d'artillerie de marine. Ce qui l'avait directement exposé aux nuages toxiques provoqués notamment par les bombardements des sites chimiques irakiens.

« UNE FORME DE CANCER »

Le sous-officier avait en outre précisé avoir à l'époque absorbé, à la demande de son chef de corps, des comprimés de pyridogstimine (un antidote utilisé contre certains toxiques chimiques).

« Il n'est pas possible aujourd'hui d'éliminer telle ou telle cause directe de sa maladie et de son

décès, parmi les différents facteurs à l'origine du syndrome de la guerre du Golfe », commente-t-on à Avigolfe. A entendre sa famille, Frédéric Bissériex ne fumait pas et était en pleine forme physique. « Il est en revanche certain que ce jeune homme a soudainement développé, à partir de mai 1999, une forme de cancer que l'on retrouve chez les vétérans américains victimes du syndrome », ajoute l'association. Alors que le ministère de la défense n'a jusqu'à présent reconnu aucun cas relevant du fameux syndrome, Avigolfe se prépare à remettre au gouvernement une synthèse des questionnaires et des dossiers qui lui ont été adressés, à ce jour, par cinquante-trois militaires et civils engagés par la France dans la guerre du Golfe.

Erich Inciyan

La petite Mickaela retrouvée morte dans un trou d'eau

L'HYPOTHÈSE CRIMINELLE était privilégiée dimanche 27 août par le procureur de la République de Guéret (Creuse), quelques heures après la découverte du cadavre de Mickaela, quatre ans, dans un trou d'eau à proximité du campement familial. Bernadette Wintersheim, surnommée Mickaela par sa famille, avait disparu mercredi 23 août à Pionnat, près de Guéret. Deux de ses oncles avaient retrouvé l'une de ses sandales et son bermuda, non loin de là.

Interrogé sur l'état du corps lors de sa découverte dans un trou d'eau d'environ trois mètres de profondeur, à environ 200 m du campement familial, le magistrat a seulement déclaré : « Il n'est pas très beau. » Dans l'après-midi de dimanche, un des frères de Mickaela était interrogé comme témoin dans les locaux de la brigade de recherche de la gendarmerie de Guéret.

Six personnes tuées dans l'incendie criminel de leur maison

UN COUPLE et ses quatre enfants de trois, cinq, huit et onze ans ont péri dans l'incendie de leur maison dans la nuit du dimanche 27 à lundi 28 août à Anor, près de Fourmies (Nord). Aucun des occupants de l'habitation n'a survécu, ont indiqué les pompiers qui ont extrait du brasier les corps carbonisés des victimes après deux heures de lutte contre l'incendie. « L'origine criminelle de cet incendie ne fait guère de doute, même si on ne peut pas encore écarter l'hypothèse de l'accident », a indiqué sur place le substitut du procureur de la République.

Par ailleurs, deux bébés d'environ un an avaient trouvé la mort samedi à Lille dans un incendie. Leurs cousins, âgés de quatre et cinq ans, eux aussi intoxiqués par les fumées, étaient toujours hospitalisés dimanche soir, dont l'un dans un état critique.

Le rassemblement de Chambley se termine dans les baptêmes

LE RASSEMBLEMENT évangélique des gens du voyage à Chambley (Meurthe-et-Moselle), qui a attiré près de 30 000 personnes pendant quatre jours, s'est achevé dimanche 27 août par le baptême de nouveaux convertis, sous le grand chapiteau de l'association pentecôtiste Vie et Lumière. Le chiffre de fréquentation du rassemblement a été inférieur à celui de l'an dernier, qui avait mobilisé 40 000 personnes, mais le pasteur Joseph Charpentier s'est dit satisfait du rassemblement, qu'il prévoit « mondial » l'an prochain. Malgré la polémique suscitée par le refus de la manifestation par une quarantaine d'élus lorrains, qui ont annoncé le boycott du référendum sur le quinquennat, la manifestation s'est déroulée sans incident, contrairement à la précédente, au cours de laquelle des dégradations avaient été commises.

DÉPÊCHE

■ ATTENTAT : une charge évaluée à 2 kg de plastic a endommagé samedi 26 août en plein jour les locaux de la Direction de l'équipement à Bastia (Haute-Corse). Il s'agit du quatrième attentat visant un établissement public depuis l'approbation du plan pour la Corse. La section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie de l'enquête.

L'idée : combiner l'Internet de seconde génération avec les dernières solutions et innovations en matière de mobilité. Siemens est la seule société au monde à pouvoir vous proposer, à partir d'une source unique, les réseaux les plus modernes, les équipements et les services associés. Pour en bénéficier : www.siemens.com/mobile-business

Vous voulez attirer plus de clients

Certains vous diront : publicité

D'autres : relations publiques

Ou encore : développement

Notre conseil :

Rendez votre business mobile*

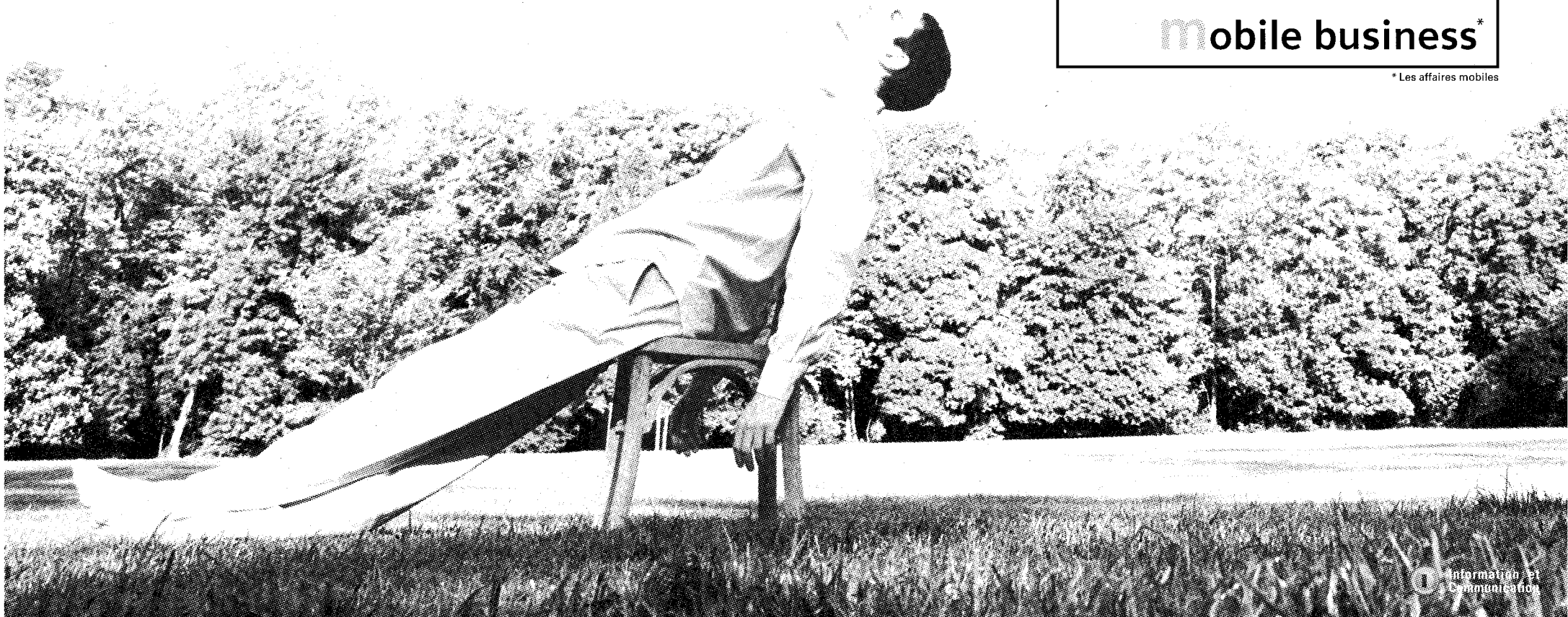
Si vous voulez rester dans le coup, il vous faudra résolument suivre de nouvelles voies ; car vos clients ne vous attendront pas. Aujourd'hui, c'est pendant leurs déplacements qu'ils achètent, investissent en bourse, réservent leurs voyages ou programment leurs loisirs. Il serait donc vraiment impardonnable de ne pas être accessible lorsqu'ils auront envie d'acheter. Vous devez être prêt. Nous le sommes déjà : Siemens rend l'Internet mobile.

Depuis les réseaux complets jusqu'aux équipements les plus récents en matière de communication vocale, de transmission de données ou vidéo, nous vous conseillons et vous proposons l'ensemble des solutions mobile business*.

Siemens est la seule société au monde à le faire et à vous garantir que vos services et vos produits seront disponibles partout, quel que soit le terminal d'accès. Et comme tout provient d'une source unique, c'est plus rapide, plus facile et plus fiable. Franchement, n'est-il pas grand temps d'ouvrir votre filiale sur le net ?

mobile business*

* Les affaires mobiles



Les monuments du TGV Méditerranée

Sur les 250 kilomètres de la nouvelle ligne à grande vitesse Valence-Marseille et Nîmes, la SNCF a fait plus qu'intégrer la dimension esthétique. En acceptant de travailler avec des architectes de renom, elle a réussi des ouvrages d'art dans tous les sens du terme

AVIGNON

de notre envoyé spécial

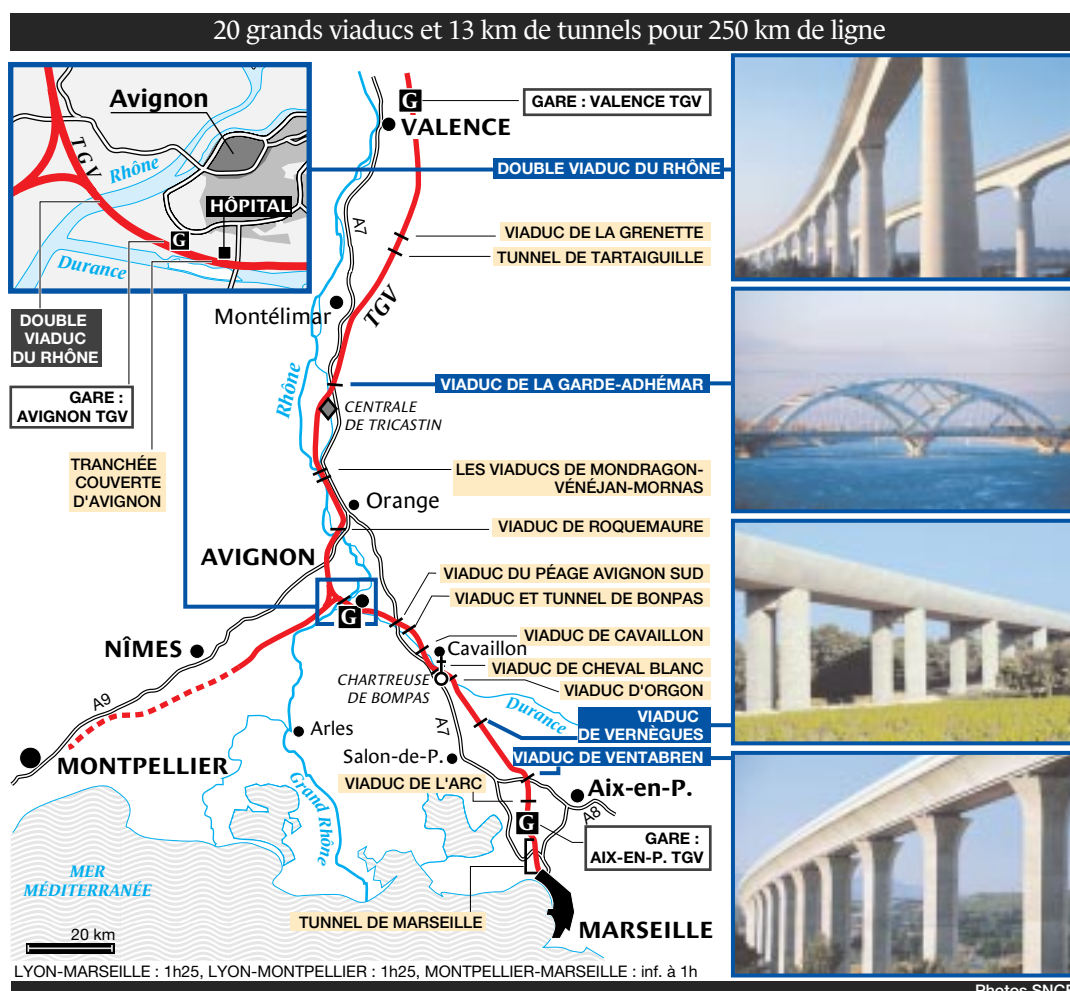
Aux confins du Rhône et de la Durance, une allée de majestueux platanes conduit à un de ces gros mas provençaux, nombreux dans la région d'Avignon. Curieusement, l'allée se termine par des tronçons de rails de chemin de fer, posés sur un ballast et veillés par un caténaire. La porte d'entrée est ornée d'un panneau SNCF comme on peut en voir dans les petites gares. Nous sommes au centre d'information du TGV-Méditerranée, qui a vu défiler, depuis son ouverture, plus de 80 000 personnes. A l'intérieur, des photos, des plans, des cartes et des maquettes détaillent les travaux en cours sur 250 kilomètres entre Valence, Marseille et Nîmes.

Un centre utile, car dans cette région le tracé du TGV – qui sera mis en service en juin 2001 – a provoqué de multiples débats et d'innombrables polémiques. La ligne devait couper à travers « un morceau de planète illustre, célébré à l'égal de l'Attique ou de la Toscane » – selon une formule de Jean Lacouture –, féroce surveillé par une pléiade d'associations et surtout par une armée de propriétaires désireux de voir passer la nouvelle voie ferrée sur les terres de leurs voisins plutôt que sur les leurs.

QUALITÉ DU PAYSAGE

La contestation fut donc violente. « Pas plus que du côté de Vendôme », précise pourtant Alain Cognard, chef adjoint du secteur de la Drôme, qui a vécu l'aventure du TGV Atlantique. « Un chantier de TGV, c'est beaucoup de nuisances, des tonnes de matériaux à déplacer, des centaines de camions et de machines qui circulent, des paysages bouleversés. Il faut donc expliquer aux gens le sens et l'intérêt de nos travaux. »

On crèdit d'ailleurs les contestataires – notamment un viti-



culteur, familier de François Mitterrand – d'avoir joué un rôle considérable en la matière. Ils auraient réussi à faire déplacer, vers l'ouest, le tracé du train à grande vitesse. Celui-ci aurait dû, initialement, quitter la vallée du Rhône à Valence et couper à travers collines et vignobles pour piquer droit sur Marseille.

En fait, si les interventions furent nombreuses – et jouèrent sans doute un rôle – les impératifs

techniques, et parmi ceux-ci la prolongation de l'axe Lyon-Marseille par un barreau vers Nîmes, furent à l'origine des modifications essentielles de l'implantation de la voie ferrée. En fin de compte, le TGV allait emprunter le sillon rhodanien, déjà encombré par deux lignes de chemin de fer, une autoroute, plusieurs routes nationales et d'innombrables lignes à haute tension, sans parler de centrales nucléaires, Tricastin et Marcoule.

La qualité du paysage, le souci de l'opinion publique et le nombre des obstacles rencontrés, naturels ou non, allaient pousser la SNCF à soigner ses travaux, notamment la qualité de ses grands ouvrages d'art. « Nous avons eu plusieurs sortes de contraintes », explique Josselin Martel, directeur de l'opération TGV Méditerranée pour le Réseau ferré de France (RFF), maître d'ouvrage des travaux depuis 1997. Des contraintes sismiques, d'abord,

car nous nous trouvons dans une zone où les tremblements de terre existent. Des contraintes géo-techniques, ensuite. Le TGV traverse des reliefs karstiques compliqués. Puis des contraintes aquatiques. Il fallait franchir des fleuves comme le Rhône et la Durance, mais aussi se préoccuper des nappes souterraines – la loi sur l'eau, votée en 1995, nous a incités à des précautions encore plus grandes. Des contraintes paysagères, enfin. Il fallait insérer le tracé du TGV dans un environnement prestigieux sans le dénaturer. »

UN MILLION D'ARBRES PLANTÉS

Résultat, ces 250 kilomètres de voies nouvelles, les 500 ouvrages d'art et le million d'arbres plantés ont coûté 25 milliards de francs (3,81 milliards d'euros). Mais la SNCF, bastille d'ingénieurs sûrs de leur science comme de leurs talents, a, sans doute pour la première fois à cette échelle, accepté de bouleverser ses méthodes de travail en faisant largement appel à des maîtres d'œuvre extérieurs. « Il y avait une volonté de l'Etat qui s'exprimait à travers la direction de l'architecture et de l'urbanisme (DAU) pour promouvoir ici une architecture exemplaire, tant à travers les ouvrages d'art que les nouvelles gares », insiste Josselin Martel.

Un expert indépendant, le paysagiste Didier Courtemanche, a été chargé d'élaborer le schéma directeur paysager du futur TGV. Il a identifié et hiérarchisé les enjeux, en pointant une trentaine de types de situations. Les études paysagères de détail étant confiées à des cabinets extérieurs, commune par commune. Un atelier d'architecture, créé sous la houlette de la DAU et de la direction régionale de l'équipement (DRE), a consulté 75 cabinets d'architectes avant d'en retenir trois : ceux d'Alain Amedeo, à Marseille, de Jean-Pierre Duval, à Nîmes et de Charles Lavigne, à Paris. Avec des

ingénieurs et des architectes de la SNCF, ils ont élaboré, au sein d'un Atelier des ouvrages d'art, une charte pour définir avec précision un cahier des charges et conférer à l'ensemble des travaux qualité et unité, y compris pour le « petit matériel » (cornières, garde-corps, écrans anti-bruit, etc.). Ils étaient également chargés, chacun sur un tronçon du TGV, du suivi d'exécution des ouvrages courants.

En revanche, pour chacun des sept ouvrages d'art considérés comme exceptionnels, trois cabinets d'architectes ont été consultés avant d'en retenir un seul. Parmi eux, on trouvait aussi bien des spécialistes chevronnés du génie civil, comme Charles Lavigne, déjà cité, et son associé Alain Montois, ou Jean-Marc Mimram, ingénieur-architecte qui a par exemple à son actif la passerelle Solférino de Paris. Mais des novices en la matière ont également été retenus, comme Bruno Gaudin, qui a signé le viaduc lancé au-dessus de la vallée de l'Arc, entre Marignane et Aix-en-Provence. « Au sein de la SNCF, on a beaucoup dit – et on dit encore – que les architectes sont des emmerdeurs qui renchérissent le coût des travaux, confie Alain Cognard. Mais par leurs demandes, leurs exigences, ils nous ont fait sortir de nos routines et, finalement, ont réussi à faire évoluer les techniques. » L'affrontement a parfois été rude. Et pas seulement entre ingénieurs et architectes mais aussi entre architectes et paysagistes. Le traitement du viaduc et de l'entrée du tunnel sous la chartreuse de Bompas, au nord de Cavailon, a ainsi provoqué des débats homériques. Mais la qualité générale des ouvrages réalisés montre bien l'intérêt d'associer maîtres d'œuvre publics et privés : une telle coopération demande à être poussée davantage encore.

Emmanuel de Roux

Ponts et viaducs rivalisent d'élégance

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Des ouvrages exceptionnels lancés sur la ligne Valence-Marseille, le plus élégant est sans doute le viaduc qui franchit la vallée de l'Arc, à l'ouest d'Aix-en-Provence. Il a été conçu par Bruno Gaudin. Six piles en forme de T arrondi, un tablier rectiligne, simple, d'une seule portée, sous-tendu par sept arcs en treillis métalliques à la géométrie complexe, soigneusement dessinée. C'est ce rapport, étudié au millimètre semble-t-il, qui donne toute sa légèreté à l'ouvrage et fait la réussite du projet : le pari était d'autant plus difficile à tenir que la vallée traversée est fragile et que se détache à l'horizon un redoutable élément de comparaison : le vieux aqueduc de Roquefavour.

Lorsque les deux fléaux monumentaux – deux masses de 3 700 tonnes chacune – ont pivoté pour s'aligner dans l'axe du viaduc de Ventabren, les centaines de personnes qui étaient venues assister spontanément à l'opération ont, dit-on, applaudi à l'exploit. Mais la prouesse est aussi dans la longueur de l'ouvrage (36 piles, 1 700 mètres) qui enjambe l'autoroute A 8 au nord-ouest d'Aix-en-Provence, en dessinant une belle courbe dans un espace « repaysagé ». C'est une construction classique avec ses piliers à six côtés s'évasant en forme de lotus, évocation discrète des colonnades égyptiennes. Elle est signée par Charles Lavigne, qui a harmonisé la couleur de son béton avec celle des pierres de la région d'Aix.

Le souci esthétique est évident chez Alain Amedeo quand il conçoit le viaduc de Vernègues, au nord-est de Salon-de-Provence. C'est pourtant l'ouvrage le plus compliqué à réaliser sur le plan technique. Il s'agit en effet de construire trois ponts en un, avec deux tabliers poussés à chaque extrémité et un tablier en encorbellement au centre. Cette gigantesque demi-coque de béton, de plus de 1 200 mètres de long, est posée sur des piles doubles dont l'écartement varie régulièrement, jusqu'à venir se souder en un seul élément. Il émane de l'ensemble une impression de mouvement. La trame bogagère du paysage sous le viaduc a été reconstituée.

190 MÈTRES SANS APPUI

La chartreuse de Bompas date du XI^e siècle. Cette propriété privée, située sur les bords de la Durance, était déjà agressée par une autoroute, une route départementale très passante, une ligne électrique à haute tension et l'aéroport d'Avignon, tout proche. Désormais, la colline sur laquelle elle est juchée est percée par le tunnel du TGV. Les architectes-paysagistes Linski et Moreau ont tenté d'intégrer au paysage l'entrée de ce tunnel grâce à des murailles de béton. On ne peut pas dire que la réussite soit au rendez-vous, d'autant plus que ces épures géométriques sont déjà largement taguées.

Au sud d'Avignon, le pont à bow-string métallique (un tablier suspendu à un double arc

supérieur), lancé au-dessus du péage de l'autoroute A 7, rempli de fierté les responsables du TGV Méditerranée : il franchit une travée de 190 mètres sans appui ! Jean-Pierre Duval a réalisé cet exploit. Mais le saut-de-mouton du Rhône, à l'ouest d'Avignon, est autrement plus complexe, et sa réalisation plus impressionnante. C'est ici que les branches du TGV venant de Valence, de Marseille et de Nîmes convergent. L'ingénieur-architecte Jean-François Blassel et le paysagiste Michel Desvignes ont conjugué leurs efforts pour faire passer dans le paysage – et au-dessus du fleuve – un double viaduc de béton de 1 500 mètres de long, qui sort d'une falaise pour atterrir en douceur dans une plaine, de l'autre côté de l'eau.

Le canal de Donzère-Mondragon est franchi de biais par un pont métallique à double bow-string à La Garde-Adhémar. Il est dessiné par Marc Mimram. Les deux arcs du bow-string, prolongés par des piles qui plongent dans l'eau, sont réunis par deux bras de liaison. En dépit de la masse de l'ensemble – 5 000 tonnes de métal –, il se dégage de cet ouvrage une impression de finesse. Mais avant de passer au-dessus du canal la ligne TGV surplombe l'autoroute A 7, également de biais. Charles Lavigne fait reposer le tablier de son pont sur l'arc entrecroisé et évidé de sept doubles piles de béton. Une solution particulièrement élégante.

E. de R.

Un réseau de plus de 2 000 kilomètres d'ici quinze ans

VINGT ANS après avoir commencé à rouler entre Paris et Lyon, le train à grande vitesse (TGV) compte un réseau de 1 286 kilomètres. Avec la réalisation, d'ici douze à quinze ans, des différents projets en cours, ce kilométrage devrait pratiquement doubler. La première échéance, qui sera sans doute respectée, est la mise en service du TGV Méditerranée qui reliera Paris à Marseille en trois heures, à partir de juin 2001 (lire ci-dessus). Les travaux de génie civil ont été achevés au milieu de 1999. La réalisation des superstructures (voies, caténaires, signalisation, télécommunications), la construction des trois gares nouvelles (Valence, Avignon, Arbois) et l'aménagement de celle de Saint-Charles à Marseille sont bien avancées. Le coût total atteindra près de 25 milliards de francs (3,8 milliards d'euros). Le prolongement de la ligne vers la Côte d'Azur est pour l'instant au point mort.

A l'inverse, le désenclavement de l'est de la France est – enfin – programmé avec les décisions prises par le gouvernement le 29 janvier 1999. Il s'agit de construire un premier tronçon du TGV Est reliant Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) à Baudrecourt (Moselle), qui mettra Strasbourg à 2 h 20 de Paris début 2006. Le coût de cette phase est évalué à 20,5 milliards de francs (3,1 milliards d'euros) dont 4,8 milliards, pour les régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, 2,1 milliards pour l'Union européenne et 770 millions pour le Luxembourg. La procédure d'acquisitions foncières en Alsace a été lancée pour préparer la réalisation de la partie alsacienne. En outre, la ligne reliant Strasbourg à la ville allemande de Kehl doit être aménagée de façon à connecter le TGV Est au réseau à grande vitesse de l'Allemagne. Toujours dans la perspective d'une meilleure desserte de la France de l'Est, le projet de liaison

entre Mulhouse et Dijon est bien engagé. Un premier tronçon entre Petit-Croix (Territoire-de-Belfort) et Auxonne (Côte-d'Or) devrait être construit d'ici huit ans. Le coût en est estimé à 9 milliards.

De l'autre côté de l'Hexagone, à la suite d'un accord avec l'Espagne, il est prévu de construire une section internationale de ligne à grande vitesse entre Perpignan et Figueras (destinée à être prolongée jusqu'à Barcelone et Madrid) qui accueillera aussi des trains de fret. Réseau ferré de France (RFF) a proposé au gouvernement un premier programme d'investissement de 10 milliards de francs, comprenant le coût de la voie Perpignan-Le Perthuis, la modernisation des lignes existantes et les contournements de Nîmes et de Montpellier.

PROJET LYON-TURIN

La mise en œuvre du TGV Aquitaine a connu une étape importante avec la décision du gouvernement, en décembre 1999, de demander à RFF d'engager les études d'« avant-projet sommaire » entre Angoulême et Bordeaux. Avec l'appui des régions Bretagne et Pays de la Loire, RFF affine actuellement les études pour déterminer les aménagements les plus pertinents afin de mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris.

Reste le projet Lyon-Turin, destiné à améliorer la performance globale pour les voyageurs (y compris ceux à destination de Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy ou Grenoble) et les marchandises, en provenance du nord ou du sud de la France, en direction de l'Italie. Les études doivent permettre de déterminer le tracé de la ligne à grande vitesse et l'itinéraire pour le fret. Il appartiendra au sommet franco-italien prévu à l'automne de décider de la réalisation du tunnel international.

M. S.

ESSEC

MANAGEMENT
EDUCATION

- MBA bilingue (60% cours en anglais),
- Formation compatible avec vos responsabilités de manager (37 vendredi/samedi sur 22 mois),
- 70% des participants sont soutenus financièrement par leur entreprise,
- 67% des participants évoluent vers de nouvelles responsabilités avant la fin du MBA,
- Réalisation en équipe d'un projet entrepreneurial.

Profil d'une promotion :

- 50 managers de fonctions et de secteurs d'activité différents par session,
- moyenne d'expérience professionnelle : 10 ans,
- 30% des participants sont d'origine culturelle différente.

ESSEC Executive MBA :
suivre un MBA en partenariat
avec votre entreprise

Votre contact Maud LAFFAILLE au 01 46 92 49 71,
par Email : emba@essec.fr

site ESSEC Executive MBA : www.essec.fr/eme/emba

Petit déjeuner de présentation le 20 septembre 2000 à 8h15 au CNIT
Prochaine session : JANVIER 2001
Date limite de dépôt de dossier : fin novembre 2000
Sélection : dossier + TOEFL/GMAT + entretien

ESSEC Agir en pionnier
ACTING FIRST

Le jour où j'ai dérivé dans l'enfer des parias

JE le jure : je n'ai pas fait exprès de me retrouver chez les parias. Je cherchais simplement à suivre le procès José Bové sur Internet. Donc je déambulais dans les rues ensoleillées - virtuelles - de Millau, entre frites et roquefort. Tout d'un coup, au détour d'un forum de discussion de *Midi libre* consacré à l'affaire, je bute sur un message très hostile à José. Le mouvement Unité radicale, qui s'affirme national-révolutionnaire, s'en prend à « l'épais silence des médias du système » à propos de sa propre action anti-Bové. Bien en a pris à Unité radicale. Le lendemain, un autre intervenant du forum, quoique « ne partageant pas toutes les thèses d'Unité radicale », raconte « être allé faire un tour » sur leur site. « J'y ai appris pas mal de choses sur celui qui se fait passer pour un résistant au mondialisme », relate l'intervenant. Et ce visiteur occasionnel donne l'adresse du site en question. Que fait l'explorateur consciencieux ? Il s'y rend illico. Sans le savoir, j'étais passé chez les parias.

Unité radicale est un « site des résistants au nouvel ordre mondial ». Comme José Bové, les militants d'Unité radicale se proposent de boycotter les McDo, et préfèrent « la restauration rapide française (moins chère, plus équilibrée, de meilleure qualité) », mais eux, à la différence de Bové, prennent d'assaut le McDo par la face droite, et même par l'extrême face droite. José Bové, pour eux, est un « vrai collaborateur du système qu'il feint de combattre ». D'ailleurs, il « a passé son enfance en Californie ». Mais Unité radicale n'est pas toute seule. Les anti-McDo anti-Bové appartiennent à un ring. Un ring est une bande, une ligue, un petit groupe de sites qui, l'union faisant la force, se sont tous enchaînés les uns aux autres, pour résister à l'indifférence, à la noyade et, dans le cas précis, à la répression de « l'Ordre mondial ». Tous solidaires pour se renvoyer le chaland, par paquets de cinq. Bon. Puisqu'on m'invite à faire le tour du ring d'Unité radicale, allons-y.

Logiquement (après un passage vers un site américain de nationaux-bolcheviques, qui voue manifestement un culte à Che Guevara, ce qui brouille légèrement les pistes), Unité radicale me renvoie par exemple directement chez les « jeunes étudiants nationalistes » qui tiennent boutique à l'enseigne d'Occident. Dans la liste des liens propo-

sés sur un des sites du ring, un intitulé énigmatique, sous le nom d'une interjection de bande dessinée. Allons-y. Et stupeur : sous ce nom - je ne vous le donnerai pas, évidemment ; cherchez vous-même, si le cœur vous en dit, il n'est pas si difficile à trouver - se dissimule le site central, bien rangé, bien structuré, officiel, des révisionnistes. 6 500 connexions par jour. L'adresse ? Une boîte postale à Chicago. Des kilomètres et des kilomètres de textes, soigneusement classés, au moyen d'index extrêmement précis, par thèmes et par auteurs. L'exploration complète prendrait des heures. Le site est vivant. La dernière mise à jour date d'une semaine. En ce moment même peut-être des dizaines, des centaines de chercheurs en révisionnisme sont-ils attablés en même temps que moi dans cette grande bibliothèque virtuelle, penchés sur un des innombrables manuscrits en ligne. Au hasard, en voici un, consacré au massacre d'Oradour-sur-Glane. Menée par un « collectif de libres chercheurs », l'étude a été publiée en Belgique, mais interdite en France par le ministre de l'intérieur, explique le site. Oradour ! Alors, Oradour aussi ! On voudrait ne pas lire, mais on lit tout de même, on parcourt, on sait qu'on devrait s'arrêter mais les chapitres défilent les uns derrière les autres, on croit comprendre que l'affaire Oradour, ce massacre de tout un village par les SS de la division Das Reich en 1944, l'affaire Oradour ne serait pas aussi claire que veut bien le dire le système : il n'y aurait qu'un seul témoin, une femme, qui serait, nous assure le sommaire : petit un, un témoin providentiel, petit deux, un témoin fragile et embrouillé. Bref, les Allemands n'auraient pas fait exprès, certainement, ils ont tiré par erreur, et voilà, 642 morts. On parcourt les centaines de pages. A chaque paragraphe de ce dossier d'instruction paranoïaque les témoignages sont tirés, étirés, toujours dans le même sens : faire naître le doute, l'entretenir, l'entretenir sans fin.

Comment notre explorateur est tombé par accident dans les oubliettes où les révisionnistes, les censurés et Renaud Camus maudissent le système



On touche du doigt, exactement ici, le caractère démoniaque, imparable, d'Internet. Ces pages sur Oradour, combien d'explorateurs, comme moi, les ont lues fortuitement, certains d'atteindre des vérités interdites ? Combien de lycéens, tapant Oradour sur un moteur de recherche pour les besoins d'un exposé, ont pris cette étude pour ce qu'elle n'est pas, une étude sérieuse, faisant autorité ? Combien auront fait l'effort d'aller aussi consulter les sites, nombreux, qui fournissent l'antidote ? Très bien d'interdire le livre, monsieur le ministre, très beau, parfait, vous avez certainement la conscience en paix, et vous avez raison. Mais il est là, le livre,

dans cet entre-deux, interdit mais consultable, tranquillement consultable chez moi gratuitement si j'accepte de me déchirer les yeux sur l'insoutenable fond d'écran rose, et ainsi hors d'atteinte de toute réfutation. Je ne dis certes pas qu'il ne fallait pas l'interdire ! Mais sachez-le, il est là. Je suis un bien piètre explorateur : je suis passé au large. Pas envie de lire cela, de cracher sur ces morts-là, les morts d'Oradour.

D'AUTANT que mon surf n'en finissait pas de dériver. Car le fameux ring d'Unité radicale, mon point de départ, ne m'a pas seulement entraîné vers tous ces sites porteurs de vieilles obsessions poussièreuses. Il m'a aussi emmené vers des endroits plus modernes, plus en prise sur l'air du temps. Occident m'envoie ainsi vers un site bizarre - « excellent site politiquement incorrect », selon le guide touristique d'Occident - qui s'appelle *Le Grain de sable*. Chez *Le Grain de sable*, comme ailleurs, on lutte contre la désinformation. Les deux rubriques reines qui accueillent le voyageur s'appellent « Informations passées inaperçues » et « Quelques exemples de désinformation ».

Je suis épuisé. L'étape à Oradour m'a démoralisé. Pourtant, par acquit de conscience, je clique sur désinformation. Ici, la victime de la semaine de la désinformation est un éditeur breton, calomnié par on-ne-sait-qui : je lirai une autre fois, j'en ai déjà plein les pieds de ce voyage chez les parias, plein d'ampoules, et pas de sparadrapp, et il pleut, et le paysage est lugubre. Le paria est logorrhéique. Il vous tire par la manche, trop heureux de trouver une oreille, il ne sait pas expliquer simplement son histoire. Tiens, un lien vers le site des lecteurs de Renaud Camus, l'homme qui trouve qu'il y a trop de juifs à France-Culture. « Pour signer la pétition en faveur de Renaud Camus, allez sur le site des lecteurs de Renaud Camus », nous intime M. Grain de sable. Faut-il vraiment s'étonner de le retrouver ici ? Plein les pieds, et les repères se

brouillent. Tant qu'on était chez l'extrême droite pure et dure, c'était clair. Mais les frontières sont poreuses. Le lien est une invention diabolique. Le lien, ce vent irrationnel et imprévisible, qui fait dériver le surfeur. Un lien entre deux sites ne présume pas que les sites soient... liés par consentement mutuel. Vous pouvez très bien vous lier à un site qui n'en peut mais. Attention aux amalgames. N'empêche qu'il est désormais tentant, pour le surfeur, d'établir un... lien entre les deux sites ainsi liés. Donc, un lien m'envoie vers Renaud Camus. Partant d'Occident, j'arrive chez Renaud Camus. Evidemment, il ne faut pas en déduire davantage que cela, ça ne veut rien dire. Mais le lien est comme un instrument à lire de l'inconscient, un glissement de sens. Par exemple, de chez Renaud Camus, on m'envoie dans un forum torride consacré à son collègue Michel Houellebecq. Heureux hasard, le maître est présent en personne, dialoguant magnanime avec une forumiste : « J'aime bien faire l'amour et je veux bien essayer avec vous, Catherine. Mais il faut au

Le site où m'expédia *Le Grain de sable* avait pourtant toutes les apparences d'un paisible salon de thé littéraire de province, où l'on communiait entre deux gorgées de darjeeling dans l'amour d'un auteur précieux et rare. Le site n'est pas tenu par l'écrivain en personne, mais par une fan, Jacqueline Voillat, qui cherche à « faire mieux connaître, et si possible apprécier Renaud Camus ». Ce site, définit-elle sur la page de garde, « pourrait être un acte d'amour envers une écriture particulière, la réflexion sans cesse bousculée, défective et renaissant cependant, toujours plus profonde, plus fine et acérée ». Fort bien. M^{me} Voillat aime l'écrivain Camus, ce qui est évidemment son droit. Elle maintient sur Internet le pavillon d'une écriture recherchée et raffinée, ce qui est à sa gloire. La webmaster-hôtesse raconte qu'elle demande systématiquement à sa librairie favorite « qu'on [lui] envoie tous les livres de Renaud Camus dès leur parution. J'ai donc le plaisir et le privilège de posséder une version complète de La Campagne de France. Je mets volontiers à votre disposition tous les extraits que vous souhaitez ». Voilà pour la littérature.

Mais la quiétude du salon de thé est trompeuse. Fort courtoisement, vous reprendrez bien un toast, M^{me} Voillat me propose de consulter le dossier de presse de « l'affaire Camus ». Ah, c'est Beyrouth ! C'est Sarajevo ! Tout y est ! Aussi bien chez M^{me} Voillat que sur le site propre de Renaud Camus sur lequel elle me balance, voilà tous les articles consacrés à « l'Affaire ». Les publiés, les non-publiés, les semi-publiés,

L'internaumane paria est grand amateur de liens. Il a le lien facile et généreux. Il n'hésite pas à offrir des dizaines de liens vers les autres parias, tout heureux de faire à ses frères en infortune la publicité dont il est assoiffé pour lui-même

moins laisser une adresse Internet ou quelque chose. Sinon, une fois de plus, ça n'aura pas lieu. » Mais s'agit-il seulement du vrai Michel Houellebecq ? Internet renouvelle la mythologie de la lettre manuscrite.

L'internaumane paria est grand amateur de liens. Il a le lien facile et généreux. Il n'hésite pas à offrir des dizaines de liens vers les autres parias, tout heureux de faire à ses frères en infortune la publicité dont il est assoiffé pour lui-même. Il a d'ailleurs raison. Plus grave encore : le paria, qui n'a plus rien à perdre, n'hésite pas non plus à offrir de nombreux liens vers ses adversaires, voyez comme j'aime la liberté d'expression, moi au moins, suivez mon regard ! Ainsi le site révisionniste me renvoie-t-il vers le Centre Simon-Wiesenthal et vers le musée - en polonais - d'Auschwitz-Birkenau, ce qui est fort intéressant, mais accroît la durée du voyage. Il faut à cet instant prévenir le lecteur. Pas facile de savoir ici, dans ces pages, sur quel ton évoquer les parias. Car dans le système persécuteur, le paria inclut les médias. Et parmi ces médias, eh bien oui, au premier rang, *Le Monde*.

ALORS me voilà, flâneur salarié du *Monde*, penché sur les victimes du *Monde*. Bigre ! Surveillance-toi, explorateur. Le moindre ricanement ne te serait pas pardonné par les parias. D'un autre côté, les prendre au sérieux serait donner tort au *Monde* de les traiter en parias, et surtout les priver de leur condition de parias. Bigre, bigre.

Et Renaud Camus, à propos ? Justement ! Dans quel guépier me suis-je fourré ! Oradour n'est rien à côté de l'affaire Camus. Au jour de cette visite (le 12 juillet) dans l'affaire virtuelle Camus, je découvris abasourdi, merci Internet, que la guerre faisait rage entre l'honorable journal *Le Monde* et l'honorable maison d'édition Fayard, éditeur de Camus, et qui devait publier à l'automne le récit augmenté de ce voyage.

Pif, paf, prends-ci, prends-ça ! A l'heure où ces lignes seront lues, peut-être les canons se seront-ils tus. Mais j'ai entendu, en direct, siffler les boulets ! Ah, fatidique visite à Millau !

avec texte intégral en italiques - évidemment, *Le Monde* a refusé un article de Renaud Camus, cliquez ici.

Voilà la chronologie d'une interminable guérilla entre un écrivain-graphomane-internaute et les médias du système. Guérilla dans laquelle Internet est à la fois acteur et média. Sur le site de Renaud Camus, on peut ainsi suivre en léger défilé l'échange de correspondance entre l'auteur et Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*. Vous avez raté ça ? Premier épisode : dans un éditorial rédigé sur l'édition électronique du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel propose une tribune libre à Renaud Camus. Lequel - deuxième épisode - répond en demandant le nombre de signes exigés. « 2 500 signes », rétorque le journal. Camus envoie son texte, 2 500 signes, pas un de plus. Et le texte paraît tronqué, notamment d'un passage où Camus se plaint que 2 500 signes, c'est trop court. Chacune de ces étapes donne lieu à une balise dans son site, cliquez ici. Dérisoires péripéties sans doute, déversoir peut-être mais comment dire ?

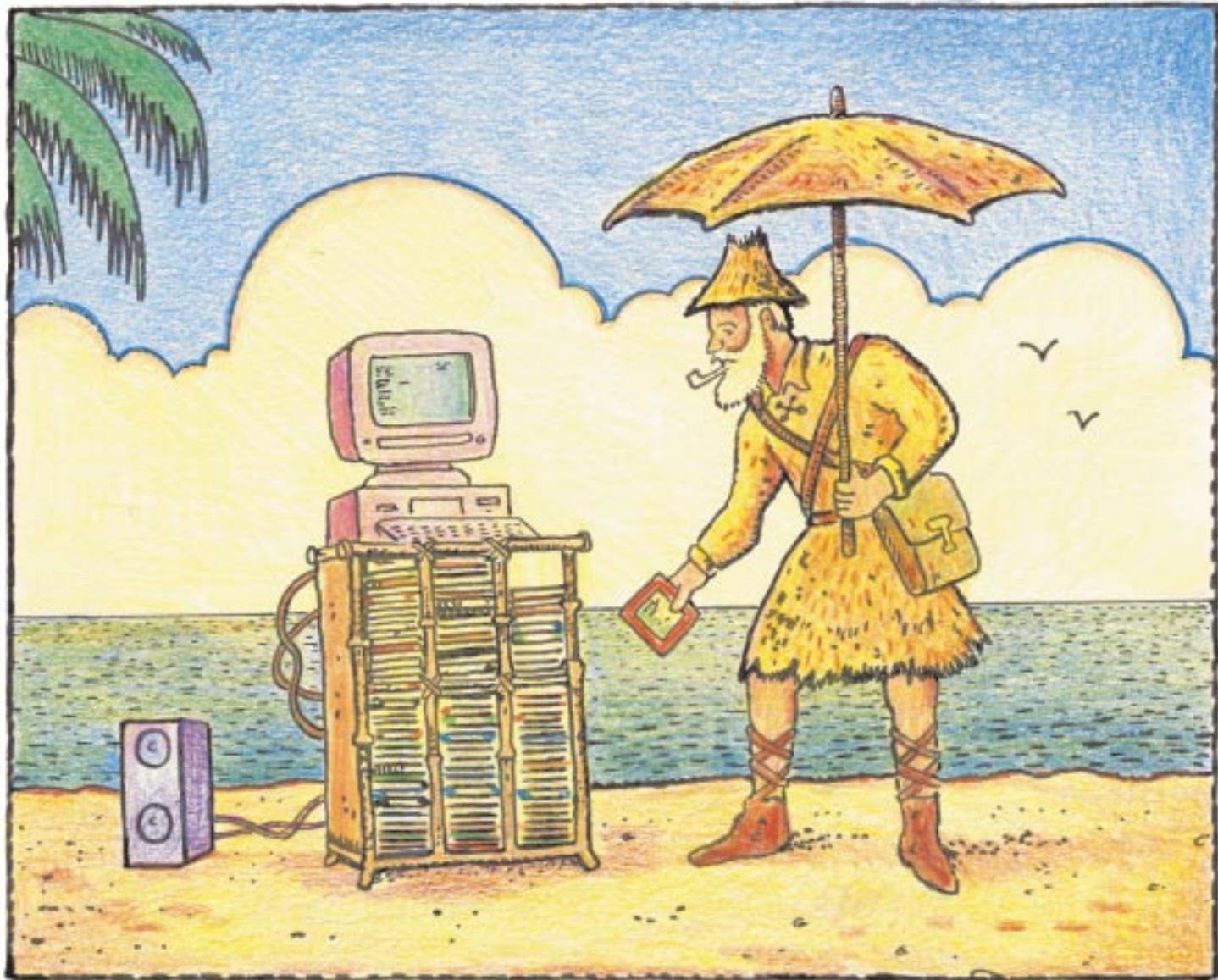
Déversoir nécessaire. Pour les citoyens intéressés et qui ont le temps, il est salubre d'avoir ainsi accès aux coulisses, à l'intégralité des mille textes, cris, appels, découvertes, hypothèses, refoulés par le système, ne serait-ce que pour se convaincre qu'ils le sont le plus souvent parce que dénués d'intérêt ou de fondement. Là oui, Internet peut jouer un rôle irremplaçable.

Faut-il réglementer Parialand, ou bien laisser les parias pousser, tout leur saouler, de longs cris anonymes ? Je repense au dossier Oradour, cette longue chose visqueuse que je n'ai pas voulu lire, postée depuis une boîte postale de Chicago ! Je repense à Renaud Camus. Autoriser ? Interdire ? Faut-il continuer de persécuter les parias, jusque dans leur refuge virtuel ? Dire quelque chose sur Internet, est-ce le dire en public ? Maudit Internet, qui nous oblige à tout redéfinir : la liberté, les droits de l'homme, et le reste !

Daniel Schneidermann
Dessin : Glen Baxter pour « Le Monde »

PROCHAIN ARTICLE :
Le jour de 1943 où un fermier m'a caché dans sa grange

LE VOYAGE DE GLEN BAXTER



2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Benoît Mandelbrot, mathématicien

La naissance et l'évolution d'une nouvelle géométrie, l'art des fractales

L'idée d'emboîtement autosimilaire vient spontanément aux humains, et l'intuition de la fractalité a toujours fait partie du patrimoine de l'humanité, en Asie et en Afrique aussi bien qu'en Europe

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, le mathématicien Benoît Mandelbrot, concepteur de la géométrie fractale et professeur à l'université Yale, a prononcé, le 28 juin, une conférence sur le thème « L'anneau fractal de l'art à travers la géométrie, la finance et les sciences ». Nous publions de larges extraits de sa communication.

On pense aux sorciers et aux fées quand une idée en apparence insignifiante se met soudain à produire à flot des conséquences variées et importantes. Pour introduire et faire comprendre les fractales, demandons-nous donc si un objet géométrique peut prendre la même forme qu'on l'examine de près ou de loin. Cette propriété fut récemment baptisée autosimilarité. Elle semble d'une parfaite insipidité, mais c'est la graine d'une floraison de développements constituant toute une géométrie. Insipidité est également le terme approprié pour dénoter la droite et le plan idéaux, qui sont des exemples d'autosimilarité connus de tout le monde. En revanche, la sphère n'est pas autosimilaire ; quand on la regarde de près, en étant dessus, elle paraît plate ; de loin, comme tout objet borné, elle paraît ponctuelle.

Il y a cent ans, de 1875 à 1925, des mathématiciens perspicaces prirent conscience d'une poignée de curiosités ou monstres, objets qu'ils présentèrent comme nouveaux, sans contrepartie dans la nature et contredisant l'intuition géométrique. Certains de ces objets étaient autosimilaires, car cette qualité les rendait plus faciles à décrire. Beaucoup plus tard, j'allais les séparer des autres curiosités en question, vouer ma vie scientifique à leur étude, et les baptiser des « fractales ». Cette chronique brosera à grands traits chacune des trois grandes étapes récentes de l'étude des fractales.

En premier lieu, surprise absolue et plus grand bonheur intellectuel de ma vie, je reconnus à ces monstres un autre rôle tout à fait nouveau. On les qualifiait imprudemment d'« exceptionnels ». Je montrai, tout au contraire, que la fractalité n'est pas loin d'être la règle dans la nature. Selon le cas, elle ne concerne que des détails ou touche à l'essentiel.

Cette thèse osée et interdisciplinaire provoquant l'incrédulité, il faut la préciser et la rendre « naturelle ». Le point essentiel est que la droite et le plan sont parfaitement lisses, mais en règle générale les choses sont loin de cet idéal : non pas lisses mais rugueuses dans le détail ou dans l'essentiel.

Songeons maintenant à l'ensemble des messages que nous recevons de nos sens. Ceux de la vue et

l'ouïe, considérés comme raffinés, se trouvent également avoir été le plus tôt et les mieux explorés ; c'est peut-être une façon de constater qu'ils étaient (très relativement parlant !) les plus faciles à explorer. A l'autre extrême, le sens du lisse ou du rugueux restait en dehors des sciences. Il appartenait au monde de la mécanique pratique des frottements dont les ingénieurs cherchent à se débarrasser. Il semblait impossible d'en extirper un quelconque concept. Les questions que posait la rugosité n'étaient pas sottes, mais inabondables. Faute de mieux, elles ne recevaient que des réponses évasives et inadéquates. Par exemple, songez aux questions incontournables que voici :

- Comment mesurer la rugosité ou volatilité des chroniques boursières, ne serait-ce que pour pouvoir évaluer les risques financiers de façon réaliste ?

- Comment mesurer la côte de la Bretagne ?

- Comment caractériser la forme d'une côte, d'une rivière, d'une ligne de partage des eaux ou de la frontière d'un bassin d'attraction dans le contexte de l'hydraulique, mais aussi des systèmes dynamiques ?

- Comment définir la vitesse du vent en plein orage ?

- Comment mesurer et comparer les rugosités d'objets communs tels qu'une pierre cassée, un talus, une montagne ou un bout de fer rouillé ?

- Quelle est la forme d'un nuage, d'une flamme ou d'une soudure ?

- Quelle est la densité des galaxies dans l'Univers ?

- Comment varie l'activité sur le réseau Internet ?

A toutes ces questions (ou fragments de questions), c'est la géométrie fractale (continué par la multifractale) qui allait apporter les premières réponses satisfaisantes. Dans chaque cas, les réponses se fondent sur la qualité - elle-même surprenante - que la rugosité se trouve souvent être fractale. Dans beaucoup de phénomènes naturels ou créations de l'homme telles que la Bourse ou Internet, cela permet à la géométrie fractale de devenir la rampe de lancement de la première théorie du rugueux « simple ».



BENOÎT MANDELBROT

■ Polytechnicien et docteur ès sciences mathématiques, Benoît Mandelbrot est Sterling Professor of Mathematical Sciences à l'Université de Yale et IBM Fellow Emeritus en physique au Centre de recherches J. Watson. Il appartient à l'American Academy of Arts and Sciences, à la US National Academy of Sciences et à l'Académie de Norvège. Entre autres distinctions et doctorats honoris causa, il a reçu le prix Wolf de physique en 1993, les médailles Barnard, Franklin, Steinmetz et Richardson, et celle de la Ville de Paris, ainsi que les Prix Harvey, Humboldt, Honda, Science et Arts et Scott. Il a écrit *Les Objets fractals* (1975, 4^e éd. 1995) et *Fractales, hasard et finance* (1997), ainsi que *The Fractal Geometry of Nature* (1984), *Fractals and Scaling in Finance* (1997) et *Multifractals and 1/f Noise* (1999).



Pour résumer, et apaiser toute inquiétude que les fractales auraient pu susciter, cette nouvelle géométrie, je la fis naître de l'union entre une certaine mathématique ésotérique et le plus grossier de nos sens. Elle dura, fructifia, s'imposa et ne manquera jamais de problèmes à traiter. De plus, son domaine s'étendit, d'abord à l'aval, puis à l'amont de mes travaux scientifiques.

A l'aval, elle conduisit à une deuxième étonnement absolu, cette fois esthétique. Les nouvelles images fractales, fruits sans nombre de ce qui avait d'abord paru une mésalliance, et dont l'accouplement se fit dans un centre informatique, furent de plus en plus largement perçues comme belles ou tout au moins hautement décoratives. L'ensemble de Mandelbrot vient inévitablement à l'esprit. Une formule ancienne, paraissant d'une parfaite insipidité, se révéla la source d'images fantastiques qu'on voit désormais partout, à tel point qu'elles se fondent dans l'univers visuel de l'humanité. Elles ne vont pas subir le sort commun des modes. Selon la belle expression de mon

ami le regretté Marcel Paul Schutzenberger, elles marquent un nouveau style.

L'aval de la géométrie fractale s'ajoutant désormais à son étrange interdisciplinarité, l'incrédulité renaît sous une forme plus forte encore. La géométrie fractale jouant à la fois tant de rôles divers, comment se fait-il qu'elle n'ait que vingt-cinq ans d'âge ? Que les premières « protofractales » n'en aient que cent ?

Avoir déclenché tout cela (la chance d'être l'homme qu'il fallait, quand il fallait et où il fallait) est un privilège merveilleux qui doit être accepté avec humilité. Dès mon livre de 1975, et surtout le livre anglais de 1982, la géométrie fractale s'est littéralement et tout à fait spontanément envolée. Mais je n'ai jamais eu la présomption d'avoir « inventé » tout ceci ex nihilo. Tout au contraire, je cherchais des précurseurs (Gustave Eiffel ?) dont je me plaisais à citer des phrases sans suite, mais parmi eux aucun ne pouvait être perçu comme ultime « inventeur ». Quelle corde sensible de l'humanité avait-elle donc attendu que je la fasse résonner ?

Résolvant ce grand mystère, une troisième surprise apparut et se plaça à l'amont de mes travaux. Mes ouvrages me valurent beaucoup de lecteurs de tous bords et un courrier abondant plein de variété et d'enseignements. Voici ce qui en ressort. Dans l'histoire des fractales, la période 1875-1925 reste un moment fort, spécialisé et trompeur. Mais il semble bien que l'on ne puisse identifier quelque commencement que ce soit.

Précisons que les fractales sont des formes telles que, indépendamment des sens que l'on donne aux mots, le détail reproduit la partie et la partie reproduit le tout. Pour s'en assurer, divers procédés commencent par tracer les grandes lignes d'une figure, puis utilisent

un générateur pour ajouter des détails de plus en plus petits. Il est donc essentiel d'avoir une progression sans fin, idée familière aux théologiens. Dans le bouddhisme zen, on trouve le thème (repris par Leibniz) de la goutte de rosée dans laquelle est incluse en miniature tout une réplique du monde, y compris des gouttes de rosée et ainsi de suite à l'infini. Cette théologie de la goutte d'eau trouve un écho dans de nombreux mandalas tibétains, avec leur bouddhas de toutes tailles, et on l'aperçoit aussi dans la grande vague du peintre Hokusai.

Pour changer de continent et de métier, le thème du générateur répété se trouve dans l'univers de Kant (fait de galaxies groupées en amas, superamas et ainsi de suite sans fin), dans les célèbres dessins de fontaines de Léonard de Vinci, avec leurs tourbillons superposés, dans *L'Ange* de Gustave Doré, fait d'anges plus petits, sans parler du visage de la mort de Salvador Dali.

Pour changer encore de continent, on nous a récemment appris que l'art de nombreuses nations africaines regorge de fractales d'une subtilité pleine de signification car objets de tradition.

Passant aux écrits de peintres, quoi de plus beau que ces mots d'Eugène Delacroix : « *Swedenborg prétend, dans sa théorie de la nature, que les poumons se composent d'un nombre de petits poumons, le foie de petits foies, la rate de petites rates, etc.* »

Sans être un aussi grand observateur, je me suis aperçu il y a longtemps de cette vérité : j'ai dit souvent que les branches de l'arbre étaient elles-mêmes de petits arbres complets ; des fragments de rochers sont semblables à des masses de rochers, des particules de terre à des amas énormes de terre. Je suis persuadé qu'on trouverait en quantité de ces analogies. Une plume est composée d'un million de plumes.

Arrêtons-nous sur Swedenborg, dont les mots allaient être cités par Emerson. Il ne brillait pas par ses connaissances en biologie, mais son intuition que le monde est ainsi fait partait d'observations authentiques. C'est ainsi que Delacroix aurait moins fait tiquer s'il avait choisi le chou-fleur. Il ne s'agit donc pas ici de validité scientifique ; cependant son opinion fautive mérite d'être citée, car elle attire l'attention sur un fait patent : l'idée d'emboîtement autosimilaire vient spontanément aux humains, et l'intuition de fractalité a toujours fait partie du patrimoine de l'humanité, en Asie et en Afrique aussi bien qu'en Europe.

Un bipède sans plumes n'est devenu homme qu'après avoir conquis le feu et les éléments et avoir décoré son corps, sa demeure et son temple. Au cours des millénaires, ses motifs décoratifs s'affinèrent. Certains - bâties, broches et colliers - aidèrent à la naissance de la géométrie qui allait être codifiée par Euclide et beaucoup plus tard devenir l'outil essentiel de maintes sciences. D'autres éléments décoratifs furent laissés de côté puis se déguisèrent pour participer à une révolution anti-euclidienne en mathématiques, et enfin donnèrent une forme à des objets que la vieille géométrie et les sciences étaient forcées de laisser de côté comme amorphes, c'est-à-dire sans aucune forme qui aurait permis l'analyse de la nature et sa synthèse.

Ayant ainsi traversé et apporté ma contribution à plusieurs territoires du savoir désintéressé ou pratique, avec des pointes vers les arts, l'aval et l'amont de l'œuvre d'une vie viennent de se refermer devant nos yeux en un anneau fractal. Parti il y a très très longtemps de l'art, un long périple confus est désormais revenu à son origine.

Benoît Mandelbrot
Dessin : Daniel Maja

Programme des conférences

Le 25 août, Marie Piléni,

L'étude de la matière à toutes les échelles.

Le 26, Roger Balian,

Thermodynamique, le concept d'énergie et ses vicissitudes.

Le 27, Michel Verdaguer,

Les matériaux moléculaires.

Le 28, Pierre Caspar,

Les modes d'apprentissage : anciens et nouveaux médias de l'enseignement.

Le 29, Dominique Lecoq,

Les rythmes et temps du savoir.

Le 30, François Orivel,

Les coûts de l'éducation, un dilemme équité/efficacité.

Le 31, Jean-Jacques Duby,

L'enseignement des sciences.

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.

OFFRE SPÉCIALE
VACANCES
1 mois
d'abonnement
173F*

Pour vos vacances, abonnez-vous au Monde de l'été.

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

- Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
- Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.

- Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrateurs hors du commun.
- Et chaque vendredi daté samedi : une série noire avec Gallimard.

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous!

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE	FRANCE
□ 2 semaines (13 n°)	96 ^F	(14,64 €)
□ 3 semaines (19 n°)	139 ^F	(21,19 €)
□ 1 mois (26 n°)	173 ^F	(26,37 €)
□ 2 mois (52 n°)	378 ^F	(57,63 €)
□ 3 mois (78 n°)	562 ^F	(85,68 €)
□ 12 mois (312 n°)	1 980 ^F	(301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

001 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au :
Prénom :
Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :
Code postal : Ville :

Votre règlement :

Chèque joint à l'ordre du *Monde*

Carte bancaire N° :

.....

Expire le :

.....

Date et signature obligatoires :

.....

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

Le quotidien QUI SORT
du quotidien.

Pour une République du XXI^e siècle

par Roger Martelli

LA République est-elle menacée par les dispositions gouvernementales à propos de la Corse ? Face au « ticket » libéraux-nationalistes, face à certains délires séparatistes et ethnistes, on peut comprendre toutes les inquiétudes. Mais nombre de références au jacobinisme évoquent plus volontiers... Bonaparte que Robespierre. A ce rapprochement douteux, la République a plus à perdre qu'à gagner. Car elle n'est pas à répéter ni même à continuer ; elle est à resourcer. Comment ?

1. - En précisant tout d'abord le modèle de société auquel l'idée républicaine peut aujourd'hui se raccorder. La République a pu naguère s'accommoder d'une société dominée par les logiques privatives de l'argent. L'inégalité, en son sein, était tolérable, dès l'instant où la redistribution en corrigeait les effets les plus criants. Nous savons désormais que, dans une société libérale de souche capitaliste, la croissance des biens marchands ne suffit pas en elle-même à satisfaire nos valeurs républicaines fondatrices, dès l'instant où la logique inégalitaire qu'elle porte contredit leur application. Quand il s'agit de répondre aux exigences d'épanouissement de la personne, ce n'est plus la croissance marchande ou financière, mais le développement humain, au-delà du marché et de l'Etat, qui est le plus à même de porter les valeurs de la République. Ne tournons donc pas autour du pot. S'il y a risque d'éclatement « girondin », il n'est pas du côté de la décentralisation, mais du libéralisme. S'il peut au contraire y avoir de la dynamique républicaine, elle s'enracinera dans une autre configuration des rapports sociaux, dans un autre équilibre du public et du privé, dans un nouvel esprit public.

2. - Car, au lieu de tonner contre les transferts de compétences, ne vaudrait-il pas mieux voir que la République, comme la politique et la citoyenneté, souffre d'abord d'un recul de l'intérêt général ? Toute régionalisation peut certes accroître démesurément le pouvoir des notables locaux, parfois camouflés en « socioprofessionnels », comme c'est le cas en Corse, avec les libéraux-nationalistes. Mais en quoi le pouvoir sans partage des notables « nationaux » est-il supérieur si, en leur

sein, l'empire des intérêts, celui de l'argent ou celui des pouvoirs, l'emporte sur le sens du bien public ? De fait, deux décennies de néolibéralisme ont étouffé l'esprit public. Il est à relancer, c'est vrai. Sachons seulement que nous n'y parviendrons pas par le retour massif aux pratiques déléguées, en confiant à l'Etat seul ce qui relève en fait de la société tout entière.

3. - Si quelque chose manque dans les réformes proposées pour la Corse, c'est précisément la trop faible présence de la société civile. Elle n'a pas été massivement consultée dans la phase de négociation. Elle n'est pas au cœur des réformes évoquées. Or à tous les niveaux de la société, régional, national ou même européen, l'enjeu est bien là : mobiliser la société en lui restituant les pouvoirs qui lui reviennent. A la société,

Si quelque chose manque dans les réformes proposées pour la Corse, c'est précisément la trop faible présence de la société civile. Or l'enjeu est bien là : mobiliser la société en lui restituant les pouvoirs qui lui reviennent. A la société, pas aux notabilités.

pas aux notabilités. S'il est un sujet d'inquiétude pour les républicains, il devrait être dans le sentiment de cette absence. S'il est des améliorations à proposer pour un nouveau statut particulier, et à plus forte raison si l'on envisage l'évolution à l'échelle de la communauté nationale, c'est dans ce domaine qu'il faudra sans doute les concentrer.

4. - Je répugne moi aussi à une dérive qui abaisserait la place de la loi, en la coupant de ses bases nationales. « *Le principe de toute souveraineté réside, essentiellement dans la nation* » : tout a été écrit en août 1789. Mais pour que s'affirme le règne de la loi, elle devrait être élaborée, de plus en plus, à partir du bas, et non du haut. Ce n'est pas seulement en réévaluant les pouvoirs de l'exécutif et du législatif que la République trouvera un nouvel élan. C'est aussi par de nouveaux cheminements de la démocratie participative. En cela, l'essor de la démocratie régionale,

l'ouverture de la production législative à la société dans l'ensemble de ses territoires sont des progrès que l'on ne saurait boudier. Que, en dernière analyse, le maître mot revienne à la nation, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens et à leurs représentants, va de soi ; mais que s'ouvrent des champs nouveaux de l'initiative citoyenne, avant le moment ultime de la décision, est une garantie démocratique, et non une récession.

5. - Enfin, dans une République moderne, le magistère de la loi ne vaut pas sans la réaffirmation et le développement des droits. A quoi sert, aujourd'hui, de brandir la menace du « *communautarisme* » chaque fois que l'on évoque la possibilité d'élargir le droit, pour les femmes, les immigrés, les langues et les cultures ? Certains républicains du siècle dernier condamnaient le droit du travail au motif

qu'il s'agissait d'un droit particulier, alors que la République, disaient-ils, n'aurait dû connaître que le droit universel des citoyens. Gardons-nous des mêmes errements. Aucune culture ne menace plus la République, sinon celles du fanatisme et de l'argent. La contre-révolution ne parle plus bas-breton et je ne vois nulle contradiction entre l'esprit ouvert de la République et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Il n'y a pas de contradiction, parce que l'unité républicaine ne peut plus se penser désormais par soustraction : la langue nationale ne peut prospérer sur les décombres des autres langues et cultures de France ; le peuple français montrerait sa faiblesse en ne comprenant pas qu'il s'enrichit de la composante du peuple corse.

On ne peut, à propos de la Corse, ignorer les dangers réels d'un processus dont peut sortir le meilleur ou le pire. Mais mieux

vaut alors pousser dans le bon sens, en républicains, avec la mobilisation de la société corse et celle de l'ensemble des citoyens français. Rien ne serait pire que de cultiver la nostalgie ou de sacraliser le seul cadre existant. S'il est un retour fondateur à opérer, c'est vers l'esprit décentralisateur du jacobinisme historique. L'Empire donna à l'unité nationale que cultivaient les premiers républicains la forme centralisatrice et étatiste qui est devenue la sienne. Les républicains d'aujourd'hui peuvent-ils l'oublier ? Vont-ils affaiblir la République en chassant à leur tour les bottes impériales ? Ce serait une farce.

Comment construire du commun, non pas à partir d'un modèle uniforme, mais sur la base indissociable de l'égalité et de la diversité ? Voilà un grand défi du XXI^e siècle. Pour ne pas avoir su se renouveler à temps, le progressisme a laissé croire que le néolibéralisme était le mieux à même de satisfaire la demande de souplesse, de mobilité et d'autonomie des individus. Il faut lui disputer le terrain non pas à partir de je ne sais quel compromis « *social-libéral* », mais sur le socle d'une conception alternative franche, antilibérale, qui conjugue individu et solidarité, unité nationale et diffusion des pouvoirs, égalité et pluralité.

La République, en tout cas, ne se déploiera pas en répondant à la tyrannie du marché par le magistère de l'Etat, au libéralisme d'aujourd'hui par l'étatisme d'hier. Prenons donc garde aux faux consensus, ceux qui rassembleraient une partie de la gauche et une partie de la droite au nom de la convergence des républicains des deux rives. Restons lucides, mais ne faisons pas la fine bouche devant les perspectives ouvertes en Corse. Donnons-leur le meilleur contenu possible, en articulant toujours plus la spécificité corse et la réforme démocratique des institutions nationales. Une République qui bouge n'est pas menacée : la République immobile, seule, risque l'asphyxie. Dans quelles directions doit-elle bouger ? Telle est la seule question qui mérite l'attention des « *bons* » républicains.

Roger Martelli est historien, membre du collège exécutif du PCF, directeur du mensuel « *Regards* ».

Gore contre Bush, un vrai choix

Suite de la première page

Une autre partie de la « cagnote » servirait à rembourser la dette publique et à refinancer le régime des retraites, dont une partie serait privatisée.

Le vice-président Al Gore, lui, entend procéder à des réductions d'impôt beaucoup plus modestes, dont les principaux bénéficiaires seraient les revenus des classes moyennes, et consacrer la majeure partie de l'excédent budgétaire au remboursement de la dette publique et à la réforme du régime des retraites. M. Gore se présente ainsi comme le gardien de la politique de discipline budgétaire qui, depuis 1993, est devenu le credo du Parti démocrate américain et qu'il a très largement contribué à mettre en place aux côtés du président Clinton. C'est cette politique, affirment les démocrates, qui, en permettant de réduire l'emprunt public, a ouvert la voie à la baisse des taux d'intérêt et a favorisé la croissance économique : changer de politique risquerait de remettre en cause toute la dynamique du boom actuel. Le programme d'Al Gore prévoit, d'autre part, un rôle et des crédits plus importants pour l'Etat fédéral que celui de M. Bush, en particulier en matière de santé et d'environnement.

Paradoxalement, c'est le candidat de l'opposition, George W. Bush, qui fait campagne sur le thème de la prospérité (« *la prospérité avec un but* », proclame un de ses slogans) alors que le candidat de l'équipe sortante, Al Gore, a tout le mal du monde à capitaliser sur l'expansion des huit dernières années. A Los Angeles où se tenait la convention démocrate,

Al Gore a même créé la surprise en se lançant dans une envolée populiste sur le thème « *eux sont pour les puissants, nous sommes pour le peuple* ».

Peut-on raisonnablement tenir un discours de gauche dans un pays qui traverse une période de prospérité sans précédent ? Oui, répond Karlyn Bowman, de l'American Enterprise Institute, si l'objectif d'Al Gore était de mobiliser la base démocrate, qui a donné ces derniers temps d'inquiétants signes de flottement. Car un désenchantement des électeurs traditionnels démocrates présente un double danger pour M. Gore : celui de l'abstention le jour du scrutin et celui d'un transfert des voix sur Ralph Nader, le candidat soutenu par le parti Vert qui fait campagne contre le grand capital. M. Nader ne rassemble pour l'instant que 2 % à 5 % des intentions de vote, selon les Etats et les sondages, mais dans une élection aussi ouverte, une centaine de milliers de voix peuvent faire la différence.

PROGRESSISTE PROPRE

Al Gore devait à la fois se différencier de George W. Bush et sortir de l'ombre de Bill Clinton. Pour contrer l'image lisse et « *light* » du gouverneur du Texas, il a réintroduit la politique dans le débat, se présentant comme le défenseur des « *familles laborieuses* ». Pour sortir de l'ombre de Bill Clinton, il refuse de se satisfaire du bilan de ses deux mandats et propose d'aller plus loin.

Pour l'instant, la stratégie semble payer : la remontée d'Al Gore dans les sondages est frappante au sein de l'électorat féminin, qui l'avait déserté ces derniers mois. Mais *quid* de ces fameux électeurs indépendants, ces modérés censés décider de la victoire finale ? Peuvent-ils être séduits par des attaques contre « *les grandes compagnies pétrolières, les géants du*

tabac et les groupes pharmaceutiques » ? Tout dépend de la lecture que l'on fait du nouveau ton d'Al Gore. « *Les détails comptent plus que la rhétorique*, souligne un banquier démocrate new-yorkais. *Si Al Gore promettait 400 milliards de dollars pour tel programme fédéral, 400 milliards pour tel autre, on pourrait s'inquiéter, mais ce n'est pas le cas. C'est son bilan qui compte, et c'est un bilan centriste.* » Sociologue à l'université de Boston et spécialiste des classes moyennes, Alan Wolfe relève aussi qu'en dépit du ton chaque mot du discours « *a été soigneusement calculé pour coller aux idées du Parti démocrate. Il n'y a eu par exemple aucune critique de la mondialisation* » : M. Gore a même réaffirmé son soutien au libre-échange.

Il lui reste à ajuster cette rhétorique pour ne pas donner raison à « *W* », qui l'accuse de relancer « *la guerre des classes* ». Car l'humeur du pays ne s'y prête guère : « *Il y a peu d'indices, dans les études d'opinion, d'un ressentiment à l'égard des riches* », note Karlyn Bowman. Avec cette nuance, introduite par Alan Wolfe : « *Ce qui choque les gens, c'est que l'argent puisse acheter les législateurs à travers le financement des campagnes. Autrement dit, personne n'en veut aux riches d'être riches, mais on trouve foncièrement injuste qu'ils se servent de leur richesse pour acheter le pouvoir politique. Il y a un réel mouvement en faveur de la réforme du financement des campagnes électorales* » - réforme dont Al Gore a promis de faire une priorité.

Autre axe de la redéfinition d'Al Gore : l'accent mis à la convention sur la moralité et les valeurs familiales. Contrairement à George W. Bush, Al Gore a eu une jeunesse exemplaire, marié et père de famille très jeune, engagé au Vietnam malgré ses doutes. Et contrairement à Bill Clinton, il ne fera pas d'usage extraprofession-

nel du Bureau ovale. L'affaire Lewinski ne faisait-elle donc pas partie du passé ? « *Il est intéressant*, note Alan Wolfe, *que la convention républicaine ait caché les meneurs de l'impeachment, alors que les démocrates ont sorti Joe Lieberman* », célèbre pour sa critique de la conduite présidentielle. Cela confirme le double bilan de cet épisode : les Américains se sont rebellés contre le rôle inquisiteur du processus d'impeachment, mais ils n'ont pas forcément pardonné à Bill Clinton de les avoir mis dans l'embarras. De même, Joe Lieberman, coéquipier de M. Gore, est un homme très religieux, ce qui flatte l'humeur du pays, mais il appartient à une religion minoritaire, ce qui écarte la menace d'ingérence de la religion dans la vie publique. Farouche partisan du droit à l'avortement, de la non-discrimination, des droits des homosexuels et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Al Gore reste donc un progressiste. Mais un progressiste propre.

Sylvie Kauffmann

PRÉCISION

TORNADO DANS LE VAL D'YERRES

A la suite de notre article du 22 août sur la tornade qui a frappé le Val d'Yerres, Gérard Hérault, maire de Montgeron (Essonne), nous demande de préciser qu'il s'était associé à Nicolas Dupont-Aignan et à Laurent Bêteille, maires de Yerres et Brunoy, pour écrire au premier ministre, Lionel Jospin. Dans ce courrier, les trois élus réclamaient non pas la reconnaissance de catastrophe naturelle, comme ils nous l'avaient indiqué dans un premier temps, ce statut ne pouvant s'appliquer dans le cas d'espèce, mais l'allocation de fonds spéciaux en faveur des communes sinistrées.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Absentéismes

QUINQUENNAT, Corse. Le pouvoir présidentiel, l'espace national. La République, de haut en bas : telle qu'elle s'exprime en la personne d'un seul élu ; telle qu'elle s'inscrit dans un territoire commun. Deux grands débats qui concernent les modalités de vivre en commun, de la délégation de pouvoir, d'une démocratie renouvelée. Deux réformes potentielles dont les termes ne sont pas radicalement neufs, présents dans le débat public de longue date.

La question du quinquennat est posée depuis 1973 et la réforme envisagée par Georges Pompidou ; elle rejoint tous les débats récurrents sur la présidentialisation excessive de la V^e République (durée du mandat sans équivalent, renouvelable sans limite, irresponsabilité politique et juridique du chef de l'Etat, risque de « pouvoir personnel »). La question d'une solution politique négociée du problème corse est posée depuis les années 70 par la persistance d'un nationalisme radical que la répression n'a pas pu éradiquer ; elle rejoint tous les débats sur la décentralisation et, plus largement, la conception future d'une République sur laquelle pèse toujours un passé colonial (conflit néo-calédonien autour de la revendication indépendantiste kanak, revendications autonomistes récurrentes au sein des DOM, polémiques récurrentes sur l'accueil des immigrés issus des anciennes colonies).

Sur chacun de ces deux grands sujets, il est évidemment légitime de juger les réponses apportées insuffisantes, d'émettre des craintes pour la suite ou encore d'affirmer que les Français attendent

aussi des réponses ambitieuses à d'autres problèmes, économiques ou sociaux. Le quinquennat « *sec* » est une version rabougrie, par Jacques Chirac, de la réforme envisagée à l'origine par Valéry Giscard d'Estaing qui y ajoutait la limitation d'une présidence à deux mandats consécutifs. Le « *processus* » de Matignon est, par définition, en devenir, soumis à des validations des acteurs, notamment nationalistes mais aussi étatiques, sera décisive. Enfin, en cette période de rentrée, on conviendra volontiers que le quinquennat ou la Corse n'ont aucune incidence sur le prix de l'essence à la pompe, le montant du tiers provisionnel ou l'augmentation des salaires.

Est-ce une raison pour rester indifférent à ces réformes ? Pour s'arranger à l'avance d'une abstention massive au référendum du 24 septembre ? Pour souhaiter que toute solution corse soit gelée en échange du maintien d'un ministre au gouvernement ? Cela semble être, ici et là, la rumeur du temps. Comme si l'immobilisme valait mieux que l'action, fût-elle risquée et imparfaite. Le pire, c'est que cette tentation confortable atteigne le monde politique. Comment ne pas être frappé de la solitude du premier ministre dans son propre camp, alors même que son choix en faveur du quinquennat et sa démarche sur la Corse ont été approuvés par son gouvernement ? Journaux et éditorialistes animent le débat pendant que la plupart des politiques concernés sont muets. L'absentéisme électoral qu'ils redoutent aujourd'hui risque d'être la sanction de leur propre absentéisme politique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Sur le front de Corée

IL EST ÉVIDENT que la conduite de la guerre n'a que faire des considérations de sentimentalité ; mais, ce matin-là, à voir cette nature ensoleillée devenir un champ de mort, à regarder ces GI se faire tuer pour cent mètres de terrain, à penser que là-bas, à quelques milles, des femmes et des enfants crucifiés au sol suffoquaient d'angoisse, je ne me sentais pas particulièrement fier d'appartenir à l'espèce humaine.

Ce matin-là, j'avais croisé un chat noir au moment de monter en jeep, et aperçu un hélicoptère dans le ciel de Taegu, au-dessus de la vallée sanglante où neuf cents morts nord-coréens attendaient l'enfouissement. Alors, quand près du PC du bataillon le bruissement lourd de l'obus qui vous voit arriva sur nos têtes, nous plaquant d'un même geste le nez dans la poussière, il me vint une pensée idiote : « *Je le savais.* »

Un bond irraisonné m'avait lancé à l'autre bout du village, et c'est là que deux autres obus me firent d'un coup de tête défoncer un bas de porte. Alors je restai là, une main stupide accrochée au débris du panneau, et c'est là que la peur m'empoigna de sa chaleur moite, la peur qui monte dans le dos frissonnant, la peur de la peur qui blanchit, du cœur qui s'emballa, des membres qui tremblent, du cerveau qui s'affole.

L'envie de s'arracher de là, de surger ailleurs dans une course éperdue, la course d'un homme vivant. Oui, c'est cela, courir là-bas, très loin, plus loin, courir encore. Et puis un vide, le plongeon dans un gouffre, et le réveil étonné à cinq cents mètres du hameau calciné qui n'est plus que fumerolles.

Charles Favrel
(29 août 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ARMATEURS La privatisation de la Compagnie générale maritime (CGM), cédée en 1996 à la Compagnie maritime d'affrètement (CMA) de l'armateur libanais Jacques Saadé, fait

l'objet d'une procédure judiciaire. ● **LE PROPRIÉTAIRE** du groupe CMA-CGM, issu de la fusion des deux sociétés, est mis en examen pour « abus de biens sociaux ». Il lui est reproché

d'avoir acquis la CGM pour une somme inférieure à sa valeur grâce à des amitiés politiques, et d'avoir indûment utilisé la trésorerie de la CGM au profit de la CMA. ● **M. SAADÉ**, dans

un entretien au *Monde*, reconnaît avoir utilisé cet argent mais affirme l'avoir rémunéré au taux de 10,5 % et se défend d'avoir bénéficié d'un traitement de faveur. ● **LA CONJON-**

TURE du transport maritime est euphorique en raison de l'accroissement du commerce mondial. Elle a accéléré le redressement de CMA-CGM, devenu dixième armement mondial.

La controverse sur la cession de la CGM « est à l'origine de tous nos problèmes »

Dans un entretien au « Monde », Jacques Saadé, actionnaire majoritaire du groupe CMA-CGM, défend la logique du rapprochement des deux sociétés. Il rejette les soupçons de connivence politique qui ont entouré la création du premier armateur français et conduit à sa mise en examen

LES CONDITIONS de la privatisation de la Compagnie générale maritime (CGM) en octobre 1996 et sa reprise par la société de Jacques Saadé, la Compagnie maritime d'affrètement (CMA), font l'objet d'une procédure judiciaire menée par le juge de Nanterre Bernard Augonnet (*Le Monde* du 5 juin). M. Saadé est mis en examen dans ce cadre pour abus de biens sociaux. Les accusations sur les conditions de la vente par l'Etat de la CGM à la CMA sont notamment alimentées par son frère, Johnny Saadé, associé au capital de la CMA.

« **Votre frère considère que la CMA n'avait pas les moyens de ses ambitions et a vécu aux crochets de la CGM. Est-ce exact ?**

— Les accusations formulées par Johnny Saadé sont infondées et ont pour seul objectif de déstabiliser tant le groupe que moi-même. Johnny Saadé a un comportement contradictoire. Il s'est d'abord opposé au rachat de la CGM jusque devant le Conseil d'Etat, au motif que cette reprise présentait des risques pour la CMA, puis se bat aujourd'hui pour en partager la réussite. Cette privatisation très critiquée a été validée par le Conseil d'Etat qui l'a jugée parfaitement régulière. Quant à la CMA,

elle se portait beaucoup mieux que la CGM.

— **Il existe de nombreux rapports comptables, dont le dernier demandé par le juge Augonnet, qui soulignent les difficultés financières de la CMA en 1996 et 1997. S'agit-il toujours d'élucubrations ?**

— Les études que vous citez ne sont pas exactes. Le cahier des charges de la privatisation exigeait du reprenneur qu'il dispose de 30 millions de francs de fonds propres consolidés. Sur conseils de nos banques, nous nous sommes engagés à porter ces fonds propres à 200 millions de francs consolidés, ce qui a été fait. Si la CMA a connu une trésorerie tendue en 1997, ce problème a pu être résolu par une augmentation de capital à laquelle Johnny Saadé a refusé de participer.

« La CGM nous intéressait parce qu'elle complétait les liaisons est-ouest de la CMA par des liaisons nord-sud. Il y avait au début neuf candidats à la reprise de la CGM. Aucun de nos concurrents n'avait de meilleurs arguments industriels et une plus grande solidité financière que nous. Très rapidement, il n'est plus resté que deux repreneurs possibles, nous et le groupe de Jean-Jacques Augier. Notre ad-

versaire n'était pas du tout un spécialiste du transport maritime. Il a trouvé un groupe belge spécialisé dans le maritime pour renforcer la crédibilité de son offre. Qu'est-il arrivé à ce groupe belge ? Il a été racheté par un sud-africain qui a été finalement repris par le danois Maersk. Qu'aurait dit l'opinion pu-



JACQUES SAADÉ

blique française si la CGM avait connu un tel sort ? Alors qu'avec nous elle est restée dans le patrimoine national et nous faisons flotter le pavillon français dans le monde entier.

« Aujourd'hui, CMA-CGM est le premier armement français, il vient d'entrer dans le club des dix armements mondiaux, il crée des emplois en France et ailleurs, il va

installer son siège mondial à Marseille et il dégage des bénéfices.

— **Cette réussite n'est-elle pas due à un cadeau de l'Etat, qui vous a cédé pour 20 millions de francs une CGM généreusement recapitalisée ?**

— Il est utile de remettre les choses dans leur contexte. La CGM a perdu en consolidé 1 milliard de francs en 1994, 500 millions en 1995, 183 millions en 1996, 23 millions en 1998 et 78 millions en 1999. Seul exercice bénéficiaire, celui de 1997. La CGM a alors gagné 118 millions à la suite de plus-values sur des ventes d'actifs. La CGM réalisera à nouveau un bénéfice en l'an 2000, grâce à des accords que le groupe a pu obtenir avec des partenaires qui améliorent l'exploitation et les résultats. CMA-CGM Holding a annoncé en 1999 un résultat consolidé de 312 millions de francs et prévoit une progression sensible de ses bénéfices cette année.

— **La CGM, quand elle vous a été vendue, avait tout de même une trésorerie de 900 millions de francs à la suite d'une recapitalisation de 1,275 milliard effectuée trois mois avant sa cession.**

— L'Etat a recapitalisé la CGM uniquement en vue de sa privatisation et pour se défaire d'une en-

treprise fort coûteuse pour lui depuis très longtemps. Malgré cela, la compagnie est restée en pertes jusqu'en 1999. Le milliard de francs engagé par l'Etat était indispensable pour couvrir de lourdes charges, à savoir : le remboursement de crédits garantis par l'Etat, les crédits-bails avec clause de changement d'actionnaires, le plan social agréé par l'Etat en 1996 et payable après la privatisation, la rénovation de la flotte retardée par les pouvoirs publics et requise par les certificats maritimes et le remplacement de navires vendus en 1997.

« Si la CGM représentait un pactole de 900 millions de francs, pourquoi aucun candidat n'a offert plus de 50 millions pour l'obtenir, étant rappelé que la commission de privatisation et le Conseil d'Etat ont considéré que même avec une trésorerie de 900 millions, la CGM n'avait pas de valeur significative ?

— **Pour autant la CMA, fortement touchée alors par la crise économique en Asie, n'a-t-elle pas vécu en 1997 aux crochets de la CGM en obtenant des avances de trésorerie et des financements qui vous valent aujourd'hui d'être mis en examen ?**

— La trésorerie temporaire a été

utilisée pour l'achat de conteneurs et de navires dans l'intérêt du groupe, tout en avantageant la CGM, qui a perçu une rémunération de 10,5 % par an et bénéficié de sérieuses garanties en contrepartie des prêts.

— **Pourquoi alors le juge vous a-t-il mis en examen ?**

« Cette privatisation très critiquée a été validée par le Conseil d'Etat qui l'a jugée parfaitement régulière »

— Contrairement à ce qui a pu être écrit, je suis mis en examen uniquement pour abus de biens sociaux au préjudice de la CGM et en faveur de la CMA pour des sommes totalement remboursées. La CGM a bénéficié sur ces sommes d'un taux d'intérêt important et y a donc trouvé un avantage certain. J'affirme qu'il n'y a aucun élément qui étaye cette accusation. C'est encore une procédure initiée par Johnny Saadé, dont on peut constater qu'il a perdu sans exception toutes les procédures qu'il a entamées, tant en France qu'au Liban.

— **Votre frère vous accuse aussi d'avoir organisé son éviction du capital de la CMA et de la CGM pour prendre seul le contrôle du nouvel ensemble. Est-ce exact ?**

— J'ai toujours eu la majorité du groupe. J'ai dirigé et développé ce groupe pendant vingt-deux ans avec des collaborateurs qui sont toujours présents pour en faire ce qu'il est aujourd'hui.

— **Cette affaire a pris de l'ampleur parce qu'il y a un soupçon sur la nature profonde de la privatisation de la CGM. Un cadeau vous a-t-il été fait en contrepartie de services rendus à des hommes politiques proches du gouvernement ?**

— Cette rumeur relève du fantasme et c'est elle qui est à l'origine de tous nos problèmes. La réalité est claire. La privatisation ne dissimulait aucun cadeau. Je n'ai rendu aucun service à des hommes politiques. »

Propos recueillis par Eric Leser

François Grosrichard

Le transport maritime mondial connaît une véritable euphorie

LES OPÉRATEURS du transport maritime sont euphoriques. La bonne conjoncture mondiale, le renouvellement d'une partie substantielle de la flotte, notamment pétrolière, mettant sur le marché des bateaux plus sophistiqués et plus sûrs dopent les transporteurs. Les spécialistes des marchés estiment que l'accroissement du commerce mondial va se traduire corrélativement par un accroissement presque deux fois plus important du trafic maritime exprimé en tonnes transportées par mille parcouru. Les tonnages enregistrés dans les principaux ports, y compris français, sont en forte progression et les taux de fret — qui sont les tarifs auxquels un client loue un navire pour un voyage ou pour une période donnée — connaissent une véritable flambée.

« Après une année 1999 médiocre, cette excellente conjoncture que l'on n'a pas connue depuis longtemps se manifeste surtout depuis le début de cette année », indiquent les experts de Barry Rogliano Salles (BRS), l'une des sociétés les plus importantes de courtage dont le siège est à Paris.

Premier secteur concerné : le transport de pétrole brut et des autres hydrocarbures, qui représentent près de 40 % en volume des échanges mondiaux. L'« effet Erika » a été

immédiat et a été amplifié par l'envolée des prix du brut. Les grandes compagnies pétrolières et les importateurs ont vite compris que leur réputation était en jeu et recherchent désormais sur le marché, même s'il faut payer le prix fort, les meilleurs navires disponibles.

COMMANDES DE NAVIRES

Loué aux environs de 15 000 dollars par jour il y a un an, un gros pétrolier de 230 000 tonnes qui fait le trafic entre le golfe Arabique et Rotterdam était payé à la mi-juillet 65 000 dollars ! Un niveau qu'on n'avait pas vu depuis 1974... Les navires de plus petite taille qui acheminent le gazole ou les produits chimiques sont eux aussi très demandés et leurs propriétaires empochent donc des recettes très appréciables. Les grands groupes d'armateurs pétroliers norvégiens comme Bergesen, mais aussi les Grecs, les Japonais ou les Belges (qui ont racheté les anciens intérêts français de Worms dans les grands tankers), se frottent les mains. Les armateurs italiens, pour leur part, poussés par une politique gouvernementale très volontariste, viennent de passer d'importantes commandes de navires de produits raffinés en Corée du Sud.

Preuve de ce dynamisme : on recensait dé-

but août 88 pétroliers de grande taille en commande, essentiellement dans les chantiers coréens accusés par leurs concurrents de dumping.

Les taux d'affrètement des navires transporteurs de minerai de fer, de charbon ou de céréales, eux aussi, connaissent une embellie remarquable, qui profite, par exemple, au groupe français particulièrement actif sur ce créneau, Louis Dreyfus. La sidérurgie mondiale tourne à plein régime, ce qui accroît les trafics de matières premières au départ des Etats-Unis, du Brésil, d'Australie ou d'Afrique du Sud. Le groupe maritime belge Bocimar, qui avait déjà affrété en 1999 de nombreux cargos, n'hésite pas à recommencer aujourd'hui l'opération à des taux doubles d'il y a douze ou seize mois. Les propriétaires grecs, asiatiques ou turcs en profitent allègrement, et la demande n'est pas près, d'après les analystes, de se tarir. Dans certains cas des importateurs n'hésitent pas à payer trois fois et demie plus cher qu'il y a un an et demi pour s'attribuer un cargaison recherchée.

Les lignes régulières desservies notamment par les grands navires porte-conteneurs n'échappent pas à l'ambiance euphorique. Les liaisons transpacifiques, entre la Chine, la Corée ou Hongkong et la Côte ouest des

Etats-Unis notamment, sont en plein boom et les armateurs du monde entier essayent, seuls ou dans des pools, d'y prendre une place solide. C'est le cas par exemple de CMA-CGM SA, le groupe français présidé par Tristan Vieljeux et dont le propriétaire est Jacques Saadé, qui a désormais 19 bureaux en Chine.

Enfin, le marché de la croisière est au mieux de sa forme. Les chantiers européens spécialisés dans ce type de navires, notamment ceux de l'Atlantique à Saint-Nazaire et les italiens de Fincantieri, en profitent (*Le Monde* daté 2-3 avril). Selon BRS, une cinquantaine de grands navires de croisière étaient en commande fin 1999.

Les seuls points noirs viennent du transport des fruits par navires frigorifiques, notamment à cause du conflit sur le commerce des bananes qui oppose toujours les Etats-Unis et les producteurs sud-américains à l'Union européenne (on compterait une centaine de navires désarmés), et du transport par navires dits « rouliers » (parce qu'ils peuvent embarquer directement des remorques) qui ne semblent plus aussi bien adaptés aux exigences du trafic qu'au début des années 90.

La Bourse de Stockholm veut s'offrir le London Stock Exchange

STOCKHOLM, LONDRES

de nos correspondants

La City s'attend au lancement imminent d'une offre publique hostile du groupe suédois OM Gruppen, qui contrôle la Bourse de Stockholm, sur la Bourse de Londres, le London Stock Exchange (LSE). Il pourrait avoir lieu dès l'ouverture des marchés, mardi 29 août, le lendemain du jour férié de *Bank Holiday*. OM Gruppen a déjà fait une offre amicale au LSE, rejetée vendredi 25 août.

A Stockholm, la direction d'OM reste discrète, s'en tenant au communiqué publié par son PDG, Per E. Larsson, vendredi soir, en réponse à celui du LSE rejetant sa

première initiative. « *La réaction du conseil d'administration du London Stock Exchange est complètement prévisible. Nous sommes déterminés à ce que le marché de Londres ait une meilleure alternative que les propositions imparfaites concernant iX* », déclarait M. Larsson.

iX est le projet de fusion des Bourses de Londres et de Francfort, qui doit être soumis à l'assemblée générale des actionnaires du LSE le 14 septembre. OM Gruppen, conseillé par la banque Lazard, compte faire une nouvelle annonce « en temps voulu », indiquait M. Larsson, sans préciser laquelle.

Dimanche soir, la porte-parole de la société suédoise, Anna Eriksson, a précisé qu'« aucune offre formelle » n'avait encore été faite au LSE. Elle a refusé de dévoiler le montant qu'OM Gruppen serait prêt à proposer par action du LSE, alors qu'on évoquait à Londres la somme de 27 livres par titre (20 payables en actions et 7 en cash), soit au total 800 millions de livres (1,3 milliard d'euros). Mme Eriksson a décliné toute question sur l'audace de son entreprise qui s'attaque à un rival beaucoup plus important. Le montant présumé de l'offre d'OM équivalait à un tiers de sa valeur de marché (3,78 milliards de dollars). OM ne

cote que 5 % des 300 grosses valeurs européennes regroupées au sein de l'indice Eurotop 300, contre 34 % pour le LSE.

RIEN À PERDRE

Selon des observateurs, OM Gruppen — dont l'actionnaire principal était, fin juin, Investor, le bras financier de l'empire familial suédois Wallenberg (15,3 %), suivi par le gestionnaire de fonds américain Capital Group (8,3 %) et par l'Etat suédois (7,7 %) — n'a rien à perdre en se lançant dans cette aventure. Elle possède et gère déjà sept Bourses, dont celle de Stockholm, une Bourse de Gaz naturel au Canada et quatre marchés en Grande-

Bretagne (dont un spécialisé dans l'énergie, un dans la pâte à papier et un dans l'environnement). Elle est l'architecte de Norex, plateforme de coopération avec des Bourses nordiques et baltes. Elle développe enfin un projet de Bourse électronique, Jiway, avec la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter, qui doit être inauguré en novembre, et se présente comme « la première place de marché électronique entièrement intégrée » donnant accès à environ 6 000 actions européennes et américaines.

Bien que de nombreux experts ne lui accordent aucune chance de réussir, OM parie sur l'attrait que

Des institutions à statut privé

● **London Stock Exchange (LSE).** Cette société mutuelle contrôlée par les courtiers est devenue une société anonyme le 15 mars et a été introduite en Bourse le 24 juillet. Le LSE a dû abandonner son rôle d'autorité de marché au profit de la Financial Services Authority (FSA). ● **La Bourse de Stockholm (OM Gruppen).** Ce marché financier privé, coté en Bourse depuis 1992, est organisé en trois branches : les

transactions, une plateforme technologique qui vend des systèmes de transactions, et la Bourse électronique Jiway.

● **La Bourse de Paris (ParisBourse).** Cette société privée est associée aux marchés belge et néerlandais au sein d'Euronext, qui a prévu de s'introduire en Bourse. Euronext poursuit des discussions avec le New York Stock Exchange (NYSE).

son offre pourrait susciter parmi les actionnaires du LSE. Une partie d'entre eux ont déjà montré leur opposition au projet iX. OM Gruppen a une réputation de bon gestionnaire, à l'affût des nouvelles technologies qu'elle développe aussi au service des banques, sociétés de compensation (clearing houses), firme de courtage, investisseurs, etc. Elle passe même pour être trop sûre d'elle, ce qui lui a valu des déboires notamment avec la Bourse d'Helsinki.

SOUTIEN DE FRANCFORT

Si sa tentative échoue, la société suédoise aura au moins la satisfaction d'avoir créé la confusion à Londres. D'ores et déjà, l'Association britannique des gestionnaires et courtiers en patrimoine (AP-CIMS) a demandé un report du vote sur la fusion Londres-Francfort prévu le 14 septembre. Pour sa directrice générale, Angela Knight, il faut que les actionnaires aient le temps de « décider de la meilleure solution » pour le LSE. « Du point de vue de l'actionnaire, la proposition de l'OM est intéressante et du point de vue du client du LSE, les Scandinaves ont une technologie bien supérieure aux systèmes de cotation électronique britannique (dénommés Sets) ou allemand (Xetra) », affirme

aussi Brian Winterflood, l'un des leaders des anti-iX, une coalition regroupant les petites charges de province, la banque UBS-Warburg et le groupe Guinness-Peat pour lesquels iX est mal ficelé et sous-évalue la valeur du LSE.

Si l'offre suédoise se concrétise, d'autres raiders pourraient entrer en lice. La rumeur évoque le Nasdaq new-yorkais, le Liffe, marché à terme londonien, voire Euronext, l'alliance des Bourses de Paris, Bruxelles et Amsterdam. D'ores et déjà, Londres a reçu le soutien de Francfort, dont un porte-parole indiquait lundi 28 août, dans le *Financial Times*, qu'en cas de lancement d'une offre, la « *Deutsche Börse étudierait la possibilité de modifier la structure de l'opération en cours, en accord avec le LSE* ». « *Quoi que vous pensiez de la fusion avec iX, elle crée davantage de valeur pour l'actionnaire que la proposition faite par OM, qui n'apporte rien de plus en terme de régulation, technologie, gestion, compensation, règlements ou toute autre chose pouvant être intéressante* », a assuré de son côté le président du LSE, Don Cruickshank, pour justifier son rejet de l'offre suédoise, jugée « dérisoire ».

Antoine Jacob et Marc Roche

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

Collections Hommes & Dames

Grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

Pour rester la première radio, RTL se prescrit une cure de rajeunissement

Tandis que la grille de rentrée vise ostensiblement les jeunes auditeurs, la station de la rue Bayard n'a pas renoncé à une extension de ses réseaux après l'échec du rachat de RMC et prépare son développement sur Internet grâce à un investissement de 100 millions de francs

COUTUMIÈRE « du changement à dose homéopathique », RTL cherche, cette fois, à donner l'image d'une cure de jeunesse, si ce n'est d'un traitement de choc. La nouvelle grille, à l'antenne depuis lundi 28 août, comporte plusieurs modifications, qui se veulent symboliques de la stratégie de la nouvelle équipe qui dirige désormais la station de la rue Bayard.

« RTL veut conserver sa première place dans le format des multithématiques, en cherchant à être la référence dans chacun des domaines qui composent ses programmes : information, divertissement, jeux et interactivité. L'autre condition pour conserver cette place est d'être multipublics, c'est-à-dire d'agréger un public plus jeune à nos auditeurs traditionnels », expliquent Stéphane Duhamel, directeur général, et Olivier Mazerolles, directeur général adjoint, qui se sont livrés,

lundi 28 août, à l'exercice de présentation de la nouvelle grille, habituellement réalisé par Philippe Labro, aujourd'hui vice-président de l'entreprise. Le nouveau PDG, Rémy Sautter, qui remplace Jacques Rigaud, s'était fait discret.

MICHEL FIELD « GROSSE TÊTE »

Les départs de Philippe Bouvard et de Fabrice permettent de modifier l'organisation et le ton de deux émissions importantes de la journée. Christophe Dechavanne, qui animera les « Grosses têtes », devrait donner un autre style à ce rendez-vous quotidien, qui sera allongé d'une demi-heure. Olivier de Kersauson et Jean Yanne devraient continuer à y participer, mais de nouvelles voix sont annoncées, parmi lesquelles celles de Michel Boujenah, Michel Galabru, Michel Field, Elie Seimoun, André Santini et quelques autres.

L'autre nouveauté est l'arrivée de Laurent Boyer, en fin de matinée. Ce confident des stars animera « La tête dans les étoiles », un jeu sur la vie des vedettes du spectacle, du sport, de la littérature, etc. Côté humour, Laurent Gerra fera, à partir du 1^{er} janvier 2001, cinq minutes de commentaire quotidien sur la période électorale dans laquelle la France va entrer. Autre petite révolution : le week-end, RTL supprime une de ses plus anciennes émissions : « Stop ou encore » est remplacée par « Encore et encore », qui devrait permettre la programmation de chanteurs plus contemporains.

Les prochains sondages d'audience diront si ces choix étaient les bons. « La facilité aurait été de se contenter de consolider l'audience. Nous avons voulu nous situer sur une période plus longue », commente Stéphane Duhamel. En ges-

tation depuis plusieurs mois, cette nouvelle grille a un double objectif. Elle donne l'occasion à la nouvelle équipe de direction d'affirmer qu'elle tient bien en main les rênes de la station. Mais surtout elle devrait corriger quelques-unes des faiblesses structurelles de cette radio qui, si elle reste en tête avec ses 17 points d'audience et ses 8 millions d'auditeurs, a besoin de rajeunir et de masculiniser son auditoire. Les femmes en représentent près de 54 % contre 45 % à Europe 1. Côté âge, les plus de 60 ans sont 40 %, et les 35-59 ans près de 45 %. En revanche, seulement 8,3 % des auditeurs ont entre 25 et 34 ans. C'est cette partie de la population que la station de la rue Bayard voudrait séduire.

D'abord parce qu'ils sont ceux qui devraient prendre le relais des auditeurs actuels et aussi parce qu'ils représentent pour les publi-

citaires une cible intéressante. Or, la prospérité de RTL dépend exclusivement de sa capacité à engranger des recettes publicitaires. Dans ce domaine, les résultats sont plutôt bons. En 1999, la hausse du chiffre d'affaires ainsi généré a été supérieure de 18,1 % par rapport à l'année précédente et, pour le premier semestre 2000, la station annonce déjà une progression de 10 %. La régie publicitaire IP France, qui assure aussi la commercialisation des musicales RTL2 et Fun Radio, risque bien de perdre à la fin de l'année son client RMC, qui vient de tomber dans le giron du groupe NRJ.

100 MILLIONS POUR RTLNET

L'antenne n'est pas le seul lieu où RTL veut faire preuve de son dynamisme. En juillet, l'épisode de la vente de RMC, au rachat de laquelle elle était candidate, a été l'occasion de confirmer ses intentions de développement. Plus éloignée que certaines de ses concurrentes du plafond légal des 150 millions d'auditeurs potentiels, RTL peut prétendre à une extension de ses réseaux. « Nous serons attentifs à toutes les opportunités », confirme Rémy Sautter. Le PDG pense notamment aux fréquences ou au réseau dont devra se délester NRJ à la suite du rachat de RMC.

L'autre axe de développement de RTL est Internet. Une société spécifique va être créée pour gérer les activités sur la Toile. Baptisée RTLNet, elle bénéficiera d'un investissement de 100 millions de francs, sera dirigée par Benoît Casaigne, actuel directeur général adjoint d'IP France et devrait employer 50 personnes d'ici à la fin de l'année. La campagne publicitaire,

qui sera lancée dans les prochaines semaines, associera pour la première fois les deux médias et comportera, outre le logo de RTL, l'adresse de son site Internet.

Car les dirigeants de la rue Bayard et ceux de leur actionnaire, la CLT-UFA, semblent persuadés

La CLT-UFA met le cap au sud

Une augmentation de capital de RTL Group de 3,5 millions d'euros devrait être décidée, lundi 4 septembre, pour permettre l'entrée du groupe de presse espagnol Recoletos, filiale du groupe britannique Pearson, dans la société créée en commun par CLT-UFA et Pearson TV.

A l'issue de cette opération, Recoletos détendra une participation de 1,86 % dans RTL Group, ce qui porte la participation de Pearson dans la CLT-UFA à 22 % (37 % à Bertelsmann et 30 % à Albert Frère). Indirectement, cela entraîne l'arrivée de la CLT dans le capital de la chaîne espagnole Antena 3, dont Recoletos détient 10 % du capital. C'est la première prise de participation du groupe germano-luxembourgeois dans le paysage audiovisuel d'un pays méditerranéen.

des fortes potentialités de développement de la publicité sur Internet. Au printemps, la régie IP France a créé une filiale IP Interactive, dont l'activité devrait être coordonnée avec celle menée par d'autres sociétés du groupe germano-luxembourgeois.

Françoise Chirot

France 2 et France 3 seront diffusées sur CanalSatellite

IL AURA FALLU près de quatre ans et la nouvelle loi audiovisuelle pour permettre à CanalSatellite d'obtenir la fin de l'exclusivité de la diffusion des chaînes publiques, France 2 et France 3, sur TPS. Bruno Delecour, PDG du bouquet de complément de Canal+ a annoncé, vendredi 25 août, la reprise des deux chaînes publiques sur CanalSatellite « d'ici à la fin de la semaine ».

Depuis le lancement de TPS, en décembre 1996, Canal+ a tenté de faire sauter cette exclusivité. Au début de 1997, Pierre Lescure pensait qu'elle ne durerait pas plus de deux ans. TPS aura gagné deux années supplémentaires. Toutefois, si Ca-

nalSatellite obtient France 2 et France 3, TF 1 et M 6 restent en exclusivité numérique sur TPS. Patrick Le Lay, PDG de TF 1 et TPS, le confirme dans un entretien au magazine *Télé Câble Satellite Hebdo*.

PREMIERS BÉNÉFICES

Outre les télévisions publiques, CanalSatellite continue à enrichir son offre, déjà pléthorique, de chaînes thématiques. AlloCinéTV et TV Breizh, dès septembre, puis Motors TV et Mini J, premier programme, développé par Canal J, à l'attention des 2 à 7 ans, devraient venir compléter le bouquet numérique. Cette offre de programmes continue à séduire les abonnés. Ca-

nalSatellite en compte aujourd'hui 1 450 000 et devrait atteindre 1,5 million en octobre. Dans le même temps, TPS devrait franchir à son tour le cap du million d'abonnés.

Déjà à l'équilibre depuis quelques mois, CanalSatellite prévoit d'engranger ses premiers bénéfices à la fin de 2000. « Ce résultat sera significatif », assure un dirigeant du bouquet, et ne sera pas limité à quelques millions de francs. Une performance, selon Bruno Delecour, qui fait de CanalSatellite le premier bouquet numérique européen à réaliser un bénéfice. A la fin de l'année, CanalSatellite prévoit d'enregistrer un chiffre d'affaires de

4 milliards de francs. Face aux efforts des câblo-opérateurs et à la belle santé de ceux du satellite, le numérique hertzien, encore dans les limbes, aura du mal à ne pas faire figure de numérique du pauvre.

Guy Dutheil

■ La nouvelle chaîne de cinéma que prépare Canal+, sous le nom de code Ciné+, sera lancée en janvier 2001, a annoncé, vendredi 25 août, la chaîne cryptée. Dirigée par Didier Lupfer, actuel directeur du développement des programmes France de Canal+, elle associera aux longs-métrages des talk-shows et des reportages.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 29 AOÛT

- **FRANCE** : chiffres de la construction (juillet) et de la commercialisation (deuxième trimestre) de logements neufs.
- **ALLEMAGNE** : taux de croissance du PIB en Allemagne (deuxième trimestre), Conseil économique et financier franco-allemand.
- **JAPON** : indice du chômage (juillet).
- **ÉTATS-UNIS** : indice de confiance des consommateurs (août).

MERCREDI 30 AOÛT

- **JAPON** : ventes de détail, production industrielle (juillet).
- **ÉTATS-UNIS** : indice composite des principaux indicateurs en juillet.

JEUDI 31 AOÛT

- **FRANCE** : demandeurs d'emploi (juillet), production industrielle (juin), réserves de change (juillet).
- **EUROPE** : réunion du conseil des gouverneurs de la BCE avec annonce sur les taux d'intérêt.
- **ITALIE** : prix à la production (juillet).
- **ÉTATS-UNIS** : Commandes industrielles en juillet.

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE

- **FRANCE** : ventes de voitures neuves (août).
- **ÉTATS-UNIS** : taux de chômage et créations d'emplois en août.

ÉCONOMIE

■ **FRANCE** : les petites entreprises ont demandé un délai supplémentaire pour l'application des 35 heures, après avoir trouvé le soutien du ministre de l'économie Laurent Fabius, favorable à un « assouplissement » de la loi pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre.

■ **ALLEMAGNE** : les prix à la consommation en Allemagne ont

diminué de 0,2 % en août, comparé à juillet, ce qui porte leur hausse sur un an à 1,8 %.

■ **ÉTATS-UNIS** : le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis a augmenté de 5,3 % en rythme annuel au 2^e trimestre. La croissance du PIB au 1^{er} trimestre a été de 4,8 %.

■ **HONG KONG** : la croissance de l'économie de Hong Kong a ralenti au 2^e trimestre, avec une hausse de son PIB de 10,8 % en glissement annuel, contre un chiffre de 14,3 % au 1^{er} trimestre.

AFFAIRES

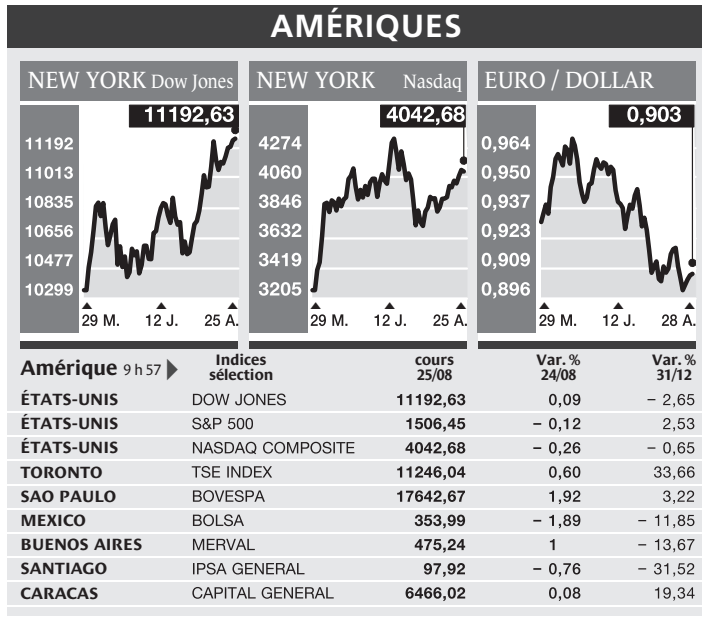
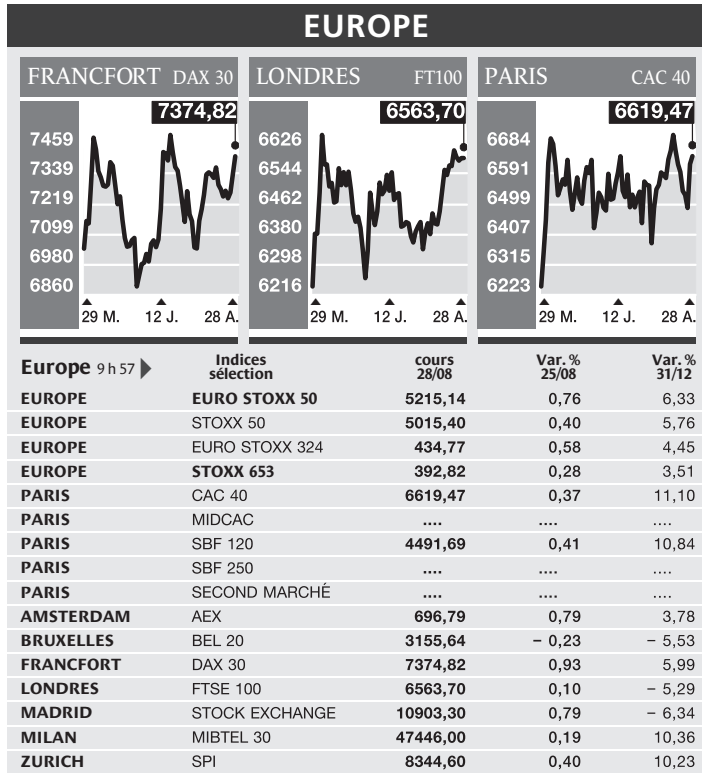
● **ATOS/ORIGIN** : la société de services informatiques française a annoncé lundi 28 août sa fusion avec le groupe Origin, filiale du géant électronique néerlandais Philips, pour créer Atos Origin, au chiffre d'affaires proforma de 2,8 milliards d'euros.

● **BOURSE** : OM Gruppen, société qui possède et gère la Bourse de Stockholm, s'appête à lancer une offre hostile d'un montant de 800 millions de livres (1,3 milliard d'euros) sur le London Stock Exchange (*Lire page 14*).

● **VOICE STREAM** : le groupe américain de téléphonie mobile, dont l'acquisition par le géant allemand des télécommunications Deutsche Telecom a été annoncée le 24 juillet, est sur le point d'acquiescer son concurrent Powertel pour un montant de 5,8 milliards de dollars.

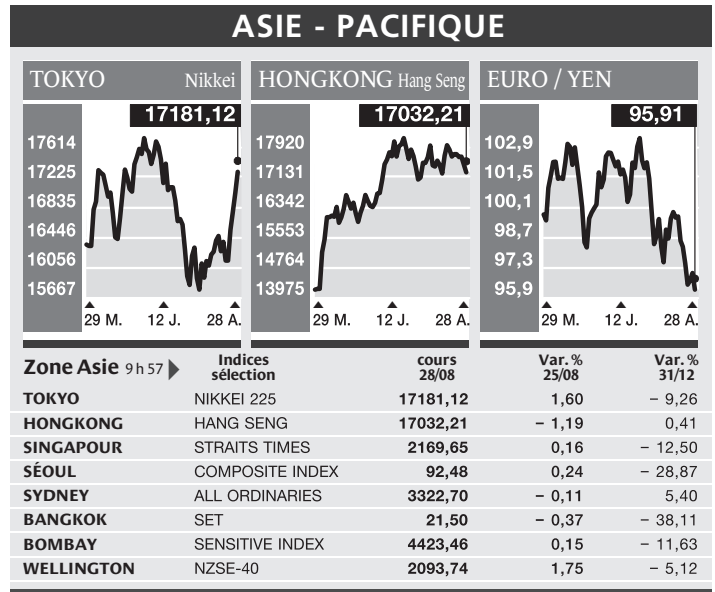
● **TIME WARNER** : le groupe américain de télécommunications va racheter la quasi totalité des actifs de son compatriote GST Telecommunications pour 690 millions de dollars.

● **PROZAC** : une version générique de l'anti-dépresseur Prozac, médicament vedette du laboratoire américain Eli Lilly, va être mise en vente par le troisième groupe pharmaceutique indien Cheminor, à partir d'août 2001.



Cours de change croisés

28/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,94166	0,90365	0,13774	1,47310	0,58500
YEN	106,19500	95,91000	14,62500	156,43000	62,11500
EURO	1,10662	1,04264	0,15245	1,63105	0,64780
FRANC	7,25980	6,83920	6,55957	10,69835	4,24915
LIVRE	0,67884	0,63930	0,61310	0,09355	0,39715
FRANC SUISSE	1,70940	1,60955	1,54375	0,23545	2,51780



Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,37603	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	25/08
COURONNE DANOISE	7,4585
COUR. NORVÉGIENNE	8,0955
COUR. SUÉDOISE	8,3800
COURONNE TCHÈQUE	35,3520
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5731
DOLLAR CANADIEN	1,3361
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0742
DRACHME GRECQUE	337,4700
FLORINT HONGROIS	261,1300
ZLOTY POLONAIS	3,9550

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/08	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,55	4,68	5,40	5,49
ALLEMAGNE	4,72	4,90	5,24	5,36
GDE-BRETAG.	5,75	6,04	5,28	4,60
ITALIE	4,72	4,84	5,59	5,81
JAPON	0,30	0,33	1,87	2,54
ÉTATS-UNIS	6,53	6,29	5,73	5,67
SUISSE	2,75	3,38	3,93	4,19
PAYS-BAS	4,67	4,84	5,40	5,47

Matif

Cours 9h57	Volume 28/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	6650	86,70	86,76
Euribor 3 mois			
SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a débuté la séance du lundi 28 août en hausse de 0,06 %, à 6 598,82 points, alors que la Bourse de Londres était fermée en raison d'un jour férié. En Allemagne, l'indice DAX inscrivait un gain de 0,19 %, à 7 320,93 points. La Bourse de Tokyo a clôturé, lundi, en hausse de 1,6 %. Vendredi, les marchés européens avaient terminé la séance en hausse. Paris avait fini par un bond de 2,06 %. Francfort s'était octroyé 1,06 % et Londres avait progressé de 0,10 %. Aux Etats-Unis, l'indice Nasdaq a perdu 0,26 %, tandis que le Dow Jones a progressé de 0,09 %.

CHANGES-TAUX

L'EURO s'inscrivait en faible hausse face au dollar lundi 28 août, en début de matinée sur le marché des changes, à quelques jours de la réunion très attendue de la Banque centrale européenne, jeudi. La monnaie unique s'échangeait à 0,9031 dollar. De son côté, le yen, soutenu par les performances de la Bourse de Tokyo, gagnait du terrain face au billet vert. Le dollar cotait 106,29 yens. Les marchés obligataires européens s'inscrivaient en recul dans les premières transactions, lundi. Évoluant à l'inverse des cours, le taux de rendement de l'obligation du Trésor français à dix ans remontait à 5,40 %.

VALEURS EUROPÉENNES

Le cours de Bourse de la société suisse de télécommunication, Swisscom, a clôturé, vendredi 25 août, sur un gain de 0,39% à 520 francs suisses, après avoir annoncé une profonde réorganisation qui la transformera en plusieurs unités d'exploitation indépendantes d'ici 2001 et donnera à la division mobile sa propre structure.

La valeur Debitel, filiale à 74% de Swisscom, a fait un bond de 4,35% à 48 euros en clôture de séance, après avoir annoncé qu'il discutait coopération avec cinq des six détenteurs de licences de troisième génération de téléphonie mobile (UMTS) en Allemagne.

L'action T-Online, la filiale inter-

net de Deutsche Telekom, a reculé, au terme de la journée de vendredi, de 2,07% à 28,35 euros après la démission du président de son directeur, Wolfgang Keuntje, motivée par des raisons personnelles.

Le cours du titre Vodafone a progressé de 6 pence à 268 pence, vendredi en fin de journée. Le groupe a annoncé qu'il espérait ramener son endettement entre 22 et 24 milliards d'euros à la mi-septembre. Le titre a par ailleurs bénéficié des déclarations du conglomérat de Hong Kong Hutchison Whampoa, qui a indiqué ne pas vouloir se séparer de sa participation de 3,5% dans l'opérateur britannique.

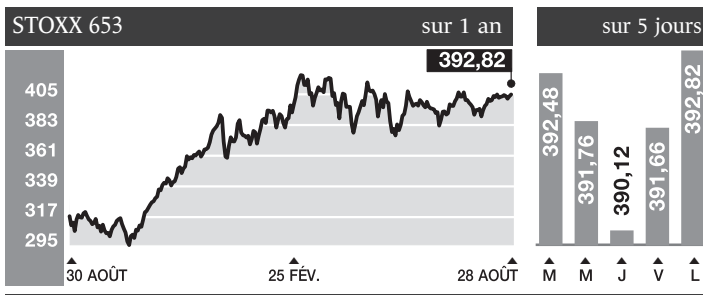


Tableau des cours de bourse pour divers secteurs et entreprises, incluant Hermès, Carlsberg, Danisco, etc.

PHARMACIE

Tableau des cours de bourse pour des entreprises pharmaceutiques comme Altana, AstraZeneca, etc.

ÉNERGIE

Tableau des cours de bourse pour des entreprises du secteur énergétique.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours de bourse pour des entreprises de biens d'équipement.

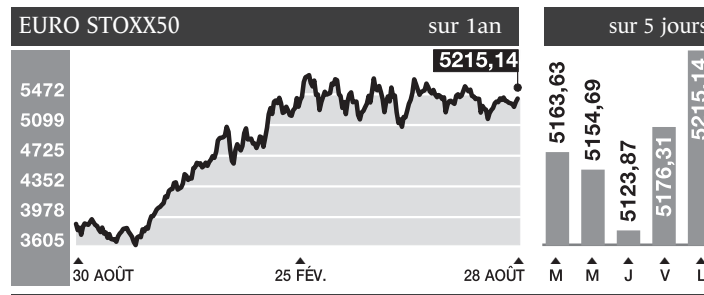


Tableau des cours de bourse pour divers secteurs et entreprises, incluant Agf, Alcan, Allianz, etc.

MÉDIAS

Tableau des cours de bourse pour des entreprises médiatiques.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des cours de bourse pour des entreprises de biens de consommation.

28/08 10h02

Tableau des cours de bourse pour le secteur automobile.

BANQUES

Tableau des cours de bourse pour des banques.

CONGLOMÉRATS

Tableau des cours de bourse pour des conglomérats.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des cours de bourse pour des télécommunications.

CONSTRUCTION

Tableau des cours de bourse pour des entreprises de construction.

PRODUITS DE BASE

Tableau des cours de bourse pour des produits de base.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Tableau des cours de bourse pour des biens de consommation cycliques.

CHIMIE

Tableau des cours de bourse pour des entreprises chimiques.

Publicité pour 'Le Monde' daté vendredi, avec le slogan 'Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI'.

Tableau des cours de bourse pour des services financiers.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des cours de bourse pour des services financiers.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des cours de bourse pour des entreprises d'alimentation et de boissons.

Tableau des cours de bourse pour des biens de consommation.

Tableau des cours de bourse pour des biens de consommation.

Tableau des cours de bourse pour des biens de consommation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des cours de bourse pour des entreprises de commerce de distribution.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des cours de bourse pour des entreprises de haute technologie.

ASSURANCES

Tableau des cours de bourse pour des entreprises d'assurance.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des cours de bourse pour le marché européen.

Tableau des cours de bourse pour Amsterdam.

Tableau des cours de bourse pour Bruxelles.

Tableau des cours de bourse pour Francfort.

Tableau des cours de bourse pour Francfort.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
CY : Chypre - DK : Danemark - SE : Suède

VALEURS FRANÇAISES

● La cotation du titre Atos était suspendue pour la journée, lundi 28 août, à la Bourse de Paris, à la suite de l'annonce de sa fusion avec Origin, filiale de services informatiques de Philips. Le titre Atos avait clôturé à 122 euros, vendredi. La deuxième SSI française et Origin ont annoncé, avant l'ouverture de la séance une fusion amicale entre égaux pour créer un « leader mondial des services informatiques et du e-business ».

● Le cours de Bourse de BNP Paribas s'inscrivait en très légère hausse de 0,65 % à 108,2 euros, lundi en début de séance. Selon la presse belge, la banque française aurait menacé de retirer son offre de rachat de Cobepa à 74 euros par action si le tribunal de commerce de Bruxelles juge recevable la plainte déposée par des actionnaires minoritaires de la holding belge. En juin, le groupe français avait lancé une offre de rachat portant sur 41,3 % des parts de Cobepa qu'il ne détient pas encore.

● L'action Pechiney progressait de 1,41 % à 50,2 euros, lundi dans les premiers échanges. Le groupe a annoncé que sa division produits laminés en Amérique du Nord, Pechiney Rolled Products, rejoignait la plate-forme d'échanges Internet MetalSpectrum. Pechiney devient ainsi le quatorzième membre de cette plate-forme d'achat-vente pour les « demi-produits » qui doit être lancée en septembre.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 28 AOÛT

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 22 septembre

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (I)'. Lists various companies like BNP Paribas, Renault, Saint Gobain, etc.

Table of international stock market data with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of international stock market data, continuing from the previous table, listing companies like Havas Advertising, Imerys, etc.

Table of international stock market data, continuing from the previous table, listing companies like Total Fina Elf, Transicof, etc.

Table of international stock market data, continuing from the previous table, listing companies like American Express, A.T.T., etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi: % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi: compensation; Vendredi daté samedi: nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 25 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (I)'. Lists companies like Chemunex, CMT Medical, etc.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing companies like Guillemot, GUYANOR ACTI, etc.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing companies like Olitec, Optima Direct, etc.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing companies like General Loc, Geodis, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 25 août

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Valeurs unitaires', 'Euros', 'Francs', and 'Date cours'. Lists various investment vehicles like AGIPI, BNP Paribas, etc.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table, listing various investment vehicles like Crédit Agricole, Euroc, etc.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table, listing various investment vehicles like Legat & General, Crédit Mutuel, etc.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table, listing various investment vehicles like La Poste, Ségel, etc.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SPORTS La Commission européenne veut mettre fin au système des indemnités de transfert dans le football professionnel. La direction de la concurrence (DG 4) estime que

ces transactions sont des atteintes aux principes de libre concurrence et de libre circulation du traité de Rome. ● BRUXELLES envisage de faire appliquer le droit national en

matière de rupture de contrat à durée déterminée. Pour recruter un joueur, il suffira pour un club de verser une somme correspondant aux salaires que le joueur doit à son pre-

mier employeur. ● LA FIFA (Fédération internationale de football) redoute un chaos sans précédent. Elle craint une inflation des salaires et un manque à gagner pour les clubs

formateurs. ● SON PRÉSIDENT, Sepp Blatter, déclare au « Monde » que c'est « toute l'organisation pyramidale du football » qui subirait les conséquences d'un tel projet.

Bruxelles part en guerre contre les transferts dans le football professionnel

La Commission européenne estime que les indemnités de transfert versées par les clubs pour recruter des joueurs constituent des entraves aux règles de libre concurrence et de libre circulation des travailleurs. Les instances du football s'inquiètent des conséquences d'une telle réforme

LE FOOTBALL professionnel européen est-il à l'aube d'une nouvelle révolution retentissante ? Cinq ans après l'arrêt Bosman qui avait entraîné la suppression des quotas de nationalités pour les joueurs communautaires, la perspective d'un bouleversement d'égale ampleur inquiète tout ce que le monde du ballon rond compte de dirigeants, d'entraîneurs et d'intermédiaires. L'offensive vient de la direction générale de la concurrence (DG 4) de la Commission européenne. Elle concerne le système de transferts qui prévaut actuellement, en l'absence de toute réglementation. L'objectif de la Commission est très clair : libéraliser, d'ici la fin de l'année, les allées et venues des joueurs entre les clubs.

Recruter Anelka ne coûterait pas 218 millions de francs (sa cote actuelle), mais l'équivalent des salaires que doit lui verser le PSG jusqu'à la fin de son contrat (soit environ 70 millions de francs)

L'affaire, en fait, est déjà ancienne. En décembre 1998, la DG 4, alors dirigée par l'intransigent Belge Karel Van Miert, avait envoyé une « communication des griefs » à la Fédération internationale de football (FIFA), expliquant que le système de transfert de joueurs constituait une entrave à l'application du traité de Rome. Des responsables de la FIFA se sont rendus à plusieurs reprises à Bruxelles afin de parvenir à une

solution, mais l'absence de compromis provoque aujourd'hui l'impatience et la colère des services de l'Italien Mario Monti, le nouveau commissaire à la concurrence. Si un accord n'est pas trouvé dans les prochains mois, la Commission menace d'interdire les fameuses « indemnités de transfert » qui défraient régulièrement la chronique.

Afin d'expliquer au mieux la problématique, un exemple s'impose. Cet été, l'attaquant portugais Luis Figo est passé du FC Barcelone au Real Madrid. La somme (record) de 400 millions de francs a été versée par le club madrilène à son rival catalan. Ce montant se divise en deux parties. *Primo*, le nombre d'années de contrat que Luis Figo devait encore à Barcelone (en l'occurrence trois ans, à raison de 6 millions de francs de salaire par an, soit 18 millions de francs). *Secundo*, la « cote » du joueur au moment du transfert. Cette variable, qui représente l'essentiel de la transaction, est très subjective. C'est sur ce point que la DG 4 réagit. Pour Bruxelles, le caractère arbitraire de cette indemnité est contraire au principe de libre concurrence car elle peut être considérée comme une « entente » entre deux parties (article 81 du traité de Rome).

En outre, dit encore la DG 4, le fait que le joueur ne soit pas impliqué dans les discussions est perçu comme une atteinte à la libre circulation des travailleurs au sein de l'Union (article 59). Le cas de Sylvain Wiltord - que les Girondins de Bordeaux ont longtemps refusé de laisser partir à Londres pour rejoindre Arsenal parce que les deux clubs ne s'étaient pas entendus sur le montant du transfert - illustre parfaitement cette réalité. L'expérience montre toutefois qu'un footballleur désireux de changer d'équipe parvient toujours à ses fins. Il lui suffit, par exemple, de trainer la jambe en match, de rater quelques entraînements, voire de multiplier les déclarations intempestives, pour que le processus finisse tôt ou tard par s'enclencher.



La star portugaise du Real Madrid, Luis Figo, tente d'échapper à un joueur du club turc de Galatasaray, lors de la finale de la SuperCoupée, perdue 2 à 1 par le club espagnol, le 25 août.

atives, pour que le processus finisse tôt ou tard par s'enclencher.

Ce que propose la Commission européenne est simple : appliquer le droit national du travail en matière de rupture de contrat. En France, lorsqu'un employé veut mettre fin à son contrat à durée déterminée (CDD), il doit rembourser à son employeur le salaire qu'il lui reste à toucher jusqu'à la fin de son contrat. « Ainsi en sera-t-il des footballeurs », annonce la DG 4.

Si le Bayern Munich souhaite, par exemple, enrôler Nicolas Anelka, le Paris SG, son club actuel, n'aurait plus son mot à dire. Recruter l'attaquant français ne coûterait pas 218 millions de francs (sa cote actuelle), mais l'équivalent des salaires que doit lui verser le PSG jusqu'à la fin de son contrat (soit environ 70 millions de francs, si le transfert se faisait à la fin de cette saison).

Les conséquences d'une telle mesure seraient nombreuses :

moins d'argent circulerait dans le football ; les agents (payés au pourcentage sur les montants des transferts) verraient leur chiffre d'affaires dégringoler ; les joueurs, eux, seraient libres d'aller où ils veulent.

La FIFA, qui doit tenir une réunion de travail sur le sujet mercredi 31 août à Zurich, crie au scénario catastrophe. Toute l'économie du football professionnel s'en trouverait chamboulée. Les joueurs pourraient changer de

Sepp Blatter, président de la Fédération internationale de football (FIFA)

« Les clubs qui font de la formation arrêteraient d'en faire »

« Que vous inspire l'intention de la Commission européenne de supprimer les indemnités de transfert dans le football professionnel ?

— Je suis déçu, car nous entretenons un dialogue très constructif avec l'Union européenne depuis plusieurs années. Nous avons commencé ce dialogue lorsque l'Allemagne occupait la présidence de l'UE, et l'avons poursuivi avec la Finlande et le Portugal, puis avec la France, qui est à la tête de l'Union depuis le 1^{er} juillet. Le président Chirac m'a récemment confirmé qu'il était favorable à une « spécificité sportive » en matière de règles européennes. Tant qu'il n'y aura pas un signal de la part des gouvernements européens, les technocrates de Bruxelles continueront d'appliquer les règles économiques en vigueur.

— Pourquoi vos réunions de travail avec la direction de la concurrence (DG 4) ont-elles échoué ?

— Il semble en effet que nos propositions n'aient pas été retenues. Mais je ne désespère pas d'aboutir prochainement à un accord. Nous organisons mercredi 31 août une réunion de travail avec les « employeurs » - c'est-à-dire les clubs, et les « employés », autrement dit, les syndicats de joueurs -, afin d'aboutir à une proposition commune que nous présenterons ensuite à Bruxelles. Je crois que c'est à la FIFA de mettre de l'ordre dans la question

des transferts dans le football. J'ai envie de dire à ces messieurs de la Commission : « Laissez-nous faire ; nous parviendrons aux corrections nécessaires, mais n'imposez pas les règles européennes à notre sport. »

— La Commission estime que les sommes astronomiques qui permettent de transférer des joueurs sont des entraves au principe de libre concurrence. Ne trouvez-vous pas excessifs les montants des transferts de certains joueurs ?

— Je ne vois pas comment une organisation sportive comme la nôtre pourrait intervenir contre cette loi fondamentale de notre système économique qu'est la loi de l'offre et de la demande. La DG 4, qui est favorable à la libre concurrence, devrait au contraire encourager cela. Son attitude à notre égard est pour le moins paradoxale.

— Pourquoi le maintien des indemnités de transfert vous paraît-il indispensable ?

— Parce que l'organisation du football est pyramidale. Les professionnels ne peuvent pas vivre sans les amateurs, et réciproquement. Tous les clubs, d'un échelon à l'autre, sont liés entre eux. Nous préparons d'ailleurs un projet en la matière. Nous voudrions, quand un joueur est transféré d'un équipe professionnelle à l'autre, que le club amateur où le joueur a appris à taper dans le ballon touche une partie de l'indemnité de ce transfert. Pour cela,

il faudrait mettre au point une licence universelle que le joueur garderait avec lui dès son plus jeune âge. L'idée est de faire « descendre » l'argent, pour que tout le monde en profite.



SEPP BLATTER

— Quelles conséquences aurait la suppression des indemnités de transfert ?

— Les clubs qui font de la formation arrêteraient d'en faire. Le fossé entre les clubs riches et les autres s'aggraverait, ce qui ouvrirait la porte à des ligues indépendantes entre équipes fortunées. On casserait notre système pyramidal.

— La FIFA et la DG 4 pourraient néanmoins trouver un accord pour les joueurs de moins de vingt et un ans qui poursuivent leur formation ou qui ont signé leur premier contrat professionnel. Pourquoi la FIFA n'interdit-elle pas les transferts sur les mineurs ?

— Tout simplement parce que ce serait une entrave à la liberté individuelle, que l'on ait dix-huit ans ou moins. Fixer une limite d'âge ne signifierait pas grand-chose, car on n'a pas le droit de retenir une personne. Souvenez-vous de Pelé, qui, à dix-sept ans, était déjà en équipe nationale du Brésil et était déjà un grand joueur. Pourquoi ne pourrait-on pas transférer un joueur qui est déjà une vedette ? Je crois qu'il est temps de considérer le métier de footballeur comme une profession libérale, voire comme une profession artistique. Dans ces milieux, le talent n'attend pas le nombre des années. Une certaine flexibilité s'impose.

— Il n'empêche qu'éloigner un jeune de ses parents et l'installer dans un club étranger peut être déstabilisant...

— Vous avez parfaitement raison. Si on veut protéger la jeunesse, on ne devrait permettre un transfert de joueur de moins de dix-huit ans que si les conditions d'environnement sont assurées, et si le jeune est sûr de trouver un milieu propice à son épanouissement. Il y a aujourd'hui trop d'abus. On voit certains clubs européens acheter dix jeunes Africains : deux parviennent à devenir professionnels ; les huit autres, on les retrouve dans les rues d'Amsterdam. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

La procédure de « condamnation » prévue par la Commission

Si la direction de la concurrence (DG 4) de la Commission européenne ne parvient pas à trouver un compromis avec la Fédération internationale de football (FIFA) sur la question des indemnités de transfert, elle usera de la procédure de « condamnation ». La DG 4 devra, au préalable, obtenir l'assentiment de la majorité de l'ensemble des commissaires européens, au nombre de douze.

Si la FIFA est condamnée, elle pourra faire appel au tribunal de première instance de la Cour européenne de justice, à Luxembourg. Ce recours n'étant pas suspensif (sauf dans le cas d'une procédure de référé), la suppression des indemnités de transfert serait alors immédiate.

Les 10 plus gros transferts du football

- Luis Figo (Por.), du FC Barcelone au Real Madrid : 400 millions de francs (2000)
- Hernan Crespo (Arg.), de Parme à la Lazio Rome : 370 millions (2000)
- Christian Vieri (It.), de la Lazio Rome à l'Inter Milan : 280 millions (1999)
- Gabriele Batistuta (Arg.), de la Fiorentina à l'AS Rome : 236 millions de francs (1999)
- Nicolas Anelka (Fr.), d'Arsenal Londres au Real Madrid :

- 220 millions (1999)
- Nicolas Anelka, du Real Madrid au Paris-SG : 218 millions (2000)
- Denilson (Bré.), du FC Sao Paulo au Betis Séville : 212 millions (1997)
- Juan-Sebastian Veron (Arg.), de Parme à la Lazio Rome : 180 millions (1999)
- Amoroso (Bré.), de l'Udinese à Parme : 175 millions (1999)
- Ronaldo (Bré.), du FC Barcelone à l'Inter Milan : 171 millions (1997).

Bordeaux « libère » Sylvain Wiltord

Après un conflit long de plusieurs mois, Sylvain Wiltord est parvenu, samedi 26 août, à quitter les Girondins de Bordeaux, qui ne voulaient pas se séparer de lui, pour rejoindre Arsenal comme il le souhaitait. L'attaquant a signé un contrat de quatre ans avec l'équipe londonienne entraînée par Arsène Wenger et dans laquelle évoluent trois champions du monde et d'Europe : Patrick Vieira, Robert Pires et Thierry Henry.

Les deux clubs se sont finalement entendus pour un transfert évalué à 134 millions de francs. Environ 30 % de cette somme devront toutefois être reversés au club espagnol de La Corogne en vertu d'un accord passé avec les Girondins lorsque Wiltord avait rejoint Bordeaux, il y a trois saisons. Le joueur a été présenté samedi au public du stade de Highbury, à la mi-temps du derby londonien entre Arsenal et Charlton (5-3).

Strasbourg retrouve le goût de la victoire, mais n'oublie pas l'attitude de son public

Vainqueurs de Sedan, les joueurs, touchés par des insultes racistes, ont snobé leurs supporters

STRASBOURG

de notre envoyé spécial
 Dans la semaine précédant leur match contre Sedan, les footballeurs du RC Strasbourg s'étaient fait un serment : ne pas saluer les spectateurs du stade de la Meinau à la fin de la rencontre, et cela quelle que soit l'issue de celle-ci. Au coup de sifflet final, samedi 26 août, la tentation fut grande de braver l'interdit. L'équipe alsacienne venait de s'imposer (3-2). Après quatre défaites consécutives, cette première victoire de la saison sonnait comme une délivrance. Mais parole avait été donnée. Et parole fut tenue. A deux exceptions près – deux jeunes joueurs qui étaient alignés pour la première fois dans l'équipe de départ –, tous regagnèrent les vestiaires sans un regard vers les tribunes. Le ton avait été donné peu de temps auparavant sur la pelouse. Le défenseur Habib Beye et l'attaquant Pegguy Luyindula avaient célébré leurs buts des 42^e et 59^e minutes, enlacés ostensiblement avec un autre joueur de couleur, Mamadou Bagayoko, tout en se gardant bien de partager leur joie avec les gradins.

Une fois n'est pas coutume, pourtant, le public de la Meinau a pleinement joué son rôle de « douzième homme », samedi soir, en encourageant son équipe, même si

12 782 personnes seulement se sont rendues au stade (plus petite affluence de cette 5^e journée de championnat). Le but victorieux de Pascal Camadini (72^e minute), suivi de l'annonce de la défaite de Guingamp à Marseille (3-1), a donné des airs de fête à une enceinte ravie de savoir que son équipe ne figurait plus à la dernière place du classement.

« FÂCHÉS, PAS FACHOS »

Au début du match, le virage occupé par le groupe des Ultra Boys 90 avait déployé une banderole sur laquelle on lisait : « *Fâchés mais pas fachos* ». C'est de cet endroit, deux semaines plus tôt lors de la réception de Monaco (1-3), qu'un groupe de supporters s'en étaient allés, foulards sur le visage, en direction du banc de touche strasbourgeois. Des insultes racistes visant les joueurs noirs du club avaient fusé, mais aussi des quignons de pain dur et des pièces de monnaie biseautées, autant d'objets qui passent sans encombre les contrôles de sécurité. Le 20 août, au lendemain du déplacement à Rennes, un graffiti traitait l'entraîneur Claude Le Roy de « *sale juif* » était découvert sur un mur du stade de la Meinau. Le club décidait de porter plainte, ainsi que la municipalité de Strasbourg, et Claude

Le Roy à titre personnel. Acquis dans un climat apaisé, la victoire obtenue contre Sedan n'a pas consolé l'entraîneur à l'allure de soixante-huit ans. Mardi 22 août, alors qu'il sortait d'un temple protestant où étaient célébrées les obsèques d'un journaliste alsacien, Claude Le Roy s'est fait interpeller par un inconnu qui, du volant de sa voiture, lui a lancé qu'il aurait mieux fait de se faire « *cramer à Auschwitz* ». Trois jours plus tard, à l'entraînement, c'est un individu manifestant des troubles psychiques qui a proféré des insultes antisémites à destination de l'effectif professionnel. Là aussi, Claude Le Roy a laissé filer, gardant pour lui son dépit. Le technicien se souviendra longtemps de cette « *semaine infernale* » occupée, ici, à rasséréner un groupe profondément affecté, là à répondre aux innombrables sollicitations médiatiques dont il s'est trouvé l'objet : « *Entre dix et trente interviews par jour* », dit-il.

C'est ainsi, grâce aux journaux, notamment américains, qui ont relaté l'affaire, que Patrick Proisy a pu suivre, de l'autre côté de l'Atlantique, les derniers rebondissements. Le président du RC Strasbourg aurait sans doute préféré que ces événements se déroulent à une autre période de l'année. Contraint pro-

fessionnellement de rester à New York pour le début de l'US Open, l'ancien joueur de tennis, aujourd'hui patron de l'agence française du groupe américain IMG-McCormack, n'était pas au stade de la Meinau, samedi soir. Alors que Catherine Trautmann (PS), maire de la ville, pourtant peu coutumière du site, avait tenu à être présente dans les tribunes en ces heures tourmentées, l'absence de Patrick Proisy et de tout autre membre d'IMG en disait long sur les difficultés rencontrées en terre alsacienne par le géant en communication et management sportifs, propriétaire du club depuis 1997.

Une défaite contre Sedan aurait très certainement poussé Patrick Proisy à se séparer de Claude Le Roy. Dans les minutes précédant le match, samedi soir, l'entraîneur strasbourgeois ne se faisait guère d'illusions sur son sort. L'homme se reconfortait alors en évoquant les 300 lettres de soutien qu'il a reçues, ces derniers jours, venant de la France entière. « *Je répondrai à tous ceux qui m'ont écrit. Peut-être que, bientôt, j'aurai tout le temps nécessaire pour m'y consacrer* », confiait-il, avant de regarder ses joueurs lui offrir un sursis en battant Sedan.

F. P.

5 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT													
		Points		V		N		D		Diff.		Chngs		Séries	
Bordeaux-Lens	1-1														
Lille-Metz	2-1	1	Lens	11	5	3	2	0	+4	=	GGNGN				
Lyon-Troyes	1-0	2	Lille	10	5	3	1	1	+5	▲	NGGPG				
Rennes-Monaco	1-1	3	PSG	10	5	3	1	1	+4	▲	GNGPG				
Marseille-Guingamp	3-1	4	Nantes	10	5	3	1	1	+3	▼	PGGGN				
Strasbourg-Sedan	3-2	5	Bastia	9	5	3	0	2	+2	▼	GGPGP				
Toulouse-Nantes	1-1	6	Auxerre	9	5	3	0	2	+1	▼	PGGPG				
Auxerre-St-Etienne	4-3	7	St-Etienne	8	5	2	2	1	+3	▼	NGNGP				
Paris SG-Bastia	3-1	8	Monaco	8	5	2	2	1	0	=	NPPGN				
		9	Marseille	7	5	2	1	2	0	▲	GNPNG				
		10	Sedan	7	5	2	1	2	0	▼	GNPGP				
		11	Rennes	6	5	1	3	1	+2	▼	NNPGN				
		12	Lyon	6	5	1	3	1	-1	▲	NNNPG				
		13	Metz	5	5	1	2	2	-1	▼	NPNGP				
		14	Troyes	5	5	1	2	2	-2	▼	PNNGP				
		15	Toulouse	3	5	0	3	2	-2	=	PNNPN				
		16	Bordeaux	3	5	0	3	2	-3	=	NPNPN				
		17	Strasbourg	3	5	1	0	4	-10	▲	PPPPG				
		18	Guingamp	1	5	0	1	4	-5	▼	NPPPP				

LES CARTONS
 Rouges : 0
 Jaunes : 7
 1. Sedan
 2. Nantes, Metz et Guingamp
 16. Troyes
 17. Bordeaux
 18. Toulouse

LES ATTAQUES 1 Nantes et St-Etienne, 10 buts • 3 Paris SG, 9 buts

LES DÉFENSES 1 Lille, 3 buts • 2 Lens et Bastia 4 buts

LES BUTEURS 1 Née (Bastia), Monterrubio (Nantes), Quint (Sedan) et Robert (PSG) 3 buts

6^e JOURNÉE : Mardi 5 septembre : Monaco-Marseille ; Mercredi 6 septembre : Sedan-Rennes ; St-Etienne-Lyon ; Nantes-Bordeaux ; Lens-Auxerre ; Metz-Strasbourg ; Guingamp-Toulouse ; Troyes-PSG ; Bastia-Lille.

D1 : Lens et Lille font bon ménage

GRÂCE À SON MATCH NUL à Bordeaux (1-1), samedi 26 août, le RC Lens conserve sa place en tête du championnat de France de D1. Il s'en est fallu néanmoins de peu pour que l'équipe entraînée par Rolland Courbis ne s'en retourne en Artois avec les trois points de la victoire. Les Sang et Or avaient ouvert le score en première mi-temps par leur *golescor* argentin, Esteban Fuentes. Ils se sont fait rejoindre dans les arrêts de jeu sur un coup de tête de Lilian Laslandes. Un but qui permet aux Girondins de sauver les apparences et d'éviter une crise interne alors qu'est annoncé le retour du défenseur Alain Roche, en fin de contrat avec Valence, le finaliste espagnol de la Ligue des champions. Seizièmes au classement, les champions de France 1999 sont toujours à la recherche de leur première victoire.

Derrière Lens, pointe l'autre équipe du nord de la France, Lille. Après avoir été menés au score, puis avoir raté un penalty, les étonnants promus ont pris le dessus sur le FC Metz (2-1). Grâce à une meilleure différence de buts, le LOSC devance le Paris-Saint-Germain, qui, dimanche 27 août, s'est facilement imposé face à Bastia (3-1). Nicolas Anelka, recruté à l'intersaison contre 218 millions de francs, a marqué ses deux premiers buts de la saison. Le FC Nantes, qui a obtenu le nul à

Toulouse (1-1), occupe la quatrième place du classement, à égalité de points avec Lille et Paris.

Le match le plus spectaculaire du week-end s'est disputé sur la pelouse du stade de l'Abbé-Deschamps, dimanche 27 août, où sept buts ont été inscrits. Menant 2-1, l'AS Saint-Etienne crut longtemps tenir la victoire, avant qu'un doublé de Stéphane Guivarc'h ne donne l'avantage à l'AJ auxerroise. Deux autres buts étaient marqués dans les derniers instants de ce match, finalement conclu sur le score de 4-3 en faveur des Bourguignons.

L'Olympique lyonnais a souffert mille maux pour remporter sa première victoire de la saison, face à Troyes (1-0) : le but du Camerounais Marc-Vivien Foé n'est arrivé qu'à la 93^e minute. Marseille, en revanche, a ravi son public du Stade-Vélodrome, toujours aussi nombreux (50 000 spectateurs), en dominant une équipe de Guingamp (3-1) qui aura bien du mal, pour son retour en D1, à maintenir la tête hors de la zone de relégation. « *Je vais enfin pouvoir dormir* », a soufflé l'entraîneur brésilien de l'OM, Abel, après le coup de sifflet final.

Rennes et Monaco, enfin, ont terminé la rencontre dos à dos (1-1). Toujours étincelant à trente-sept ans, le nouveau venu dans l'équipe bretonne, Bernard Lama, a détourné un penalty.

DÉPÊCHES

■ **ÉCHECS** : Etienne Bacrot a remporté, samedi 26 août à Vichy, son deuxième titre d'affilée de champion de France. Agé de dix-sept ans, Bacrot (*Le Monde* du 4 novembre 1998) a terminé avec 8 points sur 11 possibles et a devancé d'un point entier son ancien entraîneur, Iossif Dorfman. La compétition réunissait les seize meilleurs joueurs français, à l'exception de Joël Lautier. Le numéro un tricolore avait décliné l'invitation des organisateurs car il se prépare à seconder le Russe Vladimir Kramnik pour le championnat du monde, qui opposera ce dernier à son compatriote Garry Kasparov, en octobre à Londres.

■ **GOLF** : ■ la France a enlevé le championnat du monde féminin par équipes amateurs qui s'est disputé du 23 au 26 août, à Bad Saarow, près de Berlin (Allemagne).

■ **FOOTBALL** : Montpellier a poursuivi sa série de victoires, samedi 26 août, en Corse, face à l'AC Ajaccio (0-2), lors de la 5^e journée du championnat de France de D2. Le Havre, grâce à sa victoire à Martigues (2-3), a pris la 2^e place, à quatre points du leader. Sochaux, qui s'est incliné à Niort (0-1), se classe 3^e.

■ **Arsenal s'est imposé** (5-3) face à Charlton samedi 26 août, lors de la 3^e journée du championnat d'Angleterre, et pris la tête du classement. Les Français Patrick Vieira et Thierry Henry ont tous les deux inscrits deux buts pour Arsenal dans ce derby londonien. Manchester United, champion en titre, a été tenu en échec (2-2) à Londres par West Ham.

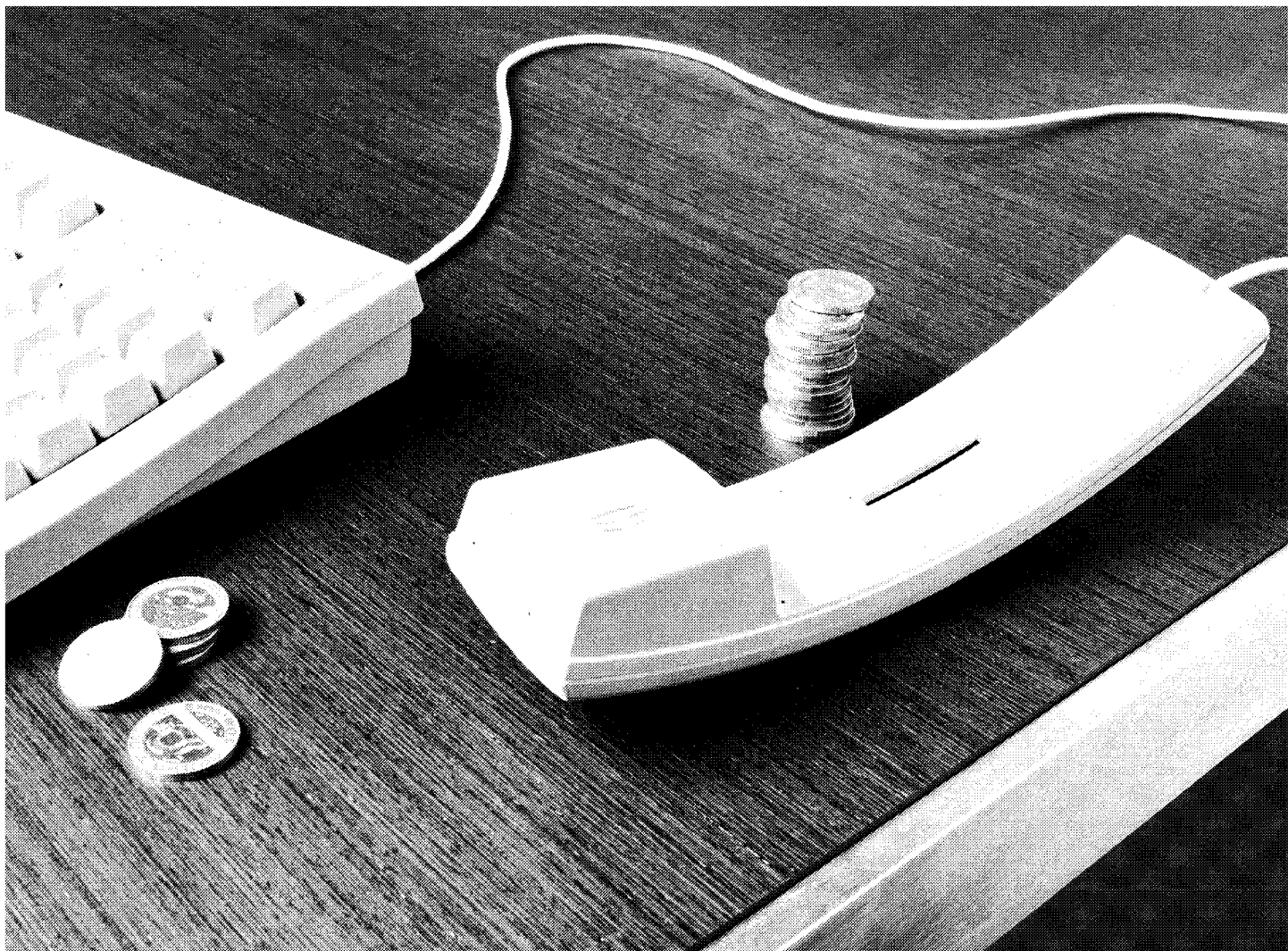
■ **MOTOCROSS** : le Français Frédéric Bolley (26 ans) a gagné pour la deuxième fois d'affilée le titre mondial dans la catégorie 250 cc, grâce à sa victoire au Grand Prix d'Allemagne, dimanche 27 août. Le pilote Honda devance au classement du championnat son compatriote Mickael Pichon (Suzuki).

■ **TENNIS** : l'Américaine Venus Williams a gagné son 4^e tournoi de suite et son 19^e match de rang samedi 26 août, en battant sa compatriote Monica Seles (6-2, 6-4), en finale du Tournoi de New Haven (Etats-Unis).

■ **Le Suédois Magnus Norman** s'est imposé (6-3, 5-7, 7-5), dimanche 27 août, en finale du Tournoi de Long Island (Etats-Unis) face à son compatriote Thomas Enqvist, qui avait éliminé en demi-finales le Français Arnaud Clément (7-6 [7/2], 6-1).

■ **VOILE** : le navigateur Franck Cammas (*Groupama*) a gagné dimanche 27 août le Grand Prix de Fécamp, et pris la tête du championnat de l'Océan Racing Multihull Association (ORMA) des multicoques devant Marc Guillemot (*La Trinitaine*).

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 69 effectués samedi 26 août. Premier tirage : 12, 18, 33, 34, 44, 47 ; numéro complémentaire : 48. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 991 695 F (303 631 €) ; 5 numéros : 8 685 F (1 324 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 340 F (51,83 €) ; 4 numéros : 170 F (25,91 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €). Second tirage : 1, 11, 30, 37, 45, 49 ; numéro complémentaire : 36.



À QUOI ÇA SERT L'ACCÈS GRATUIT À INTERNET SI C'EST PAYANT ?

AOL EST LE SEUL À VOUS PROPOSER UN ACCÈS À INTERNET ILLIMITÉ POUR 99 F/MOIS. TOUS LES COÛTS SONT INCLUS Y COMPRIS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS.

En vous abonnant avant le 31.10.00 pour une période de 24 mois, vous êtes sûr de ne pas avoir de mauvaise surprise en fin de mois. Ni de la part d'AOL, ni sur votre facture téléphonique. (Offre mono-poste strictement réservée aux particuliers, conditions disponibles au 0 825 12 12 12 - 0,99 F/min).



DEMANDEZ VOTRE KIT GRATUIT AOL : 0.825.12.12.12 (0,99 F/MIN) OU WWW.AOL.FR

MAINTENANT VOUS ÊTES EFFICACE SUR INTERNET

Un chef-d'œuvre de dépassement ouvre la voie du succès à Mika Häkkinen

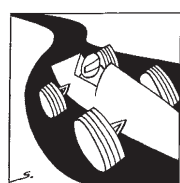
Au Grand Prix de Belgique, le Finlandais creuse l'écart avec son rival Michael Schumacher

Un dépassement spectaculaire sur son rival, l'Allemand Michael Schumacher (Ferrari), à quatre tours de l'arrivée, a permis au Finlandais Mika

Häkkinen (McLaren/Mercedes) de remporter le Grand Prix de Belgique, dimanche 27 août, sur le circuit de Spa-Francorchamps. Au classement du

championnat du monde, Häkkinen précède désormais Schumacher de six points. Il reste quatre Grands Prix à disputer.

S'IL S'ADJUGE son troisième titre mondial d'affilée, Mika Häkkinen (McLaren/Mercedes) repensera longtemps à ce dépassement millimétré qu'il a réalisé sur Ricardo Zonta et



FORMULE 1 Michael Schumacher, à quatre tours de l'arrivée du Grand Prix de Belgique, dimanche 27 août. Sur la piste rapide de Spa-Francorchamps, le Finlandais a su se montrer patient, puis courageux et enfin funambule pour sortir une nouvelle fois vainqueur du duel qui l'opposait à Michael Schumacher. « *Aujourd'hui, Mika volait !* », a constaté, sourire crispé, le pilote de la Scuderia, pressé d'en découdre à nouveau.

En installant sa monoplace en tête de la grille de départ avec sept dixièmes de seconde d'avance sur Jarno Trulli (Jordan-Mugen/Honda), Mika Häkkinen avait écrasé la séance d'essais qualificatifs et prouvé la fiabilité des réglages aérodynamiques de sa MP4/15. Le lendemain,

s'élançant sur une piste détrempe derrière la voiture de sécurité, le Finlandais s'est fait surprendre au 13^e tour par le manque d'adhérence des bordures blanches du circuit ardennais. Michael Schumacher, placé en embuscade derrière lui, s'est alors emparé de la tête de la course.

Une fois de plus, le duel entre les deux hommes n'a pas déçu. Moins performant en ligne droite et de plus en plus menacé, l'Allemand a encore refusé d'admettre l'évidence, en modifiant dangereusement sa trajectoire au 39^e tour. Quelques kilomètres plus loin, oubliant l'échec de cette première tentative, la monoplace à la robe d'argent a plongé, peu avant le virage des Combes, à 320 km/h entre la BAR-Honda de Ricardo Zonta et la pelouse, pendant

que Schumacher se déportait à l'extérieur pour prendre un tour à la voiture du Brésilien. « *En se décalant, Michael a perdu l'aspiration que, moi, j'ai conservée. J'étais donc le plus rapide au moment de doubler* », a expliqué le double champion du monde. Après cette brillante passe d'armes, Mika Häkkinen a filé pied au plancher vers le 18^e titre de sa carrière, le 4^e cette saison.

A quatre épreuves du terme de la saison, Häkkinen dispose de six longueurs d'avance sur son rival allemand (74 points, contre 68) au championnat des pilotes, et se place désormais hors de portée d'un éventuel succès de son coéquipier, David Coulthard (61 points). Grâce à la 4^e place de l'Écossais, l'écurie germano-britannique conforte aussi

son avance sur Ferrari au classement des constructeurs (125 points, contre 117).

La lutte opposant les deux géants de la formule 1 a fait oublier le reste de la course. Loin dans leurs rétroviseurs, Ralf Schumacher (Williams-BMW) s'est hissé sur la 3^e marche du podium, devant David Coulthard, le jeune prodige anglais Jenson Button et l'Allemand Heinz-Harald Frentzen (Jordan-Mugen/Honda).

Jean Alesi (Prost-Peugeot), venu se mesurer aux meilleurs dans la première partie de la course grâce notamment à un changement de pneus très audacieux, a été contraint à l'abandon en raison d'un problème d'alimentation d'essence au 33^e tour. « *Il faut travailler, y croire. J'espère que cette course a donné un peu d'oxygène à l'équipe* », a déclaré l'Avignonnais. Les noms du futur motoriste de l'écurie Prost Grand Prix et ceux des pilotes qui prendront place dans le baquet des monoplaces bleues en 2001 devraient être révélés avant Monza, théâtre du Grand prix d'Italie, la 14^e épreuve, le 10 septembre.

Pierre Lepidi

RÉSULTATS

Grand Prix de Belgique 13^e épreuve du championnat 2000

1. Mika Häkkinen (Fin./McLaren-Mercedes), les 306,592 km en 1 h 28 min 14 s 494 (moy. : 208,466 km/h) ; 2. M. Schumacher (All./Ferrari), à 1 s 103 ; 3. R. Schumacher (All./Williams-BMW), à 38 s 096 ; 4. Coulthard (GB/McLaren-Mercedes), à 43 s 280 ; 5. Button (GB/Williams-BMW), à 49 s 914 ;

6. Frentzen (All./Jordan-Mugen Honda), à 55 s 984, etc.
● **Classement du championnat des pilotes**
1. Häkkinen, 74 points ; 2. M. Schumacher, 68 ; 3. Coulthard (GB), 61 ; 4. Barrichello (Bré.), 49 ; 5. R. Schumacher, 20 ; 6. Fisichella (It.), 18 ; 7. Villeneuve (Can.), 11 ; 8. Button, 10, etc.
● **Classement du championnat des constructeurs**
1. McLaren-Mercedes, 125 points ; 2. Ferrari, 117 ; 3. Williams-BMW, 30 ; 4. Benetton-Supertec, 18 ; 5. BAR-Honda, 13 ; 6. Jordan-Mugen Honda, 12, etc.

Le Tour d'Espagne n'attire pas la foule sur les routes d'Andalousie

Patrice Halgand (Jean Delatour) découvre l'épreuve

CORDOUE (Espagne) de notre envoyé spécial Il est un peu plus de 17 heures, mais le soleil plombe encore l'atmosphère. Une chaleur torride accable



CYCLISME l'Andalousie, que le peloton de cette 55^e édition du Tour d'Espagne a traversée dimanche 27 août entre Malaga et Cordoue (167 kilomètres). Des paysages quasi déserts, brûlés par la canicule, défilent de part et d'autre d'une route bordée par endroits de plantations d'oliviers. Des villages dressent leurs façades blanches servant de refuges d'ombre aux hommes qui les rasent. Quelques grappes d'individus s'éparpillent ici et là sur des petits espaces de chaussée, mais rien de très impressionnant. Pour l'heure, après deux jours de course, le Tour d'Espagne ne déplace pas les grandes foules.

Ni les rues ordinairement animées de Malaga, samedi 26 août en fin d'après-midi, ni les jardins pourtant ombragés bordant l'avenue Conde Valledano, à deux pas de la rivière Guadalquivir, à Cordoue, où était jugée dimanche l'arrivée de la deuxième étape, n'ont accueilli le public qu'escomptaient les organisateurs. Il a fallu la victoire au sprint du champion du monde, Oscar Freire (Mapel), prophète en son pays, pour décrocher les « vivas ! » des quelques spectateurs.

Pourtant, ici, sur ces terres qui ont fait naître tant de champions, le cyclisme vit - encore - en toute sérénité. Loin des débats houleux et des affaires de dopage à répétition qui l'empoisonnent en France comme en Italie. Depuis deux ans que policiers français et juges italiens s'échinent à révéler les pratiques récurrentes et largement répandues du peloton, pas une investigation, pas une enquête judiciaire n'a affecté la péninsule Ibérique. Le cyclisme espagnol vit à l'abri des tempêtes qui secouent le peloton, mais cela ne semble pas provoquer un surcroît d'enthousiasme de la part de ses supporters.

Ce manque d'engouement ne trouble guère le peloton. A mille lieues de la pression ressentie sur une course comme le Tour de France, il semble se satisfaire de ce climat caniculaire mais calme. Rafraîchi par la climatisation qui continue de fonctionner en stationnement, Patrice Halgand fait comme tous les autres : il s'attarde au maximum dans le car de l'équipe Jean Delatour. Foule nombreuse ou pas, lui ne s'inquiète de rien. De toute façon, ici, malgré son récent succès en France sur les routes du Tour du Limousin, personne ne le connaît. Il ne s'attendait donc pas à signer de nombreux autographes.

EN ATTENDANT LA MONTAGNE

A part Laurent Brochard, champion du monde sur route en 1997 à San Sebastian, les Espagnols ne savent rien de cette nouvelle équipe. Patrice Halgand ne s'en formalise pas. Et ce n'est pas sa 114^e place au classement général, à 1 minute 47 se-

condes du Suisse Alex Zülle (Banesto), actuel leader de l'épreuve, qui atténuera cette indifférence. « *Le contre-la-montre, ce n'est pas mon exercice préféré, se défend-il. Je préfère quand ça grimpe un peu. J'aime les étapes nerveuses.* » A vingt-six ans, ce coureur devenu professionnel en 1995, n'a connu que deux formations : Festina et Jean Delatour. « *J'ai toujours suivi Michel Gros* », se justifie-t-il. Chez Festina, à l'instar de Christophe Bassons, qu'il côtoie depuis le service militaire au bataillon de Joinville, Patrice Halgand ne faisait pas partie de l'équipe « *préparée* » pour le Tour. En 1997, il s'est aligné au départ du Giro, mais n'a jamais été intégré dans le sein des saints de la troupe commandée à l'époque par Richard Virenque.

Alex Zülle (Banesto) premier maillot jaune

A l'exception de l'Italien Gabriele Balducci (Fassa Bortolo), forfait de dernière minute pour cause de maladie, la totalité des coureurs engagés dans le 55^e Tour d'Espagne ont pris le départ samedi 26 août de Malaga. Contrôlés le matin par des médecins inspecteurs de l'Union cycliste internationale (UCI), 179 concurrents ont donc été déclarés aptes à couvrir les 2 896 kilomètres du parcours jusqu'au 17 septembre, date de l'arrivée à Madrid.

La première étape, disputée samedi en fin d'après-midi en contre-la-montre individuel de 13 kilomètres dans les rues de la capitale de la Costa del Sol, a permis au Suisse Alex Zülle (Banesto) de renouer avec le succès et de revêtir ainsi le premier maillot amarillo de cette édition. Une tunique qu'il a conservée à l'issue de la 2^e étape, course dimanche entre Malaga et Cordoue, remportée au sprint par le champion du monde sur route en titre, l'Espagnol Oscar Freire (Mapel).

Pourtant, Patrice Halgand affiche de réelles qualités. Ses récentes performances (six victoires depuis le début de cette saison) l'attestent. « *Jusqu'à-là, il ne s'entraînait pas beaucoup*, révèle Christophe Bassons. Depuis la création de l'équipe Delatour, il a pris confiance en lui. »

C'est à sa sœur aînée, Chrystelle, une ancienne championne de cyclisme sélectionnée en équipe de France, que Patrice doit de faire carrière dans la petite reine. « *En voyant ses résultats, j'ai eu envie d'essayer d'en faire autant* », se souvient-il. Patrice avait alors quinze ans. Il préparait un brevet d'étude professionnelle (BEP) agricole, spécialisé dans l'élevage du gibier. S'il n'envisage plus d'approivoiser du gibier, il part toujours chasser. Mais, pour les trois semaines à venir, c'est surtout une étape qu'il vise.

Yves Bordenave

et ceux qui ont les bonnes !

Le contrat comdirect

- **Simplicité :** A partir des analyses financières, des dépêches et des cotations, passez vos ordres en un seul clic.
- **Réactivité :** Vous avez libre accès à toute l'information, actualisée en temps réel et personnalisable.
- **Innovation :** Téléchargez gratuitement les outils d'aide à la décision les plus innovants (WinTicker, JavaTrader).

www.comdirect.fr
Groupe Commerzbank

Appelez dès maintenant le n° 1 européen de la bourse en ligne !*

(Appel gratuit à partir d'un téléphone fixe)

Votre offre de bienvenue jusqu'au 31.12.2000

7,50€ par ordre⁽¹⁾

chaque mois une Twingo à gagner

en participant à notre jeu de simulation boursière sur www.comdirect.fr⁽²⁾

Demande d'informations. Coupon à renvoyer à comdirect, 11, rue de Cambrai 75019 Paris ou par fax au n° 01 55 26 37 50

OUI, je souhaite recevoir sans engagement mon dossier d'informations sur les services comdirect

Mme Mlle M. Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Email _____

Je souhaite recevoir une information complémentaire sur :

Ouverture ou transfert de mon compte titres Ouverture ou transfert de mon PEA MONEP

Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 loi du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur toute information vous concernant : en nous appelant au 0 800 887 887.

Nous nous engageons à ne transmettre à aucun tiers votre adresse et vos coordonnées.

comdirect

prenez les pleins pouvoirs

www.comdirect.fr

Soleil dominant

MARDI. Une dépression est centrée sur le proche Atlantique. La perturbation associée est peu active mais elle donnera quelques pluies sur le Finistère. Sur le reste du pays le soleil sera prédominant. En fin de journée de l'air chaud en provenance d'Espagne s'infiltrera par les Pyrénées et le temps deviendra instable sur les régions du Sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Sur la Bretagne le ciel sera très nuageux et quelques pluies se produiront. Sur les pays de Loire et la Basse-Normandie nuages et éclaircies se partageront le ciel. Il fera de 19 à 24 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur le Nord-Pas-de-Calais le soleil s'imposera. Sur les autres régions les brumes matinales laisseront la place à un ciel variable alternant passages nuageux et éclaircies. Il fera de 19 à 22 degrés.

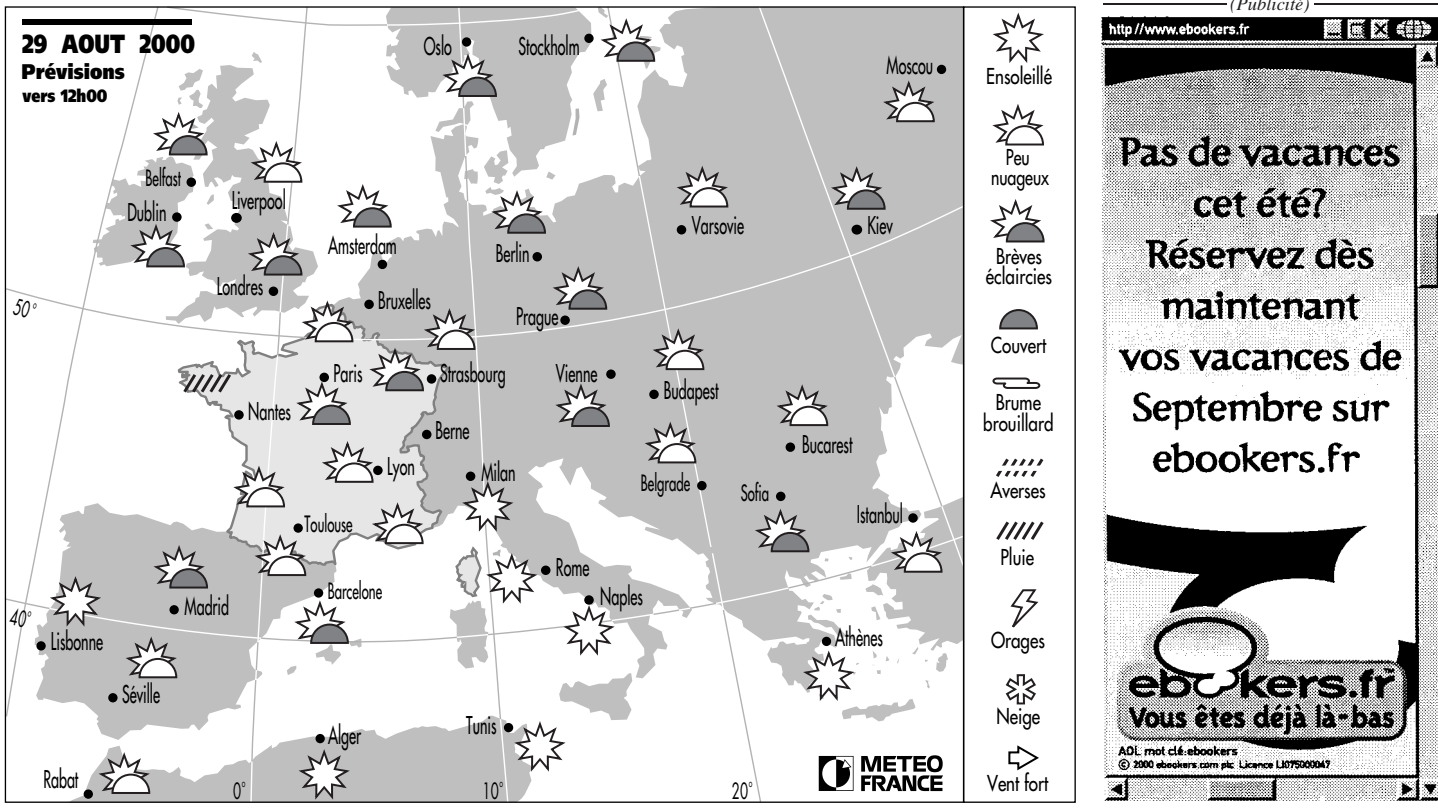
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. -

Sur la Champagne et la Lorraine nuages et belles éclaircies se partageront le ciel. Sur les autres régions le soleil brillera largement. Il fera de 20 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les brouillards présents au petit matin se dissiperont rapidement et la journée sera ensoleillée. En fin d'après-midi le temps deviendra lourd sur les régions le plus au sud, des ondées se produiront et des orages éclateront sur le relief pyrénéen. Il fera de 24 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les bancs de brume et de brouillards présents au lever du jour se désagrégeront rapidement et malgré quelques passages de nuages élevés la journée sera largement ensoleillée. Il fera de 23 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur ces régions le soleil brillera toute la journée. Il fera de 26 à 31 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 29 AOÛT 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

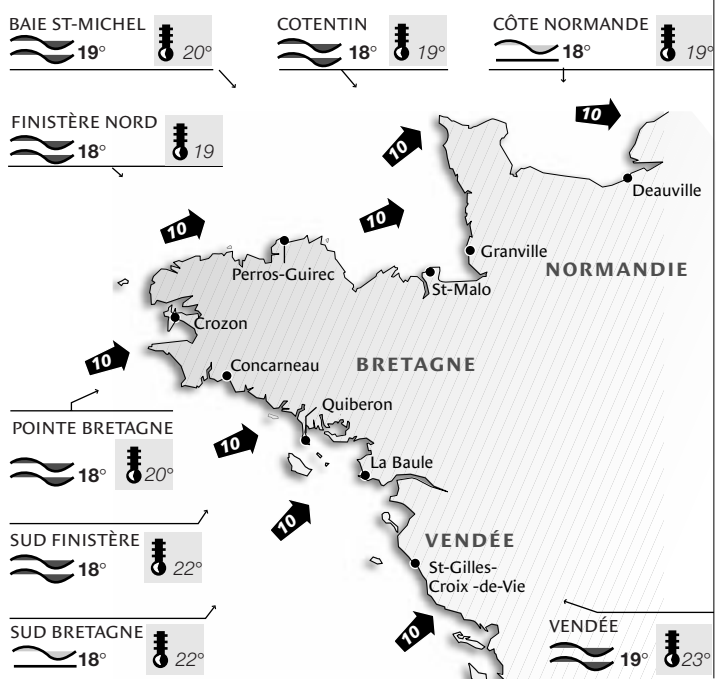
FRANCE métropole	NANCY	10/22 N	PAPEETE	22/29 S	KIEV	14/23 N	VENISE	19/27 S	LE CAIRE	23/34 S
AJACCIO	16/28 S	NANTES	13/25 S	POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	18/26 S	13/25 N	NAIROBI	15/24 C
BIARRITZ	16/26 S	NICE	19/26 S	ST-DENIS-RÉ.	19/24 C	LIVERPOOL	12/18 S	20/28 S	PRETORIA	11/27 S
BORDEAUX	15/27 S	PARIS	11/21 N	EUROPE		LONDRES	12/21 N	5/14 S	RABAT	21/26 S
BOURGES	11/24 S	PAU	14/26 S	AMSTERDAM	13/20 N	LUXEMBOURG	12/22 N	27/33 S	TUNIS	22/35 S
BREST	13/20 P	PERPIGNAN	18/26 S	ATHENES	23/32 S	MADRID	17/32 N	19/29 S	BANGKOK	26/32 P
CAEN	12/21 N	RENNES	11/21 P	AMSTERDAM	13/20 N	MILAN	11/22 S	13/19 C	BEYROUTH	25/29 S
CHERBOURG	13/20 N	ST-ETIENNE	9/22 S	ATHENES	23/32 S	MOSCOW	15/27 S	15/22 S	BOMBAY	26/28 P
CLERMONT-F.	10/25 S	STRASBOURG	12/23 S	BERNE	12/22 N	MUNICH	11/22 S	14/23 C	DJAKARTA	25/30 C
DIJON	11/23 S	TOULOUSE	14/27 S	BRUXELLES	12/21 N	BERLIN	13/22 N	14/27 S	DUBAI	31/41 S
GRENOBLE	8/25 S	TOURS	11/24 N	BUCAREST	12/27 S	OSLO	16/28 S	11/21 C	HANOI	26/34 S
LILLE	12/21 N	FRANCE outre-mer		BUDAPEST	12/27 S	PALMA DE M.	11/21 N	11/18 C	HONGKONG	26/32 C
LIMOGES	12/23 S	CAYENNE	23/32 S	COPENHAGUE	16/26 S	PRAGUE	16/26 S	2/16 S	JERUSALEM	24/32 S
LYON	12/25 S	FORT-DE-FR.	26/30 S	DUBLIN	12/18 N	ROME	22/36 S	19/25 S	NEW DEHLI	27/31 C
MARSEILLE	18/29 S	NOUMEA	19/24 P	FRANCFORT	13/23 N	SEVILLE	15/25 N	22/26 C	PEKIN	21/29 S
				GENEVE	12/22 S	ST-PETERSB.	15/19 S	20/34 S	SEOUL	23/27 S
				HELSINKI	11/20 S	STOCKHOLM	12/19 N	27/30 S	SINGAPOUR	26/30 C
				ISTANBUL	20/24 S	TENERIFE	17/24 S	20/30 S	SYDNEY	9/18 S
						VARSOVIE	13/21 S	20/30 S	TOKYO	25/33 S

Sur les plages

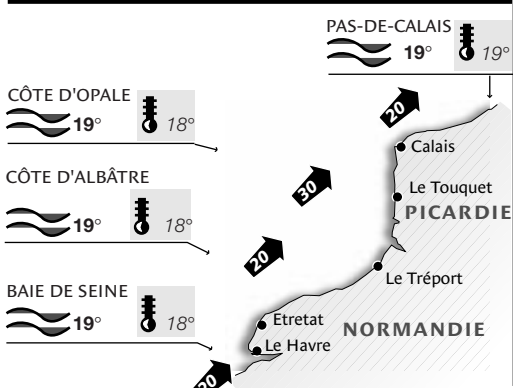
Le 28 août 2000 vers 12 heures

Sur les côtes de la Manche, le ciel est nuageux avec quelques percées du soleil. Sur la façade atlantique, le ciel est lumineux mais le soleil voilé. Près de la Méditerranée, le soleil brille sans réserve mais au prix d'un fort vent.

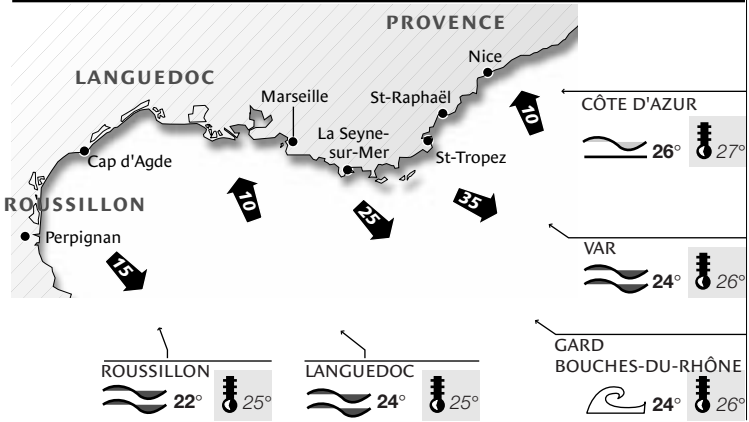
Ouest



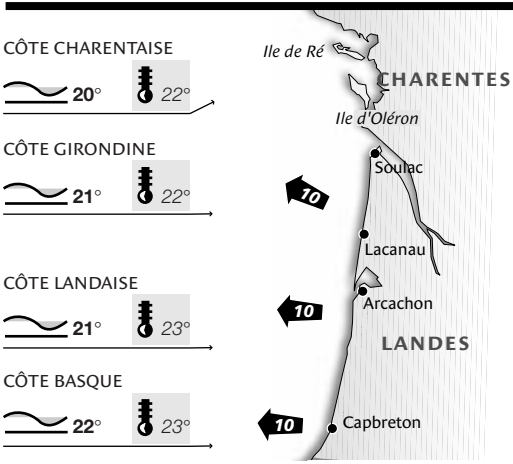
Nord



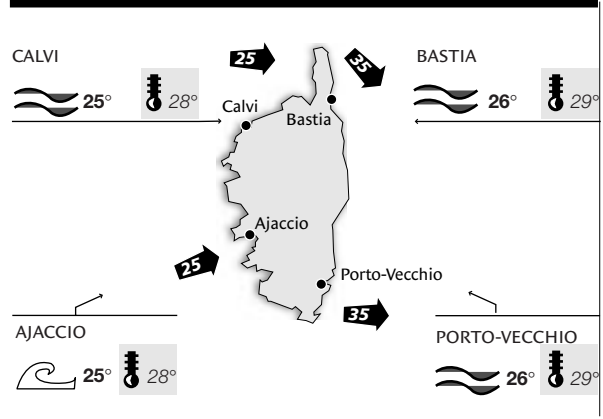
Sud



Sud-Ouest



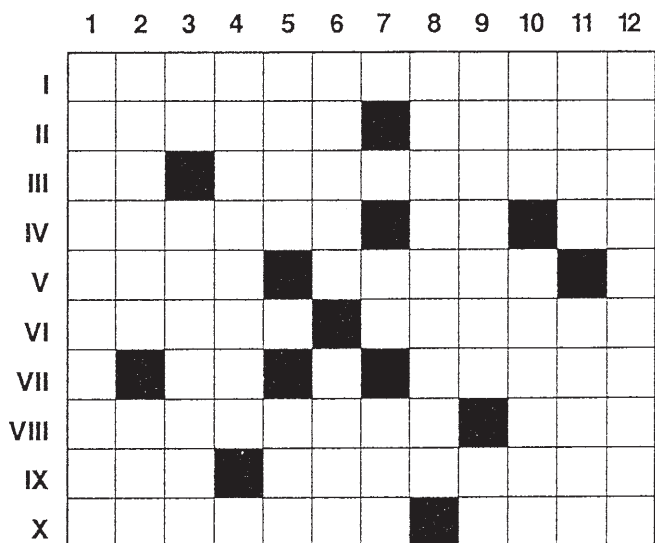
Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 206

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Problème dès le départ. - II. Refait le plein en cave. Du son ou des images. - III. Sur la portée. Changeant mais suivi. - IV. Voir le problème en entier. Préposition. Possessif. - V. Bien mal accueillie. Mesure la mémoire. - VI. Finit en pâte. Réfléchir, c'est tout ce qu'on lui demande. - VII. D'un auxiliaire. Se manifeste au passage. - VIII. Accepte beaucoup des autres, mais pas tout. Personnel masculin. - IX. Absorbée à contre-

sens. Touchées à la tête. - X. Restera sans suite. Pour les échanges écossais.

VERTICALEMENT

1. Utiles pour celui qui tient la chandelle. - 2. Ses droits augmentent avec le succès. La fin d'un mauvais compte. - 3. Mesure sur la Muraille. Toujours dans l'opposition. - 4. Prend son temps, à moins qu'elle le perde. - 5. Encouragement. Populaire en Algérie et en France. - 6. Pour suivre tout ce

qui suit. Grande entrée. - 7. Mesure et cours primaire. Rejette en bloc. - 8. Fait des commentaires sur les décisions du palais. - 9. Travaillera sur la peau. Arrivé parmi nous. - 10. Grec ou Turc, c'est un sommet. Patron. - 11. Passé à l'huile. Chatons dans le jardin. - 12. Maître, maîtresse ou femme du maître.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 205

HORIZONTALEMENT

I. Salification. - II. Ide. Acapulco. - III. Non-droit. Arc. - IV. IUT. Andes. Et. - V. Sc. Ede. Ruera. - VI. Tiens. Beïram. - VII. Réva. Caser. - VIII. Ose. Art. SAMU. - IX. Norois. Iul. - X. Entrecroisé.

VERTICALEMENT

1. Sinistrose. - 2. Adoucies. - 3. Lent. Event. - 4. ENA. Or. - 5. Farads. Are. - 6. Icône. Croc. - 7. Caïd. Bâtir. - 8. Aptères. SO. - 9. Tu. Suies. - 10. Ila. Errais. - 11. Ocrera. Mue. - 12. Noctambule.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

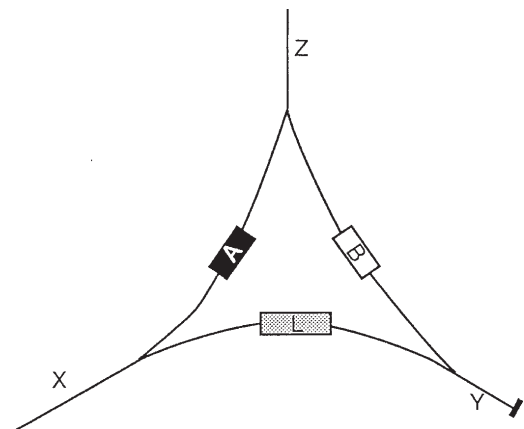
AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 186

Erreur d'aiguillage

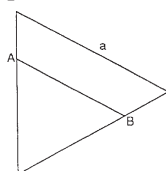
À LA SUITE d'une erreur d'aiguillage, le wagon A est entreposé sur la voie de gauche et le wagon B sur celle de droite. La locomotive L, placée sur la voie du bas, peut, indifféremment, pousser ou tirer un ou plusieurs wagons. Mais elle ne peut pénétrer sur la voie Y, qui a juste la longueur d'un wagon. Comment échanger les deux wagons A et B en un minimum de manœuvres ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2000



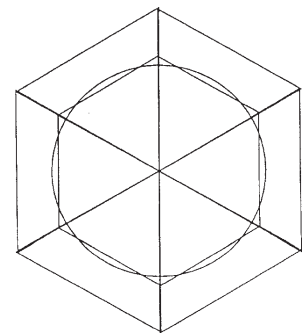
Solution du problème dans Le Monde du 5 septembre.

Solution du problème n° 185 paru dans Le Monde du 22 août.



La ligne droite la plus courte permettant de partager un triangle équilatéral en deux parties d'aires égales est un segment parallèle à l'une des bases. Si a est le côté du triangle, on montre aisément que le segment AB (de longueur $a\sqrt{2}/2$) est plus court qu'une bissectrice (de longueur $a\sqrt{3}/2$). Si on n'exige plus que la ligne soit droite, on obtient la séparation la plus courte à l'aide d'un arc de cercle. En utilisant la transformation de la figure par rotations d'angles 60°, on constate sans peine qu'à aires égales c'est le cercle qui minimise le pé-

mètre. Le carré de la longueur de l'arc a pour mesure : $\pi a^2 \sqrt{3}/12 = 0,453 a^2$ contre $a^2/2$ pour le segment.



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

INSTITUTIONS Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a reçu, jeudi 24 août, François Barré, responsable de la direction de l'architecture et

du patrimoine (DAPA), et accepté sa démission. Ils ont étudié les modalités de ce départ, envisagé depuis plusieurs mois par François Barré, mais l'annonce n'était pas attendue

avant plusieurs jours. ● **CETTE DÉMISSION** intervient alors que des réformes et des projets importants ont été lancés sans obtenir de véritable soutien ni moral ni financier

des gouvernements successifs. ● **SYMBOLE** de cette situation alarmante, l'équipage du vaporetto français de la Biennale d'architecture, à Venise, a dû aussi abandon-

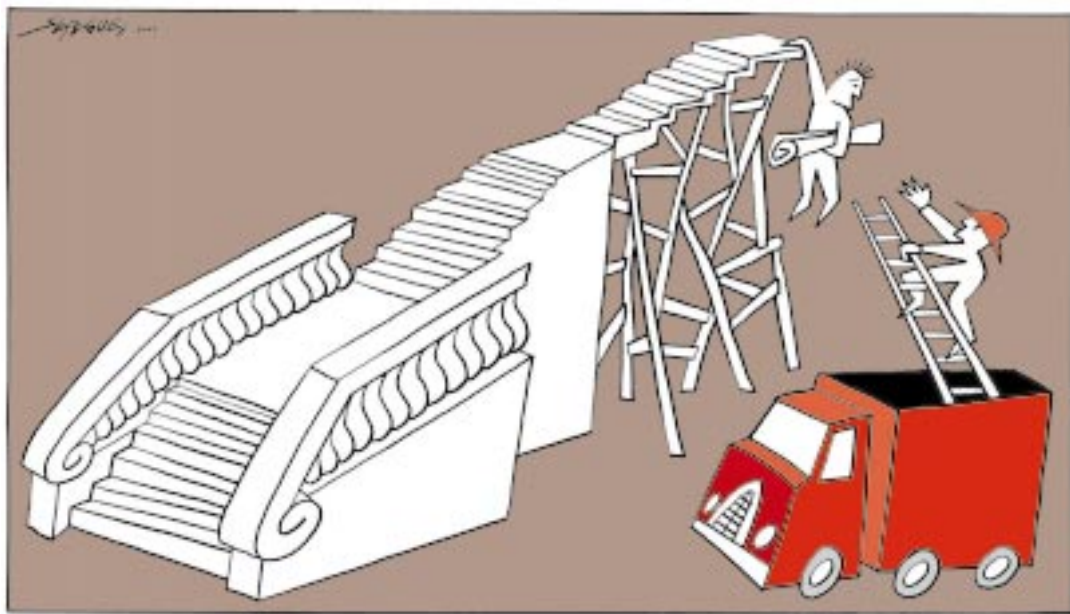
ner son navire faute de moyens et de public. ● **LA NOMINATION** d'un nouveau directeur de la DAPA représente désormais un enjeu décisif pour M^{me} Tasca.

La réforme de l'architecture et du patrimoine en panne au milieu du gué

Le départ de François Barré, responsable de la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA), est attendu depuis qu'il a été accepté jeudi 24 août par la ministre de la culture, Catherine Tasca. Il intervient au moment où plusieurs chantiers d'importance ont été lancés

DÉMISSIONNERA, démissionnera pas ? On attendait le départ de François Barré de la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) au ministère de la culture depuis plusieurs mois au moins. La décision serait aujourd'hui prise, après une première rencontre avec Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, et un entretien, jeudi 24 août, avec Catherine Tasca, destiné à organiser l'annonce de ce départ et à préparer le terrain difficile de la succession. Ce changement intervient en effet alors que plusieurs chantiers d'importance ont été lancés : réforme de la loi de 1977 régissant la profession, création d'un Conseil supérieur de l'architecture, lancement à partir de 2001 du Centre de l'architecture et du patrimoine à Chaillot, réforme des écoles d'architecture, sans compter le tout-venant du patrimoine (l'essentiel du budget de la DAPA), d'autant plus difficile à gérer que les tempêtes destructrices de l'hiver sont passées par-là. L'unification des deux directions (architecture et patrimoine) le 21 septembre 1998, pour être achevée dans les faits, restait aussi à parachever sur bien des points, liés, notamment, aux résistances humaines.

L'annonce encore à venir de la démission de François Barré intervient après le départ de Jean Carabona, conseiller brièvement nommé à la sous-direction des réseaux et de la diffusion, et contraint de repartir vers le théâtre pour de sombres raisons administratives. Il apportait du sang neuf dans une administration fatiguée, la transfusion n'aura pas duré. Autre départ beaucoup plus handicapant pour François Barré : celui, il y a quelques mois, de Michel Rebut-Sarda, l'un des deux hommes de confiance de Barré, qui partageait avec Michel Ricard l'ensemble des responsabilités de la direction. Pas de désaccord annoncé. Les deux hommes s'estimaient. Michel Re-



but-Sarda, remplacé par Jean-Marie Vincent à la tête du service de la connaissance, de la conservation et de la création, souhaitait simplement, nous dit-il alors, prendre du champ avec un secteur qu'il connaissait par trop. Autre personnalité remarquable, Alain Marinos, ancien président des architectes des bâtiments de France, n'aura pas tenu trois ans à Chaillot où il avait été appelé pour en diriger le Centre des hautes études. Si son départ n'a pas les mêmes implications administratives, il n'en est pas moins révélateur de l'essoufflement général de l'architecture et du patrimoine, instances régissant des aspects essentiels du cadre de vie et, via la construction et le tourisme, de l'économie.

COUP D'ÉTAT ANNONCÉ

Les instances professionnelles connaissent également le changement : Jean-François Susini a été élu président du conseil national de l'ordre des architectes, organisme destiné à disparaître d'ici deux ans, mais avec lequel la DA-

PA a débuté un dialogue constructif. L'ordre, il est vrai, commençait à être chamboulé de l'intérieur, comme en témoigne l'importance croissante prise en Ile-de-France par l'Association Mouvement, présidée par Michel Seban, et qui défendait des valeurs fort éloignées du corporatisme. Bien qu'issu lui-même d'une tendance opposée,

Jean-François Susini passe, même auprès de ses anciens détracteurs, pour un homme intelligent et désormais ouvert au dialogue. A ce titre, il faisait l'affaire de François Barré, qui espérait une transition en douceur vers de nouvelles institutions. Un beau chantier interrompu pour la DAPA.

Autre secteur en mouvement,

Un vaporetto désormais virtuel

La flotte architecturale française, glorieux vaporetto qui s'était arrimé à quai, devant la Mostra de Venise (*Le Monde* du 23 juin), a dû se rendre à l'ennemi avant la fin de l'expérience, prévue pour fin octobre. Son équipage a dû rejoindre le fameux « Pavillon de complaisance », le pavillon français des jardins de la Biennale, qu'il avait voulu fuir. Les conférences organisées par l'équipage pour alerter le monde sur la réalité des turpitudes universelles de la politique sont ainsi maintenues sur la terre ferme.

Le vaporetto, dernier témoin d'une forme de luxe démocratique destiné à faire parler les oubliés des villes et de l'architecture, coûtait vraiment trop cher au regard d'un public par trop rare, tant pour son principal financier, la DAPA, que pour son opérateur, l'Association française d'action artistique (AFAA). Le vaporetto continue cependant de voguer virtuellement sur le Net (<http://www.levaporetto.org>). La mésaventure devrait alerter les prêcheurs du désert.

celui des « affaires culturelles » liées à l'architecture, le patrimoine vivant à un rythme plus calme. La rentrée est ici marquée par un symbole navrant mais plutôt amusant : l'arrêt de l'expérience du vaporetto, à la Biennale de Venise. En France même, on s'attend à d'autres surprises. Le mystère subsiste sur le nom du futur responsable de l'Institut français d'architecture (IFA) à Chaillot. En revanche, c'est un homme intarissable et créatif, Frédéric Migayrou, qui est pressenti pour la direction du secteur architecture du Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou. Un poste occupé jusqu'à présent par Alain Guihéux, architecte, professeur, tête de pont d'une équipe présente au Pavillon international de Venise, et qui pourrait ainsi se consacrer davantage aux réalités de la ville. Dans le monde restreint de la culture architecturale, cependant, ce coup d'Etat annoncé, mais non encore confirmé, fait l'effet d'un séisme. Migayrou, jusqu'à présent conseiller du FRAC-Centre, à Orléans, fait souffler toutes les tempêtes de la création internationale sur la scène française. Il fait et défait à sa guise l'histoire, soutenue par une puissante bibliothèque qu'il récite et qui laisse coi. Enfin la collection de maquettes qu'il a constituée avec Marie-Ange Brayer, directrice du FRAC-Centre, créait des jalousies éperdues qui n'auront plus lieu d'être.

Sauf, peut-être, au futur Centre de l'architecture et du patrimoine, si celui-ci voit enfin le jour dans l'aile Paris du Palais de Chaillot sous la férule de Jean-Louis Cohen. Si le vaporetto a failli s'échouer, ce navire de guerre importait trop à François Barré pour qu'il le laisse dériver sans crédit. Le centre est l'héritage indirect de son prédécesseur, Maryvonne de Saint-Pulgent. Celle-ci avait su réunir en période de disette les fonds nécessaire à

la rénovation du vieux Musée des monuments français et à sa transformation partielle en Musée du patrimoine. Héritant de la disette, de l'endroit et des fonds, François Barré, qui devait trouver de nouveaux espaces et de nouveaux moyens pour l'IFA, actuellement rue de Tournon, finit par se laisser convaincre que le mariage des deux institutions serait le meilleur gage d'une fortune future. Mais depuis, un ministre chassant l'autre, de Douste-Blazy en Trautmann et de Trautmann en Tasca, le navire chargé d'écus tarde à prendre la mer, faute de quelques crédits de fonctionnement que le directeur de l'architecture s'obstine en vain à demander.

Alors qu'on se croyait déjà en mer, l'équipe de Jean-Louis Cohen et de Dominique Perrault, président de l'IFA, a dû à nouveau présenter son projet pour tenter de convaincre, à nouveau, la nouvelle titulaire du maroquin culturel... Or, en l'état, les crédits affectés à la DAPA sont si bien encadrés que lancer le Centre de Chaillot conduirait à geler toute autre forme d'initiative. A la tête d'un porte-avions sans escadre, Cohen et Perrault doivent se sentir des âmes de sous-marinier.

NANTERRE, TRIPLE FIEF

Mais voici le plus dur, selon certains observateurs. L'un des dossiers poussés avec le plus de persévérance par François Barré aura été celui des écoles d'architecture, héritées des précédentes administrations dans une situation lamentable, qu'il s'agisse de locaux, du corps des enseignants et de leur statut, ou de la définition des pédagogies. Contre vents et marées l'équipe de la DAPA a mis au point avec Barré une réforme fondée sur des pédagogies plurielles, une remise à niveau des locaux, enfin une restructuration à Paris de la « carte scolaire », c'est-à-dire le nombre et la localisation des écoles, notamment à Paris. Grèves, discussions, re-grèves, négociations. Les points de vue finissent par se rejoindre, sauf, comme toujours, aux jointures douloureuses, et Catherine Trautmann annonce le déblocage de 1 milliard de francs sur plusieurs années.

Dans l'histoire, Paris-Val-de-Seine doit absorber Paris-la Défense. Pas de chance, feront observer certains analystes à l'arrivée de Catherine Tasca. Nanterre, où est implantée cette dernière école, se trouve être ou avoir été le fief électoral de Michel Duffour, qui sera bientôt nommé secrétaire d'Etat au patrimoine - une nomination qui, dans un premier temps passe logiquement pour un désaveu de Barré ; celui, sentimental, de la ministre, qui se souvient des beaux temps du Théâtre des Amandiers ; professionnel, enfin, de la nouvelle conseillère de M^{me} Tasca pour l'architecture, Sylvie Clavel, ancienne directrice de l'école. Vrai ou faux, la réforme semble elle aussi revenir à la case départ, histoire, dit-on au ministère, de quelques ajustements.

C'est ce à quoi l'on assiste en effet.

F. E.

Frédéric Edelmann

Un homme de culture traité comme un administrateur importun

NOMMÉ en 1996 à la tête d'une direction de l'architecture qui absorbera celle du patrimoine en 1998, François Barré n'aura pu rester le temps nécessaire pour venir à bout de réformes engagées finalement sans moyens.

ANALYSE

Faute de moyens et de temps, Barré et son équipe n'ont pu venir à bout des bonnes vieilles habitudes

Ses ministres de tutelle n'ont pas pu, ou pas su, convaincre Bercy et Matignon de l'importance des enjeux. La carrière de l'homme en fait foi, qui, ayant renoncé aux privilèges de l'ENA, zigzaguant sans garde-fous entre le privé et le public, la création et l'administration, passe pour servir la culture avant les intérêts de l'administration. Les réformes engagées par lui à la DAPA (direction de l'architecture et du patrimoine) étaient-elles toutes nécessaires ? La question ne se pose pas en ce qui concerne l'enseignement, même si, avant le départ pressenti de Barré, des voix se faisaient entendre pour faire rentrer les écoles d'architecture dans le giron de l'Université. Là siège un Jack Lang ostensiblement gourmand des choses de l'art. Etait-ce

la bonne réforme ? Oui, puisqu'elle affrontait clairement les vrais problèmes. Etait-elle parfaite ? Non, puisqu'elle ne pouvait également satisfaire un corps d'enseignants souvent épuisés mais encore capables, parfois, de manipuler les élèves.

MER ENDORMIE

La réponse est moins claire concernant la réunion en une seule direction de deux entités de tailles et de moyens disparates : architecture et patrimoine. François Barré, tout en s'en plaignant, a-t-il compté sur la pesanteur des institutions patrimoniales pour se consacrer plus activement au traitement des questions architecturales, son premier dada ? Non, plusieurs réformes ont été engagées, pour l'archéologie par exemple, qui tendent à prouver un égal souci pour ces secteurs enchevêtrés sur le terrain et administrativement séparés. C'est là que le bât blesse : Barré et son équipe, faute de moyens et de temps, certes, mais avec plus de diplomatie que de détermination, n'ont pu venir à bout des bonnes vieilles habitudes. Son art de sentir d'où vient le vent politique ne lui a pas servi sur cette mer endormie.

Son entregent et sa diplomatie étaient, en revanche, en passe de faire merveille dans le monde des professionnels de l'architecture, fragilisés par son superbe isolement. La volon-

té d'ouverture au monde manifestée par la DAPA depuis quelques années, ses efforts pour « vendre » le label français à l'étranger, sa recherche d'accord avec les autres administrations concernées, tout cela constitue bon an mal an un acquis. Seule cicatrice encore douloureuse : celle laissée par le départ de l'architecture du ministère de l'équipement. Si le ministère de la culture a réuni, à travers la DAPA, la plupart des outils de protection et de valorisation des territoires urbanisés, c'est l'équipement, lesté des transports et du logement, qui tient les véritables moyens d'action, ou d'inaction, comme l'a montré la récente affaire de la passerelle Solferino. On donnait par ailleurs la direction de l'urbanisme pour moribonde après la fugue de l'architecture. Lestée du titre de générale, en sus de l'habitat et de la construction, la DGUHC a pris entre les mains du préfet Pierre-René Lemas un sérieux coup de jeune. Elle se trouve, il est vrai, débarrassée de l'épine de l'architecture.

LE BOULET DE CHAILLOT

Dans de telles conditions de fragilité, le lancement du projet Chaillot, toujours encouragé de gestes mous par la tutelle, n'était-il pas imprudent ? La question fondamentale, en tout cas, n'a jamais été posée. Qui, à l'Elysée, à Matignon, Rue de Valois, qui, même

sur les trottoirs parisiens, souhaite ardemment ce projet jusqu'à l'exiger et mettre la main, enfin, au portefeuille ? Silence dans la salle, hormis au premier rang des personnes partie prenantes. Aurait-on demandé : qui veut un grand centre du patrimoine ; qui souhaite un Institut français de l'architecture revivifié ? La réponse aurait été un peu plus audible peut-être, assez pour imaginer des projets alternatifs, moins éléphantesques, et dont les cornacs seraient aujourd'hui plus à l'aise. Non, le projet n'est pas mauvais, oui, il avance à petits pas, tous petits, dans l'indifférence quasi générale.

Le boulet de Chaillot, François Barré l'aura traîné comme les autres, avec une pugnacité qui lui laissait espérer plus d'amis que de clients, et une civilité qui lui permettait d'encourager, de promettre, et donc de décevoir, à hauteur des gages qu'il pensait lui-même avoir obtenus. Malgré une pensée cohérente sur l'architecture et le patrimoine, nourrie d'authentique culture, et de passion, il aura finalement été traité par ses ministres comme un administrateur importun, tout juste bon à demander des sous. Mais le poids du patrimoine et de l'architecture restent si lourds qu'un tel départ ne laissera pas indemne le ministère Tasca. Sauf intuition formidable.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



Bach. Arias.

Renaissance d'arias. Qui a dit qu'il était sans intérêt d'interpréter les arias pour voix soliste de Bach ? Dans ce récital, la mezzo-soprano tchèque Magdalena Kozena nous démontre tout le contraire. Grâce à la souplesse et à la beauté de sa voix, elle met en valeur l'émotion de cette sélection de cantates profanes et sacrées ainsi que des *Passions selon Saint Matthieu*, *Saint-Jean* ainsi que de la *Messe en si mineur* et du *Magnificat*. Ce programme empreint de délicatesse et de fraîcheur est l'occasion de découvrir non seulement certaines pièces rarement données, mais également d'apprécier l'une des grandes artistes d'aujourd'hui.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

Le Monde



Le cabaret britannique sur la sellette

Des critiques dénoncent le conformisme du Fringe, le festival alternatif d'Édimbourg. Les Perrier Awards, qui récompensent les comédiens, sont au centre de la controverse

ÉDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Le cabaret est devenu au fil des ans la raison d'être du Fringe, le festival parallèle d'Édimbourg, qui a lieu pendant le mois d'août dans la capitale de l'Écosse. Hier expérience fragile et contestataire, la « comedy » s'est transformée, au fil des ans, en une institution rythmée par l'attribution des Perrier Awards, le principal « oscar » de la profession, qui célèbre ses vingt ans.

Priorité à gauche dans la Maison, ou les Français à Londres vos par deux Anglais ; *MacHomer - The Simpsons Do Macbeth*, ou la réécriture du célèbre dessin animé de la Fox par Shakespeare ; *Are You Dave Gorman ?*, ou la recherche de cent homonymes ; *Cakes and Ale*, ou l'exploration de ce que c'est d'être anglais, le public fait un joli succès à ces spectacles aux noms volontairement gagesques, qui illustrent l'inépuisable vitalité du cabaret au festival parallèle d'Édimbourg. Avec 264 shows programmés lors de l'édition 2000, le cabaret talonne le théâtre et la musique.

Au cœur du succès de la « comedy » figurent les Perrier Awards récompensant les meilleurs talents du circuit édimbourgeois. Sponsorisé depuis vingt ans par le fabricant d'eau minérale, le plus connu, sans être le plus lucratif, des prix de comédie, donne au petit théâtre une identité unique au sein de l'un des plus importants festivals culturels au monde. « C'est l'équivalent

du Booker pour la littérature ou de l'Olivier pour le théâtre. Ce prix joue le rôle de découvreur de nouveaux comédiens et les consacre au niveau national, et parfois international, comme ce fut le cas d'Emma Thompson, du Théâtre de la Complicité, de Frank Skinner ou de Stephen Fry. Le récipiendaire aura la chance de jouer son spectacle à Londres et peut-être ensuite à New York », explique l'administratrice du prix, Nica Burns. En poste depuis 1984, cette ancienne directrice artistique d'un théâtre londonien est dotée d'une réputation de fermeté, d'indépendance, d'ouverture d'esprit. À l'écouter, Perrier se distingue des autres mécènes en pariant sur les débutants dans le métier de comédien plutôt qu'en soutenant des valeurs sûres. La récente création d'un Perrier Jazz Award réservé aux moins de vingt-six ans atteste cette conception originale du mécénat privé.

« LA COMÉDIE EST PRÉVISIBLE »

Mais pour affable qu'elle soit, si courtoise et si sympathique, Madame le Juge perd sa voix suave comme un bonbon rose quand on évoque le torrent de critiques adressées aujourd'hui au prix Perrier et, derrière lui, la qualité des spectacles de cabaret présentés cet été dans la capitale de l'Écosse. « La comédie est devenue prévisible, sans saveur. Trop mâle, trop classe moyenne. Les minorités ethniques et sexuelles sont sous-représentées », s'insurge Paul Gudgin, le directeur du Fringe. « Le portrait-type du

comédien ? Un gars de vingt-quatre ans, racontant des blagues au micro avec un accent régional discret pour être compréhensible. Il a un physique ni moche ni beau, mais passe-partout. Il rassure », surenchérit Tommy Shepherd, directeur du Strand Club. Comment expliquer autrement, dans ce royaume multiculturel, l'absence de Noirs, d'Asiatiques et la présence d'une seule femme dans un palmarès étonnamment homogène ?

Par ailleurs, les adversaires s'indignent d'une situation où la commercialisation du spectacle est la raison d'être avouée du prix. Pour tenter d'attirer l'attention des chaînes de télévision ou des promoteurs de spectacles, les comédiens évitent désormais le message social et politique. Résultat, la controverse indépendantiste écossaise ou le hommage des anciennes cités industrielles du nord du pays ne font guère recette. On préfère se concentrer sur les petits problèmes de la vie quotidienne, les relations amoureuses ou de travail, les personnages de soap operas.

Le Perrier est de surcroît accusé d'encourager le soufre et le scandale gratuits. Certes, la satire est « non sexist, non racist » : on ne plaisante pas avec cela. Mais en s'attirant les foudres de la communauté juive par ses blagues d'un goût douteux sur la prétendue obsession de l'Holocauste, un comédien new-yorkais, lui-même juif, a eu droit aux manchettes des journaux et par la suite à une multitude d'offres de travail. L'an der-



Fat Bloke Productions présente « Priorité à gauche dans la maison ».

nier, dans la foulée de son Perrier Award pour son interprétation d'un patron de pub, facho et raciste, Al Murray a été engagé par Sky Television pour 3 millions de livres par an. Avec le Perrier Award, vient la sécurité financière, médiatique et professionnelle. L'esprit de clan est très vivace dans le milieu théâtral.

PRESSION DES SPONSORS

« Nous ne faisons que refléter ce qui est programmé au Fringe. Si les minorités raciales ou sexuelles ne se produisent pas, comment voulez-vous les juger ? Ce n'est pas à nous de changer la nature de la comédie », réplique Nica Burns. Et la dame de souligner la volonté d'ouverture de Perrier, comme l'indiquent la création d'un trophée pour les nouveaux venus et la par-

ticipation de trois membres du public au sein d'un jury de dix membres formé en majorité de critiques de théâtre londoniens.

Reste que sous la pression de Perrier, des sponsors, des imprésarios et des maisons de production, se dessinent deux Fringe à Édimbourg. D'un côté, le cabaret simplement off regroupant des comédiens chevronnés dont les productions bien rodées au script complexe et sophistiqué, sont présentées dans des salles prestigieuses. De l'autre, le véritable théâtre off-off, berceau de toute créativité ou des jeunes sortis des écoles dramatiques de province inventent les formes nouvelles du rire. Dans les arrière-salles des pubs comme dans la rue.

Marc Roche

Chassé-croisé anglo-français dans le Fringe édimbourgeois

ÉDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Vêtu d'un tee-shirt bleu-blanc-rouge, rouleur de mécaniques entêté et dragueur ingrat, porté comme il sied sur le pinard, Didi, le chanteur, se trémousse comme un Johnny Hallyday de pacotille revu par Coluche. Sympa, fleur-bleu, un tannin timide, Jean-François, le conteur, est gêné par le langage cru et les allusions sexuelles cousues de fil blanc de son compère.

Avec un superbe esprit de dérision et une énergie prodigieuse, le duo casse tout ce qui lui tombe dessus : la bouffe britannique, la maladie de la vache folle, les filles anglaises à la fois délurées et puritaines, les beds and breakfasts, l'arrogance. Bavards, sales, volages, fraudeurs... ainsi apparaissent les deux personnages de Didi et de

Jean-François, véritables concentrés des traditionnels préjugés d'Albion envers les « grenouilles » (frogs).

TAMBOUR BATTANT

Les jeunes comédiens-auteurs anglais, Arnold Widdowson et Ben Willbond, mènent tambour battant le spectacle *Priorité à gauche*, dans la maison. « L'une des visites essentielles du programme de comédies du Fringe » (Melody Maker), « rafraîchissant, merveilleusement ridicule » (Daily Express), « amusant et original » (Daily Telegraph) : les critiques, eux, portent aux nues ce qu'ils considèrent comme l'un des meilleurs cabarets du festival Fringe (alternatif) d'Édimbourg. Cette parodie des mœurs franco-britanniques fait salle comble tous les soirs au Pleasance Theatre. Le

public applaudit à tout rompre les retapes démago et les apostrophes rieuses de Didi et de Jean-François qui tentent d'expliquer par le rire pourquoi, malgré cet amour de la France, les Anglais vouent une détestation cordiale aux Français. Qui le leur rendent bien...

« Les sketches sont de portée universelle et ne nécessitent aucune connaissance du français. On a surtout voulu éviter les stéréotypes. Les deux personnages parlent l'anglais plutôt bien, mais ils butent sur leurs mots pour l'effet de scène. Le show ne se veut pas une critique des Français, mais de la manière dont les Britanniques voient les Français et vice versa », insistent nos deux comédiens. Etudiants en littérature française à l'université d'Oxford, Arnold (Didi), dont la mère est française et Ben (Jean-François), vingt-sept ans, An-

glais pur sucre, se sont rencontrés à l'*Oxford Review*, véritable vivier de futurs talents du cabaret. Lauréats du fameux « Perrier Award for Newcomers » l'an dernier, ils n'en sont pas à leur coup d'essai.

NOSTALGIE CONVENUE

L'esprit de dérision, en revanche, ne triomphe guère chez les deux chansonniers français qui se harsardent, c'est tout à leur honneur, sur les planches édimbourgeoises. Mais François Raffenaud, dans *Froggy Style*, ou Monique, dans son *A Little Bit of French*, restent dans le genre convenu de la nostalgie. Ils ont choisi d'exploiter la veine incroyable des grands succès de la chanson française connus outre-Manche. Piaf, Aznavour, Trenet, Gainsbourg... d'une voix surprenante par son dépouillement et sa

sensualité, François Raffenaud s'aventure au moins à chanter dans les deux langues.

Chanteuse puissante et expressive, Monique se contente, pour sa part, d'interpréter les tubes en introduisant chaque morceau d'un court commentaire pas très drôle. Tous deux souffrent de se produire dans de petites salles dépourvues de toute intimité avec des sièges en rang d'oignons. Les critiques boudent, tout comme le public. A Édimbourg, le « ca'conc' » franchouillard ne fait pas recette. La preuve, le succès rencontré à l'Assembly Rooms cette année par Caroline Nin, qui a délaissé son récital Piaf (il avait fait un bide l'an dernier) pour les rythmes sud-américains.

M. R.

Fêtes, ferias, festivals et folklore : quelle culture ?

DAX (Landes)

de notre envoyé spécial

Dernier soir de feria à Dax. Personne ne bouge de l'arène. Huit mille deux cents vingt-sept personnes debout, sans raison : dominantes blanc et rouge, pétales mauves, ciel de Turner. Huit bandas font leur entrée : une à une, en fanfare, dans le *ruedo*. Cinq cents musiciens au bas mot, seize hélicons en piste, garçons et filles à parité, un trompettiste d'origine africaine pour les quotas (c'est maigre), des tenues bricolées à la diable, huit banderoles brandies par des gaillards qui tanguent... Les illustres *Calientes* sont de Dax ; les *Campesinos* de Pouillon, les *Dalton's* de Labatut, les *Gatos* de Peyrehorade... Sans oublier les *Copleros*, les *Paisanos*. Sept jours de bringue sous les paupières, seuls les instruments sont nickel, et la formidable soif de jouer : tous, pêle-mêle, demis de melle, garçons coiffeurs, prix de conservatoire.

Thierry Laporte, des *Calientes*, lance un *Agur Jaunak* (chant d'adieu basque) collectif qui arracherait des larmes à un *pottok*. Sur les étagères, grande reprise en chœur, à trois voix. Laporte dépose une rose devant celle du toril, à la mémoire de « Palombe » (ce n'était pas son vrai nom), une autre pour Jean-Claude Darrieux, tous deux « festayres » de renom, disparus bêtement dans l'année, en pleine force de l'âge. Après quoi, pour déjouer ce que le deuil peut avoir de triste, les huit bandas entonnent un atomique *Paquito Choclatero*.

Les fêtes de Pampelune (le grand modèle), de Bayonne (les plus toniques de ce côté-ci des Pyrénées), de Béziers et de Dax sont finies. Par temps de toros, on dit « ferias ». Pas de menace a priori de *festivallite*, mais tout reste à craindre. Une armée de responsables chafouins et de bénévoles ardents prépare son heure dans l'ombre, pour mettre bon ordre. Pour peu que les bandas fussent vêtues de broderies et jouassent bien « mal », ce serait du folklore. En rang d'oignons sous chapiteau pour dix-sept photographes amateurs, ce serait un festival. Avec création mondiale, pèlerinage des ministres et débat animé par

nouveau philosophe chevrotant, ce serait de la culture. S'il y a la moindre sucette narcissique à récupérer (jeunisme, etc.), ce serait un événement branché.

Les fêtes sont les fêtes. Elles évitent autant d'écueils pathétiques. La banda la plus comique à suivre, de Pampelune à Dax, de Mugron à Tamanrasset, ce sont *Los puritanos anxiosos* : rien n'est plus comme avant, grondent-ils, il s'y commet des excès (ce n'est pas faux, c'est même ça qu'on cherche confusément), les nourritures sont terrestres, les boissons toxiques (mais oui, mais oui), le bruit démesuré, autant que la bousculade et l'abandon, tour de vis ! En fait, le plus stupéfiant dans les fêtes, qui n'en manquent pas, dans leur déchaînement, c'est l'incroyable marche d'ensemble.

UN MOMENT DE LA VIE

Impossible, à part ça, de convaincre quiconque, on n'en a pas la moindre envie, que se retrouver au Campo Charro (guinguette mythique de Dax, un peu hors de la fête, son essence même) est un moment de la vie. Entre en grande pompe Errobi Kanta Baïona. Une petite soif, sans doute. Blancs des pieds à la tête, foulard et pommettes rouges, chants magnifiques.

Répertoire ? l'infini fonds basque, plus les bêtises les plus éprouvantes (« si ça leur plaît ! », murmurent leurs mères émues), avec une sincérité à faire frissonner un dindon hermaphrodite : *Notre-Dame de Paris*, façon Luis Mariano. *Les trois cloches sonnent sonnent...* A la table d'à côté, sous la baguette du bon docteur Pouyets, de Roullens (Aude), tout le répertoire de la guerre d'Espagne (côté républicain) y passe.

Aucun intérêt en CD, à la télé, sur la Toile. Ça ne passe pas. Ce sont les fêtes. Le moment qui passe. Chanter n'est pas une question, c'est la moindre des choses : il suffit de chanter comme d'autres ont chanté avant vous. Ce qui suppose certain oubli de soi et pas mal de culture.

Francis Marmande

Comment gérer la conservation des publications en série ?

ONZE ANS APRÈS le premier colloque, à Washington, sur la conservation et la préservation des publications en série, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFAP) et la Bibliothèque nationale de France (BNF) ont organisé un symposium sur le même thème. Du 21 au 24 août, sous la présidence de Marie-Thérèse Varlamoff, conservateur en chef à la Bibliothèque nationale de France et directeur du Programme de préservation et de conservation de l'IFLA, a été fait le bilan de ces onze années. Les cent quatre-vingt-cinq participants, venus de quarante pays, étaient, pour la plupart, des spécialistes de la conservation en bibliothèque.

Alain Cordier, président du directoire de Bayard-Presses, a ouvert le colloque par un discours sur le rôle de la presse écrite dans la mémoire collective et sur la place des bibliothèques, dépositaires d'un patrimoine culturel sans lequel un peuple ne peut avoir ni avenir, ni projet. Aujourd'hui, les bibliothèques doivent faire face à un triple problème : une publication traditionnelle surnuméraire, l'explosion des publications électroniques, et la maîtrise de nouvelles technologies. Concernant les supports, par exemple, les conservateurs ont réaffirmé leur préférence pour le transfert sur microfilm, le plus fiable et le moins coûteux. Si la numérisation est précieuse et de plus en plus utili-

sée pour le catalogage et le repérage des documents (bases de données), c'est une technologie en perpétuelle évolution. En revanche, certaines innovations techniques comme les nouveaux procédés de désacidification du papier représentent une avancée déterminante.

La multiplication des publications en série pose de multiples problèmes. L'accent a été porté sur les coûts disproportionnés du processus de préservation par rapport aux autres dépenses d'une bibliothèque. Cherchant une solution, les experts se sont interrogés sur la sélection des documents à transférer et ont soulevé la question polémique du maintien des originaux. Aux Etats-Unis, par exemple, la politique de conservation donne la préférence aux copies microfilms plutôt qu'aux originaux.

La mise en œuvre des procédés de sauvegarde des documents, la montée en puissance des nouvelles technologies permet de constater le retard des pays en voie de développement sur l'Amé-

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : le nombre de jeunes, entre six et vingt-quatre ans, qui fréquentent les cinémas a baissé au cours des dernières années, mais ceux qui s'y rendent le font plus souvent, selon une étude du Centre national de la cinématographie (CNC). Entre 1993 et 1999, le poids des jeunes au sein de la population totale qui fréquente les cinémas est passé de 44 % à 37,8 %, soit 195 000 jeunes spectateurs de moins. Mais, dans le même temps, le nombre d'entrées vendues à des jeunes de cet âge a augmenté, a souligné Jean-Pierre Hoss, directeur général du CNC. Cette population demeure celle qui se rend le plus au cinéma et y prend des habitudes, puisque le nombre d'« habitués » (qui vont au moins une fois par mois dans les salles obscures) a augmenté de 9,2 % en sept ans. Leurs goûts les portent vers les comédies (pour 58 % des onze-seize ans), et les films de science-fiction ou fantastiques (54 %). Arrivent ensuite les films catastrophe (28 %), d'aventure (22 %) et d'épouvante (18 %). Sans surprise encore, les garçons préfèrent la science-fiction et le fantastique, et les filles la comédie. Le genre « catastrophe » est moins apprécié des garçons (18 %) que des filles (37 %). - (AFP.)

■ **Le 24^e Festival des films du monde (FFM) de Montréal a été ouvert**, vendredi 25 août, avec la projection en première nord-américaine du *Goût des autres*, le premier long-métrage de l'actrice française Agnès Jaoui, qui a obtenu un gros succès en France. « Dans ce film, il n'y a pas de vedette, ce sont des personnages équivalents », expliquait Agnès Jaoui après la première séance, où le film a été chaleureusement accueilli. « Jean-Pierre Bacri et moi, nous venons du théâtre, nous ne voulions pas, comme ça arrive souvent, que les gens ne soient pas traités également. » Agnès Jaoui indiquait aussi qu'elle préparait avec Bacri un autre film, sur « les couples et le pouvoir ». Le festival, qui dure jusqu'au 4 septembre, proposera un total de 360 films de 55 pays. - (AFP.)

■ **ARCHITECTURE** : en 2001, les Viennois pourront élire domicile dans des anciens gazomètres transformés en appartements, dans le cadre d'un gigantesque projet de réhabilitation urbaine unique en Europe. Ces quatre gazomètres identiques, symboles de l'architecture industrielle, ont été mis hors service en 1986 et classés monuments historiques. Ils appartenaient à la première usine de gaz municipale construite entre 1896 et 1899 dans une zone excentrée au sud-est de Vienne, et qui fut à l'époque la plus grande sur le continent européen. Devenu lieu d'exposition en 1988, puis la Mecque de la scène techno-rave dès 1993, les gazomètres ont été vendus à trois sociétés de construction chargées de leur redonner une utilité économique. Quatre architectes ont été retenus à l'issue d'un concours : le Français Jean Nouvel et trois Autrichiens, Coop Himmelblau, Manfred Wehdorn et Wilhelm Holzbauer. - (AFP.)

La Cinémathèque française présente
TRÉSORS D'ÉTÉ AU MAX LINDER
ERICH VON STROHEIM MARDI 29 AOÛT À 20H30
LA SYMPHONIE NUPTIALE
ACCOMPAGNEMENT MUSICAL AU PIANO
Cinéma Max Linder - 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris
Métro Grands Boulevards - Programme et réservation : 08.36.68.80.52

A Sablé, la moiteur atmosphérique triomphe d'Haendel

L'alto Gérard Lesne en grande forme, mais les cordes ont souffert

Une hydrométrie ambiante néfaste aura considérablement handicapé deux concerts donnés dans le cadre du Festival de Sablé à l'église de La

Chapelle-d'Aligné et à celle de Meslay-du-Maine, avec Haendel au programme. Si l'alto Gérard Lesne s'est montré impérial avec quel-

ques airs, l'exécution de l'oratorio profane *Le Triomphe du temps et de la désillusion* a posé des problèmes de justesse.

GEORG FRIEDRICH HAENDEL : Airs d'opéra. Par Gérard Lesne (alto), Il seminario musicale, église de La Chapelle-d'Aligné, le 25 août à 17 heures. Il Trionfo del tempo e del disinganno, par Marianne Hellgren, Adriana Fernandez (sopranos), Martin Oro (alto), Christophe Einhorn (ténor), le Parlement de musique, Martin Gester (direction). Eglise de Meslay-du-Maine, le 25 août à 21 heures. Festival de Sablé. Tél. : 02-43-62-22-22

LA CHAPELLE-D'ALIGNÉ et MESLAY-DU-MAINE de notre envoyé spécial

Le Festival de Sablé aime à s'« éclater » dans les communes sarthoises avoisinantes, permettant au public de découvrir des lieux divers tout en ne faisant pas trop de kilomètres en voiture. Pour notre part, le 25 août, avant-dernier jour de cette petite semaine de quinze concerts (du 23 au 26 août), nous aurons passé quelques heures de musique dans la petite église de La Chapelle-

d'Aligné et celle, plus grande, de Meslay-du-Maine. Dans les deux cas, les bancs sont durs et la chaleur moite. Une auditrice, qui a réservé ses places depuis février pour le concert de Gérard Lesne, se console en rappelant à qui veut bien l'entendre qu'il « faut souffrir pour mériter le paradis ». Le paradis, elle l'a eu, de toute évidence, avec quelques airs superbes de Haendel, dont *Ombra mai fu*, le « tube » par excellence. Les galipettes agiles mais un peu vidées de sens, de Vivaldi, également au programme de l'alto français, excitent encore plus la joie du public. Il a raison : Gérard Lesne s'y montre en excellente forme et a même gagné en souplesse dans l'aigu sans perdre la richesse de son grave superbe. Autour de lui, un quintette à cordes efficace, malgré une relative minceur de son dans des airs où l'orchestre manque nettement, et la gêne occasionnée par l'hydrométrie ambiante.

Le soir, pour l'exécution en concert de l'oratorio profane *Le Triomphe du temps et de la désillusion*, de Haendel, l'atmosphère est

d'une moiteur encore plus affligeante et les cordes en boyau vont rencontrer des problèmes de justesse d'autant plus grands que les deux longues parties de cet oratorio ne peuvent leur permettre de se réaccorder. Preuve en est, entre autres, la pièce instrumentale donnée en ouverture de la seconde partie, jouée merveilleusement par le premier violon Alice Piérot, quelques secondes après l'accord de l'orchestre. A la toute fin, sa dernière intervention soliste sera d'une tout autre qualité d'intonation... Même remarque pour le violoncelle de continuo et même le hautbois solo, musical mais pauvre de son, peut-être gêné pour les mêmes raisons.

QUATRE BONS SOLISTES

Parmi les quatre bons solistes de cette partition romaine du jeune Haendel se dégagent Adriana Fernandez, pour la saveur de son timbre, son énergie, et l'excellent ténor Christoph Einhorn, d'émission et de musicalité franches et sûres. Marianne Hellgren n'a jamais retrouvé le niveau de son dé-

but de soirée, perturbée après s'être perdue dans l'un des airs de la première partie. On regrette aussi qu'elle ne fût pas d'une stature émotionnelle et musicale à la hauteur de l'extraordinaire air qui conclut cette partition. Martin Oro, contre-ténor argentin, a un timbre somptueux, mais il est placide et peu intéressant musicalement.

En quelques années, l'organiste strasbourgeois Martin Gester a fait du Parlement de musique un ensemble de premier plan. Excellent meneur de groupes de taille moyenne, il est manifestement moins à l'aise devant de grands effectifs et des œuvres de longue haleine. Malgré la qualité globale de la soirée, on lui reprochera sa gestique peu précise, engendrant des décalages (les chanteurs, placés dans son dos, ne pouvaient de surcroît guère le voir), le manque cruel de contrastes et l'absence de véritables phrases musicales portant loin.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Olivier Temime Quintet Plutôt que de considérer la période des festivals d'été comme une condamnation à la fermeture plus ou moins longue, certains clubs parisiens maintiennent une programmation durant août et accordent même à de jeunes solistes la possibilité de jouer plusieurs soirs de suite dans leurs murs. Ce qui en jazz vaut dix fois mieux que la meilleure des écoles, comme le rappelaient récemment Christian Rollet et Jean Bolcato du Workshop de Lyon après six jours dans un club (trois sets par soirs). Donc le saxophoniste Olivier

Temime aura le temps de montrer toute sa valeur (construction du solo, placement, contrôle du souffle...) sur la petite scène du Duc des Lombards, lieu accueillant. Avec lui, le pianiste Laurent Fickelson, Alexandre Tassel au bugle, le contrebassiste Vincent Artaud et le batteur Jean-Pierre Arnaud. Soit une équipe de jeunes lions qui puisent aux sources larges du jazz, qu'il soit bop, cool ou free, et chez qui l'hommage respectueux aux anciens ne se transforme pas en dévotion.

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 29, 30 et 31, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Etoffe des héros de Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 3 h 10). *Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-43-29-44-40 ; Publicis Champs-Élysées, 129, avenue des Champs-Élysées, Paris 8^e. Tél. : 01-40-30-30-31.*

Un tramway nommé Désir d'Elia Kazan (Etats-Unis, 1952, 2 h 10). *Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.*

Infidèlement vôtre de Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, 1 h 45). *Reffet Médicis, 3, rue Champollion, Paris 5^e. Tél. : 01-43-54-42-34.*

Le Roi des roses de Werner Schroeter (Allemagne, 1984, 1 h 30). *Racine Odéon, 6, rue de l'Ecole-Médecine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-26-19-68.*

FESTIVALS CINÉMA

Back in the URSS

Le 29 août : *La Ligne générale* (Sergueï Eisenstein, 1928) : 14 h ; *L'Aiguille* (Rachid Nougmanov, 1988) : 16 h 15 ; *Moscou ne croit pas aux larmes* (Vladimir Menchov, 1979) : 17 h 05 ; *Dersou Ouzala* (Akira Kurosawa, 1975) : 21 h. *Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5^e. Tél. : 01-43-26-19-09.*

Back in the URSS

Le 29 août : *L'Obier rouge* (Vassili Choukchine, 1973) : 18 h, 22 h ; *Trois dans un sous-sol* (Abram Room, 1927) : 14 h, 16 h, 20 h. *Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17^e. Tél. : 01-53-42-40-20.*

Cinéma en plein air : les grands espaces

Chasseur blanc, cœur noir (Clint Eastwood, 1990). *Parc de La Villette, prairie du Triangle, Paris 19^e. Le 29, 22 h. Tél. : 08-03-30-63-06.*

L'Etrange Festival

Le 29 août : *Femina Ridens* (Piero Schivazappa, 1969) : 17 h 30. *Swastika* (Yasuzo Masumura, 1964) : 19 h 30. *Audition* (Takashi Miike, 1999) : 21 h 30.

Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. M^o Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. Jusqu'au 5 septembre. De 20 F à 40 F la séance ; carte cinq films : 120 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 Fmn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Antoine et Catherine

de Sylvie Blotnikas, mise en scène de Julien Rochefort, avec Sylvie Blotnikas et Julien Rochefort.

Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6^e. M^o Montparnasse-Bienvenue. Du 29 août au 15 octobre. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 140 F.

Pueblo Horno

de et avec Daniel Emilfork. *Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e. M^o Vavin. Du mardi au samedi, à 18 h 30. Tél. : 01-45-44-57-34. 90 F. Jusqu'au 16 septembre.*

Cyrano

d'après Edmond Rostand, mise en scène d'Henri-Paul Korchia, avec Jean-Luc Borg.

Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e. Du lundi au samedi, à 21 h 30. Tél. : 01-45-44-57-34. Durée : 2 h 20. 90 F. Jusqu'au 16 septembre.

Extension du domaine de la lutte d'après Michel Houellebecq, mise en scène de Philippe Guyomard, avec Jean-Pierre Guiner.

Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e. Du mardi au lundi, à 20 heures. Tél. : 01-45-44-57-34. 90 F. Jusqu'au 23 septembre.

Un barrage contre le Pacifique de Marguerite Duras, mise en

scène de Gabriel Garran, avec Marie-Christine Barrault, Valérie Decobert, Bruno Subrini... *Théâtre Antoine, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10^e. M^o Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F. Jusqu'au 15 octobre.*

Don Giovanni de Mozart. Eric Demarteau, Frédéric Guieu, Jacques des Longchamps (du Giovanni), Jean-Michel Ducombs, Arnaud Guillou, Marc Souchet (Leporello), Ariane Douguet, Béatrice Malleret, Catherine Manandaza, Agnès Masias (Anna), Laurence Bénézit, Marie-Eve Gouin, Catherine Manandaza, Catherine Markovic (Elvire), Florence Jouars-Brousse, Carole Louis, Florence Recanzone, Yumiko Shinosaki (Zerline), Olivier Bekrétaoui, Arnaud Le Dû, Jan-Vital Petit (Ottavio), Jean-Loup Pagésy, Jean Teitgen, Florian Westphal (Massetto/le Commendeur), Jacques des Longchamps (mise en scène).

Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. M^o Goncourt. 19 h 30, les 29 et 31 août et les 2, 5, 7, 8, 9 et 12 septembre ; 15 heures, les 3 et 10 septembre. Tél. : 01-48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F. Jusqu'au 15 octobre.

Son Lam Tran (violoncelle)

Bach : *Suites pour violoncelle seul. Cathédrale Sainte-Croix-des-Arméniens, 6, rue Charlot, Paris 3^e. M^o Saint-Sébastien-Froissard. 20 h 30, le 29. Tél. : 06-10-16-24-02. Location Fnac. 70 F.*

Jon Regen

Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8^e. M^o Saint-Augustin. 23 h 30, les 29, 30 et 31 août et les 1^{er} et 2 septembre. Tél. : 01-42-25-18-06.

RÉGIONS

Festival de musique sacrée Orchestre national de Lyon : Bartok (*Suite de danses*). Beethoven : *Concerto pour piano « L'Empereur »*, *Symphonie n° 2*. Arkadi Zensiper (piano), David Robertson (direction).

Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. 21 h 15, le 29 ; 14 h 30, le 30. Tél. : 04-71-00-01-16. De 60 F à 480 F.

Festival Berlioz

Orchestre symphonique d'Azerbaïdjan : Karayev (*Leyli et Medjnoun*). Amirov (*Concerto pour piano et orchestre*). Schubert (*Symphonie inachevée*). Tchaïkovski (*Casse-noisette, extrait*). Farkhad Badalbeyli (piano), Raouf Abdoullayev (direction).

Les Halles, 69, rue de la République, La Côte-Saint-André (38). 21 heures, le 29. Tél. : 04-74-20-20-79. De 170 F à 210 F. Jusqu'au 2 septembre.

22^e Festival de Sablé

La Capella della pieta de Turchini : Piccini (*Giove piacevole nella reggia di Partenope*). Jommelli (*Serenata per le felicissime nozze del duca di Casamassima*). Maria Ercolano (soprano), Lucia Naviglio (mezzo-soprano), Giuseppe de Vittorio, Rosario Totaro (ténors), Giuseppe Naviglio (baryton), Antonio Florio (direction). *Centre culturel Joël-Le-Theule, 16, rue Saint-Denis, 72 Sablé. 21 heures, le 26. Tél. : 02-43-62-22-22. De 80 F à 165 F.*

DERNIERS JOURS

3 septembre :

L'Art copte en Egypte Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. 45 F.

Les Donations Volland

Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7^e. Tél. : 01-45-49-11-11. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. 40 F.

Sebastiao Salgado

Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4^e. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. 30 F.

Jacques Villeglé, Pierre Henry Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Tél. : 01-44-84-45-45. Du mardi au jeudi, de 12 heures à 18 heures ; vendredi et samedi, de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche, de 10 heures à 18 heures. Entrée libre.

DISPARITIONS

Odette Joyeux

Une comédienne dont le tempérament était à l'opposé des rôles qu'elle incarna le plus souvent

ACTRICE, scénariste et romancière, Odette Joyeux est morte samedi 26 août d'une attaque cérébrale dans sa maison de Grimaud (Var). Elle était âgée de quatre-vingt-cinq ans.

C'est évidemment de l'actrice dont on se souvient au premier chef. Née le 5 décembre 1914 à Paris, renvoyée, pour indiscipline, de la classe de ballet de l'Opéra de Paris où elle avait débuté comme petit rat, Odette Joyeux fait ses véritables premiers pas de comédienne à seize ans, au théâtre, dans *Intermezzo*, de Jean Giraudoux, sous la direction de Louis Jouvet. Elle rencontre ensuite Pierre Brasseur, qui l'engage pour sa pièce *Grisou* et l'épouse en 1935. De leur union, qu'elle décrit elle-même dans ses Mémoires comme très orageuse, naîtra un fils, Claude, devenu à son tour un comédien célèbre.

La carrière cinématographique d'Odette Joyeux, inaugurée en 1931 dans *Jean de la Lune*, de Jean Choux, l'oblige, dans un premier temps, à se contenter de petites apparitions (*Le Chien jaune*, de Jean Tarride en 1932, *Lac aux Dames*, de Marc Allégret en 1934), avant qu'elle ne soit véritablement remarquée dans *Entrée des artistes*, de Marc Allégret en 1938, où elle incarne Cécilia, une comédienne jalouse et capricieuse, qui sacrifie son amant à sa passion et s'empoisonne sur scène pour détruire le bonheur de celui qu'elle aime. S'il faut en croire ses Mémoires, le véritable visage d'Odette Joyeux, qui fut longtemps une grande séductrice, est plus proche de cette Cécilia que des rôles ingénus qui bientôt vont révéler l'actrice au plus grand nombre. La même année 1938, elle joue dans *Altitude 3200*, de Jean-Benoît-Lévy et Marie Epstein, adapté d'une pièce de Jean Luchaire montée avec succès par Raymond Rouleau, et dans laquelle le grand public la découvre aux côtés de quelques autres jeunes talents, parmi lesquels Bernard Blier.

Cette renommée naissante va permettre à Odette Joyeux de devenir l'une des comédiennes préférées, fétiches dirait-on aujourd'hui, du réalisateur Claude Autant-Lara. C'est sous sa direction – et en même temps que le cinéaste pose les premières pierres d'une œuvre où l'on sent poindre, mais très délicatement encore, son « *venin* » – que l'actrice s'épanouit et s'accomplit, en tournant avec lui quatre films : *Le Mariage de chiffon* (1942), *Lettres d'amour* (1942), *Douce* (1943), *Sylvie et le fantôme* (1946). Avec cette série, dont les trois premiers volets sont des reconstitutions historiques qui se passent à la fin du XIX^e siècle, se cristallise pour toute une génération de spectateurs l'image définitive d'Odette Joyeux, actrice menue, vive et charmante, qui campe un personnage de femme-enfant, sage et effacée mais capable à l'oc-



ROBERT DOISNEAUR/GRAPHO

casation de tout sacrifier, y compris sa vie, pour un moment de passion.

Quand Autant-Lara abandonnera, après *Sylvie et le fantôme*, son actrice préférée ainsi que son opérateur attiré, Philippe Agostini, pour creuser dans l'après-guerre une veine beaucoup plus amère, ces deux-là en profiteront d'abord pour se marier (en 1958), et pour poursuivre chacun de leur côté une autre carrière : Philippe Agostini devient réalisateur et Odette Joyeux se tourne vers l'écriture. Plusieurs projets avortés à l'issue de la guerre avec Henri-Georges Clouzot (notamment un scénario de Jean Anouilh qui lui était destiné) et quelques rôles remarquables mais de plus en plus rares par la

suite – la grisette de *La Ronde*, de Max Ophüls (1950) ou la passementière de *Si Paris m'était conté* (1955), de Sacha Guitry – ne suffisent plus à satisfaire cette femme au tempérament opposé aux rôles qu'elle incarne, et qui possède d'autres cordes à son arc. Elle s'était en effet lancée, dès avant la guerre, dans la littérature sur les conseils de Giraudoux, en faisant paraître son premier roman, *Agathe de Nieuil-L'Espoir*, à la veille des hostilités. Il sera suivi par une dizaine d'autres (*L'Amour fou*, *A cœur ouvert*, *La mariée est trop belle* notamment), ainsi que par deux pièces de théâtre (*Le Château du carrefour* et *L'Enfant de Marie*).

Odette Joyeux est également l'auteur d'ouvrages sur la danse,

d'une biographie du pionnier de la photographie Nicéphore Niepce, et de livres de souvenirs (*Côté jardin*, *Le Beau Monde*). Avec son second mari, Philippe Agostini, elle adapte ensuite plusieurs de ses ouvrages pour la télévision. *Côté jardin* devient le feuilleton à succès *L'Age heureux* (1966), suivi par *Le Trésor des Hollandais* (1969) et *L'Age en fleur* (1975). A bien des égards, cette trilogie, qui met en scène l'univers de l'Opéra de Paris, est un retour autobiographique à ses premiers entrechats sur une scène, une pirouette nostalgique, via la télévision, à son rêve enfantin d'étoile, sans doute trop brièvement accompli au cinéma.

Jacques Mandelbaum

L'information a un prix



Daniel Junqua
La presse, le citoyen
et l'argent

M folio
LE MONDE actuel
INÉDIT

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Edith et Jean-Pierre GALLOZZI sont heureux d'annoncer la venue au monde de

Andréas, Guillaume, Charles,
né sous le signe du Lion, le 21 août 2000.

La Boulière,
89150 Saint-Valérien.

Kristin et François OLIVENNES,
ainsi que **Hannah et Joseph**
ont la joie d'annoncer la naissance de

George John Armand,
né le 21 août 2000, à Clamart.

Anniversaires de naissance

Mon Doudou,

je t'aime infiniment.

Ton homme.

– Dijon.

29 août 1980 - 2000.

Déjà vingt ans de bonheur avec toi.

Bon anniversaire,

Marie.

Ta maman qui t'aime.

– Pronto !

En ce 28 août, heureux anniversaire à toi

The...

« *L'homme est éternité,
le temps est comme l'éternité,
l'éternité est comme le temps.* »

Cristalle Constance.

Mariages

Anne-Isabelle TROPEANO

et

Christophe DENNEBOUY

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le samedi 26 août 2000 à Auradé (Gers).

72, avenue Jean-Jaurès,
92290 Châtenay-Malabry.

Françoise et Bernard LIBIN
sont heureux de faire part du mariage de leur fils,

Frédéric

avec

M^{me} Annabelle TAHAR-NOIRAU,

le 26 août 2000, à Bressuire.

18, rue Raphaël,
13008 Marseille.

Décès

– Le professeur Pierre Levi-Valensi,
Et le docteur Georges Elbaz
font part du décès de leur ami de toujours,
le docteur

Joël ABOU,

et assurent sa femme et sa famille de la part qu'ils prennent à leur deuil.

Pauline ABOULKER,
née **GORDON,**

a quitté son corps le 26 août 2000.

Ses obsèques auront lieu le mardi 29 août, à 11 h 30, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

Christophe, Laurent, Emmanuel, Claire, Christine, Sylvie, Annie, Jean-Michel, ses enfants,

Aurélien, Fabien, Héroïse, Gaspard, Clémence, Faustine, Thibaut, Edouard, Alexandre, Dimitri, Daphné, Eléonore, Anouk, Manon, Christian, ses petits-enfants, souhaitent que ceux qui l'ont connue et aimée en gardent le souvenir lumineux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Ville-sur-Auzon.

M^{me} Bernhardt et sa famille
font part du décès de

M. Jean BERNHARDT,
ancien directeur de recherche
au CNRS.

Ayez une pensée pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Colette Bourdais,
Jacques et Bernadette Bourdais,
Patrick et Michèle Bourdais,
ses enfants,

Nadège, Nathalie, Cécile, Nicolas,
Julien-Tu, Vincent-Lau, Aude,
ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Christiane BOURDAIS,
née **DEBRAY,**

le 24 août 2000.

Les obsèques auront lieu le mardi 29 août, à 10 h 30, en l'église d'Ormy (Yonne).

– M^{me} Antoine Guillaumont, née Claire Bousac, son épouse,
Agnès Guillaumont,
François et Myung-Hee Guillaumont,
Jeanne et Serge Gleyze,
ses enfants,

Jean et Estelle Guillaumont,
Béatrice Domitille et Jean-Baptiste Gleyze,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort, survenue le 25 août 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

M. Antoine GUILLAUMONT,
croix de guerre 1939-1945,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 29 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– Amandine et Aurélien Huisman,
ses petits-enfants,

Jacqueline et Vladimir Altovskiy,
chevalier de la Légion d'honneur,
ses sœur et beau-frère,

Marie-Françoise et Denis Huisman,
commandeur de la Légion d'honneur,
ses belle-sœur et beau-frère,

Gisèle Thiriez,
sa belle-sœur,

Toute sa famille et ses nombreux amis,

ont la douleur d'annoncer la mort accidentelle par noyade à L'Arcouest (Côtes-d'Armor), le 23 août 2000, de

Monette HUISMAN.

L'office religieux aura lieu en l'église de Courances (Essonne), le 30 août prochain, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, rue Pierre-Charron,
75008 Paris.

– M. Adolphe Ollivier,
son époux,
MM. Francis et Gérard Ollivier,
ses fils,

Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Simone OLLIVIER,
née **THIRIET,**

survenu le 25 août 2000, dans sa soixante-dix-huitième année, à Eaubonne (Val-d'Oise).

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le 21 août 2000, au lever du soleil, sur l'île grecque de Paros,

Hagar ROUBLEV

a quitté, à quarante-six ans, ce monde en laissant sa famille, ses amis et ses compagnons de lutte éblouis par la lumière que fut sa vie.

– M^{me} Charles Tenenbaum,
son épouse,
a la tristesse de faire part du décès de

**M. Charles Jechiel
TENENBAUM,**

le 25 août 2000.

Les obsèques auront lieu le mardi 29 août.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 heures.

22, rue Mélingue,
75019 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 29 août 1990, disparaissait

Louis TRUSSON.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

*Nos abonnés et nos actionnaires,
bénéficiant d'une réduction sur les
insertions du « Carnet du Monde »,
sont priés de bien vouloir nous com-
muniquez leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE

Téléphones :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

Fax : 01-42-17-21-36 – e-mail: carnet@mondepub.fr.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 et 22.10 Le Monde des idées. La politique des droits de l'homme. Invité : Claude Lefort. LCI
 21.00 Tchétchénie, les dessous d'une guerre. Forum
 22.00 Ex-URSS, à l'ombre du croissant. Forum
 23.00 Corruption, à l'Est aussi. Forum

MAGAZINES

19.00 Best of NPA. Canal +
 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Hugues Gall. TV 5
 21.05 Le Point. Les « Pokémon » à l'alcoolisme au féminin. TV 5
 21.05 La Route. Best of. Canal Jimmy
 21.40 et 23.50 Musiques. LCI
 22.40 Photos de vacances. Deauville. TF 1
 23.50 Paris dernière. Paris Première
 0.30 Musiques au cœur de l'été. Renée Fleming au Gala « Aus Berlin 97 ». France 2
 0.45 Les Dossiers de l'Histoire. La V^e à quarante ans [1/2] : La course à l'Elysée. France 3

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Cambodge, l'impossible vérité. Arte

20.25 et 23.00 Palettes, Raffaello Sanzio, dit Raphaël. Histoire
 20.30 Staline avec nous. Planète
 20.35 Itinéraires sauvages. Les Éléphants oubliés d'Afrique. Odyssee
 21.50 Le Pays des rêves. Planète
 22.00 L'Age d'or de la RKO. [1/6]. Ciné Classics
 22.15 Tueurs en série. Enquête sur des erreurs en cascade. Odyssee
 22.50 Les Gorges de l'Ardèche. Odyssee
 23.25 Hermeto Pascoal, l'allumé tropical. Muzzik
 23.50 Sur la piste du crime. France 3
 0.25 Marc Ferro, la passion de l'Histoire. Histoire

SPORTS EN DIRECT

20.00 et 1.00 Tennis. US Open (1^{er} jour). Eurosport
 20.55 Football. Championnat du Brésil. Atletico Mineiro - Sao Paulo. Canal + vert
 21.00 Basket-ball. Tournoi international de l'Etoile d'Or. France - Russie. Pathé Sport

MUSIQUE

21.00 Saül. Lors du XXVII^e Festival de musique de La Chaise-Dieu. Par le Gabrieli Consort Choir and Players, dir. Paul Mc Creesh. Muzzik
 23.00 Tri Yann. Lors du Festival interceltique, en 1999. Mezzo

23.55 Carlos Nuñez. Mezzo
 0.00 La Musique de l'été. Clip. France 2
 0.30 Paul McCartney. En 1993. Canal Jimmy

THÉÂTRE

20.35 Mais n'te promène donc pas toute nue. Pièce de Georges Feydeau. Mise en scène de Jean-Laurent Cochet. TMC
 21.00 Du vent dans les branches de sassafras. Pièce de René de Obaldia. Mise en scène de N. Valey. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.55 La Femme de mon mari. Charlotte Brändström. TF 1
 22.10 Le Tourbillon des jours. Jacques Doniol-Valcroze [2/2]. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.45 Court-circuit. Mickey, la torche. Arte

SÉRIES

19.30 Mission impossible. Le pantin. O. Série Club
 20.50 Urgences. Phobie de l'avion. O. Réfléchir avant d'agir. O. Gare centrale. O. France 2
 22.45 Profiler. Une nouvelle arme. O. TSR
 23.15 Millennium. Treize ans plus tard. O. France 2
 0.05 New York District. Les escrocs (v.o.). 13^{ème} RUE

FILMS

17.10 Quand le rideau tombe. John Gage (Etats-Unis, 1948, N., 100 min) O. Ciné Classics
 17.40 Innocent Victim. Giles Foster (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 85 min) O. Ciné Cinémas 2
 19.45 Clerks, les employés modèles. Kevin Smith (Etats-Unis, 1994, N., v.o., 90 min) O. Cinéfaz
 20.40 Le Journal du séducteur. Danièle Dubroux (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 1
 20.45 Thelma et Louise. Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) O. Arte
 20.45 Blow Out. Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, 110 min) O. RTL 9
 20.45 Les Innocents aux mains sales. Claude Chabrol (France, 1974, 130 min) O. 13^{ème} Rue



20.55 Madame Bovary. Claude Chabrol. Avec Isabelle Huppert, Jean-François Balmer (France, 1991, 145 min) O. France 3
 21.00 La Conquête de la planète des singes. Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1972, v.o., 85 min) O. Ciné Cinémas 3
 21.05 Quadrille. Sacha Guitry (France, 1937, N., 95 min) O. Cinétoile
 21.10 Les Copains d'abord. Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1983, v.o., 105 min) O. Cinéstar 2
 22.20 Hanna K. Costa-Gavras (France, 1983, 110 min) O. Cinéstar 1
 22.50 Vanya, 42^e rue. Louis Malle (Etats-Unis, 1994, v.o., 115 min). Arte
 22.55 King Kong. Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 18.25 Exklusif.
 19.05 Walker, Texas Ranger.
 19.55 J'ai deux métiers.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 La Femme de mon mari. Téléfilm. Charlotte Brändström.
 22.40 Photos de vacances. Deauville.
 0.10 Minuit sport.
 0.45 F 1 magazine.
 1.20 Exklusif.
 1.50 TF 1 nuit.

FRANCE 2

17.40 Brigade des mers.
 18.25 JAG.
 19.10 Un livre, des livres.
 19.15 Qui est qui ?
 19.50 Un gars, une fille.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Urgences. Phobie de l'avion ; Réfléchir avant d'agir ; Gare centrale.
 23.15 Millennium.
 0.00 La Musique de l'été.
 0.10 Journal, Météo.
 0.30 Musiques au cœur de l'été. Renée Fleming.
 1.35 Plaisirs d'amour. [3 et 4/4].

FRANCE 3

18.25 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Tout le sport.
 20.20 C'est mon choix pour l'été.
 20.55 Madame Bovary. Film. Claude Chabrol O.
 23.20 Météo, Soir 3.
 23.50 Sur la piste du crime. [1/3] Les cadavres qui parlent.
 0.45 Les Dossiers de l'Histoire. La V^e à quarante ans [1/2] : La course à l'Elysée.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.30
 18.25 Drôles de vies.
 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
 19.45 Flash infos, Le Zapping.
 20.05 Les Simpson.
 20.30 The X-Files, le film. Film. Rob Bowman O.
 22.15 Corridas.
 0.00 Je t'aime, je t'aime. Film. Alain Resnais O.

Le Monde TELEVISION

CANAL+

18.25 Drôles de vie
 En 1947, aux Etats-Unis, Pearl, vingt et un ans, épouse Max Randall, 28 ans. Trois enfants naissent, deux filles et un garçon. En 1990, Max décède. Deux ans plus tard, Pearl annonce à ses enfants, stupéfaits, qu'elle se remarie. Terri, l'une des deux filles, décide de réaliser un film pour tirer au clair ses sentiments. Un document émouvant, commenté avec finesse et sensibilité.

ARTE

20.15 Cambodge : l'impossible vérité
 Le 17 avril 1975, les Khmers rouges s'emparaient de Phnom Penh. Déportations de masse, travaux forcés, exécutions sommaires ; le reportage de Peter Hercombe rappelle les grandes lignes de cette tragédie pour se centrer ensuite sur le travail de Craig Etchenon, un chercheur américain qui rassemble depuis des années des informations sur les massacres.

FRANCE 3

20.55 Madame Bovary
 Sans doute la meilleure adaptation du roman de Gustave Flaubert, idéalement interprétée par Isabelle Huppert. Claude Chabrol réalise le portrait fidèle de ce personnage « en creux » dans la société de son temps ainsi qu'une étude du « bovarysme » tel qu'il fut révélé par Flaubert. Le film de Chabrol témoigne d'une parfaite adéquation à la substance littéraire du roman.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Infidélité, mon amour... Forum
 22.00 Gay, gay, pascons-nous. Forum
 23.00 Homosexualité, « le gay savoir ». Forum

MAGAZINES

13.10 Science été. LCI
 13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Les êtres vivants : Histoires de vaches. La Cinquième
 14.10 Les Rencontres de l'été. LCI
 15.40 Place aux livres. LCI
 16.45 C'est l'été. Invités : Titoff ; 2B3. France 3
 17.00 Les Lumières du music-hall. Jacques Helian. Paris Première
 18.10 et 0.10 Science été. Le temps du film. LCI
 19.00 Best of NPA. Canal +
 19.00 Archimède. Suivre la mémoire à la trace. Couche d'ozone : Les Européens se mobilisent. Le télescope des Assyriens. Portrait : Fritz Jaucker. Arte
 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
 19.55 et 0.15 TV 5 l'Invité. Invitée : Paulette Coquatrix. TV 5
 20.50 Fréquentar. Johnny Hallyday. M 6
 20.55 La Carte aux trésors. Destination : Les Alpes savoyardes. Les sports et les sites olympiques. Les métiers de la montagne. La Résistance et le plateau des Glières. La Rose des vents : Les eaux pures du lac d'Annecy. France 3
 21.00 Les Grands Débats du Gai Savoir. Le temps du flirt. Paris Première
 21.05 TéléScope. La mer... à bout de forces. TV 5
 21.30 L'Invité de PLS. LCI
 22.10 Musiques. LCI
 22.15 Ça se discute. Peut-on s'aimer lorsqu'on travaille ensemble ? TV 5
 22.20 Sud. Best of n° 3. TMC
 23.25 Deux fois plus drôle. Les duos comiques. France 3
 23.50 Paris dernière. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Shelley Winters. Paris Première
 18.05 Afrique du Sud, les diamants du désert. La Cinquième
 19.05 L'Australasie sauvage, terre des futurorages. Odyssee
 20.00 Résistance. [7/7]. Planète

20.15 Reportage. Dans l'œil de Magnum. Arte
 20.30 Les Expéditions sous-marines de Franck Goddio. Alexandrie, la cité engloutie. Canal +
 20.30 et 23.00 Palettes, Henri Matisse (1869-1954). A vif dans la couleur : « La Tristesse du roi », 1952. Histoire
 20.30 Pierre Bonnard, à fleur de peau. Odyssee
 20.45 La Vie en face. La Rue vers l'or. [3/3]. Le cauchemar. Arte
 21.25 La Guerre d'Algérie. La valise ou le cercueil [5/5]. Planète
 21.25 Le Rêve américain. [1/5]. Un avenir qui renaît. Odyssee
 21.40 Thema. A la découverte de l'inconscient : Sigmund Freud. Le Chemin d'Oedipe. Sur les traces de Sigmund Freud. La psychanalyse au pays des bolcheviks. Arte
 22.00 L'Age d'or de la RKO. [2/6]. Ginger et Fred. Ciné Classics
 22.15 La Quête du futur. [8/22]. La fin du monde. Planète
 22.25 Danger réel. Nos ennemies les bêtes. 13^{ème} RUE
 22.45 Staline avec nous. Planète
 22.45 Les Maldives. Odyssee
 23.30 Les Femmes et la Mafia. Odyssee
 0.15 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [6/6]. Sud-Ouest : les Indiens du désert. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

14.30 Cyclisme. Tour d'Espagne (4^e étape) : Valdepeñas - Albacete (174 km). Eurosport
 20.00 et 1.00 Tennis. US Open (2^e jour). A Flushing Meadow. Eurosport

DANSE

17.10 « Portrait de famille ». Ballet. Chorégraphie de Birgit Cullberg. Musique de Tchaïkovski. Avec Niklas Ek (le père), Eva Evdokimova (la mère), Liselott Svalberg (la fille), Haran Mayer (un garçon). Par le ballet Cullberg et le Beaux Arts Trio. Mezzo

MUSIQUE

18.30 Intégrale Chopin. Réverie, par Stefania Toczycka ; Valse en la bémol majeur, op. 42, par Garrick Ohlsson ; Valse en la bémol majeur, op. 64 n° 3, par Magdalena Lisak ; Valse en mi bémol majeur, par Brigitte Engerer ; etc. Mezzo
 20.30 « Sonate pour piano op. 54 ». Musique de Beethoven. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo

21.00 « Concerto pour violon », de Tchaïkovski. Avec Silvia Marcovici, violon. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Sergio Baudo. Muzzik
 21.40 Nice Jazz Festival 1998. Passionnément Gospel. Muzzik
 22.25 « Sonate pour piano et violoncelle n° 4 », de Beethoven. Avec Théodore Parashivenco, piano ; Michel Strauss, violoncelle. Mezzo
 22.45 Soirée Johnny Hallyday. Au Stade de France, en 1998. M 6
 23.00 « La Flûte enchantée », de Mozart. Lors du Festival de Saint-Céré. Dir. Nathalie Steinberg. Mezzo
 23.05 Hallelujah, Show 1 et 2. Laura Smith ; Dutch Robinson. Muzzik
 0.45 Stéphane Grappelli. A Montréal, en 1984. Paris Première

TÉLÉFILMS

19.00 La Fiancée de Boogedy. Oz Scott. Disney Channel
 20.45 Un taxi dans la nuit. Alain-Michel Blanc. 13^{ème} RUE
 22.10 La Femme et le Pantin. Mario Camus. Festival
 22.30 Mort aux enchères. Peter Smith. O. Téva
 0.00 La Passion de Vénus. Dominique Othenin-Girard. O. Téva

SÉRIES

17.10 Alfred Hitchcock présente. Mort en différé. La Cinquième
 18.25 La Vie à cinq. Rivalité. O. M 6
 19.20 Dharma & Greg. Des beaux-parents très laids. O. M 6
 19.30 Mission impossible. Source de vie. O. Série Club
 20.05 Les Simpson. Les Simpson dans la Bible. O. Canal +
 20.45 Le Caméléon. Corn Man. [1/2]. The Inner Show. Série Club
 21.30 That 70's Show. Red exerce son autorité. O. Canal Jimmy
 21.55 Friends. Celui qui participait à la fête bidon (v.o.). O. Celui qui avait la chaîne porno (v.o.). O. Celui qui cherche un prénom (v.o.). O. Canal Jimmy
 22.15 Lexx. Woz. O. Canal +
 22.50 Highlander. Au bout du tunnel. O. Série Club
 23.10 Absolutely Fabulous. Jalousie (v.o.). Canal Jimmy
 23.10 New York District. L'étou (v.o.). 13^{ème} RUE
 0.00 3^e planète après le Soleil. Sally and Don's First Kiss (v.o.). O. Série Club
 0.35 Starsky et Hutch. Condoléances. TF 1

FILMS

15.10 Requiem. Alain Tanner (France - Suisse, 1998, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
 16.30 Erik le Viking. Terry Jones (Grande-Bretagne, 1989, 105 min) O. Cinéfaz
 16.45 La Chanson d'une nuit. Anatole Litvak (France, 1932, N., 85 min) O. Cinétoile
 18.10 Faisons un rêve. Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min) O. Cinétoile
 18.10 Mes meilleurs copains. Jean-Marie Poiré (France, 1988, 110 min) O. Cinéstar 1
 18.15 Non, ou la vaine gloire de commander. Manoel de Oliveira (Fr.-Esp.-Port., 1990, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1



18.30 Hollywood Canteen. Delmer Daves. Avec Robert Hutton, Joan Crawford (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics
 19.30 Khartoum. Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1966, 125 min) O. Cinétoile
 20.30 Les Gens de la nuit. Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1954, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
 20.35 Christophe Colomb. David MacDonald (Grande-Bretagne, 1949, 100 min) O. TMC



20.40 Noël chez les Muppets. Brian Henson. Avec Michael Caine (EU, 1992, 85 min) O. Cinéstar 1
 22.05 Le Journal du séducteur. Danièle Dubroux (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 1
 23.00 Top Hat. Mark Sandrich (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
 23.45 Les Visiteurs du soir. Marcel Carné (France, 1942, N., 120 min) O. Cinétoile
 0.35 Chien enragé. Akira Kurosawa (Japon, 1949, N., v.o., 120 min). Arte
 1.40 Innocent Victim. Giles Foster (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 85 min) O. Ciné Cinémas 1
 1.45 La vie est un roman. Alain Resnais (France, 1983, 105 min) O. Cinétoile
 2.25 Choose Me. Alan Rudolph (Etats-Unis, 1984, 105 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 14.45 Moloney.
 15.40 Les Dessous de Palm Beach.
 16.35 Dawson.
 17.35 Sunset Beach.
 18.25 Exklusif.
 19.05 Walker, Texas Ranger.
 19.55 J'ai deux métiers.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Les Sous-doués. Film. Claude Zidi.
 22.40 Les Films dans les salles.
 22.50 Angélique et le sultan. Film. Bernard Borderie.
 0.35 Starsky et Hutch. Condoléances.

FRANCE 2

13.55 Maigret. O.
 15.20 Tiercé. En direct.
 15.40 Chiquinha Gonzaga.
 16.35 Waikiki Ouest. O.
 17.30 Brigade des mers.
 18.20 JAG. O.
 19.10 et 22.25 Un livre, des livres.
 19.15 Qui est qui ?
 19.50 Un gars, une fille. O.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Le Déménagement. Film. Olivier Doran.
 22.30 Petits meurtres entre amis. Film. Danny Boyle. O.
 0.05 Journal, Météo.
 0.25 Hamlet. Film. Kenneth Branagh. O.

FRANCE 3

14.30 La croisière s'amuse.
 16.10 Va savoir.
 16.45 C'est l'été.
 18.25 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
 20.05 Tout le sport. En direct.
 20.20 C'est mon choix pour l'été.
 20.55 La Carte aux trésors.
 22.55 Météo, Soir 3.
 23.25 Deux fois plus drôle. Les duos comiques.
 1.10 Fame. L'éternel retour.

CANAL +

13.25 Les Moissons d'Irlande. Film. Pat O'Connor. O.
 15.00 Rions un peu en attendant la rentrée.
 15.55 Hallyday par Johnny.
 16.50 Swingers. Film. Doug Liman. O.
 ► En clair jusqu'à 20.25
 18.25 Drôles de vies.
 19.00 Best of NPA.
 19.45 Flash infos.
 20.00 Le Zapping.
 20.05 Les Simpson. O.
 20.25 Les Expéditions sous-marines de Franck Goddio. Alexandrie, la cité engloutie. 21.10 Le rêve perdu de Bonaparte.
 22.05 Surprises.
 22.15 Lexx. [15/33]. Woz. O.
 23.00 Neuf mois. Film. Patrick Braoudé. O.
 0.45 La Méthode zéro. Film. Jake Kasdan (v.o.). O.

ARTE

19.00 Nature.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Reportage. Cambodge, l'impossible vérité.
 20.45 Thelma et Louise. Film. Ridley Scott (v.o.) O.
 22.50 Vanya, 42^e rue. Film. Louis Malle (v.o.).
 0.45 Court-circuit.
 1.30 Music Planet. Femmes de jazz.

M 6

18.25 La Vie à cinq. Episode pilote O.
 19.20 Dharma & Greg. Episode pilote O.
 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
 20.05 Notre belle famille.
 20.40 Cinésix.
 20.50 Les Nouveaux Mecs. Film. Sönke Wortmann O.
 22.35 Grève Party. Film. Fabien Onteniente O.
 0.10 Ça ne se refuse pas. Film. Eric Woreth O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Concordance des temps. Invité : Jean-François Sirinelli.
 21.00 Concert. Œuvres de Chostakovitch. A la Roque d'Anthéron [1/3].
 22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris.
 22.30 Carnets de voyage. Saint-Laurent : chroniques d'un fleuve sans fin. 1. Estuaire.
 23.00 Les Mots de Paris.
 23.30 Mythologies du monde entier, lectures et relectures. La famille d'Édipe, Grèce antique. 1.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Festival musical du Rheingau. Concert donné en direct du Château Johannisberg. Sabine Meyer, clarinette, Lars Vogt, piano : Œuvres de Brahms, Berg.
 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Symphonie Cor de postillon, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.
 20.40 Le Quatuor Takacs. Beethoven.
 22.28 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bartok, Liszt, Kodaly, Weiner.

Le Monde TELEVISION

FRANCE CULTURE

22.30 Saint-Laurent : chroniques d'un fleuve sans fin [2/5]
 Le Saint-Laurent, ce fleuve québécois, dont les Iroquois d'Hochelaga disaient à Jacques Cartier qu'on pouvait y naviguer « plus de dix lunes » sans en voir la fin, répondait aux rêves des explorateurs européens, en quête de passage vers l'Asie. Illusion féconde qui les entraîna toujours plus loin vers l'ouest, et leur fit traverser le continent. Du lundi au vendredi.

CANAL+

20.25 Les Expéditions sous-marines de Franck Goddio
 Franck Goddio, un spécialiste de l'archéologie sous-marine, nous propose deux documentaires. Le premier, Alexandrie, la cité engloutie, témoigne non seulement de la passionnante découverte des trésors immergés d'Alexandrie, mais encore des procédés scientifiques et de haute technologie employés dans cet extraordinaire renflouement de l'Antiquité. Les com-

mentaires, à la Cousteau, sont lourdement insistants, et les explications sont parfois confuses pour qui n'est pas égyptologue. Dans le second film, Le Rêve perdu de Bonaparte, Franck Goddio explore les mêmes parages, mais une tout autre époque, plus précisément l'épave de l'Orient, navire amiral de la flotte de Bonaparte, anéanti en rade d'Aboukir par Nelson. Cette restitution n'a pas la valeur historique de la précédente, mais, à l'écran, c'est une claire réussite.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans
 Les cotes des films
 O On peut voir
 O A ne pas manquer
 O Chef-d'œuvre ou classique
 Les symboles spéciaux de Canal +
 O Diffusion spéciale
 O Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Les Moudjahidines du peuple intensifient leurs attaques en Iran

BASÉS en Irak, les Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armée au régime de Téhéran, multiplient depuis quelques mois les attaques contre des cibles en territoire iranien. Les accrochages avec l'armée ou les Gardiens de la révolution dans la région frontalière sont de plus en plus fréquents mais, surtout, les Moudjahidines revendiquent de plus en plus souvent la responsabilité d'attaques au mortier dirigées contre des cibles à l'intérieur de la capitale.

Moins de quarante-huit heures après s'être heurtés à l'armée iranienne non loin de la frontière, ils ont tiré, lundi 28 août, des obus de mortiers contre une caserne dans l'est de Téhéran. D'après les sources officielles iraniennes, ces tirs n'ont pas fait de victimes, mais un porte-parole des Moudjahidines à Doubaï, dans les Emirats arabes unis, a déclaré que des « officiers supérieurs » ont été tués ou blessés.

Selon la radio iranienne, des « dizaines » de Moudjahidines avaient été tués samedi soir alors qu'ils tentaient de s'infiltrer dans le pays dans la région limitrophe de l'Irak. Ils ont riposté « avec plus de 1 000 obus » faisant des « centaines » de morts et de blessés d'après leur porte-parole. Mais de source officielle iranienne on indique que trois soldats ont été tués par les tirs.

« AMBIGUÏTÉ » AMÉRICAINE

A en croire le quotidien *Tehran Times*, les Moudjahidines ont bombardé, vendredi et samedi, au mortier les villes de Qasr-é Chrin, Delohran et Chalamcheh. Cette « intensification des actions terroristes » est consécutive à « une rencontre secrète entre leurs chefs et des responsables de la CIA », ajoutait le journal, qui a dénoncé l'« ambiguïté » de l'attitude des Etats-Unis : l'organisation est présentée comme terroriste par le département d'Etat mais, selon le

Tehran Times, elle « reçoit une aide de Washington et rend service aux Etats-Unis ». L'Irak, de son côté, « ne doit pas autoriser les Moudjahidines à mener des activités terroristes contre l'Iran, surtout à un moment où les Irakiens ont besoin de se rapprocher de la communauté internationale », a ajouté le *Tehran Times*. L'Iran fait de la fin des opérations des Moudjahidines à partir du territoire irakien l'une des conditions de la normalisation des relations avec Bagdad.

Paradoxalement, les Moudjahidines ont intensifié leurs attaques depuis l'arrivée au pouvoir d'un président réformateur, Mohamad Khatami, comme si leur objectif était d'empêcher la mise en œuvre des réformes promises.

SACCAGES DANS L'OUEST

Par ailleurs, les esprits s'échauffent entre réformateurs et conservateurs iraniens. Des heurts, qui ont entraîné l'intervention de la police, ont fait samedi, d'après le quotidien *Keyhan*, quarante blessés, dont vingt policiers, dans la ville de Khoramabad, dans l'ouest du pays. Des banques et des bâtiments officiels ont été saccagés et des voitures de police incendiées, a ajouté le journal. Dimanche, de nouvelles échauffourées ont encore eu lieu qui ont fait plusieurs blessés, a indiqué la radio officielle.

Ces incidents ont succédé à plusieurs jours de protestations dans la ville, après l'arrivée d'Abdolkarim Sorouch et Mohsen Kadivar, deux penseurs proches du président Khatami. MM. Sorouch et Kadivar devaient prendre la parole devant des étudiants. Les deux hommes n'ont pas pu gagner la voiture qui devait les conduire en ville. Ils en ont été empêchés par des manifestants ultra-conservateurs qui réclamaient leur mort et qui ont brisé les baies vitrées de l'aéroport à l'aide de chaînes, d'après M. Kadivar. Les deux intellectuels ont été forcés de regagner Téhéran. - (AFP, Reuters.)

L'incendie de la tour de Moscou prouve « l'état désastreux du pays », selon M. Poutine

Le parquet estime qu'une « négligence » est probablement à l'origine du sinistre

MOSCOU

de notre correspondant

Après la tragédie du *Koursk*, la Russie vit une nouvelle catastrophe, cette fois sur le modèle de « la Tour infernale ». La tour de radio-télévision d'Ostankino, au nord de Moscou, continuait, lundi 28 août, à être ravagée par un violent incendie démarré la veille vers 15 heures, heure locale, malgré l'importante mobilisation. La puissance du feu et l'ampleur des dégâts subis par les structures de cette tour de 540 mètres de haut – la plus haute d'Europe – laissaient même envisager, selon plusieurs sauveteurs, un possible effondrement de l'édifice. Prompt, cette fois, à réagir, le président Vladimir Poutine constatait, en fin de matinée, que « cette autre catastrophe montre l'état désastreux dans lequel se trouvent les infrastructures vitales et l'ensemble du pays ». « Seul le développement économique pourra nous aider à éviter de tels cataclysmes dans le futur », ajoutait-il.

Ostankino, fierté de la Russie et symbole de la ville de Moscou avait été bâtie

en 1967 pour célébrer les cinquante ans de la Révolution d'Octobre. Elle était censée illustrer l'excellence de la technologie soviétique. Fine structure d'acier et de béton, Ostankino est vite devenue le cœur du système de communications du pays. Là sont installés les émetteurs et relais des six chaînes de télévision russe et de plusieurs radios. Une partie des installations est également utilisée par le Fapsi, un service secret chargé d'organiser la sécurité de toutes les communications gouvernementales.

COURT-CIRCUIT

Dimanche, quelques heures après le début de l'incendie, la diffusion des chaînes télévision et des radios était interrompue dans toute la région de Moscou, privant d'informations seize millions de personnes. Seule la chaîne de télévision privée TNT, propriété, comme NTV, du groupe Media-Most, pouvait continuer à émettre, mais son audience est confidentielle. Les autres régions de Russie, alimentées par satellites et relais terrestres, n'étaient pas

touchées par cette interruption. L'incendie aurait été provoqué par un court-circuit dans une gaine de câbles électriques, à une hauteur de 450 mètres. Le ministre de l'intérieur a dit ne pas retenir l'hypothèse d'un « acte terroriste », tandis que, lundi matin, le parquet général jugeait qu'une « négligence » était probablement à l'origine du sinistre. Le feu s'est très rapidement propagé dans les étages inférieurs par les gaines et cages d'ascenseurs. Selon le quotidien *Sveodnia*, les systèmes anti-incendie n'auraient pas fonctionné et auraient été immédiatement mis hors-circuit. Le personnel présent dans la tour a été immédiatement évacué.

Lundi en fin de matinée, un panache de fumée s'échappait des étages supérieurs et des flammes pouvaient être vues à la hauteur du restaurant panoramique, à 330 mètres. A l'aube, les pompiers avaient annoncé avoir maîtrisé l'incendie, mais le feu reprenait deux heures plus tard, avec plus de violence encore. Dans la matinée, le ministère

des situations d'urgence estimait que le feu allait être bloqué à une hauteur de 115 mètres, ce qui revenait à admettre la quasi-totalité de la tour était alors ravagée par l'incendie. « Il n'y a pas, pour l'instant, de menace d'effondrement », ajoutait le ministère. Mais des experts des pompiers annonçaient que plus de la moitié des 149 câbles assurant la rigidité et la verticalité de l'édifice, avaient rompu, et que des températures très élevées – probablement 1 500 degrés – menaçaient les structures.

Des déclarations contradictoires étaient faites sur le sort de plusieurs pompiers et d'officiers du Fapsi, prisonniers des flammes. L'un d'eux aurait pu périr. Le ministre de l'information a promis que les télévisions pourraient recommencer à émettre « dans deux, trois jours », tandis qu'un responsable d'ORT, chaîne semi-publique, évoquait un délai « d'au moins trois mois » pour un fonctionnement normal des chaînes TV.

François Bonnet

Un nouvel enseignement de gynécologie est mis en place dès la rentrée 2000

DES ARRÊTÉS ministériels fixant les modalités du nouveau diplôme d'études spécialisées (DES) en gynécologie-obstétrique et gynécologie médicale signés par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, et Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, sont parus au *Journal officiel* du 25 août. Le nouveau DES sera accessible aux étudiants dès la rentrée 2000.

Abandonné depuis quinze ans, l'enseignement spécifique de la gynécologie médicale revoit le jour grâce à l'action d'un comité de défense parti en guerre, en 1998, contre la disparition annoncée de la spécialité. Sa volonté a été relayée par Bernard Kouchner, puis par Dominique Gillot, qui se sont succédés à la santé. La pétition lancée alors visant précisément à sauver la spécialité en restaurant un enseignement propre avait recueilli 1,2 million de signatures.

Le nouveau DES, étalé sur cinq ans de formation, regroupera gynécologues médicaux et gynécologues obstétriciens, des spécialistes formés à la chirurgie. Les trois premières années d'enseignement seront communes à tous. Au cours des deux années ultérieures, chaque branche recevra un

enseignement. « En ce qui concerne les stages pratiques d'internat, seule une année en obstétrique ou chirurgie est obligatoire pour les étudiants choisissant l'option gynécologie médicale », précise Dominique Gillot. La ministre souligne qu'« une circulaire précisera aux préfets, année après année, le nombre de postes d'internes à affecter par région à chacune des deux options ainsi que la liste des stages formateurs ».

PROLONGATION DU COMITÉ DE SUIVI

Le Comité de défense de la gynécologie médicale n'est pas complètement satisfait. Il persiste à réclamer deux diplômes distincts, essentiellement par crainte que les postes hospitaliers et universitaires nécessaires au déploiement de la nouvelle spécialité ne soient pas accordés en nombre suffisant. « Depuis la naissance de la spécialité médicale il y a soixante-ans, les gynécologues se sont heurtés aux professeurs d'obstétrique, rapporte Dominique Malvy, fondatrice du comité. Il faut noter aussi que la pénurie actuelle d'obstétriciens, d'une part, de postes hospitaliers, d'autre part, a de quoi alimenter nos craintes. Obtenir un poste permet souvent d'assurer la survie du service hospitalier. Or

notre spécialité est essentiellement une spécialité de ville... »

Pour apaiser ces inquiétudes, le ministre a prolongé, pour trois ans, le comité de suivi qui avait été créé pour mettre en place la réforme. Sa composition est parue au *Journal officiel* le 17 août. « Il devra veiller à la bonne coordination des stages pratiques et au développement de la discipline, ajoute Dominique Gillot. J'ai fait ce pari de faire vivre ensemble deux spécialités qui doivent se féconder. Il faudra évaluer en permanence notre action et on verra si nous avons eu raison. Notre démarche est très innovante : ce DES est le premier cursus de formation qui traduit l'évolution vers une intégration et une complémentarité de plus en plus étroite de l'aspect médical et chirurgical d'une même discipline. »

Alors que se prépare la révision prochaine des lois sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse, la ministre se félicite de voir enfin garantie « une meilleure formation des médecins chargés spécifiquement du suivi gynécologique des femmes et de la médecine de la reproduction ».

Elisabeth Bursaux

IMMOBILIER

VENTES

ATELIERS

Région parisienne

Cause départ retraite, vds Atelier 600 m². S.A. 250 000 F Chaudronnerie, serrurerie, métallerie, chauffage fioul, gaz, divers. Matériel import. + imm. 3 nivx, 185 m² au sol, le tout sur 7 800 m² de terr. Z.A. région paris. Px : 4,5 MF Tél. : 01-64-95-62-44. Fax : 01-60-80-97-48. Port. : 06-81-82-43-88.

APPARTEMENTS

PARIS 4^e

ILE SAINT-LOUIS Exceptionnel 3 P. A. De Must 06-08-77-42-72

Province

MARSEILLE, prox. Vieux-Port, centre piéton, haut. sous plaf. 3,8, apt. caract. : 125 m², sol., calme. 2 s.-d.-bs/WC, 2 cuis., 2 entr., poss. ter., trav. 850 000 F. 06-62-80-10-42.

LES CARROZ-D'ARACHES

Particulier vend STUDIO 24 m² 4 couchages, meublé, parking, casier à skis Proche commerces et pistes de ski Prix : 250 000 F Tél. : 01-48-36-40-01 ou 06-86-88-32-53.

PROPRIÉTÉS

Région parisienne

PROPRIÉTÉ FRONT DE SEINE Quart. résid., parc clos murs. Villa 5 ch., bibliot./salon, séj. 3 dches + s. de bs, 4 WC. 3 600 m². 3,8 MF. T. : 01-64-96-56-94.

Province

VDS CAUSE SUCCESSION à 60' sud de Paris, Montargis (45), gare SNCF, golf, équitation, pêche sur place.

SPLENDIDE MÉTAIRIE

entière, aménagée sur son terr. 2 ha arboré. Récept., vaste séj. cathédrale, colombage apparent, chem., salon, cuis., s. à m., 4 ch., bs, WC, belles dépendances. Grange, salle de jeux, gar. Px : 950 000 F, crédit 100 % poss. 02-38-85-22-92 24 h/24.

Etranger

A VENDRE EN SUISSE à 15 km de Crans-Montana VILLA DE MAÎTRE altitude 580 m, dominant un lac, situation exceptionnelle 14 pièces + studio Terrain 4 000 m² Dossier sur demande : Tél. : 0041-79-27-56-434 Fax : 0041-27-307-10-11.

REPRODUCTION INTERDITE

AGENDA

GÎTES D'ENFANTS

ACCUEIL ENFANTS À LA FERME Famille chrét., pl. dispon., congés Toussaint. 02-43-37-97-07.

VACANCES

DINARD 50 m PLAGE et CASINO Tr. beau 2 P., rénové ds résid. Part. : 06-10-10-19-27 ou 06-76-04-50-56.

VENISE

100 m Saint-Marc loué apt 4-6 pers. rénové, cft, calme Vue charme, 80 m², 2 salles eau 5 950 F cc/sem. 04-93-84-84-72.

EMPLOI

OFFRES

Washington International School recherche enseignant maternelle pour septembre 2000. Expérience à ce niveau et français langue maternelle exigés. Contact Fax : 202-243-1797 ou courriel dare@wis.edu

Rech. PÉDIATRE NÉONATOLOG.

AI ACCA APH maîtrise et DEA BH. Solide expérience niveau III et connaissance des structures privées. Autonome, motivé, curieux et polyvalent. Etude toutes propositions sérieuses tout pays. Ecrire sous n° 115 Le Monde Publicité, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75226 Paris Cedex 05.

DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS** : le meurtrier présumé de l'homme de 32 ans, sans domicile fixe, poussé sous un métro le 22 août à Paris, a été déferé devant le parquet de Nanterre et écroué dimanche 27 août. Une information judiciaire pour « homicide volontaire » a été ouverte. Un deuxième homme est recherché par la police.

■ **ÉDUCATION** : 82 % des Français estiment que les enfants se sentent bien à l'école selon un sondage IFOP pour *Dimanche Ouest-France*. 68 % des personnes interrogées jugent que les relations parents-écoles sont bonnes, seules 8 % qu'elles sont « très bonnes », contre 20 % en 1998. 65 % estiment que la situation s'est plutôt détériorée en matière de sécurité des enfants scolarisés.

■ **DÉLINQUANCE** : les vols à main armée ont augmenté de 61 % à Paris au cours des six premiers mois de l'année, selon *Le Parisien* du 27 août. Le quotidien cite le chiffre de 485 vols, contre 300 pour la même période l'année dernière. Les établissements bancaires restent les principales cibles des braquages dans la capitale ; dans les départements de la petite couronne, ce sont plutôt les commerçants.

Tirage du *Monde* daté dimanche 27-lundi 28 août 2000 : 604 684 exemplaires. 1-3

3^e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).
Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr
PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 23 SEPT 11h MARDI 26 SEPT 18h30 Limite d'inscription : 5 OCT

La santé mentale de Richard Nixon préoccupait son secrétaire à la défense

EN PLEINE GUERRE du Vietnam, James Schlesinger, ministre de la défense du président Richard Nixon, avait ordonné à toutes les unités militaires de ne pas obéir aux ordres « donnés par la *Maison Blanche* », tant qu'il ne les avait pas confirmés lui-même. M. Schlesinger s'inquiétait de la santé mentale du président, affirmant une biographie écrite par Anthony Summers et évoquée dimanche 28 août par le *New York Times*.

Le psychologue Arnold Hutschnecker, que Richard Nixon consultait, a déclaré au quotidien que l'ancien président « n'était pas psychotique et ne présentait pas de signes pathologiques mais avait un bon nombre de symptômes névrotiques, comme l'anxiété et l'insomnie ». Le journal indique qu'en 1968 Nixon prenait, sans ordonnance, de la Dilantine, un médicament destiné à lutter contre les convulsions. Les documents officiels secrets récemment déclassifiés avaient montré un président (1969-1974) très remonté contre le Pentagone. « Tout ce qui a été fait par le Pentagone est un sabotage parfois délibéré des ordres que j'avais donnés », écrivait-il.

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

PALMA	@ 1290F	AJACCIO	@ 990F
PORTO	@ 1190F	NEW YORK	@ 1990F
TUNIS	@ 1890F	SEATTLE	@ 2870F
MARRAKECH	@ 1390F	CHICAGO	@ 2470F
MALAGA	@ 1290F		

WEEK-ENDS
(vol + 2 nuits hôtel 2* + 2 petit-déjeuners)

BARCELONE	à partir de 2140F
ROME	à partir de 2130F
COPENHAGUE	à partir de 2320F

www.anyway.com
0 803 008 008* - 3615 ANYWAY**

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour le vol, nous consulter. ** 0,99€/min, ***2,23€/min

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 29 AOÛT 2000

EUROPE

Le Polonais Jan Kulakowski négocie l'adhésion de son pays à l'Union européenne auprès des autorités de Bruxelles. Varsovie accuse les Quinze de freiner l'entrée de la Pologne dans l'Europe. Faute de position commune des Etats membres sur les dossiers les plus sensibles, l'échéance pourrait être retardée de deux ans (page IV)



AFP

TRIBUNES

A l'approche de l'élection présidentielle, prévue au mois de septembre, la Côte d'Ivoire donne lieu à des analyses « africanistes ». Pour le professeur François-Régis Mahieu, cette vision masque les ruptures opérées par le pays, qui construit son indépendance économique (page V)



ENQUÊTE

67,5 millions de francs

C'est le budget consacré par l'Etat à la lutte contre l'illettrisme en l'an 2000. Ce budget a triplé en trois ans, et cette question est aujourd'hui considérée comme une « priorité nationale ». Mais le nombre d'illettrés reste difficile à évaluer en France, et le GPLI, qui organise depuis quinze ans le combat contre cette forme d'exclusion, voit son action contestée. Sa disparition est programmée (page VI)



OFFRES D'EMPLOI

De la page VII à la page XVI

Liés aux nouvelles technologies, les cycles économiques des deux continents se synchronisent. Une corrélation risquée en cas de crise

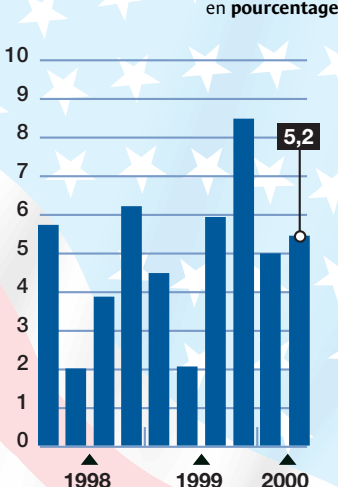
L'Europe suspendue à la stabilité de la croissance américaine

L'envers de la réussite américaine

Une économie qui prospère...

La croissance se maintient

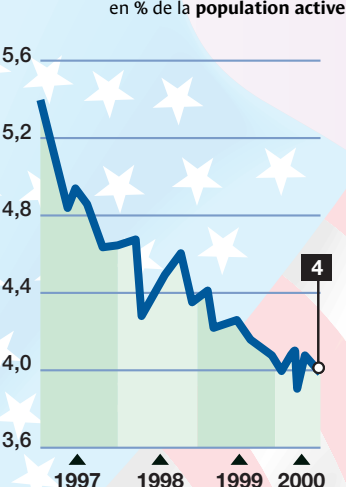
VARIATION TRIMESTRIELLE DU PIB RÉEL en pourcentage



• Conforté par la demande interne, le rythme de croissance du produit intérieur brut (PIB) est difficile à ralentir.

Le pays vit au rythme du plein emploi

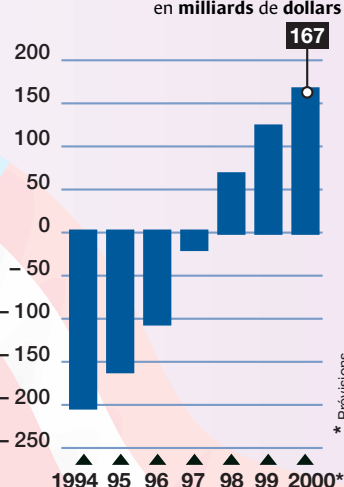
TAUX DE CHÔMAGE en % de la population active



• Placés en situation de plein emploi depuis plusieurs années, les Etats-Unis souffrent de pénurie de main-d'œuvre.

Le budget affiche un fort excédent

SOLDE BUDGÉTAIRE en milliards de dollars

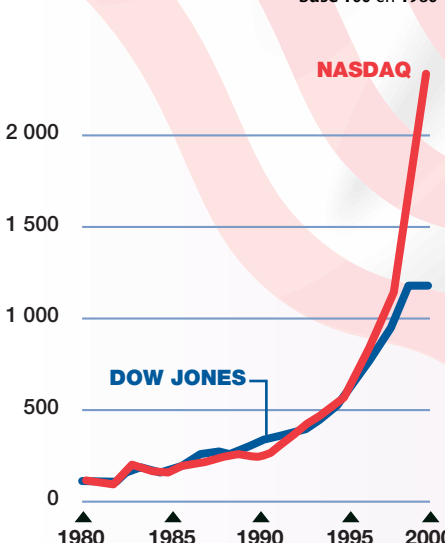


• A l'inverse de nombreux pays européens, les Etats-Unis enregistrent un important excédent budgétaire, alimenté par la croissance.

...sur des bases financières fragiles

Les marchés boursiers s'envolent

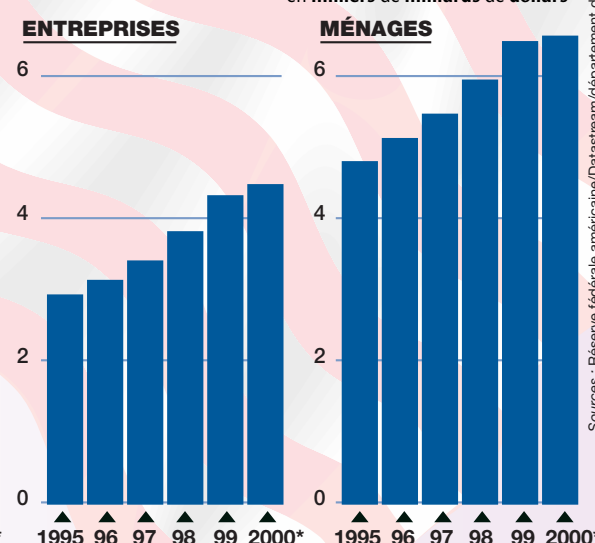
INDICES DOW JONES ET NASDAQ base 100 en 1980



• En dépit des correctifs intervenus au printemps, les actions des sociétés américaines affichent des hausses impressionnantes.

Ménages et entreprises vivent à crédit

DETTE DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES en milliers de milliards de dollars



• Les caisses de l'Etat sont pleines, mais l'endettement des ménages et des entreprises a atteint des niveaux préoccupants.

Le coup de froid que la Federal Reserve (Fed), la banque centrale américaine, entend souffler sur la croissance américaine – et principalement sur la demande des ménages – ne risque-t-il pas d'enrhumer l'Europe ? Après que le cycle de croissance américain a tiré les exportations européennes tout au long des années 1990, après qu'il a aidé les pays d'Asie à sortir de la crise de 1997, les hausses régulières des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ces derniers mois, ne risquent-elles pas d'enrayer la reprise mondiale ? Toutes ces questions, les responsables de la Fed se les sont posées avant de décider, mardi 22 août, de maintenir inchangés les taux directeurs de la banque centrale.

De son côté, à l'occasion de sa réunion de rentrée, le 31 août, la Banque centrale européenne (BCE) aura beaucoup de mal à justifier un éventuel resserrement de sa politique monétaire. Une détérioration surprise du climat des affaires est intervenue en Allemagne et un durcissement monétaire, dicté par la seule menace inflationniste, serait mal venu outre-Rhin.

Pourtant, exception faite de ces aléas conjoncturels, en Europe, le vent est à l'optimisme. La croissance sur le Vieux Continent devrait être supérieure à 3,3 % en 2001, prenant ainsi le pas sur les Etats-Unis pour la première fois depuis 1991.

Bien que l'économie américaine exerce son influence en Europe par cinq canaux différents – le commerce extérieur, la Bourse, les taux d'intérêt, le dollar et les prix des matières premières – une déconnexion des cycles entre les deux rives de l'Atlantique est envisagée avec sérénité. Pourtant, quatre de ces canaux jouent un rôle-clé.

MORAL DES MÉNAGES

Le commerce extérieur, en premier, parce que, durant la deuxième partie des années 90, l'Europe a évité la croissance zéro grâce aux importations américaines. « Dans une crise violente comme celle de 1991, les exportations européennes ont reculé de 4 à 5 %. Mécaniquement, une chute de 20 % des importations américaines réduirait le PIB de la zone euro de 0,3 point », estime Patrick Artus, le directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations dans une note de décembre 1999. Dans le

pire des cas, une récession américaine ne coûterait à l'Europe qu'un quart de point de croissance, à condition toutefois que le moral des ménages ne fléchisse pas et que la demande intérieure conserve la dynamique (forte) qui est la sienne.

La confiance des ménages est l'une des variables clés. Aux Etats-Unis, cette confiance est intimement corrélée aux évolutions boursières : toute chute des cours déprécie la « richesse financière des ménages, qui ajustent leur niveau de consommation à moyen terme sur la nouvelle valeur de leur patrimoine », indiquent Marie-Claire Marchesi et Stéphane Roudet, chercheurs au Centre d'observation économique (COE) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

CHUTE DU DOLLAR

En France, où les actifs financiers représentent une part minime de l'épargne des ménages, l'effet pourrait être quasi nul. Et dans la zone euro, « la croissance globale ne serait affectée que de quelques dixièmes de point », affirment les experts du COE, appuyés en cela par Patrick Artus, qui estime qu'un recul « à Wall street aurait très peu d'effet direct sur la demande en Europe, même si les indices boursiers sont corrélés ». Les investisseurs américains détiennent une part importante de la capitalisation boursière européenne (près de 40 % en France). Toute correction à Wall street se propage aussitôt aux places européennes.

Quant aux taux d'intérêt, troisième indice à prendre en considération, ils sont intimement liés à l'évolution de la Bourse (pour les taux courts) et du dollar (pour les taux longs). En admettant que le « soft landing » recherché prenne des allures de « hard landing » – brutale chute des cours,

crise de confiance des ménages américains –, tous les scénarios postulent une réaction rapide de la Fed sous la forme d'une baisse des taux courts. Le mécanisme de la récession pourrait être alors de courte durée.

Mais le pire pour l'Europe pourrait néanmoins provenir d'une chute du dollar. Alan Greenspan estimait, le 25 juillet dernier, que le financement des déficits commerciaux par des capitaux étrangers ne pourrait « pas durer éternellement ». Pour maintenir les entrées de capitaux, le Trésor américain pourrait être tenté d'organiser une hausse des taux longs. Or la corrélation entre les taux longs de part et d'autre de l'Atlantique est si étroite qu'elle pénaliserait directement la croissance en Europe. Contrairement aux Etats-Unis, les taux longs en Europe agissent directement sur la demande intérieure, notamment sur le secteur du logement. Une hausse pénaliserait à coup sûr la croissance en Europe. Dans quelles proportions et pour combien de temps ? Bien malin qui pourrait le dire !

Dans l'immédiat, le risque est plutôt du côté des taux courts. Mais la Fed, qui s'est refusée à leur donner un nouveau tour de vis, semble s'en être accommodée. En pariant sur un assainissement naturel des composantes de la croissance américaine.

La tâche des autorités monétaires d'Euroland est plus ardue. Il leur faut canaliser l'inflation et soutenir discrètement l'euro après l'avoir laissé trop longtemps filer ; le tout sans pénaliser la croissance, elle-même heurtée par les difficultés de quelques pays membres. Et en sachant que l'arme des taux d'intérêt s'émousse. L'équation se complique !

Yves Mamou

Dépassez Internet

avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

médias numériques
management de projet et e-commerce
intelligence stratégique

Accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles

Clôture des inscriptions : 22 septembre 2000
Admission : scientifiques/non scientifiques

Journée Portes Ouvertes : 19 septembre 14 h - 20 h
Tél. : 01 45 92 66 25 - www.esiee.fr

PANORAMA EUROPÉEN

Questions-réponses

1 Quelles sont les prévisions de croissance en Europe en 2000-2001 ?

La zone euro devrait afficher une croissance supérieure à 3 % en 2000 et 2001, grâce à l'accélération des différentes composantes de la demande intérieure. Dans toute la zone, l'activité économique devrait progresser avec toutefois des rythmes inégaux selon les pays. L'année 2000 reflète d'ores et déjà une activité vigoureuse grâce à la consommation des ménages, laquelle ne devrait pas ralentir l'année prochaine. Le moral des ménages devrait être entretenu par le dégonflement rapide du chômage et par les vigoureuses baisses d'impôts prévues notamment en Allemagne et en France.

2 Que représente la consommation des ménages en Europe ?

La consommation des ménages représente 56 % du PIB de la zone euro. En Allemagne, ce sont les hausses de salaires plus importantes en 1999, combinées à une faible inflation, qui ont permis une progression du revenu disponible. Les accords salariaux modestes pour 2000 et 2001 devraient être largement compensés par les baisses d'impôts massives annoncées.

En France, la confiance des ménages est confortée par la baisse du chômage, qui a reculé de trois points en trois ans. Par ailleurs, les baisses d'impôts annoncées et la consommation forte de produits liés aux nouvelles technologies encouragent ce mouvement de confiance.

En Espagne, la baisse du chômage de 25 % à moins de 14 % en six ans et l'accroissement du pouvoir d'achat a dopé le moral des ménages. La consommation (+3,8 % en 2000 après +4,5 % en 1999) devrait être vigoureuse tout en étant très sensible au renchérissement du coût du crédit et à un léger regain inflationniste (2,6 % en 2000).

En Italie, les conjoncturistes tablent toutefois sur une baisse du taux d'épargne au profit de la consommation à partir du second semestre 2000.

3 Le crédit est-il, en Europe, un moteur de la demande intérieure ?

Les crédits au secteur privé ont crû fortement ces derniers mois pour atteindre un rythme de progression proche des 10 %. C'est dans les pays à forte croissance (Irlande, Espagne, Portugal, Pays-Bas) que les crédits aux ménages – notamment immobiliers – se sont développés le plus rapidement, au point de conduire à des taux d'endettement proches, voire supérieurs parfois, à ceux qui sont observés aux Etats-Unis. Ce thème

de l'endettement des ménages inquiète particulièrement la Banque centrale européenne, surtout pour les pays qui pratiquent les crédits basés sur la variabilité des taux.

4 L'Europe se dirige-t-elle vers le plein emploi ?

Tous les pays européens enregistrent une baisse de leur taux de chômage, lequel a été ramené à 8,4 % en moyenne dans l'Union européenne. Plus d'un million et demi d'emplois ont été créés en 1999 sur la zone Italie-France-Espagne. Ce sont les services, notamment ceux liés à la nouvelle économie, qui offrent aujourd'hui les gisements d'emplois les plus importants.

Toutefois, le dégonflement des statistiques du chômage concernant les moins qualifiés est dû aussi à une reprise dans le secteur du bâtiment. L'immobilier est reparti partout à la hausse, sauf en Allemagne, où la crise dans les nouveaux Länder de l'est continue de pénaliser l'activité. Ce pays demeure le mauvais élève de l'Europe en matière de création d'emplois et l'atonie du BTP pèse sur le reste de l'économie.

Mais la question qui se pose actuellement partout en Europe est de savoir à quel niveau se situe le chômage structurel.

5 Qu'en est-il de l'investissement des entreprises ?

L'investissement en biens d'équipement a commencé de se redresser sensiblement ces deux dernières années. Sauf accident, cette tendance devrait se poursuivre en 2000 et même s'accroître en 2001 (+8 % attendus après une hausse de 6 % en 1999).

Partout en Europe, le taux d'utilisation des capacités de production frise les sommets (83 % environ dans la zone euro). Des conditions de financement encore favorables poussent les entreprises à utiliser le crédit pour s'équiper. Même l'Allemagne – dont l'investissement avait faibli en 1999 – connaît aujourd'hui un regain d'activité. Les baisses d'impôts devraient inciter les entreprises à accélérer le mouvement. En Italie aussi, la déduction fiscale sur les profits réinvestis devrait encourager les entreprises à s'équiper davantage.

Quant à la productivité, toute la stratégie d'un atterrissage en douceur (*soft landing*) aux Etats-Unis repose sur le fait que la croissance va être tirée par des gains de productivité élevés. De la même manière, les gains de productivité réalisés par les entreprises européennes devraient être importants à l'issue des investissements dans les nouvelles technologies.

Face au risque de surchauffe, les Etats-Unis pourront-ils faire l'économie d'une récession ?

Il y a les optimistes et les sceptiques. Les premiers estiment que l'atterrissage en douceur (*soft landing*) de l'économie américaine – à savoir un ralentissement de la croissance sans récession – est en bonne voie. Les seconds craignent que les déséquilibres profonds de l'économie américaine – à commencer par l'endettement croissant des entreprises et des particuliers – ne finissent, à l'occasion d'un dérapage boursier, par déboucher sur une récession après avoir cassé l'optimisme ambiant.

Les optimistes eux-mêmes sont divisés : les super-optimistes croient à un ralentissement non inflationniste du *business cycle*, tandis que les optimistes-pessimistes expliquent qu'un ralentissement réussi peut échouer à enrayer les tensions inflationnistes. Si l'on intègre la composante dollar et taux à long terme, le panel des experts éclate en groupuscules confus et contradictoires.

Quels sont les éléments sur lesquels s'appuyer ? Tout d'abord, un ralentissement certain de la croissance alors que six hausses successives de taux d'intérêt en plus de huit mois n'ont pas encore fait sentir tous leurs effets. La croissance du dernier trimestre 1999, qui avait pulvérisé tous les plafonds (7,3 %), est tombée à 5,5 % au premier trimestre 2000 et à 5,2 % au deuxième. Toutefois, les conjoncturistes prévoient un rythme de 4 % à 4,5 % en 2000 et moins encore en 2001 (2 % selon le Conference Board, l'institut de conjoncture privé américain).

Le chômage, ensuite (4 % en juillet) qui, situé depuis plusieurs années à son niveau plancher (le record est de 3,9 %), demeure l'un des

La croissance semble ralentir en douceur. Mais des déséquilibres profonds font craindre un atterrissage brutal de l'économie

indices les plus scrutés par les observateurs. Les entreprises peinent toujours à embaucher et le risque demeure élevé de voir les salaires croître régulièrement, entraînant avec eux l'indice des prix à la consommation. Le salaire horaire a ainsi augmenté de 0,1 % en mai, et de 0,4 % en juin.

Qu'en est-il de l'inflation dans ce contexte ? L'indice des prix à la consommation a crû brutalement de 0,6 % en juin, ce qui indique un taux d'inflation de 3,7 % pour la période qui va de juin 1999 à juin 2000. Un chiffre élevé, mais en trompe-l'œil : hors produits alimentaires et énergie (les prix du pétrole flambent), l'inflation semble en fait contenue à 2,4 % sur les douze derniers mois.

Les partisans les plus farouches de la nouvelle économie – les plus optimistes – accordent de leur côté une importance particulière à la productivité. Traditionnellement, un ralentissement de la croissance entraîne des coupes claires dans les investissements de productivité. Les entreprises sont lentes à réduire leurs plans d'embauche ou tardent à infléchir la courbe des salaires et préfèrent réduire leurs investissements et augmenter leurs prix. Ce

comportement classique a un effet certain sur l'inflation et provoque en retour une hausse des taux d'intérêt.

Mais cette fois-ci, les gourous de la nouvelle économie estiment qu'il pourrait en aller différemment. Selon eux, les technologies de l'information modifient en profondeur la façon même de produire des biens et des services nouveaux. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, indiquait lui-même, le 11 juin dernier, devant l'assemblée des gouverneurs de la Fed, qu'« aucun ralentissement n'était perceptible dans le réengineering de la production aux Etats-Unis ». Les investissements des entreprises dans les nouvelles technologies représentent encore aujourd'hui 20 % de l'investissement total.

DEUX POINTS NOIRS

Même la Bourse milite en faveur de la réussite du *soft landing*. Le dégonflement de la bulle boursière à partir d'avril 2000 s'est fait de manière graduelle, sans entamer la confiance globale des investisseurs et des ménages. Certes, les marchés demeurent d'une extrême volatilité, mais le « krach » (sous-entendu chute brutale des titres et récession sur le modèle de la crise de 1929) n'a pas eu lieu. Mieux encore, le Conference Board rappelle qu'en 1994 la hausse des taux avait stabilisé le prix des actions alors que les profits des entreprises à cette même époque avaient doublé.

Deux points noirs – mais ils sont de taille – subsistent : le premier est l'endettement des entreprises et des particuliers. Hors établissements financiers, les entreprises américaines portent une dette de

4 500 milliards de dollars (4 700 milliards d'euros), en hausse de 65 % depuis cinq ans. Quant aux particuliers, la masse des crédits qu'ils ont contractés pour acheter une maison, partir en vacances, payer leurs impôts, et... investir en Bourse, a atteint 6 500 milliards de dollars (6 800 milliards d'euros), soit une hausse supérieure à 40 % en cinq ans. Etant donné l'exposition des ménages au risque boursier, une chute prolongée du cours des actifs pourrait accroître le nombre de ménages en défaut de paiement ces prochaines années.

Quant au déficit commercial, il s'est accru de 31 milliards de dollars au premier trimestre 2000 et devrait avoisiner les 400 milliards à la fin de l'année, tandis que le déficit de la balance des paiements courants dépasserait les 300 milliards de dollars. Longtemps considérés comme quantité négligeable, ces déficits commerciaux et de balance des paiements cumulés sur dix ans, inégalement aujourd'hui Alan Greenspan. « Cela ne peut pas durer éternellement », a-t-il expliqué aux membres de la commission bancaire de la Chambre des représentants. « Il faudra s'attendre à ce que les étrangers recherchent moins à augmenter leur portefeuille en dollars, auquel cas nous commencerons à percevoir des pressions sur nos comptes. »

Toute la différence entre le *soft* et le *hard landing* repose sur la bonne volonté du reste du monde de continuer à faire crédit aux Etats-Unis. Jusqu'à présent, stabilité politique et économique aidant, c'était le cas.

Yves Mamou

L'hypothèse tentante d'un cycle Kondratiev

Et si l'exceptionnelle longévité du cycle de croissance américain s'expliquait tout simplement par l'émergence d'un cycle long de type Kondratiev ? Telle est la thèse de Christian Schmidt, professeur de sciences économiques à l'université Paris-Dauphine. Qui était Nikolai Kondratiev, dont la théorie sur les cycles est désormais associée à son nom ? Un économiste russe (1892-1931), architecte des fameux plans quinquennaux de l'époque stalinienne, qui parvint à la notoriété lorsque ses travaux sur l'existence de cycles économiques de longue durée (cinquante ans en moyenne) furent traduits en allemand en 1926 et en anglais en 1935. Comme la plupart des intellectuels russes de cette époque, Kondratiev fut victime des purges et finit ses jours dans l'un des camps de la Kolyma.

L'explication de Kondratiev à la naissance de cycles longs était double : ils surgissaient soit à l'issue d'un surinvestissement au sommet de la courbe d'un cycle de croissance, soit lorsque d'importantes innovations technologiques commençaient à se diffuser dans l'ensemble des circuits économiques, engendrant au fur et à mesure

d'importants gains de productivité et donc de croissance.

Pour caractériser l'économie américaine – et par contre-coup le cycle européen aujourd'hui –, Christian Schmidt table sur la deuxième hypothèse : le kondratiev aurait commencé au début des années 1990 et coïnciderait avec l'arrivée des nouvelles technologies de l'information. « Les Etats-Unis connaissent un cycle de croissance classique au début des années 1990. Et c'est au moment où ce cycle allait se retourner en dépression vers 1993, que le kondratiev a démarré. » D'où l'impression de longévité exceptionnelle du cycle de croissance classique.

NOUVEAUX PAUVRES

A quels signes un cycle long de type Kondratiev se distingue-t-il d'un autre ? « A l'accroissement des inégalités ! », indique Christian Schmidt. L'accroissement du nombre des grandes fortunes au cours de ces dix dernières années – le remplacement des Rockefeller par les Bill Gates – accompagné par la soudaine multiplication des nouveaux pauvres aux Etats-Unis et dans le monde, apparaît comme un critère à peu près

certain d'une redistribution en profondeur de la carte des revenus au sein d'un espace économique donné. Bien entendu, ce cycle ne sera pas lisse. La volonté de la Réserve fédérale de « refroidir » l'actuelle surchauffe pourrait indiquer « une détente » dans la poussée du cycle. Mais elle ne le remet pas en cause. Bien d'autres éléments perturbateurs peuvent aussi se produire. A commencer par la grande volatilité des cours de Bourse, accentuée par l'irruption de milliers de nouveaux acteurs – les particuliers.

Quant à l'Europe, elle serait entrée – avec un décalage de plusieurs années – dans un cycle de croissance de type Kondratiev, similaire à celui qui aurait cours aujourd'hui aux Etats-Unis. « L'Europe est dans la conjoncture astrale des Etats-Unis, il y a huit ans », dit Christian Schmidt. A deux différences près : le marché n'est pas aussi unifié en Europe qu'il peut l'être aux Etats-Unis. Et la relative absence de capital est un facteur de vulnérabilité dans le grand jeu des fusions-acquisitions qui a commencé voici plusieurs années et qui se poursuit aujourd'hui.

Y. M.

L'arme des taux d'intérêt s'émousse en Euroland

Au deuxième trimestre, la forte progression du produit intérieur brut (PIB) américain (5,2 %), résultant pour l'essentiel d'une augmentation des investissements du secteur privé et d'un gonflement des stocks des entreprises, aurait pu conduire la Réserve fédérale américaine (Fed) à relever ses taux d'intérêt, le 22 août, pour contrer les menaces inflationnistes que porte en germe cette accélération de la croissance.

Mais la Banque centrale américaine a opté pour le statu quo, maintenant à 6,50 % le taux interbancaire au jour le jour et à 6 % le taux d'escompte, signe que les gouverneurs de la Fed se rallient, pour l'instant, au diagnostic selon lequel l'économie américaine s'est rapprochée du point d'inflexion à partir duquel la croissance amorce un processus de ralentissement. Une décélération qui pourrait ramener l'activité à un rythme inférieur de moitié à celui qu'elle a connu au dernier trimestre 1999 (près de 8 %), lorsque la machine s'emballait vraiment. Il est vrai que la Fed avait pris en quelque sorte de l'avance. En mai, elle avait annoncé une forte hausse de 0,5 % de ses taux directeurs à l'issue du sixième coup de pouce monétaire intervenu depuis la mi-1999.

Les disparités entre Etats membres et le manque de confiance dans l'euro atténuent l'impact de la politique monétaire

Que va faire l'Europe, le 31 août, à l'occasion de la réunion de sa Banque centrale ? Si elle s'en tient à la lutte contre l'inflation, la Banque centrale européenne (BCE) devrait relever ses taux, conformément à la politique observée depuis novembre 1999. Depuis le mois de juin, la hausse des prix de détail dans la zone euro a franchi le seuil fatidique de 2 %. Elle se situe à 2,4 % en glissement annuel. Ce serait aussi un moyen de dégonfler la bulle immobilière spéculative qui s'est formée dans de nombreux pays européens et de conforter l'euro, dont la faiblesse est devenue un état permanent. Depuis sa naissance, en janvier 1999, la monnaie unique a reculé de 23 % par rapport au billet vert et quasiment de 10 % en moins d'un an.

Mais, outre le fait que ce redressement de l'inflation a un fort

contenu énergétique résultant de l'envolée des prix du pétrole, il est aussi inégalement réparti au sein de la zone euro. Les pays les plus concernés sont l'Irlande et l'Espagne, en situation de surchauffe.

De plus – et c'est là une nouvelle démonstration de la difficulté à conduire une politique monétaire unique en s'accrochant à une devise de même nature, alors que les Etats membres ne sont pas nécessairement au même stade de développement économique –, la BCE doit tenir compte des mauvaises nouvelles en provenance d'Allemagne où, pour le deuxième mois consécutif, l'économie subit un « trou d'air » marqué par une chute d'activité qui ramène l'indice du climat des affaires à son plus bas niveau depuis huit mois.

L'EURO PLONGE

L'Allemagne, première économie européenne, et l'Italie, également en mauvaise posture conjoncturelle, représentent à eux seuls la moitié du PIB d'Euroland. Il n'en faut davantage pour comprendre pourquoi, au lendemain de la décision de la Fed de ne pas relever ses taux d'intérêt, l'euro, loin de se redresser, a piqué du nez.

« Nous nous trouvons dans une situation où les taux longs ont opéré

une réelle convergence de part et d'autre de l'Atlantique (ils se situent à environ 5,75 % aux Etats-Unis et à 5,30-5,40 % en Europe) alors que l'écart – que l'on peut difficilement combler dans le contexte actuel – est encore important sur les taux courts (6,50 % aux Etats-Unis contre 4,25 % dans la zone euro », explique Marc Touati, responsable des études économiques et des activités de marchés à Natexis-Banques populaires.

« La BCE va peut-être donner un nouveau coup de pouce aux taux d'intérêt le 31 août, mais il ne faudrait pas qu'ils soient relevés au-delà de 5 % pour ne pas casser une croissance encore fragile ainsi que le

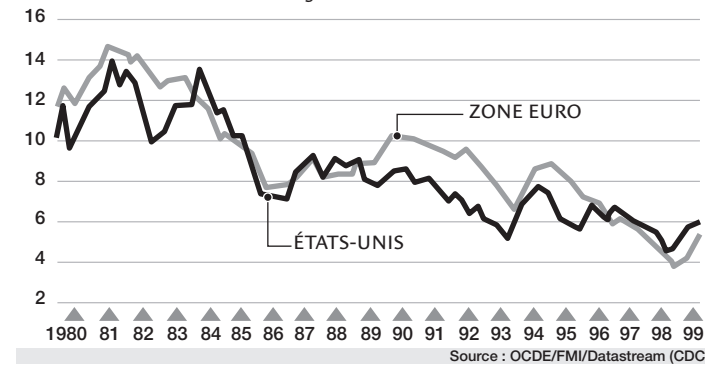
prouve le cas de l'Allemagne ». « Au demeurant, ajoute-t-il, l'arme des taux a démontré sa relative inefficacité en Europe. Ils ont été relevés, en plusieurs étapes, de 2,5 % en moins d'un an sans que l'euro s'en porte mieux. C'est bien la démonstration qu'il s'agit davantage d'une question de confiance – et de croissance – plutôt que du bien-fondé d'un pilotage à vue de la politique monétaire. »

MESURES POLITIQUES

Le souci de crédibiliser la monnaie unique sur la scène internationale appelle, selon lui, des mesures politiques autant que des dispositions liées au fonctionne-

Des taux d'intérêt convergents

Evolution des taux d'intérêt à long terme



ment interne de la BCE. Ainsi, cet économiste appelle-t-il de ses vœux l'adoption de la règle de prise de décision à la majorité simple au sein de l'Euro-11 (au lieu de l'unanimité), la conclusion d'un accord entre la Fed et la BCE afin de soutenir l'euro, les Etats-Unis n'ayant pas intérêt à ce que le dollar s'envole trop haut, et un engagement, au niveau européen, sur une valeur déterminée de la monnaie unique, laquelle pourrait s'inscrire dans une fourchette comprise entre 0,98 et 1,08 dollar pour 1 euro, calculée à partir de la parité de pouvoir d'achat.

Il suggère, dans un souci d'efficacité et de transparence, que les réunions de la BCE soient un peu moins fréquentes (afin de diminuer la pression qui s'exerce sur l'euro avant chacune de ces retrouvailles), mais qu'elles débouchent sur la publication de comptes-rendus mentionnant le détail des débats et, surtout, des votes des participants. A l'image des fameuses « minutes » rendues publiques par la Fed quelques semaines après ses réunions et dont les marchés financiers examinent le contenu à la loupe.

Serge Marti

Jacques Anas, économiste au Centre d'observation économique de la CCIP

« La plus grande convergence des cycles nationaux autorise à parler de cycle européen »

« Avec la nouvelle économie, la notion de cycle a pris une nouvelle dimension. Comment un cycle fonctionne-t-il ?

Le cycle économique cherche à représenter l'ensemble des fluctuations conjoncturelles. Ce qui intéresse les politiques et les économistes, c'est de connaître un peu à l'avance les points de retournement du cycle. C'est pour cela que nous avons mis en place, au Centre d'observation économique, un indicateur avancé de retournement conjoncturel (IARC), de manière à prévoir les mouvements du cycle. Mais les points de retournement du cycle demeurent les choses les plus difficiles à prévoir, surtout lorsqu'on s'approche d'un sommet conjoncturel.

Qu'en est-il des durées de vie des cycles ?

Elle est instable. Il faut distinguer deux types de cycles : les cycles d'activité (*business cycle*) et les cycles de croissance (*growth cycle*). Les cycles d'activité sont la succession des phases de hausse et de baisse de l'activité économique. Il faut que l'activité baisse pendant deux ou trois trimestres pour que l'on puisse parler de récession. Quant aux cycles de croissance, ils représentent l'écart par rapport à la tendance. Ils sont donc plus nombreux et de durée plus courte.

Les Américains se sont polarisés sur le *business cycle*, sans doute parce que leur économie a fonctionné avant les autres sur des principes de marché. Il y a là-bas un territoire ample, un grand nombre d'acteurs économiques et le rôle de l'Etat était plutôt situé du côté de la régulation que de l'intervention.

Pour les pays en développement, le cycle d'activité a-t-il aussi un sens ?

C'est moins évident, notamment pour les économies émergentes qui connaissent une croissance forte. La notion de retournement n'implique pas automatiquement qu'il y ait une récession. Quand on passe de 8 % de croissance à 5 %, il y a renversement, mais pas récession.

Dans un contexte de mondialisation, comment analyser les influences de zone à zone, c'est-à-dire de cycle à cycle ?

Il est exact de dire qu'il y a des influences de zone économique à zone économique. C'est pour cela qu'on ne peut parler de cycles sans évoquer les cycles de croissance. Je tiens également à préciser que les cycles ne sont pas liés à une théorie économique bien délimitée. Ils sont d'abord des résultats d'observations empiriques. Néanmoins, la théorie met en évidence plusieurs types de cycles.

Par exemple, on peut très bien prendre en considération les cycles courts liés aux effets de stockage des marchandises. Quand les stocks croissent, l'activité ralentit.

L'Europe se caractérise-t-elle par un cycle de croissance particulier ou autonome ?

On note aujourd'hui une plus grande convergence des cycles nationaux, qui autorise à parler de cycle européen. C'est une situation



Jacques Anas

Né en 1952, diplômé de l'Ensae et de l'ISUP, Jacques Anas a mené une carrière internationale en Amérique latine (1979-1981), en Afrique (1985-1987), puis à Washington comme fonctionnaire international à la Banque interaméricaine de développement (1987-1995).

Entré en 1995 au Centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, il est responsable de la division des enquêtes et des statistiques. Ses compétences couvrent en particulier le cycle économique et l'élaboration d'indicateurs conjoncturels (indicateurs avancés, sectoriels et de compétitivité).

nouvelle, due sans aucun doute à la coordination des politiques monétaires et économiques. Dans un passé pas si lointain, il est arrivé que des chocs extérieurs puissants mettent brutalement en phase des économies nationales dont les cycles de croissance étaient autonomes. Les chocs pétroliers des années 70, par exemple, ont eu ce rôle unificateur. Dans les années 80 en revanche, l'absence de chocs extérieurs et l'absence de coordination des politiques économiques ont créé un éparpillement des cycles nationaux.

Il en est ainsi de la politique de relance de 1981 en France, puis du refroidissement de 1983 ou de la réunification des deux Allemagnes en 1989, qui a eu aussi pour effet de retarder le retournement à la baisse du cycle allemand. A partir des années 90, l'obligation de remplir les critères de convergence du traité de Maastricht, puis la création d'une politique monétaire commune, se sont révélées des facteurs de convergence des différents cycles nationaux.

A partir de quand datez-vous la naissance d'un véritable cycle européen ?

En matière de cycle, la datation est cruciale. La naissance d'un cycle commun à l'Europe remonte vraisemblablement à 1993, et coïncide avec la sortie de la dernière récession. La convergence cyclique s'est ensuite accélérée avec l'euro. Le travail de la Banque centrale européenne et des différents gouvernements sera de suivre le déroulement de ce cycle pour déterminer le « policy mix » (mélange de politiques monétaire et budgétaire) optimal. Les taux d'intérêt joueront un rôle-clé.

Il me paraît important de préciser que la convergence cyclique n'est pas un idéal en soi. Elle peut aussi poser des problèmes. Des effets de résonance peuvent avoir lieu qui amplifient les mouvements. La synchronisation des cycles au plan international – Etats-Unis, Japon, Europe – est également risquée, et pour les mêmes raisons : tout mouvement à la baisse peut être amplifié parce qu'il est porté par un nombre d'acteurs plus important. A cet égard, le rôle d'une coordination interna-

tionale serait de veiller à une désynchronisation des cycles. Synchroniser la désynchronisation, me semble être le défi paradoxal de la mondialisation.

Cela dit, on constate aujourd'hui une embellie généralisée de la croissance dans le monde. Comment déterminer l'autonomie de l'Europe ?

Si l'on considère la crise asiatique de 1997, force est de constater que l'Europe a plutôt bien résisté. Le taux de change unique a servi de pare-chocs. L'Italie et l'Allemagne ont été plus affectées par la crise asiatique que la France. Sans doute à cause d'une plus grande exposition de leur commerce extérieur.

Aujourd'hui, l'activité économique bat son plein en Asie et également en Amérique latine. La croissance est mondiale. Compte tenu de l'ouverture des économies qui favorise la transmission des chocs, beaucoup de choses vont dépendre des Etats-Unis. Toute la question est de savoir si le cycle américain arrive à son terme. Ce que rien ne laisse croire pour l'instant. Une éventuelle récession aux Etats-Unis se transmettrait fatalement dans un cercle élargi.

L'état d'esprit des populations, la confiance, jouent-ils un rôle dans les cycles de croissance ?

Indéniablement. Tout comme la Bourse, d'ailleurs, qui est un excellent indicateur d'évolution du cycle. Les anticipations du marché boursier quant aux profits des entreprises indiquent clairement les variations conjoncturelles. La confiance ou l'incertitude économique aussi pèsent sur la croissance. Dans un passé proche, la prédominance des cycles courts en Italie créait un climat d'incertitude qui pesait à son tour sur la croissance tendancielle. L'instabilité en Europe entre 1990 et 1996 a aussi plombé la croissance. Ce n'est que depuis 1998 que l'on perçoit en Europe des possibilités de croissance plus fortes et plus longues. Cette émergence d'un cycle européen devrait avoir un effet positif sur la croissance tendancielle.

Propos recueillis par Yves Mamou

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

L'heure sociale de vérité

Sacrifier cette année au rite de la rentrée sociale n'a rien d'un marronnier. Peut-on même parler de trêve estivale ? Avec la décision de quitter temporairement l'Unedic, prise par les signataires de l'accord sur l'assurance-chômage (Medef, CFTD et CFTC), la partie de bras de fer s'est arrêtée le 24 juillet. Elle pourrait reprendre avant le 4 septembre, date à laquelle les mêmes se rencontreraient pour arrêter une position définitive et si possible commune.

En cette fin de millénaire, la rentrée ne ressemblera à rien de connu. Au contraire, et en fonction des scénarios extrêmes qu'on peut aujourd'hui envisager, elle annoncera l'an I soit de l'après-paritarisme, soit de la refondation sociale. Entre, au pire, la gestion des décombres d'un système qui a été pendant plus d'un demi-siècle la pierre angulaire du modèle social à la française et la mise en place de ce qu'on appellera un ordre nouveau, faute de mieux, nous approchons de « l'heure de vérité ». Bernard Brunhes, spécialiste des questions sociales, ne s'y est d'ailleurs pas trompé : c'est précisément le titre qu'il a choisi pour le dossier qu'il consacre au sujet dans la revue *Sociétal* (3^e trimestre 2000, n° 29).

Ironiquement, l'origine d'un tel chambardement est presque fortuite ou, à tout le moins, contingente. Mortifiées par la manière dont a été traité le chantier des 35 heures, bousculées dans les cordes par Martine Aubry, les instances patronales se devaient de reprendre l'initiative sur des terrains qui leur permettraient de retrouver l'adhésion de leurs troupes et, pourquoi pas, les remettraient en phase avec l'opinion. D'où, au passage, une apparence d'improvisation dans l'offensive qui s'appuyait moins sur un travail théorique préparatoire que sur des intentions velléitaires, sauf, sans doute, pour Denis Kessler, le numéro deux du Medef. L'idée de faire « table rase », appliquée à une quantité impressionnante de dossiers, s'en est trouvée confortée.

Mais il faut aussi reconnaître qu'elle venait à point nommé et, ce n'est pas le moindre des paradoxes, qu'elle rencontrait également l'intérêt de certains organisations syndicales, dont la CGT, et pas seulement de la CFTD. Ainsi que le souligne encore Bernard Brunhes, la nécessité de moderniser s'impose, sous peine de programmer sa mort, dès lors que l'économie, l'entreprise et le travail, entre autres, ont changé.

Dans ce contexte, l'obstacle majeur de l'assurance-chômage agit comme un concentré ou, plutôt, comme un précipité. Du sort qui sera réservé à l'Unedic, dépend la suite qui sera donnée à un programme ambitieux de négociations. Lequel doit successivement aborder les retraites complémentaires, les modalités de la négociation collective (dont la question de la représentativité syndicale), la médecine et la santé au travail, les contrats de travail, l'assurance-maladie et la formation professionnelle...

Même en supposant que l'affaire de l'Unedic se dénoue, il paraît désormais évident que le calendrier ne sera pas tenu. Des discussions devront se poursuivre au-delà du 31 décembre, date-butoir primitivement fixée par le Medef. On peut aussi, comme Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA (syndicats autonomes), considérer que la refondation sociale est en passe de constituer « un formidable gâchis qui traduit le mauvais état de nos relations sociales » et qu'elle fonctionne comme un « piège social ». Mais un piège dont le gouvernement, en cette rentrée, détient la clé.

Un relais mieux assuré entre les deux rives de l'Atlantique

L'Europe a-t-elle des chances réelles de tirer profit de ses propres ressources, mais surtout de l'extraordinaire bonne santé de l'économie américaine avant que celle-ci s'essouffle ou verse dans la récession ? A ce stade, si tous les spécialistes ne sont pas nécessairement d'accord sur la nature et la pérennité du cycle économique – historique – que connaissent les Etats-Unis, pas plus que sur le simple ralentissement ou la casure brutale qui devrait en marquer la fin, la plupart d'entre eux considèrent que le relais est à présent engagé entre deux économies qui ont longtemps fonctionné en décalage cyclique.

Nous assistons actuellement au démarrage de « la nouvelle économie européenne », affirme Michel Didier, directeur du centre d'études indépendant Rexecode. La France et l'Europe ont souvent été en décalage par rapport aux Etats-Unis pour la diffusion des innovations, mais l'écart s'est réduit et on peut considérer que l'effet positif des nouvelles technologies de l'information et de la communication – lequel est confirmé aux Etats-Unis sous la forme d'un accroissement des gains de productivité – est désormais une réalité sur le Vieux Continent.

« Il n'est pas douteux que l'Europe utilisera de plus en plus l'informatique et les communications. Il est en revanche beaucoup moins évident que l'offre européenne, notamment dans le domaine des matériels et des services informatiques ou de la diffusion audiovisuelle, soit en passe de rattraper celle des Etats-Unis. La convergence n'est perceptible que dans le domaine des télécommunications mobiles », écrit-il dans la dernière livraison de la revue, au détour d'une étude au titre encore inter-

Les cycles américain et européen sont de plus en plus proches. Une convergence bénéfique, mais risquée en cas de crise

rogatif (« Vers un nouvel âge d'or de la croissance européenne »).

Retenant par avance un scénario qu'il juge lui-même « optimiste », cet économiste considère que « les nouvelles technologies peuvent apporter quelques dixièmes de points de croissance supplémentaires à l'Europe dans les prochaines années ». Une perspective de transfert qui suppose que, dans le même temps, s'opère « un ralentissement en douceur et sans désordres financiers » de l'économie américaine. Rien n'est

moins sûr étant donné que « le risque d'un ralentissement brutal en 2001-2002 s'est plutôt accru dans la période récente », concède Michel Didier.

A cela, il faudrait ajouter que l'avenir dépend beaucoup du comportement des marchés boursiers, comme de la confiance placée en eux par les ménages. En 1974, leur richesse financière équivalait à 2,74 années de revenus. Elle est actuellement de 4,14 années ! L'effet de richesse joue dans les deux sens, rappelle Dominique Vallet, directeur des études et de la stratégie de Natexis-Banques populaires, dans un article intitulé « Le double cercle de l'économie américaine » et publié dans le dernier numéro de la revue *Sociétal*. « La remarquable performance de l'économie américaine tient à des enchaînements favorables liés en particulier à la diffusion accélérée des nouvelles technologies. Mais elles reflètent aussi les conséquences d'une bulle spéculative sur les valeurs de ces

secteurs qui aggravent les déséquilibres (extérieur en premier lieu) et rendent insoutenable le rythme de croissance actuel. » Et d'ajouter qu'« en cas d'accident (éclatement de la bulle technologique, défiance à l'égard du dollar), les enchaînements à l'œuvre aujourd'hui sont réversibles ».

« BULLE TECHNOLOGIQUE »

Pour cet économiste, la question de la « bulle technologique » américaine est importante, compte tenu de son effet contaminant sur les autres marchés. « Malgré les corrections intervenues depuis mars et le jeu de bascule boursier entre « ancienne » et « nouvelle » économie, le risque d'un éclatement de la bulle technologique demeure très élevé », assure-t-il. Or, « l'évolution américaine pourrait bien préfigurer celle de l'Europe, pour le meilleur comme pour le pire. D'un côté, il n'est pas exclu que les approches traditionnelles aboutissent à une sous-estimation de la croissance euro-

peenne dans les prochaines années. mais, de l'autre, le Vieux Continent possède, lui aussi, sa bulle technologique ».

Si un certain mimétisme s'est installé dans la sphère boursière – avec les risques qu'il implique –, il comporte aussi des points positifs. Ainsi, une convergence existe bien, de part et d'autre de l'Atlantique, pour ce qui est de la contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la croissance des pays industrialisés. Même si son impact réel suscite encore des polémiques. « Ces technologies jouent bien un rôle déterminant dans la concurrence, la baisse des prix et la réduction des stocks. Elles facilitent par conséquent, tout comme la libéralisation, une croissance plus saine, moins inflationniste et moins volatile. Il faut cependant relativiser leur part quantitative dans l'économie et la croissance elle-même », souligne Michel Godet, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, dans une

contribution destinée à l'Université d'été du Medef. « Aux Etats-Unis, les TIC représenteraient 8 % du PIB avec les ventes de service et expliqueraient 15 % de la croissance, soit 0,6 point de croissance ces dernières années. En France, on aurait près de 5 % du PIB dû à ces technologies et cela expliquerait 10 % de la croissance, soit 0,3 point de PIB par an. »

Une chose est sûre : depuis que le Comité de datation des cycles économiques du National Bureau of Economic Research a commencé à répertorier les cycles économiques aux Etats-Unis (c'était en 1854), celui que le pays vit depuis mars 1991, début officiel du cycle de croissance, est le plus long que le pays ait connu. Il devrait atteindre 118 mois à la fin de cette année. Un record (le précédent, de 106 mois, s'était étalé de février 1961 à décembre 1969) qui continue à faire des envieux. Y compris en Europe.

S. M.

Bibliographie

● Vers un nouvel âge d'or de la croissance européenne ?, revue *Rexecode* (3^e trimestre 2000, 150 F, 22,86 €).

● Etats-Unis : nouvelle croissance ou vieilles lunes ?, par Michel Godet (Contribution à l'Université d'été du Medef, août 2000. Atelier sur « Le cinquième Kondratiev »).

● Les cycles de la croissance. Le double cercle de l'économie américaine, par Dominique Vallet (revue *Sociétal*, 3^e trimestre 2000, 90 F, 13,72 €).

● Simulations sur un « atterrissage brutal » aux Etats-Unis et ses implications

pour l'économie mondiale, étude de Marie-Claire Marchesi et Stéphane Roudet (Centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie. Octobre 1999).

● Etats-Unis, « Etudes économiques de l'OCDE » (juin 2000, 185 F, 28,20 €).

● France, « Etudes économiques de l'OCDE » (juillet 2000, 185 F, 28,20 €).

● Nouvelle économie, nouveau mythe, par Jean Gadrey (Flammarion, août 2000, 231 p., 95 F, 14,48 €).

● Wall Street ou le miracle américain, par Alain Cotta (Fayard, 1999, 175 p., 89 F, 13,5 €).

CONFÉRENCE 8 SEPTEMBRE

ESPACE MONCASSIN 164, rue de Javel - 75015 Paris - Métro Félix Faure

QUELLE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LA GRANDE EUROPE ?

- ✓ Enjeux - La libre circulation et marché du travail Est/Ouest.
- ✓ De l'action bilatérale aux montages de réseaux.

Réservation auprès de l'Afec - 6, rue de la Pierre Levée - 75011
Tél. 01.53.36.88.44 - Fax 01.43.38.23.96 - E-mail afec.ch@wanadoo.fr

• Claudine BOUDRE MILLOT - LEONARDO FRANCE

• Claude BAPTS - RACINE
• Stavros STAVROU - CEDEFOP
• Marta FERREIRA - COMMISSION EUROPÉENNE
• Jean-Luc ALLET - ACDE
• Sefgi MULAYM - AMBASSADE DE TURQUIE

• Yasmine METRY - SOL (Suisse)
• Adrien FERRO - ORAVEP
• Dane PAGE (R.U.)
• Georg PISCATY - CHAMBRE DE COMMERCE D'AUTRICHE
• Franco ROPPA - CESCOT (Italie)
• Marc OSANNO - MINISTÈRE DU TRAVAIL (F.S.E.)

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

Le coût de la présidence française

La présidence de l'Union européenne est exercée par l'un des Etats membres, à tour de rôle tous les six mois. Plusieurs fonctions en découlent, officielles ou implicites : ainsi, chef d'Etat, membres du gouvernement, ambassadeurs, hauts fonctionnaires ou experts sont amenés, chacun à leur niveau, à présider réunions ou groupes de travail. Le chef de l'Etat préside le « Conseil européen » qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres. Les ministres président, dans leur domaine, le « Conseil de l'Union européenne », principal législateur de l'Union, même s'il partage de plus en plus ce pouvoir avec le Parlement européen.

Les Conseils sont préparés à Bruxelles par un très grand nombre de réunions techniques. Chaque Etat dispose d'une représentation permanente (RP) auprès de l'Union européenne, sous l'autorité d'un ambassadeur, chargée de défendre la position nationale et d'engager la négociation communautaire entre Etats membres, ce qui occasionne la mise en place de « groupes de travail », constitués de fonctionnaires des Etats membres. On compte en moyenne dix réunions préparatoires par déclaration commune ou directive, ce qui se traduit par environ une douzaine de réunions quotidiennes.

Cette présidence s'applique également à l'étranger, car chaque ambassadeur du pays à qui incombe la présidence de l'Union reçoit chaque mois ses homologues des autres Etats membres. Enfin, depuis l'initiative de M. Gensher, ministre allemand des affaires étrangères, au début des années 80, les principaux Conseils, qui se tiennent à Bruxelles ou Luxembourg, sont précédés dans l'Etat qui assume la présidence européenne par des réunions préparatoires dites « Conseils informels ».

Ces différentes fonctions engendrent trois types de dépenses. Le premier poste concerne le personnel. Contrairement à d'autres pays qui créent pour l'occasion des structures *ad hoc* chargées de la préparation et de la gestion de leur présidence (l'équipe finlandaise comptait

Le poste le plus coûteux tient à l'organisation des Conseils, notamment des Conseils européens. Chaque délégation finance son voyage et son hébergement, mais, une fois sur place, les autres dépenses (restauration, voitures...) sont prises en charge par l'Etat qui assure la présidence

45 personnes), la politique suivie par la France est de maintenir les structures habituelles, avec, certes, un surcroît de travail (réunions multipliées, suspension des congés avant et pendant la présidence...), mais pratiquement sans moyens supplémentaires. Deux structures nouvelles ont cependant été créées pour l'occasion. Il s'agit du secrétariat général de la présidence française de l'Union européenne (SGPFUE), composé d'une petite équipe de sept personnes réunies pour la durée de la présidence, et du centre d'accueil et d'information de la presse étrangère (CAPE), qui, lui, est destiné à être pérennisé. Deux services ont été également renforcés. La RP s'est étoffée pour atteindre 175 personnes, soit quarante de plus qu'en temps normal, dont une dizaine de stagiaires de l'ENA. Neuf personnes ont également rejoint le secrétariat général interministériel pour la coopération européenne (SGCI) pour gérer le site Internet de la présidence. La quasi-totalité de ces postes sont de simples « mises à disposition » qui n'entraînent pas de dépense supplémentaire, à l'exception de l'indemnité de résidence versée aux personnels en poste à la RP. Cette indemnité, non imposable, entraîne une majoration de l'ordre de 50 % par rapport aux traitements et primes mensuels perçus en France.

Deuxième poste : le fonctionnement courant. Une présidence entraîne un surcroît d'activité de la RP et un doublement de fonction car ses membres, chargés normalement de présenter la position nationale, doivent également assurer la présidence des réunions. Les fonctionnaires de l'administration centrale sont alors appelés en renfort pour assurer l'une ou l'autre fonction. Ce doublement, qui se produit à chaque présidence, occasionne des dépenses importantes pour les pays éloignés (trajets, logement...). Cela dit, le surcoût pour la France devrait être modeste, compte tenu de la proximité avec Bruxelles. Une présidence s'accompagne également d'actions de communication, avec par exemple la papeterie au sigle « présidence française de l'Union européenne » utilisée en France, en Europe et dans chacune de nos 149 ambassades. Il faut aussi prévoir la création d'un logo, une campagne médias, et un kit d'objets de communication distribués lors des Conseils (stylos, montres, cravates...) auxquels s'ajoutent des cadeaux personnalisés, en l'espèce des vins français (pas de champagne, jugé « trop courant » pour les habitués des Conseils), et les éventuelles réceptions par les communes d'accueil.

Le troisième et dernier poste – le plus important – tient à l'organisation des Conseils, notamment des Conseils européens auxquels assistent, outre les chefs d'Etat et de gouvernement, le président de la Commission européenne et les ministres des affaires étrangères. Chaque délégation finance son voyage et son hébergement, mais une fois sur place, les autres dépenses (restauration, voitures...) sont prises en charge par l'Etat qui assure la présidence. Les dépenses de sécurité et de communication (centre de presse...) sont aujourd'hui des postes lourds. On estime qu'un Conseil (ministériel) informel coûte environ de 3 à 5 millions de francs et un Conseil européen de l'ordre de 50 à 80 millions de francs. Un « sommet » ouvert à d'autres Etats est plus coûteux encore. Ce sera le cas cette année avec une conférence élargie aux treize Etats candidats à l'adhésion, qui se tiendra en marge du Conseil de Nice, ainsi que l'éventualité d'un sommet euro-méditerranéen.

En France, ces dépenses ne sont ni individualisées, ni anticipées. Le coût de la présidence française ne figure dans aucun document budgétaire. L'essentiel des dépenses est financé à partir des crédits courants de fonctionnement et d'intervention des budgets des différents ministères concernés. Ces crédits peuvent être abondés en cours d'année par le ministre chargé du budget à partir d'un chapitre réservoir consacré aux « dépenses éventuelles ». Ce chapitre n'a été majoré qu'*in extremis* dans la loi de finances rectificative votée quelques jours avant le début de la présidence française.

Faute d'évaluation budgétaire stricte, l'expérience des présidences étrangères antérieures est un bon indicateur. La présidence française devrait coûter entre 220 et 250 millions de francs (de 33,5 à 38,1 millions d'euros).

Nicolas-Jean Brehon est enseignant à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Varsovie accuse les Etats membres de freiner son adhésion à l'Union

VARSOVIE

de notre envoyé spécial
ésenchancement, désillusion », tels sont les termes qu'emploient les Polonais pour caractériser leur sentiment à l'égard des Quinze. Les négociations en vue de leur adhésion à l'Union européenne (UE), qui ont débuté en mars 1998, en même temps que celles menées avec Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, progressent à leurs yeux à un rythme beaucoup trop lent. Au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement d'Helsinki, en décembre 1999, les Quinze ont décidé d'engager également les négociations avec les six autres candidats (Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Malte, Roumanie, Slovaquie), en plaçant désormais tout le monde au même niveau, ce qui, constate-t-on à Varsovie, ne peut que ralentir les choses.

Au sommet de Feira, au Portugal, en juin, ils se sont gardés d'évoquer une accélération du rythme des pourparlers, et la présidence française, soutenue par la grande majorité des Etats membres, a déjà exclu la possibilité qu'à Nice, en décembre, l'Union soit en mesure de fixer une date pour la fin de la négociation. Sur les dossiers les plus sensibles – surtout l'agriculture, mais aussi la politique régionale, la libre circulation des travailleurs, les affaires de justice et de police –, les Quinze n'ont pas arrêté de véritable position commune et il n'est guère question qu'ils le fassent d'ici la fin de l'année. « J'ai peur des réactions de l'opinion publique au sein de l'Union ; les stéréotypes ont la vie dure et, depuis 1989 et la chute du mur, l'enthousiasme à notre égard est retombé à l'Ouest », s'alarme le président polonais, Aleksander Kwasniewski.

Les Polonais s'estiment mal-aimés. « Du côté des Quinze, nous avons l'impression qu'on ne serait

programmé chez nous en fonction de cette date. Mais maintenant, quand nous disons "élargissement", on nous répond Conférence intergouvernementale [CIG]. Ne pas savoir à quoi s'en tenir est extrêmement démobilisateur », tempête Jacek Saryusz-Wolski, le chef du Comité d'intégration européenne. Les Etats membres, plus que la Commission, sont jugés responsables du semi-blocage actuel. Ce sont eux, dénonce-t-on à Varsovie, qui, soucieux d'éviter, en pleine CIG, la réouverture d'un débat difficile à l'intérieur de l'Union européenne sur les dossiers ayant des répercussions budgétaires, la dissuadent de soumettre des projets de positions communes en réponse aux positions de négociations présentées par les pays candidats.

« SANS DISCRIMINATION »
« Les problèmes budgétaires sont les problèmes de l'Union. Nous sommes prêts à reprendre immédiatement l'essentiel de l'acquis communautaire, mais nous entendons que cela se fasse sans discrimination et que nos agriculteurs bénéficient des mêmes subventions que ceux des Quinze », souligne Artur Balazs, le ministre polonais de l'agriculture. Ce problème des

Les Quinze n'ont toujours pas arrêté de position commune sur les dossiers les plus sensibles. L'échéance pourrait être reculée de deux ans

pas fâché si les échéances étaient repoussées. Avec l'Autriche, la Finlande, la Suède (entrés dans l'Union en 1995), l'Union a négocié comme avec des membres de la famille, alors que nous sommes traités comme des parents très éloignés », déplore Jan Kulakowski, qui dirige l'équipe de négociation.

« La date, voilà un vrai cauchemar ! », s'exclame un des négociateurs communautaires. De fait, les Polonais s'accrochent au 1^{er} janvier 2003 comme échéance pour leur entrée dans l'Union, alors qu'à Bruxelles, l'hypothèse de l'année 2005 semble désormais la plus couramment admise. « A Helsinki, l'Union a dit qu'elle serait prête à nous accueillir fin 2002. Tout a été

La délicate question des frontières

Les frontières de l'est de la Pologne, en particulier celles avec la Biélorussie et avec l'Ukraine, deviendront après l'adhésion les frontières extérieures de l'Union. Les Polonais sont prêts à reprendre l'acquis communautaire, en l'occurrence les dispositions de la convention de Schengen, mais ne veulent pas pour autant se couper de leurs voisins orientaux. L'Ukraine, dont la partie occidentale était polonaise avant la seconde guerre mondiale, est un partenaire important pour la Pologne. Les 200 000 à 300 000 immigrants illégaux venus du pays ne semblent pas préoccuper outre mesure les autorités. Les Etats-Unis, soucieux de ne pas voir l'Ukraine retomber dans l'orbite russe, incitent les Polonais à se montrer fermes. La Pologne est d'accord pour renforcer les contrôles, pour mieux équiper et entraîner ses gardes-frontières, pour pratiquer une politique de visas conforme aux règles de l'Union, mais à condition que cela puisse se faire dans un esprit de coopération et de souplesse.

Jan Kulakowski, l'impatient négociateur polonais

BRUXELLES

de notre bureau européen
est un intellectuel, parfait connaisseur de la matière européenne, qui conduit l'équipe en charge des négociations d'adhésion. Jan Kulakowski, francophone et francophile, unanimement apprécié à Bruxelles, témoigne pour cette Pologne courageuse, impatiente de reprendre le cours de son destin européen.

Né il y a soixante-dix ans, il a participé tout jeune à la résistance à Varsovie et a quitté son pays en 1946 pour la Belgique. Il y a mené une brillante carrière syndicale, élu et réélu secrétaire général de la Confédération mondiale du travail depuis 1977, poste où il s'est employé, de 1980 à 1989, à soutenir activement le syndicat indépendant Solidarnosc.

Ce syndicaliste des droits de l'homme s'était tissé un réseau de connaissances extrêmement précieuses et maîtrisait de surcroît les dédales de la machinerie euro-



AFP

Jan Kulakowski

● Né en août 1930 d'un père polonais et d'une mère belge, il prend part à l'insurrection de Varsovie en 1944, puis émigre en Belgique en 1946, où il obtient le titre de docteur en droit de l'Université catholique de Louvain. ● Il poursuit ensuite des activités syndicales de 1954 à 1989, année où il devient ambassadeur de la Pologne auprès de la CEE. En février 1998, il est nommé à la tête de l'équipe chargée de négocier l'adhésion de la Pologne à l'Union.

péenne. Il est apparu tout désigné, lors du changement de régime, fin 1989, pour devenir le premier ambassadeur de Pologne auprès des Communautés européennes. Les débuts furent parfois acrobatiques, tant il fallait travailler et vivre avec des moyens dérisoires. Mais, enthousiaste, Jan Kulakowski réussit si bien sa mission bruxelloise, qu'il fut tout naturellement désigné négociateur principal de la Pologne, après qu'en décembre 1997, à Luxembourg, les Quinze eurent décidé d'ouvrir les pourparlers d'adhésion.

Certains, relevant son âge, voyaient en lui un personnage de transition, qu'on aurait mis là parce qu'il parlait plusieurs langues étrangères et se trouvait au-dessus des partis. Mais la « transition » se prolonge depuis plus de deux ans. Sa compétence n'est pas contestée et rien n'indique que les post-communistes, s'ils reviennent aux affaires l'année prochaine, voudront se passer de ses services.

Jan Kulakowski aime les jeux de l'esprit et s'intéresse ainsi vivement au débat sur l'avenir de l'Europe lancé par Joschka Fischer, le chef de la diplomatie allemande, pour les idées duquel il semble finalement manifester, comme nombre de ses compatriotes, plus de sympathie que de préventions : « L'Europe à deux vitesses, c'est déjà un fait et il ne faut pas se braquer à cause de cette perspective. Notre préoccupation, c'est que le noyau dur soit ouvert à tous. Ce que nous refusons, c'est un club réservé à quelques-uns, avec les autres qui gravitent autour », explique-t-il.

On ne le qualifierait pas, cependant, de visionnaire. Il a une tâche précise à exécuter – préparer et conduire la négociation –, dont il s'acquitte avec détermination sous l'autorité directe du premier ministre et avec l'aide d'une petite équipe (une vingtaine de collaborateurs) réputée efficace. « Ce n'est pas quelqu'un qui survole les dossiers, il a beaucoup investi dans ces sujets et il est parfaitement au courant du détail de la négociation », commente un diplomate français, ajoutant cependant que l'organisa-

tion très compliquée de l'administration polonaise chargée des affaires européennes complique souvent les choses.

Outre les ministères techniques et le ministère des affaires étrangères – un ministère de la parole de qualité lorsque le poste était occupé par Bronislaw Geremek, qui a récemment démissionné avec ses amis de l'Union de la liberté –, l'autre organe important est le « comité pour l'intégration européenne ».

« L'Europe à deux vitesses, c'est un fait. Notre préoccupation, c'est que le noyau dur soit ouvert à tous. Nous refusons un club réservé à quelques-uns »

Il a à sa tête l'autre parfait connaisseur des affaires européennes : Jacek Saryusz-Wolski, un bulldozer qui, voici quelques années, a négocié l'accord d'association de la Pologne avec l'Union. Sa mission est maintenant de préparer le pays à la reprise de l'acquis communautaire. Les deux fonctions sont théoriquement séparées, les deux hommes s'apprécient, mais on devine que surgissent parfois quelques rivalités.

Technocrate par nécessité (mais son compère Saryusz-Wolski n'agit pas différemment), Jan Kulakowski place volontiers la négociation sur un plan politique. A Varsovie, on s'est résigné à l'idée que les négociations sont désormais conduites par l'Union avec chacun des douze candidats selon ses mérites propres et non plus par vague d'adhésion. Mais on rejette comme dénuée de tout sens politique la perspective de voir adhérer, sans attendre la Pologne – comme la

« paiements directs » est l'un des plus sensibles pour un pays où le monde rural représente plus du tiers de la population totale.

Faisant valoir qu'il s'agissait là de compensations aux baisses des prix décidées au titre de la réforme de la politique agricole commune (PAC), l'Union a d'abord prétendu que les agriculteurs des pays candidats n'y auraient pas droit. Elle semble évoluer, mais la situation, mal éclaircie, inquiète au plus haut point les paysans polonais. « Sans la perspective des paiements directs, ils ne voient pas l'intérêt d'adhérer », résume Jerzy Plewa, le vice-ministre de l'agriculture.

Les Polonais insistent sur le consensus en faveur de l'adhésion entre leurs principaux partis politiques. Par conséquent, les turbulences survenues en juin, lorsque les centristes de « l'Union de la liberté » ont quitté la coalition au pouvoir depuis 1997, n'ont en rien freiné le processus. Ils ajoutent qu'il en sera de même si, comme l'indiquent les sondages, les élections de l'année prochaine ramènent les sociaux-démocrates (ex-communistes) aux commandes.

L'instabilité politique n'est cependant pas tout à fait sans conséquence. « Entre le rapport annuel de la Commission en octobre et le mois d'avril, il ne s'est rien passé en ce qui concerne la reprise de l'acquis communautaire. Quand il s'est aperçu que, si ça continuait, le prochain rapport serait négatif, le premier ministre, Jerzy Buzec, a décidé de mettre en place une grande commission composée de représentants de la Diète et du Sénat, avec comme unique mission de veiller à l'accélération des procédures législatives », rapporte un observateur bruxellois. Soumis à des pressions contradictoires, les Polonais comme les Quinze s'emploient, jusqu'ici sans grande réussite, à redonner du dynamisme à la négociation.

Ph. L.

meur en circule parfois –, deux ou trois républiques baltes, Chypre, la Slovaquie ou encore la Hongrie, négligeant la Pologne, l'emblème de l'élargissement !

De son passé de syndicaliste, Jan Kulakowski a appris qu'il ne fallait pas se montrer trop compliqué si l'on voulait faire passer un message. « C'est un simplificateur », constate un haut fonctionnaire de la Commission. Un « simplificateur » qui s'impatiente. « Nous sommes déçus : sur les dossiers sensibles il n'y a pas l'amorce de négociation, les Etats membres bloquent ; selon nous, il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de la CIG pour commencer à vraiment négocier », notait-il début juillet à l'intention de quelques journalistes bruxellois.

Le refus de la présidence française d'indiquer en décembre, à Nice, une date pour la fin des négociations irrite Varsovie. On n'y ignore pas, pourtant, qu'une des raisons de ce parti-pris de réserve, est précisément le souci d'éviter, dans le cas où on parlerait date, que certains Etats membres suggèrent que les pays mieux préparés que la Pologne adhèrent avant elle. « A Nice, il faudra faire le point de la négociation, mais pas de manière statique, en identifiant les points difficiles et en amorçant les réponses à apporter. Il faut qu'on nous dise où il y a des marges de manœuvre », avertit Jan Kulakowski. Un ordre de marche qui, à bien y regarder, semble peu éloigné de ce qu'a en tête la présidence française.

Philippe Lemaître

2^{ème} et 3^{ème} cycles commerciaux du CNAM

2 Formations diplômantes

- Niveau II Mercatique-Vente homologué (Bac+4)
- DESS Mercatique-Vente (Bac+5)
- Préparatoire : "La Fondamentale"

Brochure et renseignements : ICSV-CNAM
292, rue St Martin - 75141 PARIS Cedex 03.
Courrier électronique : dai@cnam.fr
Tel. 01 40 27 26 15 ou 27 21

Présentation des formations et programmes
09/09/00
de 10 à 12h
au CNAM Amphî C

icsv

INSTITUT
COMMERCE
ET
FINANCE

Une indépendance économique pour la Côte d'Ivoire ?

par François-Régis Mahieu

Depuis le coup d'Etat de décembre 1999 en Côte d'Ivoire, la presse française porte presque exclusivement son attention sur les conditions d'éligibilité du prochain président de la République. L'interprétation « africainiste » est toute prête : la Côte d'Ivoire n'échappe pas au tribalisme en exigeant de son futur président des conditions de nationalité (l'« ivoirité »). Cette vision de la Côte d'Ivoire masque les ruptures, importantes et irréversibles, que vient de connaître le pays ces derniers mois.

Le coup d'Etat militaire serait inexplicable si la déliquescence du précédent régime n'avait été aussi grande. La population est consciente de la corruption généralisée ; tout le monde est aujourd'hui concerné par une possible opération « mains propres » contre les enrichissements illicites. A la faveur de cette prise de conscience, les militaires se positionnent dans le jeu politique contre les autres groupes, lobbies nationaux ou coalitions de bailleurs de fonds étrangers. Il existe un jeu stratégique complexe que la presse étrangère ne peut réduire à l'« ivoirité ». Avec les élections de septembre, la Côte d'Ivoire fait l'apprentissage d'une démocratie librement choisie et connaît l'angoisse d'un résultat aléatoire. La démocratie commence par la libération de la parole au prix d'une violence du ton qui rompt avec le respect de l'autorité et d'une soi-disant hiérarchie tribale.

La Côte d'Ivoire connaît ainsi une nouvelle autonomie. La France apprend à ne plus s'impliquer dans sa « chère Côte d'Ivoire » ; elle a subi le coup d'Etat sans pouvoir réagir, oscillant entre la nostalgie de l'ancien régime et la nécessité de rester influente. Le précédent régime, privé du charisme d'un Houphouët-Boigny, était tombé dans une relation infantile à la suite de la pluie de crédits de 1994. Le nouveau régime a pris acte de son rejet par l'africanisme français, défiant dès les premières heures l'ancien pouvoir colonial.

Il en est de même avec les bailleurs de fonds dont le pays a été le terrain d'exercice privilégié. Que de modèles ont été essayés sur la Côte d'Ivoire ! L'échec de la tutelle internationale est pourtant retentissant. Pays promu au rang d'« émergent » à la suite de la dévaluation de

1994, il n'a en fait jamais remonté la pente du sous-développement depuis 1981. De nombreuses expériences imprudentes ont abouti, par exemple, à la destruction du système éducatif et du réseau des transports publics, ou encore à des privatisations assises sur la corruption.

La politique actuelle renverse ce mode de relation. Alors que les finances du pays sont au plus bas, les bailleurs de fonds seront mis en concurrence, afin de rompre avec une logique de bon Samaritain qui se complait dans l'assistance. La responsabilité du prêteur est posée comme principe par les nouveaux dirigeants : les milliards de francs déjà détournés sont à mettre au compte de sa négligence !

Enfin la rationalité du paysan, principal acteur de l'économie ivoirienne, est désormais affirmée. La Caisse de stabilisation est dissoute définitivement. Les producteurs de cacao ont lancé eux-mêmes, le 1^{er} juin, le Programme de vente anticipée à la moyenne (PVAM), qui instaure un quota pour les exportateurs et un prix indicatif pour les producteurs. La nouvelle structure chargée de gérer le PVAM est le Bureau ivoirien du café-cacao (BICC).

Les producteurs devront réunir le capital de la nouvelle structure dont les paysans détiendront 55 %, le reste étant partagé entre les exportateurs, les banques et les assureurs. Fini le temps du paternalisme et du quasi-salariat de planteurs soumis à une parafiscalité invisible. Ils sont désormais responsables de leurs choix et participeront en toute clarté au développement du pays sous la forme de taxes directes. Quant aux opérateurs étrangers, ce seront les plus offrants qui l'emporteront.

La politique économique du gouvernement de transition s'inscrit dans la perspective d'une nouvelle indépendance. Dans un contexte de quasi-faillite de l'Etat (un passif de 500 milliards de francs CFA d'arriérés et de dépenses engagées non ordonnancées, supérieur au budget de fonctionnement) et de chute des recettes d'exportation, c'est à l'intérieur que sont recherchés des moyens financiers supplémentaires. Si les dépenses des ministères prioritaires et le paiement des fonctionnaires devront être assurés grâce aux avances statutaires de la Banque cen-

trale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et à la vente de certains actifs, de nouvelles lignes directrices étendront leurs effets au-delà de la période de transition.

L'idée première est de lever des taxes correspondant à un service rendu par l'Etat, en l'occurrence la certification des titres de propriété, d'abord en milieu urbain puis en milieu rural. La seconde idée est de faire cesser les occupations illégales des forêts classées par les cultivateurs de cacao, donnant ainsi le signal du passage de l'agriculture extensive à l'exploitation intensive : une mesure qui concerne près d'un million de personnes. Enfin l'objectif ultime consiste à lutter contre la corruption, en obligeant au paiement par chèque et en accentuant la répression de l'enrichissement illicite.

Ce programme, encore très budgétaire, insiste également sur une réduction de 25 % des dépenses courantes de la plupart des budgets de fonctionnement non prioritaires, et espère régler le problème des impôts, qui coûtent traditionnellement plus cher qu'ils ne rapportent : taxes sur le foncier bâti et non bâti ; TVA étendue aux entreprises de taille moyenne.

A terme, un programme économique « autonome » redéfinira les autres domaines, déterminés antérieurement par la politique d'« ajustement structurel ». Des mesures de règlement des arriérés dus par l'Etat à la justice, à la fiscalité, aux marchés publics, sont déjà en discussion afin de rassurer les investisseurs. Il faudra également générer de nouvelles ressources pour le développement, grâce à une fiscalité directe sur le produit net des filières agroalimentaires exportatrices.

Il existe ainsi une coïncidence entre la rupture politique, la nouvelle rationalité paysanne et la nouvelle politique économique. Ces changements sont irréversibles et la transition continuera au-delà de l'aléa politique de septembre. C'est paradoxalement au moment où elle enregistre des résultats économiques catastrophiques que la Côte d'Ivoire aborde le début de son indépendance économique.

François-Régis Mahieu est professeur de sciences économiques à l'université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, au Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement (C3ED). Il a enseigné plus de dix ans à l'Université nationale de Côte d'Ivoire, où il retourne régulièrement.

Alors que les finances du pays sont au plus bas, les bailleurs de fonds seront mis en concurrence, afin de rompre avec une logique de bon Samaritain qui se complait dans l'assistance

Le partenariat franco-algérien reste dans les limbes

par Seddik S. Larkeche

La visite d'Etat du président Bouteflika en France, en juin dernier, avait pour objectif essentiel de resserrer les liens entre la France et l'Algérie. Au cours de ces dix dernières années, le rapport entre ces deux pays s'est distendu et a souvent créé des situations d'incompréhension, parfois de tension.

Le président Bouteflika a, dès son arrivée à la tête de l'Etat algérien, affiché sa volonté de décrocher une place sur la scène internationale, ou la concurrence est rude. Pour répondre à cet objectif ambitieux, il doit s'atteler à deux objectifs stratégiques. Le premier est la remise en marche de l'énorme appareil industriel de son pays, souvent en panne, sous-utilisé et très mal valorisé ; le second, complémentaire du premier, est de drainer l'investissement direct étranger, facteur essentiel du redémarrage de l'économie.

Pour atteindre ces deux objectifs, le président est conscient de la nécessité de nouer de vrais partenariats avec des pays amis, en particulier la France. Pour mieux cerner les enjeux de cette relation, un court historique des relations bilatérales économiques entre les deux pays permet de discerner deux grandes étapes.

La première, de l'indépendance jusqu'au début des années 70, peut être considérée comme la période rentière, où la France percevait les fruits de plus d'un siècle de colonisation. L'exploitation des richesses naturelles, la fourniture de produits finis et la mise en place d'usines clés en main permettent aux opérateurs français de récolter des bénéfices colossaux. Cette époque a coûté très cher à l'Algérie, sur les plans financier, technologique et politique.

L'enveloppe globale des dépenses algériennes, principalement publiques, à destination de la France peut être évaluée, selon les douanes algériennes, à 30 milliards de dollars pour la période 1970-1990. Il faut y ajouter le flux des marchandises exportées par les ressortissants algériens installés en France, qui peut être évalué à 3 milliards de dollars pour la même période, ainsi que les importations des commerçants privés et des hommes d'affaires algériens (équipements industriels et biens divers), soit environ 10 milliards de dollars.

Dans ce sens, on peut affirmer que le marché algérien a permis pendant plus de vingt ans à de nombreuses entreprises françaises des secteurs du bâtiment, du ciment, du médicament et bien d'autres, de générer des profits colossaux car le client algérien avait d'énormes besoins et une enveloppe financière certaine.

Cette période a également renforcé la dépendance technologique de l'Algérie. L'importation massive et rapide d'équipements français, sur la base de contrats souvent mal rédigés, a permis à l'assistance technique française de se constituer un marché extrêmement juteux, en particulier dans le domaine de la maintenance et de la fourniture des matières, demi-produits et pièces de rechange.

Sur le plan politique enfin, cette période a révélé l'incapacité de l'Algérie à bénéficier d'un vrai partenariat avec son voisin le plus proche. Les opportunités ne manquaient pourtant pas, dans des domaines tels que l'agroalimentaire, les télécommunications, les matériaux de construction, la chimie fine, la filière électrique, la maintenance, le conseil... A titre d'exemple, l'Agence française de développement à Alger n'a pas réussi à concrétiser plus de vingt projets.

Cette triple dépendance a eu des effets très négatifs pour le développement de l'Algérie, générant des surcoûts importants pour financer des biens et services surcotés par rapport à leur valeur réelle. Ce gaspillage a bien souvent été rendu possible par l'incompétence des opérateurs locaux, voire leur complicité.

Une deuxième période des rapports économiques franco-algériens s'ouvre au début des années 90, avec l'éclatement de la crise algérienne.

Dès le début de cette crise, la présence de firmes étrangères sur le sol algérien connaît un net recul, en raison de la violence inouïe qui touche alors toute la population, y compris les ressortissants étrangers. Toutefois, il faut constater que les pays dont la présence est déjà ancienne, comme la France l'Italie et l'Espagne, n'ont pas réagi de la même manière face au risque algérien.

En effet, parmi ces trois nations, c'est la France qui s'est le plus fortement désengagée et qui a prôné le départ définitif de ses ressortissants. L'Espagne et l'Italie ont, dès 1997, décidé de réinvestir le marché algérien en considérant le risque encouru comme une étape nécessaire dans la transition du pays.

La France est restée quant à elle extrêmement prudente en matière d'investissements directs sur le sol algérien. Sa part de marché a ainsi di-

minué d'une manière continue, passant de près de 50 % dans les années 70 à 30 % dans les années 80 et environ 25 % à la fin des années 90.

Officiellement, ce désengagement est dû à l'insécurité et aux incertitudes sur le devenir de l'Algérie. La raison véritable semble plus profonde. En effet, les rapports purement commerciaux qui lient les deux pays depuis près de trente ans ont engendré d'importants mouvements de capitaux, bénéficiant principalement à un petit groupe de personnalités et d'hommes d'affaires français comme algériens, qui détiennent ainsi des rentes sur des pans entiers de l'économie algérienne. Nous estimons le volume financier dégagé par l'intermédiation de ces personnalités à environ 1 milliard de dollars par an.

En matière de coopération multilatérale, en particulier avec l'Union européenne, les importants budgets alloués ont abouti à une absence quasi totale de réalisations concrètes. Certes, l'UE pourrait se féliciter d'avoir contribué à la naissance de la Financière algéro-européenne (Finalep), un organisme devant assurer la mise en place technique et financière de projets, en particulier avec les PME. Mais, dans les faits, les Algériens ayant profité de l'appui de la Finalep ne sont pas légion. De même, il est pratiquement impossible de trouver un opérateur algérien ayant bénéficié des EC Investments Partners, ou « facilités Cheysson ». La principale raison de ce gâchis est l'incapacité du personnel local qui, comme les fonctionnaires européens, manque de connaissances précises sur la réalité locale des affaires, l'évaluation des opportunités et surtout la maîtrise des différentes étapes d'un vrai partenariat entre PME européennes et opérateurs algériens.

Face à cette situation, les deux gouvernements doivent avoir le courage d'impulser une nouvelle relation basée non plus sur des relations commerciales classiques mais sur un vrai partenariat bénéficiant aux deux parties. Les potentiels existent des deux côtés, la volonté politique semble s'y intéresser : les opérateurs économiques sont dans l'attente de mesures concrètes.

Seddik S. Larkeche est membre de l'Organisation internationale des experts et directeur associé du cabinet Matipro International.

LIVRES

par Yves Mamou

Refondation

ENCYCLOPÉDIE DE LA PROTECTION SOCIALE

Ouvrage collectif sous la direction de François Charpentier. Editions Liaisons-Economica, 2000, 1 500 pages, 750 francs, 114,34 €.

Pourquoi un pays qui dépense quelque 2 700 milliards par an pour la protection sociale de ses concitoyens ne trouve-t-il pas les 20 ou 30 milliards de francs qui permettraient de garantir les plus âgés contre le risque de perte d'autonomie ? C'est par cette question simple, mais d'une brûlante actualité, que s'ouvre la formidable *Encyclopédie* voulue et réalisée par François Charpentier sous le titre *Protection sociale, quelle refondation ?*

Cent trente-neuf articles, cent cinquante auteurs (environ), 1 500 pages imprimées serré ont pour ambition de faire le tour de toutes les questions qui comptent aujourd'hui – et pour pas mal d'années encore – sur la retraite, l'assurance-maladie, la politique familiale, l'assurance-chômage, l'aide aux handicapés ou aux plus démunis. Si ce travail laisse quelque peu pantois par son ampleur, il percuté aimablement l'actualité récente : la tentative du Medef et de la CFDT de réformer l'Unedic, la naissance difficile de la couverture maladie universelle.

Ce monument est construit en trois grandes parties : la toile de fond démographique, économique et sociale qui motive l'idée d'un changement nécessaire, les acquis historiques en matière d'assurance collective (maladie, chômage, retraite...) et surtout « les nouveaux besoins à satisfaire » : l'exclusion, la santé, les personnes âgées dépendantes, l'emploi. Les auteurs sont pour la plupart des spécialistes, chercheurs et universitaires. Ce qui ne signifie pas qu'ils sont neutres. Quand Michel Godet et Régine Monti postulent un lien entre démographie et croissance, ils déplorent implicitement et explicitement la chute de la natalité. Une thèse qui ne fait pas l'unanimité parmi les économistes. En revanche, la mise à l'écart du débat des « praticiens », hommes politiques et responsables syndicaux – sauf quand ils ont à repenser leur rôle et leur projet dans ce débat – est un choix éditorial qui se respecte : la réflexion est une chose, les choix politiques ou d'appareil en sont une autre.

Citer une contribution sans citer toutes les autres – exercice techniquement impossible – serait injuste. C'est l'ensemble du dossier qui fait sens. A chacun d'aller piocher au gré de ses intérêts. On saura gré aux auteurs d'avoir accordé une place importante à l'histoire de la protection sociale. Sans longueur de vue sur le paritarisme ou l'assurance-maladie, il n'est pas de réflexion possible. Saluons également la multiplication des références étrangères. La mondialisation est aussi celle des idées et des expériences.

Malgré quelques redondances – inévitables –, le travail mené à bien par François Charpentier peut aussi être considéré comme la première tentative d'évaluation de l'action publique dans le domaine de la protection sociale depuis quarante ans. Sur un plan plus politique, il peut être analysé comme une « demande » spontanée de la société civile d'aller plus vite dans les réformes. Quand on sait les hésitations des élus à prendre des initiatives qui bouleversent les routines, quand on connaît la difficulté qu'il y a à réformer un pays comme la France, ce livre peut aider à préparer les esprits à d'inévitables et douloureuses remises en cause.

PARUTIONS

● L'ÉCONOMIE REPENSÉE, ouvrage coordonné par Philippe Cabin

L'Economie repensée rassemble plus de 38 signatures, dont celles de Michel Aglietta, Robert Boyer ou encore Alain Lipietz. L'ouvrage met en perspective l'économie à travers des thèmes aussi divers que le commerce international, le chômage, la flexibilité, la croissance, la finance...

Ce livre, vivant et pédagogique – nombreux encadrés, points de repères, entretiens, bibliographie détaillée –, analyse avec précision les notions principales de l'économie d'hier et d'aujourd'hui (Editions Sciences humaines, 386 p., 145 F, 22,1 €).

M.-B. B.

● LE PARI DU HORS MARCHÉ, de Jean Ruffat

Le secteur public ne peut même plus être défini comme une facette à part entière du fonctionnement économique. Avec Jean Ruffat, il est devenu la « face cachée » de l'économie. La face apparente est caractérisée par l'ensemble des acteurs qui obéissent aux lois du marché – « la dynamique des prix et des coûts ».

La part d'ombre, autrement dit l'ensemble des acteurs publics de l'économie – du socialisme de production tel qu'il sévit encore à Cuba ou en Corée du Nord aux entreprises publiques fondées encore sur un monopole d'Etat –, doit d'une manière ou d'une autre accorder son principe de rente avec les règles de l'offre et de la demande.

Au plan historique comme au plan de la théorie économique, l'auteur s'efforce d'apporter « une réponse méthodologique » au « casse-tête » des économies administrées (Economica, 2000, 389 p., 245 F, 37,35 €).

Y. M.

● INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE. UTILISEZ TOUTES LES RESSOURCES DU DROIT !, de Thibault du Manoir de Juaye

Comment exploiter toutes les ficelles juridiques pour lancer une offensive de veille concurrentielle ou s'en protéger ? Le livre de cet avocat à la cour de Paris ne décortique que des astuces légales. Elles surprennent néanmoins par leur duplicité ou par l'investissement en temps (ou en argent) exigé : entreprendre un rachat fictif d'une société pour obtenir l'information concurrentielle, ou engager un procès dans le but d'amener un concurrent à dévoiler un secret commercial ou de fabrication. Ce guide pratique (!) donne également des clés (clauses de contrat, modalités de dépôt de brevet ou de marque) pour qui veut se protéger de telles attaques... (Editions d'organisation, 198 F, 30,18 €).

M.-B. B.

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Le nombre d'illettrés reste difficile à évaluer en France, vingt ans après le cri d'alarme lancé par ATD Quart Monde. Depuis 1984, le Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) organise le combat contre cette forme d'exclusion, devenu une « priorité nationale ». Mais son action est contestée et sa dissolution programmée

Le bilan controversé de vingt ans de lutte contre l'illettrisme

En 1979, l'association ATD Quart Monde avait lancé un défi : « *Que dans dix ans il n'y ait plus un seul illettré dans nos sociétés.* » Vingt ans plus tard, où en est-on ? Difficile de le savoir. Sujet passionnel et encore tabou en France, l'illettrisme suscite des avis divers, parfois contradictoires. Et les données statistiques manquent.

Dans son interview télévisée du 14 juillet dernier, le président Jacques Chirac avait estimé que, « *depuis cinquante ans, l'illettrisme n'a pas baissé en France.* ». Une affirmation discutée, car elle laisse à penser que rien ne s'est passé depuis le rapport de 1984 intitulé « Des illettrés en France », d'Antoine Lion et Véronique Espérandieu, secrétaire générale du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme

(GPLI), une mission interministérielle placée auprès du ministère de l'emploi.

Personne ne peut, certes, présenter de statistiques précises sur le nombre d'illettrés. Le rapport de 1984 avançait une estimation de cinq millions de personnes concernées. D'autres sources évoquent le chiffre de 2,3 millions d'adultes. En fait, la définition de l'illettrisme est trop floue pour être quantifiée. On pourrait se référer « à une évaluation standardisée des compétences de la population », à partir d'un échantillon représentatif, suggèrent Véronique Espérandieu et Jean Vogler, secrétaire adjoint du GPLI, dans leur ouvrage *L'illettrisme* (« *Dominos* » Flammarion, 2000). Mais un tel dispositif n'existe pas en France. Il existe bien une enquête de l'OCDE, mais la France n'y participe pas, l'es-

timant « *peu rigoureuse* », indique Vincent Merle, directeur de cabinet de Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle. En outre, la notion d'illettrisme dépend de la situation de chacun. Pour certains, avoir des difficultés à lire ou à écrire n'est pas un handicap dans leur travail, mais le devient dans leur vie quotidienne.

Cependant, avec la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, depuis 1959, et l'élevation continue du niveau d'études, « *le nombre d'illettrés a vraisemblablement baissé depuis le rapport de 1984* », estime Vincent Merle.

L'organisation de la lutte contre l'illettrisme présente quant à elle un tout autre visage par rapport au début des années 80. En 1984, le GPLI est fondé, avec à sa tête Véronique Espérandieu. Cet organisme crée à

partir de 1989 des centres ressources ; des correspondants départementaux et régionaux apparaissent, nommés par les préfets. Les chercheurs se mobilisent et les associations sont de plus en plus nombreuses à s'intéresser à cette lutte. Le budget fourni par l'Etat étant insuffisant, les associations nouent des partenariats avec les collectivités locales, les entreprises, etc. « *On estime que le budget de l'Etat est multiplié par dix grâce à ces partenariats, mais avec de fortes inégalités sur le territoire* », observe Jean Vogler. « *Le plus grand chantier à venir concernera le domaine de l'entreprise* », estime les auteurs de *L'illettrisme*.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Dans quelques semaines, une page de cette histoire sera tournée. Une réforme se prépare, mais dans un climat délicat, où l'on sent poindre règlements de comptes et luttes de chapelles. Fin septembre ou début octobre, le GPLI sera remplacé par un Groupement d'intérêts publics (GIP), basé à Lyon. Son conseil d'administration réunira des ministères (emploi, justice, intérieur, jeunesse et sports, agriculture, défense, éducation nationale) ainsi que trois collectivités territoriales, une entreprise – Sanofi – et deux branches professionnelles – nettoyage industriel et agroalimentaire.

« *Le GPLI a fait un travail considérable de sensibilisation au problème et de mobilisation du réseau associatif, qui est aujourd'hui très actif* », observe Vincent Merle. Mais une nouvelle étape doit être franchie, dit-il, en s'appuyant sur les conclusions du rapport particulièrement sévère à l'égard du GPLI, intitulé « *Lutter contre l'illettrisme* » et réalisé en 1999 par la conseillère régionale (RPR) de Rhône-Alpes, Marie-Thérèse Geffroy, qui devrait prendre la tête du futur GIP, tandis que Véro-

nique Espérandieu et Jean Vogler n'y figureront pas. Tout en reconnaissant certains dysfonctionnements, Jean Vogler tient à avancer un autre bilan. « *En 1984, une dizaine d'associations s'occupaient de la lutte contre l'illettrisme. Aujourd'hui, il y en a 1 500, qui, avec peu de moyens, font des choses extraordinaires, ainsi que 54 centres ressources et deux réseaux de correspondants. C'est une forme de réussite.* »

L'une des critiques du rapport porte sur le manque de professionnalisme de certains formateurs. « *C'est vrai que le niveau des formateurs est hétérogène, mais il y a eu des améliorations* », insiste Véronique Leclercq, enseignant chercheur en sciences de l'éducation au centre université économie d'éducation permanente (CUEEP) de Lille-I. Il existe, par exemple, un diplôme universitaire de formation des adultes avec une option lutte contre l'illettrisme, dont le rapport ne parle pas. Pour Véronique Leclercq, « *on ne peut pas faire porter le chapeau au GPLI, qui a essayé d'impulser des actions avec peu de moyens* ». De même, la complexité du financement des associations et la précarité des formateurs ne dépendent pas du GPLI, mais de la manière dont l'Etat finance les actions, sans garantir de continuité d'une année sur l'autre.

En tout cas, la lutte contre l'illettrisme est aujourd'hui une « *priorité nationale* » inscrite dans la loi contre les exclusions de 1998.

Celle-ci décide également de tripler en trois ans le budget « illettrisme » de l'Etat, qui atteint 67,5 millions de francs pour l'année 2000, auxquels s'ajoutent 2,2 millions de francs pour le GPLI (dont 1,5 million de francs sur le budget de l'Etat). Un geste financier qui couronne vingt ans d'efforts peu médiatisés.

F. A.

Un service téléphonique pour « oser parler »

Dix heures du matin, à la plate-forme de la ligne d'appel « Illettrisme et solidarité ». Le téléphone sonne. « *J'ai vu votre affiche...* Je fais beaucoup de fautes d'orthographe, et étant en période de chômage, je me permets de vous appeler pour une remise à niveau. » La voix est tremblante, le ton hésitant. Au bout du fil, une conseillère écoute attentivement l'interlocuteur avant de l'orienter vers les structures de formation de sa ville, mais l'appelant ne répond plus. La gêne, peut-être...

Illettrisme et solidarité est un numéro de téléphone indigo (0,79 centime la minute), créé en 1995 à l'initiative du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) et géré par l'Ecole des parents et des éducateurs, association nationale de 140 salariés qui traite les questions familiales *via*, entre autres, cinq accueils téléphoniques. Grâce à cette structure, Illettrisme et solidarité (tél. : 0802-33-34-35, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 13 h 30) peut bénéficier des services d'un documentaliste et de cinq

conseillères (scolaires, sociales et loisirs, conjugale et familiale). Spécialistes de l'écoute, ils doivent choisir les mots justes pour ne pas « *blesser* » le correspondant, souvent mal à l'aise. « *L'anonymat permis par le téléphone incite les personnes concernées à oser parler de leurs problèmes* », explique Chantal de Corbière, coordinatrice de la ligne.

MANQUE DE PUBLICITÉ

Il faut être courageux pour avouer ses lacunes aux autres. « *Les gens en situation d'illettrisme nous contactent parce qu'ils rencontrent des difficultés lors d'une recherche d'emploi ou lorsque leur cellule familiale éclate, suite à un divorce ou un deuil.* » Objectif ? Guider les appelants vers les associations locales de lutte contre l'illettrisme.

La ligne a reçu 2 400 appels en 1999, un bilan modeste, même s'il est en augmentation de 78 % par rapport à 1998. Le coût de l'appel, le manque de publicité pour la ligne et la peur de téléphoner peuvent expliquer ce faible succès.

Sur l'ensemble des appels, 41 % proviennent de particuliers en situation d'illettrisme, 23 % de personnes intéressées pour venir rejoindre les équipes du service, le solde portant sur la formation de formateur et les demandes institutionnelles (collectivités territoriales, ANPE, entreprises...).

« *Après un reportage diffusé par La Cinquième sur l'illettrisme en France, notre ligne a été submergée d'appels pendant trois jours, preuve qu'une réelle demande existe* », constate la coordinatrice. Cependant, les moyens restent faibles. Subventionné par le GPLI, Illettrisme et solidarité a vu son budget chuter de 520 000 francs en 1999 à 443 000 francs pour l'an 2000. Des efforts de communication sont réalisés – nouvelles affiches diffusées en 1999 dans les mairies, les ANPE, les associations –, mais l'étroitesse du budget limite l'ampleur de ces campagnes et donc la notoriété de ce service.

Benjamin Boutin

Apprendre à lire à l'usine, une épreuve pour l'amour-propre

PARGNY-SUR-SAULX (Marne)
de notre envoyée spéciale

Concettina Husson-Giardina dirige une société spécialisée dans la formation des publics en difficulté à Saint-Dizier (Haute-Marne). Sur son bureau, un joli plumier en bois. C'est un élève qui le lui a offert après un an et demi de cours en entreprise, à l'issue desquels il réussissait à lire un texte de quarante-sept ans, quand on a quitté les bancs de l'école à quinze ans pour travailler à l'usine.

« *Enfant, je n'aimais pas l'école, explique cet homme timidement. Les institutrices ne s'occupaient pas de nous. Elles devaient penser qu'on était trop bêtes.* » Toute sa vie, Luc s'est accommodé tant bien que mal de cette lacune. Célibataire, il s'est d'abord reposé sur sa mère, aujourd'hui âgée de quatre-vingts ans, puis sur sa nièce de vingt-sept ans. « *Les courses, c'est ma nièce qui les fait. C'est elle aussi qui remplit les papiers de la Sécurité sociale.* » Et puis un jour, il a fallu s'y mettre.

Implantée sur la petite commune de Pargny-sur-Saulx (Marne), l'usine de tuiles Imerys Toiture, où il travaillait, devait faire l'objet d'une nouvelle modernisation. Seule la fabrication des accessoires (comme les faitières) nécessitait encore beaucoup de manutention. Y travaillaient ceux dont on considérait qu'ils auraient le plus de difficultés à évoluer. Mais, début 1998, la décision a été prise de moderniser aussi cette unité. Demandait aux mandataires de savoir rentrer quelques données sur un ordinateur, d'identifier et de corriger les éventuels défauts s'affichant sur l'écran, ainsi que de remplir des formulaires de contrôle qualité.

Pour Alain Deschamps, à l'époque directeur de fabrication de cette unité d'accessoires, il n'était pas question de licencier une seule personne. « *On a profité des départs en retraite, de l'ARPE, l'allocation de remplacement pour*

Les abandons sont fréquents, tant il est difficile d'assumer son illettrisme face au regard des collègues

l'emploi, raconte-t-il. Pour les autres, il était clair que, si on les licenciait, ils ne retrouveraient pas de travail. Je voulais garder le personnel, prouver qu'ils étaient capables d'y arriver. » L'AFPA, qui assurait la formation liée à l'information, a alors pris contact avec la société Performance afin qu'elle prenne en charge la lutte contre l'illettrisme.

Sept ouvriers ont été identifiés comme étant de faibles lecteurs ou des non-lecteurs : trois d'origine étrangère, scolarisés dans leur pays, dont un savait déjà lire et écrire en langue arabe, quatre autres scolarisés en France mais qui ne maîtrisaient pas l'écrit. La formation, payée, s'est déroulée d'avril 1998 à juillet 1999, à raison de deux heures par semaine. Au départ, les élèves étaient répartis en deux groupes, les personnes d'origine étrangère d'un côté, les Français souffrant d'illettrisme de l'autre. Puis, en raison d'abandons, un seul groupe s'est constitué, composé d'un Portugais, d'un Marocain et de Luc.

SUPPORTER LES QUOLIBETS

Sur les quatre abandons, l'un s'explique par un arrêt-maladie, pour les trois autres, plusieurs raisons s'enchevêtrent, mêlant des problèmes personnels, de santé et de prise en charge.

« *Si l'on se situe sur le plan pédagogique, ces abandons n'ont rien d'étonnant compte tenu de la difficulté particulière d'apprendre à lire quand on est adulte, précise Concettina Husson-Giardina. Mais cela montre que la prise en charge d'une personne doit être globale et nécessite un travail en*

commun faisant intervenir différents acteurs, de l'assistante sociale à l'orthophoniste, ainsi qu'une implication très forte de l'apprenant. »

Difficile d'admettre qu'on ne sait pas lire. De supporter le regard, voire les quolibets des autres quand on se rend aux cours. Une des personnes, qui souffrait de dyslexie, aurait eu besoin d'un suivi par un orthophoniste, comme c'était le cas pour son fils. Mais elle a refusé cette prise en charge car c'eût été se mettre au même niveau que son enfant. Jean fait partie de ceux qui ont abandonné : quarante-sept ans, marié, quatre enfants, il s'est découragé pour des petits problèmes de santé, mais aussi à cause du regard des autres. « *A quoi ça sert ? Pour moi, maintenant, c'est trop tard* », se persuade-t-il. Les chèques ? « *On ne les remplit plus.* » Les papiers ? « *C'est ma femme qui les écrit.* » La perspective de changer de poste ? « *Je ne changerai pas de poste.* »

Pour les trois qui ont tenu, tous ont fait des progrès considérables. Mais la formation s'est brutalement interrompue en juillet 1999. « *Nous devions reprendre en septembre 1999, mais nous n'avons pas eu le temps en raison d'un remaniement dans l'entreprise, explique Alain Deschamps, devenu directeur de production. Ensuite, il y a eu la tempête, puis un nouveau changement d'organisation, tout cela avec une forte charge de travail. Mais nous reprendrons.* »

En attendant, Luc dit avoir presque tout oublié. Il lui arrive de feuilleter son cahier à la maison, mais l'émotion est trop forte. Il le referme bien vite. Comment fait-il pour remplir les feuilles de contrôle au travail ? « *C'est le copain qui le fait.* » Et pour inscrire les données dans l'ordinateur ? « *Le copain m'a dit un jour : Luc, démerde-toi. T'es pas si con que ça. Au début je savais pas, et maintenant ça rentre !* »

Martine Larouche

Bernard Obled, ingénieur de recherche à l'université Lille-I

« La mobilisation n'est toujours pas à la hauteur des besoins »

« *A quel moment la France a-t-elle pris conscience du problème de l'illettrisme, notamment dans les entreprises ?* »

– L'alerte a été donnée dans les années 70 par des associations, en particulier ATD Quart Monde, qui ont mis en évidence un lien entre grande pauvreté et illettrisme. En revanche, dans les entreprises, on ne parlait pas de ce problème. L'organisation du travail reposait sur un grand nombre de postes peu qualifiés, où n'intervenait pas la communication écrite. Bref, pour l'entreprise, l'illettrisme n'existait pas.

– *Un déclin s'est cependant produit au moment des grandes restructurations industrielles...*

« *La revendication des syndicats a été d'accompagner les changements par la formation, de refuser l'exclusion* »

– La reconversion des travailleurs de la sidérurgie lorraine puis, à la fin des années 80, de ceux des houillères du Nord, a servi de révélateur, provoquant un choc psychologique dans le pays en raison du grand nombre de personnes concernées par l'illettrisme. La prise de conscience aurait sûrement été retardée s'il n'y avait pas eu de crise économique. Puis, dans les années 80, avec les évolutions technologiques et les changements dans l'organisation du travail, tels que les démarches qualité, le manque de capacité en communication écrite d'un certain nombre de salariés a commencé à poser problème.

– *Comment ont réagi les entreprises ?*

– Certaines ont réglé le problème par les plans sociaux, mais cette solution ne pouvait qu'être marginale, parce que les salariés concernés, qui avaient dix ou quinze ans d'expérience, détenaient des compétences. D'autres entreprises, de grande taille, ont organisé des plans de formation, pour les travailleurs français et étrangers, en y consacrant des investissements lourds, comme chez Renault. Enfin, une partie des employeurs ont décidé de ne plus embaucher de personnes illettrées.

– *Quelle a été l'attitude des petites et moyennes entreprises ?*

– Elles ont éludé le problème. Elles voulaient garder leurs salariés illettrés, mais disaient ne pas savoir comment les former, expliquant que, de toute façon, il y aurait toujours des postes peu qualifiés pour eux. Cependant, lors des réductions d'effectifs, ils ont été les premiers touchés.

– *Certaines branches ont, certes, tenté de sensibiliser les petites et moyennes entreprises et industries au problème. Mais c'est très difficile, car ce sujet touche à l'image de l'entreprise (1).*

– *Comment ont réagi les pouvoirs publics ?*

– L'Etat a pris des initiatives. Par exemple, le Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) et la direction régionale du travail et de l'emploi du Nord - Pas-de-Calais ont fait réaliser un outil de diagnostic de l'illettrisme, qui a été diffusé. Mais, sans le relais des branches professionnelles, l'impact de cette action a été limité.

– *Les syndicats ont-ils été actifs dans ce domaine ?*

– Dans les PME-PMI, leur souci a été de ne pas stigmatiser les personnes illettrées. Aussi leur revendication n'a pas été la

lutte contre l'illettrisme, mais la nécessité d'accompagner les changements par la formation, de refuser l'exclusion.

– *Le problème de l'illettrisme reste aujourd'hui non résolu. La prise de conscience n'a-t-elle pas été trop tardive ?*

– Le secteur économique n'a pas anticipé, en effet, le fait que les capacités en communication allaient devenir stratégiques, y compris pour les ouvriers. Mais c'est difficile de mobiliser le monde économique sans apporter la preuve d'un retour sur investissement immédiat. L'Etat aussi aurait pu agir avant que les rigueurs économiques ne l'imposent. Aujourd'hui, on est encore loin d'une mobilisation à la hauteur des besoins. Mais on commence à sortir de l'attitude consistant à éluder le problème. »

Propos recueillis par Francine Aizicovici

(1) L'Iseor (université Lyon-II) a réalisé une « mallette pédagogique » pour la lutte contre l'illettrisme au sein des entreprises, disponible auprès des centres ressources illettrisme et des directions régionales de l'emploi.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE
DES LIVRES